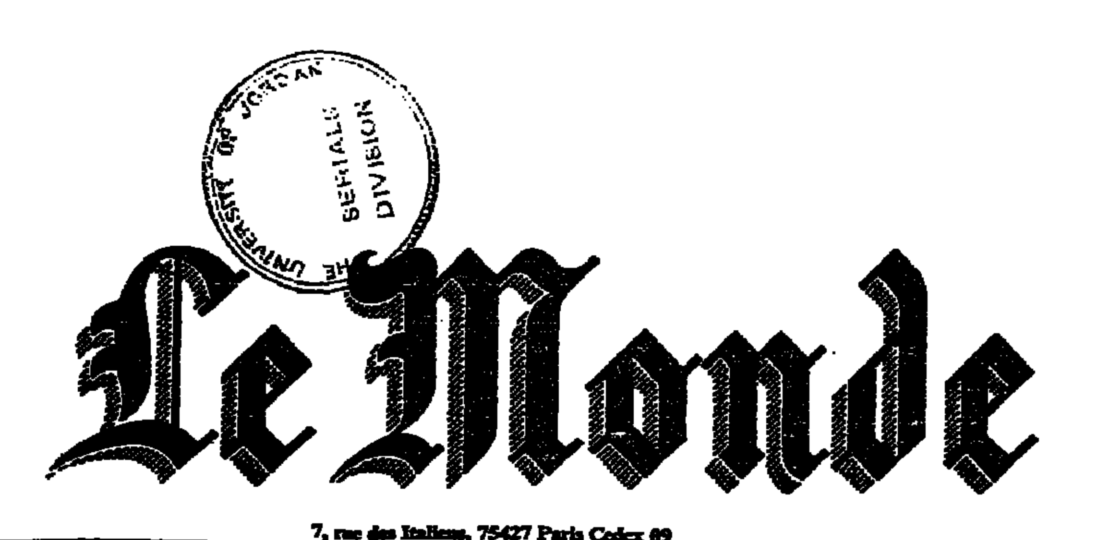


DERNIÈRE ÉDITION

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 14012 — 4,50 F — MERCREDI 14 FÉVRIER 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY — DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

## L'Occident et les sanctions contre Pretoria

LE concert des nations pour une fois unanime, s'est vivement réjoui de la libération de Nelson Mandela tout en saluant, avec plus ou moins d'insistance, le « courage » et la « bonne volonté » du président sud-africain Frederik de Klerk. La communauté internationale et en particulier l'Occident sont concernés par l'événement : doivent-ils ou non, dès maintenant, payer de retour le « pouvoir blanc » en levant ou en allégeant les sanctions -économiques, financières et commerciales- prises contre lui et qui ont, de l'avis général, joué leur rôle dans l'évolution des esprits à Pretoria?

Pour les Etats-Unis, le Canada, le Japon et la quasi-totalité des pays d'Europe, il est urgent d'attendre. La position américaine, qu'a rappelée M. Bush lundi 12 février, est claire : Washington n'a pas l'intention de lever les sanctions votées en 1986 par le Congrés - et contre l'avis de l'ancien président Reagan.

Le chef de la Maison Blanche n'a d'ailleurs pas le choix, étant en l'occurence « prisonnier de la loi ». Celle-çi fixe en effet avec précision les conditions qui justifieraient la levée de l'opprobre contre le pouvoir blanc. Il lui faudrait notamment libérer tous les détenus politiques, supprimer l'état d'urgence et abolir deux des textes qui constituent l'armature juridique de l'apartheid. Autant de gestes que le pouvoir blanc n'a pas encore accomplis.

En Europe, Mme Thatcher fait une fois de plus cavalier seul. Jugeant utile d'encourager M. De Klerk à poursuivre sa politique réformiste, le premier ministre britannique lui offre -première récompense- la levée de certaines sanctions économiques, culturelles et touristiques. Les onze partenaires européens de Mme Thatcher ne partagent pas son empressement.

La commission européenne recommandera aux Douze de maintenir leurs sanctions contre Pretoria au moins jusqu'à la levée de l'état d'urgence. Ainsi prennent-ils en compte un double souci : celui des Noirs sud-africains de voir le monde continuer, au service de leur cause, d'exercer sur le régime une pression maximale ; celui de M. De Klerk de voir la communauté internationale gratifier son courage en « réévaluant graduellement » ses positions à son égard.

Il n'est pas douteux que la défiance active de l'Occident envers Pretoria a contribué pour une part à accélérer l'Histoire en Afrique du sud. Plus que les sanctions proprement dites, le « désengagement » des grandes compagnies, notamment américaines, et l'hémorragie de capitaux ont affaibli l'économie, aggravé le chômage, et contribué au bout du compte à la prise de conscience, dans les allées du pouvoir, que l'apartheid, déjà contesté par la fraction le plus éclairée du patronat sud-africain, était contraire aux intérêts bien compris de la communauté blanche.

Le retour en force des investisseurs étrangers en Afrique du sud n'est pas pour demain. Ils n'entrevoient d'ailleurs plus d'y faire, comme naguère, de super profits, même s'ils se gardent d'avouer ce regret de l'âge d'or. La perspective réjouissante de voir une Afrique du sud, enfin débarrassée de l'apartheid, devenir un puissant pôle de développement régional ne manquera pas, le jour venu, d' y accélérer les retours.

*Lire nos informations page 9*



M 0147 - 2140 - 4,50 F
3790147004500 02140

Harmonisation économique et participation aux alliances

# Moscou et les Occidentaux divergent sur le statut d'une Allemagne unifiée

*M. Hans Modrow, premier ministre est-allemand, a commencé mardi 13 février sa visite à Bonn dans un climat alourdi par les polémiques, son gouvernement ayant accusé la RFA de « créer les conditions d'une absorption rapide de la RDA ». Le désaccord a été d'autre part confirmé entre Moscou et les Occidentaux sur le statut de l'Allemagne réunifiée. Tandis que le président Bush, soutenu par ses alliés, réunis à Ottawa, souhaite son « appartenance à l'OTAN », M. Gorbatchev a fait savoir à M. Modrow que « le maintien d'une Allemagne unie dans la structure de l'OTAN ne peut pas être accepté ».*




*Lire page 3 les articles de MARTINE JACOT, JAN KRAUZE et CLAIRE TRÉAN*

Les tensions ethniques en URSS

# Violents affrontements au Tadjikistan

*L'état d'urgence a été décrété lundi 12 février à Douchanbé, capitale du Tadjikistan, République d'Asie centrale soviétique frontalière de l'Afghanistan, à la suite d'affrontements qui ont fait au moins cinq morts et soixante-dix blessés. Les émeutes ont été provoquées par une rumeur selon laquelle des appartements allaient être attribués à des réfugiés arméniens. Mardi matin, des tirs retentissaient encore dans la ville.*

MOSCOU

*de notre envoyée spéciale*

En écho aux événements de Bakou, de nouvelles violences accompagnées, selon l'agence Tass, de *« pogroms »*, ont éclaté à Douchanbé, la capitale du Tadjikistan, située à la frontière afghane. Selon Radio Moscou, on dénombrerait, mardi 13 février, cinq morts et soixante-dix blessés, après les affrontements de la veille qui ont entraîné à l'instauration de l'état d'urgence et du couvre-feu.

Mais des rassemblements se poursuivaient et des tirs étaient encore entendus mardi dans la matinée, selon des habitants de la ville. Dimanche et lundi, quelques milliers de manifestants s'étaient réunis devant le siège du parti, à la suite de rumeurs selon lesquelles des appartements devaient être attribués à des réfugiés arméniens. Ces rumeurs ont enflammé les esprits dans cette ville où, comme ailleurs, les mal logés sont légion. Lundi, les manifestants ont pris d'assaut le siège du comité central du parti, avant d'en être expulsés par la milice qui a utilisé matraques et lances à incendie. Des coups de feu ont aussi été tirés, a rapporté mardi la *Komsomolskaïa Pravda*.

SOPHIE SHIHAB

*Lire la suite page 5*

***M. Fiterman critique le « centralisme démocratique »***
L'ancien ministre communiste propose devant le comité central d'ouvrir un vrai débat au sein du PCF — page 10

***Remous en Israël***
M. Sharon a démissionné du gouvernement — page 4

***La suite des assises du RPR***
MM. Pasqua et Séguin obtiennent un nouveau décompte des voix — page 11

***Les parfums et le travail***
Les Japonais expérimentent l'utilisation d'arômes pour le bien-être... ou la productivité des travailleurs — page 32 - section C

SCIENCES ◆ MÉDECINE

● Rhinopharyngites : remèdes au compte-gouttes
● Une petite pensée pour l'ordinateur ● Longue vie aux mouches
● Le suicide des personnes âgées
pages 15 à 17 - section B

*« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 46 - section C*

# Médecins en souffrance

*L'ampleur des mouvements actuels traduit le malaise d'une profession qui redoute la fin d'un « âge d'or »*

Souvent présentée comme l'une des meilleures du monde, la médecine française est-elle à l'agonie, comme le prétendent — non sans perversité — quelques mandarins de mauvais augure ? Faut-il, au contraire, voir dans l'agitation actuelle des médecins l'un de ces accès de fièvre quasi rituels, dont les praticiens semblent devoir être victimes lorsque la gauche est au pouvoir ?

On savait à quel point la longue grève des soins et des urgences observée par les internes et les chefs de clinique pouvait refléter certaines des incohérences les plus profondes — sinon les mieux connues — du système français de distribution des soins.

L'extension du conflit et l'appel de trois syndicats — Confédération des syndicats médicaux français, Fédération des médecins de France et Syndicat de la médecine libérale — à une *« protestation nationale sous forme de grève »*, s'ajoutant à la grève des internes, des chefs de clinique et des chirurgiens des hôpitaux parisiens, devrait faire du mercredi 14 février une journée de protestation sans précédent.

Il y a quelques années, un tel mouvement eût été totalement inimaginable. Parce qu'elles prennent une dimension de plus en plus large et une forme — la *« grève des soins »* — fort justement condamnée par l'éthique médicale et par le conseil de l'ordre, ces protestations ne peuvent qu'inquiéter.

Iront-elles jusqu'à mettre en difficulté le ministre de la santé, qui, en bonne logique revendicative, devient la cible privilégiée des manifestants croyant voir en lui l'origine de tous leurs maux ?

JEAN-YVES NAU

*Lire la suite page 17 - section B*

# La Terre, astre errant

*« Le vent de l'Histoire qui se lève nous emporte hors des schémas connus, dans la grande aventure inconnue »*

par Edgar Morin

Née à la fin du quinzième siècle, la modernité agonise en cette fin du vingtième siècle. La modernité, ce n'était pas seulement un phénomène historique, *ce n'était pas seulement* une idée-force, c'était une croyance et, en fait, c'était devenu, au dix-neuvième siècle, une religion qui s'ignorait en tant que telle parce qu'elle se fondait sur ce qui s'était imposé contre la religion révélée : la science matérialiste, la raison laïque, le progrès historique.

Dans la conception moderne, les progrès de la science, de la technique, de la raison s'entre-confirmaient et confirmaient la grande loi du progrès irréversible. Condorcet avait énoncé le principe du progrès indéfini de l'esprit humain. Lamarck et Darwin avaient révélé le sens ascensionnel de l'évolution biologique. Auguste Comte avait formulé la loi des trois états qui démontrait que l'humanité allait accéder à l'âge rationnel. Renan avait prédit que la Science allait élucider les mystères de l'univers et répandre universellement ses bienfaits. Le « socialisme scientifique » de Marx avait formulé la loi historique déterminant l'avènement de la société sans exploitation ni domination.

Il y avait certes des réactionnaires, qui voyaient décadence et désintégration dans le devenir nouveau, mais les modernistes étaient persuadés d'une marche en avant invincible. Le Temps portait nécessairement en lui développement et progrès. L'idée s'imposait même qu'on arrivait à l'accomplissement triomphal de l'Histoire, avec la démocratie pour les uns, le socialisme pour d'autres, la société industrielle pour d'autres encore.

Les cataclysmes historiques que furent les deux guerres mondiales mirent en question les certitudes du progrès, mais la religion du progrès trouve l'antidote qui exalta sa foi là même où elle aurait dû s'effondrer. Les horreurs de ces deux guerres devinrent alors, comme dans l'Apocalypse, les annonces agoniques des temps bienheureux imminents. L'exaspération de la foi dans le salut terrestre fut inséparable des doutes, inquiétudes, incertitudes qui la menacèrent et qu'elle combattit fanatiquement : plus l'Histoire devenait horrible, plus l'avenir radieux trouvait sa confirmation apocalyptique.

Mais, en fait, la crise du progrès avait commencé ici et là dans les années 20-40 avec les déceptions d'après guerre et la conscience du caractère régressif du nazisme et du communisme stalinien. En 1945, Hiroshima introduisit l'ambivalence dans le progrès scientifique.

*Lire la suite page 2*

▶ Edgar Morin est notamment l'auteur de *Pour sortir du vingtième siècle*, Collection « Point », Le Seuil.



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $ ; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 180 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 180 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $ ; USA (others), 2 $.

# DÉBATS

## TRAIT LIBRE

## AU COURRIER DU Monde

### Le Louvre... payant

Le Musée du Louvre a cessé d'être gratuit le dimanche 4 février.

Cette nouvelle ne semble pas émouvoir grand monde, et pourtant n'est-il pas paradoxal qu'après avoir consacré tant d'argent à la Pyramide et à la rénovation du musée (encore que bien des salles restent fermées faute de gardiens), celui-ci ne soit désormais accessible que par entrée payante ? L'avantage de l'entrée gratuite le dimanche n'était pas seulement financier ; il permettait :

– de rentrer rapidement dans le musée (pas de queue aux caisses),

– même pour peu de temps (mieux vaut souvent trois visites d'une heure qu'une visite épuisante de trois heures).

– et par l'accès libre, de faciliter à des personnes « intimidées par la culture », une initiation à l'art...

Force est de constater qu'une politique purement mercantile et commerciale (je pense aussi à la location bi-annuelle scandaleuse de la Cour carrée au Salon du prêt à porter, qui en interdit l'accès trois mois par an) l'emporte sur une politique vraiment culturelle ouverte à tous. Est-ce vraiment ce que l'on pouvait attendre d'un régime « socialiste » ? Faut-il rappeler que le même régime avait déjà supprimé en 1984 la gratuité du mercredi qui, paraît-il, était détournée de son but par les agences de voyages ?

PHILIPPE ROUILLE
*Paris*



Musique

# L'artiste, le fonctionnaire et le politique

par Michel Schneider

GRAVEMENT mis en cause en tant que fonctionnaire et sur des questions relevant de l'exercice normal de mes attributions, je dois apporter à la « tribune libre » publiée par Pierre Boulez (*le Monde* du 3 février) les rectifications et éclaircissements suivants.

Il convient de rappeler d'abord que la direction de la musique et de la danse n'est pas la direction de la seule création musicale contemporaine, mais celle de l'enseignement, de la musique baroque, de la danse, du rock, de la variété, de la pratique amateur, des musiques traditionnelles, du chant choral, des théâtres lyriques, des orchestres en région, de la recherche, etc. S'agissant cependant de la création musicale, l'Ensemble Intercontemporain a reçu de mes services 13 834 000 F en 1989, montant qui a progressé de 800 000 F par rapport à celui attribué avant mon arrivée à la direction, et qui place cet orchestre de 31 musiciens permanents employés à deux tiers de temps en deuxième position dans l'ordre des subventions, après l'Orchestre de Paris (composé de cent-vingt musiciens, avec 31 millions de francs de subvention) et loin devant ceux de Toulouse (cent vingt musiciens et 8,6 millions de francs de subvention) ou de Lyon (cent dix musiciens et 8,7 millions de francs). Cette subvention est pleinement justifiée par l'excellence de cet ensemble. En 1990, tandis que l'Intercontemporain percevra 14,25 millions de francs, les vingt-quatre autres ensembles servant la musique contemporaine recevront au total 7,5 millions de francs. L'IRCAM, financé par le ministère, mais non sur les crédits de ma direction, bénéficiera de 27,3 millions de francs de subvention en 1990. Les quinze studios de création financés par mes services se partageront 6 millions de francs en 1990. Ici encore, le caractère de pointe de cet outil justifie amplement son niveau exceptionnel de subventionnement.

Le budget total de la création pour 1990 sera de 36 millions de francs, finançant les commandes, les résidences, les festivals, les ensembles et le théâtre musical. Ajouté aux crédits alloués à l'IRCAM et à l'Intercontemporain, cet effort considérable, engagé depuis 1982 à l'initiative de Jack Lang et de Maurice Fleuret, et que, j'ai entrepris d'accroître, permet de se poser la question : quel Etat dans le monde a autant fait pour la musique contemporaine ?

La principale critique qui m'est adressée concerne en fait un désaccord précis sur un problème précis à propos duquel je dois être plus explicite que ne l'est Pierre Boulez : la Cité de la musique à La Villette.

La Cité de la musique constitue l'un des projets culturels majeurs de ce siècle, par son importance – un investissement de l'ordre de 1 milliard de francs, – sa situation – excentrée par rapport aux lieux privilégiés de diffusion culturelle, – ses conséquences enfin sur le système national de formation musicale et chorégraphique.

Sur ce projet, comme sur tous les grands projets, il faut distinguer la conception et l'exécution. La conception rassemble, autour du ministère, des personnalités qualifiées et des représentants des futurs utilisateurs (l'Intercontemporain est certes « prioritaire », mais non le seul ; à ses côtés se trouveront le Conservatoire, l'Institut de pédagogie musicale et chorégraphique, le Musée de la musique). Afin de recueillir tous les avis éclairés, dès le printemps 1989 une structure de conception a été proposée sous forme d'une association dont les statuts ont plusieurs fois été modifiés à la demande de Pierre Boulez et dont la direction a été confiée à Mme Irène Ajer, actuelle directrice de l'IRCAM.

En revanche, l'exécution du projet, l'affectation de moyens budgétaires intégralement publics, la fixation définitive du programme, la définition des structures de gestion, le choix des responsables, appartiennent au ministère de la culture et au secrétariat d'Etat chargé des grands travaux et à eux seuls. Il revient à l'Etat d'exercer sa fonction d'arbitrage entre les parties prenantes et de jouer son rôle de garant du respect des budgets.

### Séparation des pouvoirs

La question est d'importance : où s'arrête la compétence artistique, où celle de l'Etat ?

S'agissant par exemple de l'IRCAM, que dirige Pierre Boulez et dont je suis vice-président, en tant que représentant du ministre, est-ce « *indifférence malveillante* » ou « *administration tatillonne* » que de demander aux gestionnaires des explications sur la baisse de ses recettes propres, ou de souhaiter une évaluation précise des moyens financiers et humains de ses objectifs de recherche ?

Pierre Boulez croit devoir opposer le pouvoir politique à l'administration, et celle-ci aux artistes au nom collectif desquels il affirme parler. Je leur laisserai le soin de se reconnaître ou non dans ce porte-parole et de dire s'ils contestent comme lui l'idée que l'administration doit évaluer, décider, arbitrer les projets et les structures qu'elle finance.

Mais je suis convaincu pour ma part que l'artiste – c'est là sa grandeur – ne parle jamais qu'en son nom propre, et que l'Etat et lui seul peut représenter l'intérêt général : c'est là sa servitude, ou sa nécessité. L'Etat n'est ni un libre service ni un affermage. L'Etat est un, politique (et en tant que tel le ministre est responsable devant le Parlement) et administratif (et en tant que tel le directeur est un fonctionnaire responsable devant le gouvernement). L'artiste en tant qu'artiste n'est responsable que devant ses pairs et son public. Sauf à être investi d'une fonction administrative ou gouvernementale, auquel cas il sort de son propre champ de compétence (au double sens du terme : ce qu'il sait faire et ce qu'il a le droit de faire) pour entrer dans un autre.

Que les fonctionnaires ne se prennent pas pour des artistes, et les artistes pour des fonctionnaires, que chacun, fort de sa légitimité, artistique ou administrative, fasse son métier, telle est la règle du jeu démocratique.

Mais séparation des pouvoirs ne signifie pas ignorance, conflit ou subordination dans un sens ou dans l'autre. N'opposons pas un Etat au service des artistes et des artistes au service de l'Etat, tant l'on sait depuis Hegel au moins qu'à ce jeu le maître devient vite l'esclave de son esclave. Il y a un troisième terme que ce débat ne doit pas oublier : le public, son élargissement et son ouverture.

A l'égard de cet objectif, nous avons tous, artistes, fonctionnaires et politiques, des comptes à rendre. On ne peut pas plus reprocher à l'artiste de demander les moyens financiers de cette mission qu'au ministre de l'avoir pour exigence ou à son directeur d'en tenter la mesure. Telle est la condition de réalisation des ambitions communes.

▶ **Michel Schneider est directeur de la musique et de la danse.**

# La Terre, astre errant

*Suite de la première page*

Dans les années 70, l'alerte écologique planétaire introduisit l'ambivalence dans le développement technique de la croissance industrielle. Puis, avec l'effondrement du stalinisme et du maoïsme, l'idée de la révolution socialiste perdit irrémédiablement son sens salvateur et révéla son visage dantesque.

Aujourd'hui sonne l'heure du bilan de fin de siècle. La science n'est pas seulement élucidante, elle est aussi aveugle sur sa propre aventure, qui échappe à son contrôle et à sa conscience ; elle porte dans ses fruits, comme l'arbre de la connaissance biblique, à la fois le bien et le mal. La technique apporte, en même temps que la civilisation, une nouvelle barbarie aveugle et manipulatrice. Le mot de raison a recouvert non seulement la rationalité critique, mais aussi le délire logique et la rationalisation, aveugle au concret et à l'existence.

La politique mérite toujours la formule de Saint-Just : « *Tous les arts ont produit leurs merveilles ; seul l'art de gouverner n'a produit que des monstres.* »

Nous devons nous rendre compte que ce que nous prenions pour les avancées de la conscience humaine était et demeure possédé par de formidables forces inconscientes.

### Néo-fondamentalisme et néo-modernisme

Nous ne sommes plus dans l'étape ultime avant d'accéder à l'« avenir radieux ». Nous sommes dans *Nuit et brouillard*. Nous ne sommes pas au moment d'accomplissement de l'histoire humaine, nous sommes encore dans la préhistoire de l'esprit humain, et nous sommes toujours dans l'âge de fer planétaire.

Le progrès n'est assuré automatiquement par aucune loi de l'Histoire. Le devenir n'est pas nécessairement développement. Le futur se nomme désormais incertitude.

Nous avions déjà perdu les Principes qui nous euracinaient dans le passé ; nous avons désormais perdu les Certitudes qui nous téléguidaient vers le futur.

La crise du devenir (« *le devenir est désormais problématisé, et le sera à jamais* », disait Patocka) est en même temps la crise de l'ère planétaire.

La crise du développement ravage non seulement le tiers-monde, mais notre propre monde, qui s'est sous-développé moralement, intellectuellement, affectivement dans et par son propre développement techno-scientifique. Les crises de tous ordres s'engrènent les unes les autres dans notre fin de siècle.

Nous vivons à la fois la crise du Passé, la crise du Futur, la crise du Devenir. La crise du passé, celle des Fondements, avait été ouverte par la modernité elle-même. Mais la crise du Futur et celle du Devenir ont mis en crise la modernité.

La crise de la modernité, c'est-à-dire la perte de la certitude du Progrès et de la foi dans l'Avenir, a entraîné deux types de réponse.

La première est le néo fondamentalisme. C'est la volonté de se réenraciner et de se ressourcer au principe même de la Tradition abandonnée par le modernisme. Le néo-fondamentalisme prend des formes tantôt religieuses, tantôt nationales, tantôt ethniques, et il devient le plus virulent là où il est à la fois ethnique, national et religieux.

Les néo-fondamentalismes prétendent rompre avec l'aventure du devenir, retourner au temps cyclique, rotatif, régulé du passé. Mais, en fait, l'Etat national, la technique, l'industrie, l'armement qu'utilisent les néo-fondamentalismes, continuent à les faire participer comme acteurs au devenir inconnu.

La seconde réponse est le post-modernisme. Le modernisme était l'illusion du progrès ininterrompu et téléguidé. Le post-modernisme est la prise de conscience que le nouveau n'est pas nécessairement supérieur à ce qui le précède, que le progrès n'est pas historiquement garanti. Mais le post-modernisme est aveugle quand il croit que tout est dit, que tout se répète, qu'il ne se passe rien, qu'il n'y a plus d'histoire ni de devenir.

Le néo-modernisme continue à gémir sur la mort du devenir au moment où une Histoire temporairement emmurée et verrouillée fait soudain péter son carcan et se déverse torrentueusement.

Il bâille d'ennui alors que la révolution antitotalitaire s'accomplit sur plus d'un sixième du globe. Il voit un monotone show télévisé dans les fêtes du mur de Berlin et de la place Venceslas, et un mauvais téléfilm dans le procès sordide des deux Ceausescu. Il continue à croire que tout est joué alors que tout est incertain et que toutes les bifurcations sont possibles.

Il croit que le dégel de l'Est est une liquéfaction générale de l'Histoire au moment où celle-ci devient Niagara.

L'Histoire n'est ni en son terminus stagnant ni triomphalement en marche vers l'avenir radieux. Elle est catapultée dans une aventure inconnue.

En fait, depuis le début des temps modernes, nous étions sans le savoir dans l'aventure inconnue. La science était dès son départ aveugle sur le sens historique de son propre développement. La Raison était aveugle à ses propres aveuglements.

La Révolution française fut aveugle sur ses suites et ses conséquences. La technique ne fut pas seulement domestication de la matière/énergie, elle fut aussi emprise, asservissement, déferlement incontrôlé. Le vingtième siècle s'est lancé en aveugle dans les deux guerres, dont il commence à peine à percevoir le sens et le non-sens. Il s'est engagé dans les pires illusions. Celles-ci se dissipent désormais totalement en cette fin 1989. L'espoir renaît avec, partout, la levée des peuples aspirant à la démocratie.

Mais l'espoir démocratique est fragile. Rien n'est acquis définitivement. Nul ne sait ce qu'il adviendra d'une Europe qui tend à la fois à se recomposer et à se décomposer. Nul ne sait ce qu'il adviendra de l'ex-empire où tout ce qui était congelé, immobilisé, tétanisé se met chaotiquement en mouvement à la fois vers le passé et vers le futur.

Se transformera-t-il en confédération ? Eclatera-t-il ? Nul ne sait ce qu'il adviendra de la Chine, temporairement recongelée. Qu'adviendra-t-il des deux nouvelles Méditerranées, celle du Sud-Est asiatique, celle que ceinturent les Caraïbes ? Quid des Amériques ? Quid de l'Afrique ? Quid de la planète ? le vent d'Histoire qui se lève nous emporte, hors des schémas connus, dans la grande aventure inconnue. Notre Terre est bien, selon l'ancienne définition du mot planète, *astre errant*.

### Le réarmement intellectuel

Nous sommes non seulement dans l'inconnu, mais encore dans l'innommé. Notre connaissance de notre temps se manifeste seulement dans le préfixe sans forme « post » (postindustriel, postmoderne, poststructuraliste...) ou dans le préfixe négateur « anti » (antitotalitaire). C'est que nous sommes dans l'ambivalence profonde d'une ère agonique où tous les symptômes de mort peuvent être en même temps des symptômes de naissance.

Il nous faut dissiper à la fois les illusions d'un modernisme qui ne peut survivre que dans l'aveuglement, celles du néo-fondamentalisme qui croit en l'impossible retour à l'*Arkhe*, et celles du post-modernisme qui croit qu'il n'y a plus d'histoire, alors que celle-ci emporte l'astre errant dans l'aventure inconnue.

Il est vrai que la complexité des problèmes de ce monde nous désarme. C'est pourquoi il faut nous réarmer intellectuellement en nous instruisant à penser la complexité. La perte du Futur est un gain si elle nous donne la conscience de l'aventure inconnue. Il nous faut développer la conscience de l'ambiguïté des processus scientifiques et techniques, la conscience de l'incertitude de notre devenir. Il nous faut développer la rationalité autocritique au sein de notre raison.

La démocratie est, certes, une solution, mais c'est une solution de type particulier : elle vit de problèmes et crée des problèmes. Le Progrès est possible. Il n'est pas garanti, et nul progrès, même acquis, n'est définitif ; il doit se régénérer sans cesse. Le Progrès est désormais d'autant plus précieux qu'il n'obéit à aucune nécessité objective, qu'il ne dispose d'aucune garantie historique. Il nous faut non plus croire que l'avenir est programmé, non plus essayer de le programmer, mais nous orienter en vertu de quelques idées maîtresses, notamment la trinité idéelle de la Révolution française : « *Liberté-Egalité-Fraternité* ». Nous pouvons envisager le seul grand dessein : civiliser la Terre.

EDGAR MORIN

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

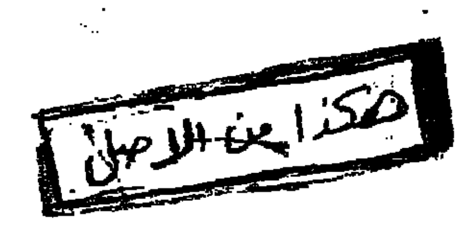
Administrateur général : Bernard Wouts

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

*RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :*
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 650572 F MONDPAR

*ADMINISTRATION :*
11, RUE JEAN-MAZET, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR



La réunion d'Ottawa et les perspectives de réunification entre la RFA et la RDA

# Un consensus se dessine entre Occidentaux sur le statut d'une Allemagne unifiée dans l'alliance atlantique

**Les quatre puissances garantes du statut de l'Allemagne (Etats-Unis, Grande-Bretagne, France, URSS) devraient se réunir à brève échéance avec les deux Etats allemands pour discuter des modalités de la réunification. Un sommet des trente-cinq pays membres de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) entérinerait à l'automne les accords intervenus lors de ces négociations à six. Tel est en tout cas le scénario qui a les faveurs de la France et de la RFA et que M. Roland Dumas présentait lundi 12 février à Ottawa, à l'issue d'un premier entretien avec son homologue soviétique, M. Chevardnadze, comme *« l'hypothèse de travail la plus sérieuse »*. Pour sa part, le président Bush a réaffirmé à Washington qu'une Allemagne réunifiée devait être membre de l'OTAN.**

OTTAWA

*de notre envoyée spéciale*

Ce n'est là qu'un échéancier. Si les Allemands en sont déjà à discuter entre eux des aspects intérieurs de la réunification, ses aspects externes, qui ne concernent pas qu'eux, posent de nombreux problèmes. *« L'idée d'une Allemagne unie dans l'OTAN n'a pas l'air de sourire aux Soviétiques »*, a déclaré M. Roland Dumas. De fait, les déclarations faites à Ottawa par différents membres de la délégation de Moscou inciteraient plutôt à nuancer le bel optimisme affiché par M. Helmut Kohl à son retour d'URSS.

M. Vitali Tchourkine, notamment, conseiller de M. Chevardnadze, a exprimé à plusieurs reprises la répugnance que lui inspire l'idée d'une réunification dans l'OTAN, fût-ce avec les aménagements proposés par M. Genscher.

### A la recherche d'un « emballage »

Du côté occidental pourtant, le consensus paraît acquis sur ce point essentiel : la réunification ne saurait remettre en cause l'appartenance de la République fédérale à l'OTAN, et l'Allemagne dans son ensemble sera reliée à l'alliance atlantique. On est d'accord aussi sur le fait que des garanties de sécurité doivent être fournies à l'URSS et qu'il ne peut y avoir de simple extension vers l'est du territoire militaire de l'OTAN, un statut spécial devant être trouvé pour la partie orientale de l'Allemagne. On est d'accord enfin sur le fait que ce statut spécial ne saurait se traduire par une amputation de souveraineté pour le futur Etat allemand. Cela veut dire que si des troupes soviétiques demeuraient en Allemagne de l'Est, ce serait à titre transitoire, dans le cadre d'un retrait programmé. Cela veut dire encore que l'actuelle RDA ne saurait être démilitarisée : des troupes allemandes y subsisteront, qui pourraient simplement – contrairement au reste de la Bundeswehr – n'être pas intégrées au commandement militaire de l'OTAN.

Les véhémentes sorties de M. Tchourkine à Ottawa ne sont peut-être que tactiques. Il est vraisemblable en effet qu'en plus de garanties légitimes pour sa propre sécurité et de garanties formelles sur l'intangibilité des frontières, l'URSS exigera au minimum un « emballage » présentable pour elle de la réunification. M. Viktor Karpov, vice-premier ministre des affaires étrangères, l'ébauchait d'ailleurs lundi en souhaitant *« une fusion des deux processus : celui de la réunification et celui de la « maison commune » ou de la confédération européenne »*.

La première, expliquait-il, doit se réaliser parallèlement à la transformation des pactes militaires en alliances politiques et à l'avènement de nouvelles relations politiques, économiques et culturelles en Europe. Et M. Karpov évoquait l'idée d'*« une sorte de marché commun élargi, où l'économie soviétique serait intégrée à l'économie européenne »*. Autrement dit, les Soviétiques vont chercher des compensations, notamment économiques, à la pillule allemande qu'ils craignent de devoir avaler. La CSCE, où l'on traite à la fois de questions de sécurité et de coopération économique, peut rendre la potion moins amère.

### Un sommet à trente-cinq à l'automne

Les vingt-trois ministres réunis à Ottawa sont tombés d'accord sur la réunion d'un sommet des trente-cinq pays membres de la CSCE avant la fin de cette année. Cet accord a dû être *« arraché »* aux Américains, selon l'expression de M. Dumas, qui y aura personnellement contribué. Quand l'idée avait été avancée par M. Gorbatchev et immédiatement approuvée par le président français, les Etats-Unis avaient estimé qu'on mettait la charrue avant les bœufs. Ils ne voulaient pas se laisser embarquer dans une réunion – à l'objectif assez vague, mais qui, dès l'origine, prétendait traiter du futur ordre de sécurité européen – sans qu'un premier accord de désarmement supprimant les déséquilibres militaires les plus criants en Europe soit acquis à Vienne. Ils admettent aujourd'hui que l'ampleur des bouleversements à l'Est justifie une telle réunion, même si l'aboutissement des premières négociations de Vienne en reste pour eux la condition.

Les Occidentaux ont décidé à Ottawa qu'un groupe *ad hoc* des représentants des seize pays membres de l'OTAN allait sans tarder s'atteler à la préparation du sommet, à commencer par son ordre du jour.

Le sommet des trente-cinq devra déterminer les modalités de la poursuite du désarmement. Faut-il étendre les négociations sur les armes conventionnelles aux trente-cinq pays membres de la CSCE ? Le cadre des vingt-trois (les seize de l'OTAN et les sept du pacte de Varsovie) a-t-il encore politiquement un sens ? N'est-il pas de toute façon condamné en cas de fusion des deux Allemagnes en une seule ?

M. Roland Dumas met aussi à profit la réunion d'Ottawa pour s'entretenir avec ses homologues de la Communauté d'un autre aspect de la réunification : son effet sur la construction européenne. *« La République fédérale prend des engagements énormes vis-à-vis de l'Est. Elle est riche. Mais on peut s'interroger »*, disait-il lundi.

CLAIRE TRÉAN

# M. Bush se prononce en faveur de « l'appartenance à l'OTAN »

WASHINGTON

*de notre correspondant*

Les Etats-Unis estiment toujours qu'une Allemagne réunifiée devra faire partie de l'OTAN. M. Bush lui-même s'est attaché à le dire et à le répéter, aussi clairement qu'il est possible, au cours d'une conférence de presse donnée lundi 12 février à la Maison Blanche.

Au détour d'une phrase prononcée à l'issue de ses entretiens de Moscou, le secrétaire d'Etat, Jim Baker avait laissé le doute s'insinuer dans les esprits. *« Nous ne sommes pas favorables à la neutralité pour une Allemagne unifiée*, avait déclaré M. Baker le 9 février. *Nous sommes favorables à une continuation de l'appartenance à l'OTAN ou à une association avec l'OTAN. »*

*« Association »* ? S'agissait-il d'une position de repli des Américains, de l'amorce d'un compromis avec les Soviétiques, à mi-chemin entre la neutralité et l'appartenance en bonne et due forme à l'alliance atlantique ? L'entourage du secrétaire d'Etat s'était aussitôt employé à dissuader les journalistes d'accorder trop d'importance à ce propos, et la presse américaine obtempéra d'ailleurs en s'abstenant de creuser la question. Mais l'impression subsistait que M. Baker, un homme qui mesure d'ordinaire très soigneusement ses paroles, avait, à dessein ou par inardvertance, laissé entrevoir un paysage nouveau avec une Allemagne liée à l'OTAN de manière plus lâche.

### Pas de concession sur les troupes en Europe

Le président, lui, a remis les choses à leur place. *« Appartenance à l'OTAN » (« NATO membership »)*, a-t-il indiqué sans autre détour quand on lui a demandé comment il envisageait l'avenir d'une Allemagne unifiée. Le président américain a rappelé que telle était la position du chancelier Kohl et que celui-ci *« avait raison »*. M. Bush a simplement ajouté qu'on pourrait envisager *« une certaine souplesse à propos du déploiement des troupes »* – manière de reprendre à son compte l'idée d'abord formulée par M. Genscher, ministre des affaires étrangères de RFA, selon laquelle l'OTAN n'étendrait pas son dispositif militaire vers l'est, c'est-à-dire au territoire actuel de la RDA. Cela dit les liens de l'Allemagne unifiée avec l'OTAN devraient bien être de même nature que ceux de la RFA avec l'organisation atlantique, a indiqué M. Bush en réponse à une question. Le président a, d'autre part, été prié de commenter la contreproposition formulée par M. Gorbatchev à sa propre proposition de réduction des effectifs américains et soviétiques en Europe. M. Gorbatchev suggère une égalité des effectifs des Deux Grands, à 195 000 ou 225 000 hommes, sans limitation concernant le lieu de déploiement, alors que M. Bush avait proposé 195 000 hommes pour la zone dite centrale, étant entendu que les Américains pourraient garder 30 000 hommes supplémentaires dans d'autres pays d'Europe.

### Prendre le temps nécessaire

M. Bush n'a pas voulu dévier de sa proposition initiale : *« Nous allons nous y tenir »*, a-t-il déclaré, expliquant qu'établir un strict parallèle entre la présence des soldats américains et des soldats soviétiques n'est pas justifié. D'abord parce qu'un océan sépare l'Europe du gros des effectifs américains. Ensuite, parce que la présence des troupes américaines est souhaitée par les Européens de l'Ouest, et même considérée comme *« stabilisatrice et rassurante »* par *« un certain nombre de pays est-européens »*, alors que ces mêmes pays ne veulent plus de soldats soviétiques chez eux.

En formulant ses propositions, le 31 janvier dernier, M. Bush avait fait écho aux préoccupations des « alliés européens » selon lesquels *« une présence militaire américaine est essentielle et qu'elle ne devrait pas être liée uniquement à la présence militaire soviétique en Europe de l'Est »*. En refusant de saisir immédiatement la perche tendue par M. Gorbatchev, le président américain a, de toute évidence, le souci de rassurer à nouveau les alliés ouest-européens, de leur prouver que la présence militaire américaine n'est ni une peau de chagrin ni un simple objet de marchandage avec Moscou. Un compromis sur les effectifs devrait néanmoins être trouvé, sans trop de mal, tant les chiffres, désormais, sont proches (*« très, très proches »*, avait dit M. Baker alors qu'il se trouvait encore à Moscou).

Mais on prendra pour cela le temps nécessaire. Après avoir créé le mouvement (concernant les effectifs en Europe) ou bien l'avoir simplement accompagné (à propos de l'unification de l'Allemagne), M. Bush en revient à son réflexe naturel : appuyer un peu sur la pédale de frein.

JAN KRAUZE

# M. Gorbatchev : « Le maintien dans l'OTAN ne peut être accepté »

M. Gorbatchev a déclaré lundi 12 février au premier ministre est-allemand, M. Hans Modrow, qu'une Allemagne unifiée ne pouvait pas demeurer dans la *« structure de l'OTAN »*, a-t-on annoncé à Berlin-Est.

Le président soviétique, qui rendait compte par téléphone à M. Modrow de ses entretiens avec M. Kohl samedi à Moscou, a indiqué qu'il en avait fait *« clairement »* part au chancelier ouest-allemand, selon un communiqué du gouvernement publié par l'agence ADN. *« Le maintien d'une Allemagne unie dans la structure de l'OTAN ne peut pas être accepté »*, dit M. Gorbatchev selon ce communiqué, qui confirme par ailleurs la reconnaissance par Moscou du fait que les deux Etats allemands peuvent *« décider librement de la forme, du calendrier et des modalités de leur organisation ultérieure »*. A Moscou, d'autre part, où le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Guerassimov, a mis en garde lundi contre *« le caractère plutôt tendancieux et au penchant à l'euphorie qui dominent certaines réactions officielles »* après la visite de M. Kohl, un commentateur de l'agence Tass a fait valoir que *« l'intensification du processus de désarmement et de construction de la maison européenne commune rendra inutile l'existence dans sa forme originelle de l'OTAN et du pacte de Varsovie. Il serait donc logique qu'un Etat allemand unique se trouve en marge de ces blocs »*, ajoute-t-il, avant d'affirmer que les *« néo-nazis ne doivent pas avoir de place dans l'Allemagne réunifiée »*.

# M. Dumas défend l'« approche nationale » du projet « Ciel ouvert »

OTTAWA

*de notre correspondante*

La conférence « ciel ouvert », qui réunit à Ottawa les ministres des affaires étrangères des seize pays de l'Alliance atlantique et sept pays du pacte de Varsovie, a permis, dès son ouverture, lundi 12 février, de dégager deux grands points de consensus.

Tout d'abord, un éventuel régime « ciel ouvert » (libre survol, après un court préavis, des territoires d'une des deux alliances par des avions d'observation de l'autre) pourra vraisemblablement être appliqué sur une *« base nationale »*. Libre ensuite à chacun de mener une mission d'observation conjointement avec ses alliés.

Un tel système est souhaité par bon nombre de pays de l'Est et de pays occidentaux, la France en tête. *« La nécessité d'une approche nationale se justifie non seulement par des considérations de principe, mais aussi par le souci de voir le régime « ciel ouvert » accompagner l'évolution de l'Europe et des rapports Est-Ouest »*, a déclaré M. Roland Dumas dans son allocution d'ouverture. *« Dans cette période d'espoir et d'incertitude, assurons-nous que les alliances restent bien l'expression d'une libre adhésion politique et non le reflet d'une discipline de blocs qui n'a plus lieu d'être »*, a-t-il ajouté.

L'URSS ne s'est pas opposée à la perspective de voir éventuellement des alliés faire bande à part. En aurait-elle d'ailleurs les moyens, au moment où la Hongrie et la Tchécoslovaquie, notamment, lui demandent avec insistance de retirer ses troupes de leur territoire ? Il est clairement apparu, à Ottawa que les relations sont en train de se distendre entre les membres du pacte de Varsovie, qui n'ont déposé une position commune de négociation qu'*in extremis* dimanche soir.

Second point d'accord à la conférence d'Ottawa : les douze pays neutres ou non alignés d'Europe participant à la CSCE pourront adhérer à un éventuel traité « ciel ouvert », pas avant toutefois que les pays de l'OTAN et du pacte de Varsovie ne l'aient eux-mêmes ratifié.

L'Union soviétique est allée plus loin en proposant d'accepter, dans ce régime, des pays d'autres continents et en réitérant son souhait de voir s'engager des négociations sur l'observation des mers et de l'espace, *« recoins les plus sombres de l'activité militaire »*, selon M. Edouard Chevardnadze. *« Le meilleur moyen de lancer une attaque soudaine, c'est à partir de la mer (...), où l'on ne cesse d'accumuler des armes offensives de plus en plus complexes »*, a-t-il dit.

De même, en ce qui concerne l'espace, *« où les entreprises privées peuvent envoyer n'importe quoi »*, le ministre soviétique a préconisé la création d'une agence internationale de surveillance, de manière qu'il y ait au moins inspection des charges utiles avant leur lancement.

Sans fermer la porte à ces ambitieuses propositions, les pays de l'OTAN ont fait savoir qu'il convenait de n'aborder qu'un dossier à la fois et de s'occuper avant toute chose de l'ouverture des espaces aériens pour observer les activités terrestres.

MARTINE JACOT

# Polémiques entre Bonn et Berlin-Est avant les entretiens Kohl-Modrow

**Le premier ministre est-allemand Hans Modrow est arrivé mardi à Bonn pour une visite de travail de deux jours, dans un climat quelque peu dégradé par les propos aigres échangés la veille par les deux gouvernements allemands.**

La tension avait commencé vendredi lorsqu'un proche du chancelier, M. Horst Teltschik, avait dressé un tableau apocalyptique de la RDA, affirmant qu'elle était au bord de la cessation de paiement. Depuis lors, dans un entretien publié mardi par le quotidien populaire *Bild Zeitung*, M. Kohl accuse M. Modrow d'avoir trop tardé pour faire adopter une loi électorale et des textes réformant l'économie étatique du pays.

De son côté, le gouvernement est-allemand avait affirmé un peu plus tôt, par la voix de son porte-parole, M. Wolfgang Meyer, qu'il soupçonnait la RFA *« de provoquer une accélération du processus d'unification, afin de créer les conditions d'une absorption rapide de la RDA »*. M. Meyer a également accusé le gouvernement de M. Kohl de n'être *« pas à la hauteur »* de sa responsabilité historique en s'abstenant de consulter ou même d'informer la RDA de son projet d'union économique et monétaire.

### Freiner l'émigration vers l'Ouest

M. Modrow, qui est accompagné d'une délégation de six-sept ministres, doit discuter avec le gouvernement ouest-allemand de l'union monétaire et des mesures d'aide immédiates à la RDA, ainsi que de la voie menant à l'union politique des deux Etats allemands.

La « table ronde » réunissant les principaux partis et mouvements politiques est-allemands a souhaité lundi la convocation, *« le plus tôt possible »*, d'une conférence internationale sur l'Allemagne réunissant les deux Etats allemands et les quatre vainqueurs de la seconde guerre mondiale. Elle se prononce en outre pour un *« Conseil allemand commun »* (2) aux deux Etats allemands chargé de régler le processus de l'unification. Dans le domaine économique, la table ronde a chargé le premier ministre est-allemand d'une série de revendications, comportant, notamment une aide d'urgence de 15 milliards de deutschemarks, destinée à freiner l'émigration des Allemands de l'Est vers la RFA (1 800 par jour en moyenne depuis le 1er janvier).

Le ministre à la chancellerie, Rudolf Seiters, a déclaré, lundi soir, à la deuxième chaîne de télévision ZDF que le but du gouvernement ouest-allemand *« était de stabiliser le flot des réfugiés »*, mais il a estimé *« impensable »* que la RFA accorde dans l'immédiat une aide d'urgence de 15 milliards de deutschemarks à la RDA. En attendant, le gouvernement fédéral va proposer à la RDA 20 millions de deutschemarks pour la restauration et l'assainissement de quatre villes est-allemandes : Meissen, Weimar, Brandenburg et Stralsund.

Plus de 150 000 personnes ont proclamé l'unité allemande dans les rues de Leipzig et des grandes villes de RDA au cours des traditionnelles manifestations du lundi soir, dont le caractère électoral s'accentue à mesure que s'approchent les élections du 18 mars. Après les sociaux-démocrates et les partis conservateurs, les partis libéraux de RFA et de RDA ont à leur tour créé lundi à Berlin-Ouest une alliance électorale sous le nom de Fédération libérale d'Allemagne BFD), a indiqué le parti libéral ouest-allemand FDP. La Fédération libérale, présentera des listes communes dans les quinze circonscriptions électorales de la RDA avec le soutien actif – et financier – du FDP.

□ **COLLOQUE : les Allemagnes et les relations internationales.** – Le Goethe-Institut de Paris organise un colloque sur ce thème en l'honneur d'Alfred Grosser. Ce colloque débutera le 19 février, à 19 heures (17, avenue d'Iéna), par un débat sur « Les Allemands au rendez-vous de la liberté. Berlin et la RDA après les changements de 1989 ».

**▶ Renseignements et invitations auprès du Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna, 75116 Paris (tél. : 47-23-61-21, du lundi au jeudi, de 10 heures à 13 heures).**

# EUROPE

GRÈCE : nouvelle crise

## M. Zolotas forme un gouvernement de transition jusqu'aux élections

ATHÈNES

*de notre correspondant*

Les chefs des trois grands partis politiques grecs – MM. Constantin Mitsotakis (conservateur), Andréas Papandréou (socialiste) et Harilaos Florakis (communiste) – ont décidé, lundi 12 février, de retirer leurs ministres du gouvernement d'union nationale de M. Xénophon Zolotas. *(Nos dernières éditions du 13 février.)* Celui-ci devait présenter mardi un nouveau cabinet, composé de personnalités non politiques, qui restera en place jusqu'aux élections législatives du 8 avril, les troisièmes en moins d'un an.

M. Zolotas a accepté cette mission pour éviter des élections anticipées. Les membres de son gouvernement seront choisis parmi ceux qui avaient déjà servi dans le cabinet « technique » de M. Yannis Grivas, chargé de préparer le scrutin du 5 novembre dernier. Les désaccords entre les trois partis s'étaient accumulés au cours des dernières semaines. Les raisons invoquées pour ce brusque changement portent sur la promotion d'officiers dans l'armée, non prévue dans la déclaration gouvernementale, et sur la réforme fiscale. Si le dirigeant socialiste, M. Andréas Papandréou, a regretté l'éclatement de la coalition qui avait, selon lui, d'*« énormes possibilités »* pour résoudre les problèmes du pays, son principal adversaire politique, M. Mitsotakis (Nouvelle Démocratie), n'avait pas, lui, ménagé ses critiques depuis le début de l'année à l'encontre du gouvernement d'union nationale.

La décision, samedi 10 février, de M. Constantin Caramanlis (ancien président de la République et fondateur de la Nouvelle Démocratie) de ne pas briguer la magistrature suprême, en février, a sans doute embarrassé M. Mitsotakis et l'a conduit à rompre avec ses « alliés ». A moins de deux mois des élections, il paraît soucieux de reprendre l'initiative politique en mettant fin à l'expérience Zolotas, qui avait permis aux socialistes, accusés il y a encore quelques mois d'être des *« voleurs »*, de se refaire une santé politique.

Les communistes et leurs alliés au sein de la Coalition de la gauche et du progrès – en nette perte de vitesse dans les sondages – ne semblent pas mécontents non plus de ce divorce.

DIDIER KUNZ

HONGRIE : liens avec le KGB, taupes, « contacts »...

## Les services secrets se mettent à table

**C'est un paradoxe de plus dans la phase de transition politique que traverse la Hongrie : les services secrets ressentent à leur tour un besoin de « transparence ». Depuis la dissolution de la fameuse « troisième division » du ministère de l'intérieur, suite à l'affaire des écoutes téléphoniques et de la « dunagate » (*le Monde* du 11 janvier), des chefs de divers « bureaux », et même de simples agents, commencent à parler.**

BUDAPEST

*correspondance*

Le nouveau directeur des renseignements (ancienne première division), le colonel Istvan Dercze, vient ainsi de reconnaître dans une interview accordée au quotidien *Magyar Hirlap* que cette organisation (SR) avait été créée à la fin des années 40 par les Soviétiques. Le service n'était autre que la filiale directe du KGB jusqu'à la fin des années 60, avant, affirme-t-il, de devenir *« adulte »* et *« indépendant »*. Les conseillers soviétiques chargés de son contrôle direct furent rétrogradés et réduits au simple rang de *« coordonnateurs »*. Et le colonel d'assurer que cette fonction a, elle aussi, été supprimée l'été dernier.

Mais qu'en est-il exactement ? Le major Jozsef Vigvari – la fameuse « taupe » de l'opposition – dont les révélations provoquèrent la chute du ministre de l'intérieur, M. Istvan Horvath, a lancé un nouveau pavé dans la mare en déclarant avoir vu, pas plus tard qu'en décembre, des civils soviétiques arriver en limousine noire et pénétrer dans le bâtiment de la Sécurité d'Etat à Budapest... comme s'ils entraient chez eux !

Le colonel Dercze a alors reconnu qu'il existait effectivement, au sein de la colonie soviétique de Budapest, des personnes qui servaient de *« contacts »* entre les deux services. Il a précisé que cette collaboration ne se justifiait que si Hongrois et Soviétiques y trouvaient un intérêt commun. *« De toute façon,* explique le directeur du SR, *l'espion hongrois n'est plus formé aujourd'hui et ne sera plus formé à l'avenir dans les stages soviétiques mais dans les écoles et établissements locaux ! »*

### *« Tous azimuts »*

Le colonel Ferenc Benko explique pour sa part que *« le contre-espionnage* (ancienne deuxième division) *doit travailler tous azimuts et même contre le KGB si celui-ci entreprend des actions contraires aux intérêts de la Hongrie »*. Cet ancien chef du contre-espionnage a été nommé, à titre temporaire jusqu'en juin 1990, directeur du nouvel Office de la défense nationale.

L'organisme, qui n'est plus sous le contrôle du ministère de l'intérieur, regroupe les services de renseignement, de contre-espionnage et de lutte anti-terroriste. Il est directement rattaché au cabinet du premier ministre. Selon le colonel Dercze, les services secrets ont toujours appartenu – formellement – au ministère de l'intérieur mais le véritable chef suprême en était en réalité le secrétaire général du Parti communiste au pouvoir. A présent, dans le système multipartiste qui s'installe en Hongrie, le rôle du premier ministre consistera à regrouper les intérêts de la coalition gouvernementale. C'est lui donc qui commandera les services secrets, sous contrôle parlementaire.

La réorganisation a été faite et le pire – *c'est à dire* la dissolution totale, comme en Tchécoslovaquie – a été évité. Du moins pour le moment, car il est difficile de savoir ce qu'il adviendra au lendemain des élections. Les nouveaux partis ont déjà annoncé qu'ils demanderaient le départ de tous les « contacts » de la colonie soviétique. Un peu comme le gouvernement actuel qui avait prié les troupes soviétiques de quitter le territoire hongrois dans les plus brefs délais...

P. S.

# PROCHE-ORIENT

ISRAEL : confusion politique

## M. Sharon défie M. Shamir et démissionne du gouvernement

JERUSALEM

*de notre correspondant*

Même les familiers du théâtre politique israélien, où la pièce est rarement simple, n'avaient, mardi 13 février, qu'un seul mot pour décrire la situation : la confusion. Au lendemain du monôme chaotique qu'a été la réunion du comité central du Likoud, lundi, la seule certitude est que la grande formation de la droite israélienne ne sort pas grandie d'une prestation où ont éclaté sa désunion et ses contradictions internes. Chacun des camps qui se disputaient le contrôle du Likoud crie victoire, mais le parti est perdant, paraissant plus divisé que jamais, et son chef, le premier ministre Itzhak Shamir, va devoir recoller les morceaux.

Car s'il ne sort pas vaincu de cette bataille, M. Shamir n'en sort pas non plus vainqueur. Il peut, certes, prétendre *« continuer comme avant »*, qu'il est toujours le chef du parti et du gouvernement, qu'il n'y a pas de crise politique et que le gouvernement d'union nationale Likoud-travaillistes va poursuivre les efforts en cours pour organiser un dialogue entre Israéliens et Palestiniens. D'un strict point de vue politico-juridique, ce n'est pas faux : rien n'est changé. Il reste que son autorité sur le parti – et donc sur le gouvernement – a été sérieusement entamée. Il voulait apparaître comme le patron incontesté ; il a été humilié et bousculé par son rival, Ariel Sharon, le ministre de l'industrie et du commerce qui, en annonçant sa démission du gouvernement, a mené la charge avec une brutalité et une habileté qui ont surpris les partisans de M. Shamir.

Président de cette instance, M. Sharon avait convoqué les 3 000 membres du comité central pour débattre d'une question de fond : la manière dont le gouvernement travaille à la mise en œuvre de son projet d'élections dans les territoires occupés de Cisjordanie et Gaza. M. Sharon et ses « amis politiques » du moment, les ministres David Lévy et Itzhak Modai, accusent M. Shamir de laxisme, d'avoir mis le doigt dans un engrenage qui conduira un jour à un dialogue avec l'OLP, donc à un compromis territorial – c'est-à-dire exactement à tout ce qui est anathème au Likoud.

Ils entendaient que le comité, par une série de votes spécifiques, restreigne au maximum la possibilité pour le gouvernement d'entamer un dialogue avec des Palestiniens. M. Shamir réclamait, au contraire, un chèque en blanc, estimant ses convictions nationalistes suffisamment connues et affichées pour n'avoir pas à donner de garanties à droite. Autant qu'un débat de fond sur les principes, il s'agissait d'un affrontement pour le contrôle du parti.

Le ministre du commerce ouvre la séance vers *16 heures*, devant une assemblée houleuse, au parc des congrès de Tel-Aviv. D'emblée, M. Sharon va tenter une manière de coup de théâtre ou de coup de force, bien dans sa façon, pour retourner l'assemblée en sa faveur et empêcher le cours normal de la séance. Il annonce qu'il démissionne du gouvernement et qu'il a adressé une lettre en ce sens à M. Shamir. La salle se partage en sifflements désapprobateurs et rugissements de soutien – « *Arik, Arik* ».

### *Déballage de linge sale*

Pour justifier sa démarche, M. Sharon dresse un acte d'accusation impitoyable de l'action de M. Shamir : « *Sous votre gouvernement, le terrorisme palestinien se déchaîne sans entrave* (...) *la vie d'un juif ne vaut plus grand-chose* (...) *je suis persuadé qu'il y a des moyens de mettre un terme à ce terrorisme, de ramener l'ordre et la paix rapidement sur la base de notre droit historique sur la terre d'Israël.* » Voilà pour l'intifada. Vient le tour du plan de paix du gouvernement, exécuté d'une phrase : « *Vous nous avez amené au bord de la création d'un deuxième Etat palestinien* » (comprendre : en Cisjordanie et à Gaza, un premier « *Etat palestinien* » étant, dans l'esprit de M. Sharon, déjà constitué par la Jordanie), *et nous ne pouvons vous accorder une liberté tactique à propos de questions de principe* ».

M. Sharon se pose en héros de la droite nationaliste, sacrifiant son poste ministériel au maintien du *credo* du parti, même si, juridiquement, sa démission ne vaut pas grand-chose, puisqu'il a encore 48 heures pour revenir sur sa décision. Mais le coup a déstabilisé M. Shamir qui, surpris et gêné, entame un long et laborieux discours. Il demande que cesse « *ce déballage de linge sale en public* », que le comité central « *décide une fois pour toutes* » qui dirige le Likoud ; il demande un « *vote de confiance tout de suite* ».

Comme les deux orateurs n'ont pu se mettre d'accord sur l'organisation du vote, tous deux soumettent alors, ensemble, leurs propositions aux suffrages à main levée de l'assemblée. A quelques mètres de distance, chacun hurle devant son micro, M. Sharon défiant ouvertement l'autorité de M. Shamir. Dans la salle, c'est un chahut général, un chaos qui frise l'émeute : il y a beaucoup de cris et de mains levées, mais on ne sait trop en faveur de qui.

Au bout de quelques minutes, M. Shamir et ses amis déclarent la séance levée et quittent la salle en affirmant avoir obtenu une écrasante majorité de votes en leur faveur. Scène humiliante : le premier ministre doit être protégé par une rangée de gardes du corps, certains des partisans de M. Sharon cherchant à agresser physiquement M. Shamir. La séance s'achève sans qu'aucun des camps n'ait vraiment pu se « compter » sur son programme, ce qui autorise tout le monde à crier victoire.

M. Shamir est resté vague – donc relativement souple – sur la question de la composition de la délégation palestinienne devant participer à un éventuel dialogue avec Israël. Cela devrait préserver les efforts en cours pour organiser ce dialogue et cela donne satisfaction à ses partenaires travaillistes qui ne peuvent, d'autre part, que se féliciter du départ de M. Sharon du gouvernement. Mais M. Shamir devra maintenant compter avec un parti déchiré et avec une opposition interne que M. Sharon conduira avec d'autant plus de vigueur qu'il sera hors du gouvernement.

ALAIN FRACHON

LIBAN : près de 500 morts et 2 000 blessés en deux semaines

## Les combats entre chrétiens continuent

Les soldats de l'armée du général Aoun et les miliciens des Forces libanaises (FL) continuaient mardi matin 13 février de s'affronter à Beyrouth et dans les collines avoisinantes, faisant un tué et un blessé civils. Ces victimes portent à au moins 492 tués et 1 833 blessés le bilan de deux semaines d'affrontements.

Les deux parties se sont mutuellement accusées de masser des renforts sur les fronts, notamment celui du Kesrouan. Le commandement de l'armée du général Aoun a en outre lancé lundi soir un appel radiodiffusé *« aux réservistes de tous grades, ainsi qu'à tous ceux qui ont suivi un entraînement militaire »*, leur demandant de rejoindre *« immédiatement »* les rangs de l'armée.

Par ailleurs, les FL ont accusé lundi le secrétaire d'Etat français à l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner, d'avoir, au cours de son séjour à Beyrouth, *« jeté de l'huile sur le feu »* en encourageant le général Aoun *« dans son entreprise guerrière, au lieu de concentrer ses efforts »* sur l'arrêt des combats. Les FL affirment que le secrétaire d'Etat n'a pas rencontré au Liban leur propre commandant, M. Samir Geagea, et s'est fait *« l'instrument de propagande »* du général Aoun.

Ces accusations font suite à des déclarations de M. Kouchner dimanche à France Info, laissant entendre que les milices seraient à l'origine d'excès contre la population civile, l'armée étant, selon lui, *« plus disciplinée que l'on croit »*. *« J'ai le sentiment, honnêtement, que les chrétiens, ceux que j'ai rencontrés, d'une certaine manière »* soutiennent le général Aoun, avait ajouté M. Kouchner, selon lequel les forces musulmanes, voire les autorités légales, considèrent que le général Aoun est un homme avec lequel il faut compter. – *(AFP.)*

ROUMANIE

## Des officiers demandent la démission des ministres de la défense et de l'intérieur

Six officiers de l'armée roumaine ont réclamé lundi soir 12 février à la télévision la démission des ministres de l'intérieur et de la défense et le remplacement de ce dernier par un civil.

Les officiers, dont cinq de l'armée de l'air et le sixième de l'armée de terre, ont accusé le ministre de l'intérieur, le général Mihai Chitac, d'avoir *« directement participé »* aux massacres de Timisoara qui ont déclenché en décembre le soulèvement fatal à Nicolae Ceausescu.

Ils ont aussi réclamé la démission du ministre de la défense, le général Nicolae Militaru, qui a, selon eux, *« créé par ses ordres un état de tension au sein de l'armée »*.

Réclamant la vérité sur ce qui s'est passé du 16 au 20 décembre à Timisoara, les officiers ont déclaré que certains militaires roumains cherchaient à discréditer la révolution. Un premier bilan avait fait état de quatre à cinq mille victimes dans cette ville de Transylvanie mais il a été établi depuis que le nombre de morts ne dépasse probablement pas la centaine.

Le 8 février, quelque trois cents appelés avaient manifesté devant le gouvernement pour réclamer le *« respect de leurs droits »*. – *(Reuter, AFP.)*

YOUGOSLAVIE

## Le PC de Croatie change de nom et de programme

La Ligue des communistes de Croatie a décidé de changer de programme et de nom en vue des premières élections parlementaires libres de mai, a rapporté lundi 12 février le quotidien croate *Vjesnik*.

Cette décision, selon les observateurs, pourrait constituer un premier pas vers la sécession du PC croate de la Ligue des communistes fédérale de Yougoslavie *(LCY)*. Elle a été prise, dimanche, lors d'une réunion plénière à huis clos du Comité central du PC croate à Zagreb.

La Ligue des communistes de Slovénie (nord du pays) a déjà fait sécession le 4 février dernier de la LCY.

*« Le PC croate est bien déterminé à abandonner les formes d'organisation du parti en vigueur, mais pas avant quelques mois »*, a déclaré son président M. Ivica Racan.

Les conditions posées par le PC croate à la LCY pour son maintien en son sein sont l'abandon du centralisme démocratique et le droit à l'existence de différents courants politiques. Ces deux revendications sont jugées irrecevables pour l'aile conservatrice de la LCY, animée par le PC serbe.

Autre indicateur de la volonté du PC croate de se démarquer de la LCY est le sigle de « Parti des changements démocratiques » ajouté au nom actuel. – *(AFP.)*

En visite à Paris

## Le président turc, M. Turgut Ozal veut développer les liens avec la France

**Le président turc, M. Turgut Ozal était attendu à Paris, mardi 13 février, pour inaugurer au Grand Palais l'exposition « Soliman le Magnifique » qui célèbre le passé glorieux de la Turquie ottomane. Dans les conversation politiques, prévues aussi au cours de cette visite d'une journée, M. Ozal a demandé des liens plus étroits avec la France et encouragé les industries françaises à investir davantage dans son pays.**

ISTANBUL

*correspondance*

Lors de son entretien avec le président Mitterrand, M. Ozal devait évoquer les relations bilatérales ainsi que la question quelque peu douloureuse de la candidature turque à la Communauté européenne dont il a fait son cheval de bataille. Dans son rapport final, approuvé lundi dernier à Bruxelles par les pays membres, la Commission européenne a poliment demandé à la Turquie de représenter son dossier en 1993, laissant entendre par là qu'elle ne remplissait pas encore les critères d'admission. *« Bien sûr, nous sommes un peu déçus »*, a avoué M. Kaya Toperi, l'attaché de presse de Turgut Ozal, *« mais nous allons poursuivre nos contacts »*.

Malgré leurs réticences à accepter la Turquie au sein de la CEE, les Douze ont réalisé les perspectives économiques offertes par ce pays et les échanges ont considérablement augmenté ces dernières années. La France qui, en 1986, ne comptait que huit entreprises en Turquie, en a aujourd'hui soixante-douze et le commerce entre les deux pays a atteint neuf milliards de francs en 1989.

Grâce à son emplacement et à sa main-d'œuvre bon marché, la Turquie est également en bonne position pour prendre pied sur les nouveaux marchés de l'Europe de l'Est. *« La Turquie a un grand potentiel. Son industrie a beaucoup progressé au cours des dernières années, atteignant des niveaux de qualité inespérés »*, estime-t-on dans les milieux français à Ankara.

### *Obstacles bureaucratiques*

Cependant, les obstacles bureaucratiques et parfois politiques sont nombreux, comme a pu le constater la Société des Ciments français qui, ayant acheté en octobre dernier cinq cimenteries pour la somme de 105 millions de dollars, a vu cette acquisition temporairement suspendue par le tribunal administratif d'Ankara en raison d'un vice de forme.

Mais si l'économie de la Turquie semble en voie de rétablissement après la récession de l'an dernier, la situation politique, en revanche, est dans une impasse depuis plusieurs mois. M. Oural est impopulaire chez lui où il est accusé notamment d'outrepasser son rôle présidentiel.

Connu en Europe pour ses vues occidentales, l'homme qui devait rencontrer M. François Mitterrand mardi a d'autres facettes moins évidentes. Lorsqu'il était premier ministre, M. Turgut Ozal était souvent caricaturé en tenue de « sultan » et accusé de corruption par les partis d'opposition. A la mort de sa mère, il avait fait passer un décret gouvernemental controversé pour pouvoir l'inhumer à côté d'un cheikh islamique, à quelques pas seulement de la tombe de Soliman le Magnifique.

NICOLE POPE

# ASIE

Mongolie

## L'opposition demande à bénéficier d'un statut officiel

La télévision mongole a pour la première fois rapporté, lundi 12 février, les revendications de l'Union démocratique mongole (UDM), qui réclame la fin du monopole du Parti populaire révolutionnaire (PPRM, communiste). La télévision a diffusé des images du meeting tenu la veille à Oulan-Bator au cours duquel l'UDM avait demandé à bénéficier d'un statut officiel de parti d'opposition.

D'autre part, l'agence de presse officielle Montsame a annoncé que M. Hushaan, secrétaire-coordinateur du nouveau Front mongol d'unité patriotique, qui regroupe l'UDM et le Mouvement pour un socialisme démocratique, avait tenu le 6 février une conférence de presse réclamant *« le démantèlement du modèle de socialisme bureaucratique »* et le *« développement du pluralisme d'opinion et de la liberté de conscience »*. *« Nous soutenons le dialogue et sommes opposés à l'idée de confrontation »*, avait-il ajouté avant d'annoncer l'intention du Front de se doter d'un journal. L'agence de presse est-allemande, ADN, a annoncé que *« l'Alliance des Verts pourrait rejoindre ce Front »*.

Par ailleurs, selon le journal *Tang Tai* de Hongkong, les événements en République populaire de Mongolie ont suscité une certaine tension en Mongolie intérieure (chinoise). Les médias locaux n'ont fait aucune allusion aux revendications de l'UDM et les forces de l'ordre ont été appelées à renforcer leur vigilance.

URSS : énonçant une série de profonds changements

# La « plate-forme » qui sera soumise au Congrès des députés prévoit un « régime présidentiel démocratique »

**Le passage de l'URSS au régime présidentiel, l'abandon du rôle dirigeant du Parti communiste et la reconnaissance de la multiplicité des formes de propriété (c'est-à-dire, notamment, de la propriété privée) vont être très prochainement inscrits dans la Constitution soviétique. Dans deux mois au plus tard, l'Etat de la dictature du prolétariat aura ainsi tourné le dos à soixante-dix ans de communisme, en adoptant des institutions reconnaissant « la volonté souveraine du peuple comme unique source de pouvoir ».**

**MOSCOU**

*de notre correspondant*

D'ordinaire remplacée, quand elle échoue, par la dictature, la démocratie se révélera-t-elle, comme le pense M. Gorbatchev, le meilleur moyen de gérer une crise d'une ampleur et d'une diversité rarement égalées dans l'Histoire ? L'avenir seul pourra le dire, mais, outre que personne ne propose de meilleure solution, le fait est que le secrétaire général ne perd pas de temps dans le déploiement de sa stratégie.

Cinq jours seulement après avoir fait adopter par le plénum du comité central une nouvelle « plate-forme » politique que la presse a publiée mardi 13 février, il a en effet réuni, lundi, le présidium du Soviet suprême pour lui faire demander la convocation *« dans les plus brefs délais d'une session extraordinaire du Congrès des députés du peuple »*. Elus au printemps dernier, les 2 250 députés de ce Congrès sont seuls habilités à modifier la Constitution. Ils devaient en principe siéger en mai, et c'est donc vraisemblablement fin mars ou début avril qu'ils seront appelés à se prononcer sur les *« questions* [relatives à] *l'approfondissement des réformes politiques »* et sur la mise en place, en particulier, d'un *« régime présidentiel démocratique »*.

Les différents projets d'amendements et de lois qui leur seront alors soumis – et qui seront, c'est une certitude, très contestés tant par les radicaux que par les conservateurs – ne sont pas encore connus. Ils devraient être rendus publics au cours de la prochaine session du Soviet suprême, qui s'ouvre cette semaine pour une quinzaine de jours, mais le texte de la nouvelle plate-forme du parti donne, d'ores et déjà, une idée de la profondeur des changements en préparation.

Car, loin d'être en retrait sur ce qui avait été souhaité par M. Gorbatchev, la plate-forme qu'il a su imposer à un comité central majoritairement conservateur marque une véritable rupture idéologique avec tout ce qui faisait le communisme. Il faut ainsi attendre la moitié de ce texte pour trouver une référence à Lénine, invoqué à l'appui de la... *« séparation entre les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire »* [qui est], est-il dit, *« d'une importance fondamentale pour l'efficacité de l'Etat »*.

On croit lire un manifeste social-démocrate, d'une social-démocratie influencée à la fois par le moralisme des premiers utopistes socialistes, les dix commandements et la reconnaissance, par instant très néo-conservatrice, du rôle du marché. On dérape, parfois, dans le pot-pourri idéologique, mais on sent le plus souvent une réflexion poussée sur les expériences du vingtième siècle et le tragique bilan de l'URSS.

Significativement, ce texte commence donc par une énumération de ce qui *« devrait être résolument rejeté »* par le Parti communiste soviétique, et cela va *« des œillères idéologiques et du dogmatisme »* au *« mépris des valeurs culturelles et historiques »*, en passant par la *« totale hégémonie de l'Etat »*, la *« vue primitive de la propriété socialiste »* et l'*« exploitation brutale de la nature »*. La seule définition positive (ce qu'il devrait être et non pas ce qu'il ne doit plus être) de ce *« socialisme humain et démocratique »* est la *« justice sociale »*. Le seul mérite explicitement reconnu au régime soviétique est d'avoir introduit *« le droit au travail, aux retraites, à l'éducation et à la médecine gratuites »* et d'en avoir ainsi fait les *« privilèges de toute nation civilisée »*.

### *Valeurs humaines communes*

Sur cette base, le Parti communiste *« fera respecter (...) l'inviolabilité du domicile et de la propriété, le secret de la correspondance et des conversations téléphoniques »*, introduira des procédures de reconversion pour les travailleurs contraints de changer d'emploi (en clair, la légalisation du chômage), défendra l'ensemble des libertés publiques et religieuses et œuvrera à *« la garantie légale et morale des valeurs humaines communes que sont l'honnêteté, la bonté, la compassion, la modération morale, la dignité et la liberté de choix »*.

Au troisième chapitre, l'économie, la plume se fait hésitante. Le PCUS *« considère que la solution des actuels et futurs problèmes socio-économiques est inséparablement liée à une réforme radicale* [incluant] *la diversité des formes de propriété, y compris la propriété individuelle des moyens de production »*, mais aucune recette claire de sortie de la crise n'est proposée. L'idée dominante est qu'il faut marier plan et marché, et que la planification doit désormais s'exercer à travers la politique des prix, les taux d'intérêt et la fiscalité – bref, à travers les instruments les plus classiques de régulation du marché et d'orientation de la production.

Sur le papier, c'est une profession de foi en faveur de l'économie mixte et des plans cadres, mais rien n'est dit ni du rythme ni des conditions de l'affirmation d'un secteur privé aux côtés du secteur d'Etat. La raison en est que c'est sur ce chapitre que M. Gorbatchev craint le plus les capacités de mobilisation des conservateurs, mais surtout sa propre équipe est profondément divisée sur ce dossier, et on ne sait pas encore comment sortir de cette « non-économie » sans en briser le peu de rouages qui fonctionnent.

Au quatrième chapitre, *« Vers la démocratie socialiste »*, la pensée redevient claire – carrée même, puisqu'on lit d'emblée que *« l'Etat de droit du peuple entier* [et non plus l'Etat socialiste de droit] *ne laisse place à la dictature d'aucune classe et moins encore au pouvoir d'une bureaucratie gestionnaire* (...). *« Le système électoral devrait être ajusté aux principes du suffrage universel, égal et direct »*. Le Parti communiste, qui *« ne prétend pas au monopole, est prêt au dialogue politique avec tous ceux qui sont en faveur du renouveau de la société socialiste* [dont] *le développement n'exclut pas la possibilité de formation de partis »*. *« L'institution d'un poste de chef de l'Etat, de président, est demandée avec toujours plus d'insistance par la société »*, et l'appareil d'Etat devrait être *« renouvelé en fonction des élections »*.

### *Autodétermination et sécession*

Lorsque Lénine est une deuxième fois invoqué, c'est à l'appui du droit des républiques à *« l'autodétermination, y compris la sécession »*, sur les conditions de laquelle un projet de loi a déjà été envoyé au Soviet suprême. Et, sur le fond, *« l'idéal n'étant pas l'unification mais l'unité dans la diversité, l'autodétermination présuppose la liberté des entités nationales-étatiques de choisir les formes dans lesquelles elles veulent organiser leur vie* [et] *leurs institutions »*. Ce n'est déjà plus d'une confédération qu'il s'agit, mais d'une libre association, sur des bases éventuellement diverses, d'Etats souverains.

Reste le parti lui-même. Il renonce, c'est acquis, à son rôle dirigeant, mais ce n'est pas tout. C'est désormais à la fois sur *« l'héritage de Marx, Engels et Lénine »* et *« l'expérience politique du vingtième siècle »* qu'il doit construire sa politique, et c'est *« comme les autres organisations socio-politiques qu'il participe à la gestion de l'Etat* [et] *à travers le vote des électeurs qu'il cherche à obtenir un mandat populaire »*.

Le *« centralisme démocratique »*, l'invention de Lénine sur laquelle s'est épanouie stalinisme, doit être *« repensé »* de manière que les prochains statuts du parti garantissent *« le pluralisme d'opinion, la liberté de critiques, la diversité des approches et des plates-formes, l'organisation, dans certains cas, de référendums, le droit de la minorité à défendre ses positions et l'application des décisions adoptées à la majorité »*.

C'est ainsi qu'on évitera, est-il dit, l'apparition de fractions organisées – c'est-à-dire l'éclatement du parti, qui est, de fait, fédéralisé. Non seulement les différents partis républicains se voient en effet reconnaître leur autonomie politique, mais leurs premiers secrétaires seront membres de droit de la direction du Parti soviétique.

Cela implique évidemment une restructuration complète de cette direction, à la tête de laquelle on ne trouvera plus de secrétaire général, mais un président flanqué d'*« adjoints »*. Dernier changement : le projet de plate-forme appelle à l'élaboration de *« plates-formes alternatives »* en vue du prochain congrès. Ce sont les vannes de la démocratie qui s'ouvrent à l'intérieur même du parti – et cela pour priver les courants les plus radicaux de tout argument en faveur d'une scission avant ce congrès.

Acharné à désamorcer et à canaliser politiquement les crises, M. Gorbatchev court plus que jamais devant l'incendie – l'incendie qui menace maintenant l'Asie centrale à travers l'embrasement du Tadjikistan.

**BERNARD GUETTA**

# Les principaux points du projet

**Voici les principaux points du projet de plate-forme du Parti communiste soviétique, publié lundi 12 février par l'agence Tass, approuvé mercredi dernier par le comité central :**

– **ROLE DIRIGEANT DU PARTI** (article 6 de la Constitution) : *« Le parti n'assume pas de pouvoirs d'Etat. Son rôle est d'être un dirigeant politique démocratiquement reconnu (...) ne cherchant pas d'avantages, n'établissant pas de statut privilégié pour lui-même dans la constitution soviétique. (...) Le parti considère comme nécessaire de soumettre une proposition correspondante sur l'article 6 de la Loi fondamentale au Congrès des députés du peuple, par le biais d'une initiative législative. »*

– **MULTIPARTISME** : le PCUS *« ne revendique pas un monopole et est prêt au dialogue politique et à la coopération avec quiconque favorise le renouveau de la société socialiste. (...) Le développement de la société n'exclut pas la possibilité de former des partis, la procédure de leur formation sera établie par la loi et reflétée dans la Constitution de l'URSS. »*

– **PRÉSIDENCE DE L'ETAT** : *« La question de l'institution d'un poste de chef d'Etat – président – responsable devant le Congrès des députés du peuple et ayant les pouvoirs nécessaires est posée par la société avec plus d'insistance que jamais. »*

– **SÉPARATION DES POUVOIRS LÉGISLATIF, EXÉCUTIF ET JUDICIAIRE** : elle *« est d'une importance fondamentale pour l'efficacité du gouvernement. (...) Le parti est favorable à un renforcement de l'indépendance des tribunaux et des parquets comme garants de la loi et de l'ordre. »*

– **CENTRALISME DÉMOCRATIQUE** : *« Il faut repenser le principe du centralisme démocratique. Il ne doit plus être traité comme un moyen pour appliquer une discipline hiérarchique de caserne. (...) Le renouveau du principe de centralisme démocratique assurera l'unité démocratique des rangs du parti et préviendra la formation de fractions, avec leur propre organisation interne et leur discipline. »*

– **DICTATURE DU PROLÉTARIAT** : *« La politique du parti se base sur la reconnaissance de la volonté souveraine du peuple comme la source unique de pouvoir. (...) Il n'y a dans un Etat de droit aucune place pour la dictature d'une quelconque classe et encore moins pour le pouvoir d'une bureaucratie gestionnaire. »*

– **NOUVEAUX ORGANES DIRIGEANTS DU PARTI** : *« Il est proposé que le congrès du parti élise un président du parti et ses vice-présidents. Le comité central élira au cours d'un plénum un présidium chargé des questions politiques et organisationnelles, entre les sessions du comité central. (...) Il est nécessaire que les dirigeants des comités centraux des partis communistes républicains soient, en accord avec les règles, membres de l'organe dirigeant du comité central du PCUS. »*

– **PARTI COMMUNISTE DE RUSSIE** : *« Les communistes et le public de la Fédération de Russie appellent activement à (...) l'établissement d'un organe dirigeant approprié. (...) Il convient de soumettre ces questions à la discussion (...) au niveau des organisations de base (...), dont les résultats seront examinés lors d'une conférence du parti de la République réunie avant le XXVIII[e] congrès. »*

– **RÉFORME ÉCONOMIQUE** : *« L'existence de la propriété individuelle, y compris des moyens de production, n'est pas contradictoire avec l'état actuel de développement économique du pays. (...) Le recours à quelque forme de propriété que ce soit doit exclure l'exploitation de l'homme par l'homme. (...) La réforme doit remplacer le système en vigueur (...) par une économie mixte de marché planifié, fondée sur une diversité des formes de propriété, une compétition entre producteurs indépendants, un système financier évolué et la stimulation des intérêts personnels et collectifs. »*

– **LA NOUVELLE FÉDÉRATION** : *« Le parti réaffirme son attachement au principe léniniste du droit des nations à l'autodétermination, y compris la sécession, et se prononce pour l'adoption d'une loi sur un mécanisme pour l'exercice de ce droit. (...) Le principe de l'autodétermination des nations dans une Fédération soviétique renouvelée présuppose la liberté des entités étatiques nationales de choisir les formes par lesquelles structurer la vie, les institutions et les symboles de l'Etat. »*

Le parti fixe *« trois principes clés »* à cette *« nouvelle Fédération »* :

*« – le respect inconditionnel des droits des citoyens quelle que soit leur nationalité sur tout le territoire ;*

*« – un réel accomplissement de la souveraineté des Républiques de l'Union et un nouveau niveau d'indépendance pour toutes les formes d'autonomie nationale ; – « la préservation de l'intégrité du pays en tant que Fédération de Républiques libres et égales, qui délèguent volontairement une partie de leurs droits à l'Union, afin d'atteindre des buts communs. »*

– **POLITIQUE ÉTRANGÈRE** : *« Nous sommes en faveur du libre choix sociopolitique ; ce principe, conjugué avec le principe de l'équilibre des intérêts, doit devenir universel dans l'époque à venir, il doit en finir avec les positions basées sur la politique de force et la pensée militariste. (...) Les changements intervenus dans les pays de l'Europe de l'Est n'ont pas changé notre attitude amicale à l'égard de leurs peuples. Le parti estime que les réformes qui ont commencé là bas, tout comme la perestroïka en URSS, vont créer une base plus naturelle et plus solide pour des relations volontaires et mutuellement avantageuses. »*

# Violents affrontements au Tadjikistan

*Suite de la première page*

La foule a alors traversé le centre de la ville, se livrant à des *« pogroms, incendies et pillages »*, comme l'a indiqué l'agence Tass. Des bus ont été incendiés et des magasins saccagés.

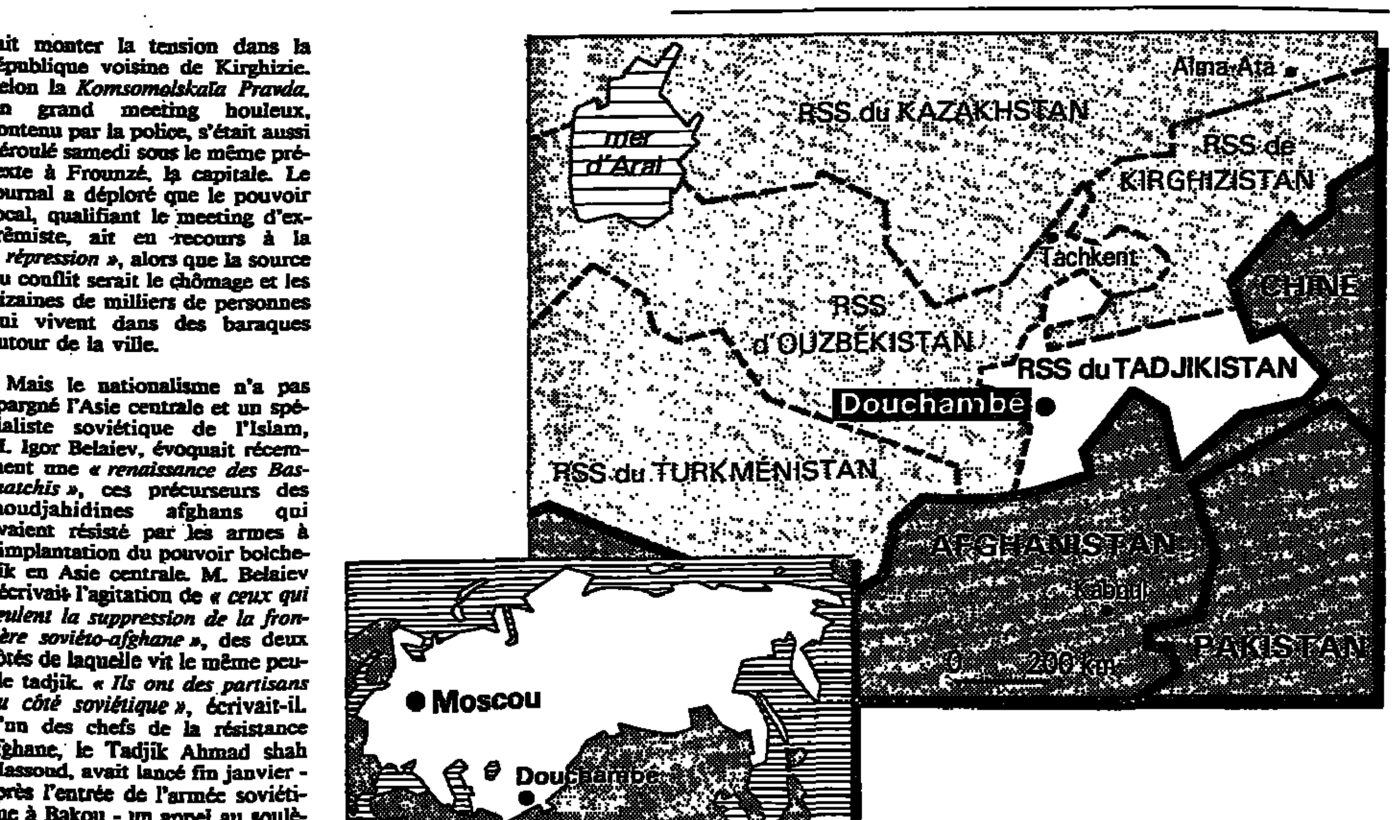
Contrairement à Bakou, capitale de l'Azerbaïdjan où, le mois dernier, l'état d'urgence a été imposé de Moscou par l'armée une semaine après le début des pogroms anti-Arméniens, à Douchambé, le présidium du parlement local s'est immédiatement réuni et a imposé lui-même l'état d'urgence, faisant intervenir les forces armées de l'intérieur, c'est-à-dire les soldats du ministère de l'intérieur stationnés sur place. Ceux-ci ont déployé des blindés dans le centre de la ville et c'est le ministre de l'intérieur local – et non un général de Moscou – qui a été nommé commandant militaire de la ville. Interrogé par des journalistes soviétiques, le ministère de l'intérieur a laissé entendre que les « pogroms » étaient dirigés contre les Russes. Tass ne le précisait pas et le parquet de Douchambé le démentait en soulignant qu'aucun Russe ne figurait parmi les morts de lundi. Les embryons de *« fronts populaires »* locaux se sont désolidarisés de ces manifestations et affirment ignorer qui les avait organisées et d'où provenaient les rumeurs sur les Arméniens. Les quelques dizaines de réfugiés arméniens qui se trouvaient à Douchambe ont été renvoyés lundi matin en Arménie, ont affirmé les autorités.

Les mêmes rumeurs avaient fait monter la tension dans la république voisine de Kirghizie. Selon la *Komsomolskaïa Pravda*, un grand meeting houleux, contenu par la police, s'était aussi déroulé samedi sous le même prétexte à Frounzé, la capitale. Le journal a déploré que le pouvoir local, qualifiant le meeting d'extrémiste, ait eu recours à la *« répression »*, alors que la source du conflit serait le chômage et les dizaines de milliers de personnes qui vivent dans des baraques autour de la ville.

Mais le nationalisme n'a pas épargné l'Asie centrale et un spécialiste soviétique de l'Islam, M. Igor Belaiev, évoquait récemment une *« renaissance des Basmatchis »*, ces précurseurs des moudjahidines afghans qui avaient résisté par les armes à l'implantation du pouvoir bolchevik en Asie centrale. M. Belaiev décrivait l'agitation de *« ceux qui veulent la suppression de la frontière soviéto-afghane »*, des deux côtés de laquelle vit le même peuple tadjik. *« Ils ont des partisans du côté soviétique »*, écrivait-il. L'un des chefs de la résistance afghane, le Tadjik Ahmad shah Massoud, avait lancé fin janvier – après l'entrée de l'armée soviétique à Bakou – un appel au soulèvement des musulmans soviétiques, à *« ces frères musulmans qui vivent de l'autre côté de l'Amou Daria »* pour qu'ils *« déclenchent la lutte contre la domination soviétique et conquièrent leur liberté le plus vite possible »*.

La plus peuplée des républiques musulmanes d'Asie centrale, l'Ouzbekistan, est aussi celle où le mouvement nationaliste est le plus organisé. Le congrès constitutif de ce mouvement, *« BIRLIK »*, s'est tenu dimanche à Tachkent et a appelé à une réhabilitation, textuellement à une *« évaluation objective »* du rôle des Basmatchis. Un responsable local du parti a annoncé devant le congrès, auquel assistait un représentant du front populaire d'Azerbaïdjan, qu'aucun réfugié arménien ne serait accueilli en Ouzbékistan. En outre, en réponse aux rumeurs persistantes de pogroms qui viseraient les Russes dans cette république, *« BIRLIK »* a voté une résolution considérant les Russes comme ses alliés dans la lutte pour la construction d'un Etat de droit doté de *« souveraineté »*. Le Front populaire d'Azerbaïdjan avait aussi inscrit dans ses statuts, avant les pogroms anti-arméniens du mois dernier, la *« protection des minorités nationales »* dans la république.

**SOPHIE SHIHAB**



# IC APPLE CENTERS : UNE BONNE RAISON DE CALMER VOTRE CRAINTE DES SOURIS.

Si vous saviez comme elle est gentille cette petite souris qui se love au creux de votre main pour vous conférer toute la puissance informatique Apple. Les Apple Centers International Computer ont fait en sorte de vous la rendre encore plus sympathique. D'abord par des prix difficilement égalables sur l'ensemble de la gamme Apple, et ensuite par une maintenance de haute précision en temps et en coût. International Computer est un des premiers distributeurs Apple en Europe. Sa puissance d'achat en volume lui permet de vous faire bénéficier naturellement des meilleures conditions sur tout Apple. En outre dix années d'expérience, de conseil et de service Apple lui ont permis d'être aujourd'hui le seul à pouvoir vous accueillir dans deux Apple Centers à Paris (Beaubourg et place Vendôme). Mais le rôle d'un grand distributeur informatique ne doit pas se limiter au prix le plus bas.

Aussi, International Computer propose à ses clients un suivi de maintenance extrêmement performant avec des délais très courts et un coût bien étudié. Vous pouvez choisir vous-même l'urgence d'un dépannage grâce à un carnet de chèques de maintenance. Cela vous évite également d'avoir à financer, parfois pour rien, un contrat d'assistance à l'année car franchement, les souris Apple sont plutôt robustes de constitution. Choisir Apple est un excellent réflexe. Et lorsque l'on s'adresse à l'un des Apple Centers IC, cela devient un acte de gestion exemplaire. Apple Center IC Beaubourg : un complexe de près de 1000 m², présentant tout l'univers Macintosh, 50 mètres linéaires de logiciels et même un département location avec une disponibilité immédiate sur tout Apple.

Apple Center IC place Vendôme, dédié aux grands comptes : un département ingénierie, des démonstrations de liaisons grands systèmes, des conférences et, ainsi qu'à Beaubourg, des sessions de formation au plus haut niveau.

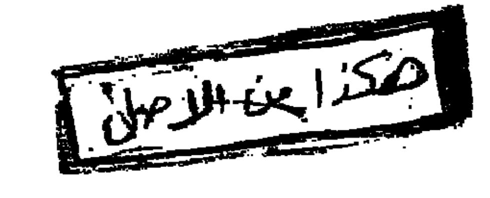
Dix ans d'Apple, ça compte : disponibilité, prix, conseil et sourire, de 10h à 19h, et même à 18h55. Appelez-nous dès aujourd'hui ou venez nous voir, vous allez adorer nos souris.

**(1) 42 72 26 26**




**10 ANS D'APPLE ÇA COMPTE**

*APPLE CENTER IC BEAUBOURG 26 RUE DU RENARD 75004 PARIS*
*APPLE CENTER IC VENDOME 21 PLACE VENDOME 75001 PARIS*
*+ IC MARSEILLE SA 64 ET 94 AVENUE DU PRADO 13006 MARSEILLE TEL 91 37 25 03*



EUROPE

# La démocratie polonaise à l'épreuve de la nomenklatura

## *La résistance des agents de l'ancien régime pousse les nouveaux dirigeants à repenser leur stratégie : petits pas ou accélération ?*

VARSOVIE

*de notre envoyée spéciale*

*« La principale tâche du gouvernement, outre celle de sortir la Pologne de l'effondrement économique, est de construire un système démocratique fort et stable. Il faut faire vite, mais sans précipitation. »* Cinq mois après son entrée en fonctions, le premier ministre polonais, M. Tadeusz Mazowiecki, rappelait le 18 janvier dernier devant la Diète que, au moment où plusieurs de ses voisins en sont encore à chercher douloureusement la sortie du tunnel, la Pologne, elle, est passée aux choses sérieuses.

*« Vite, mais sans précipitation »* : c'est tout le problème auquel est confrontée cette nouvelle République de Pologne, qui, pour n'être plus « populaire », offre enfin à son peuple, après un demi-siècle, une chance d'être maître de son sort. Pour briser les structures communistes et instaurer la démocratie, la vraie, faut-il aller très vite, au risque de provoquer l'affrontement ? Ou bien vaut-il mieux aller lentement, mais sûrement, au risque de perdre du temps et de laisser la nomenklatura freiner le mouvement?

Portés au pouvoir sans y être prêts, les nouveaux dirigeants polonais ont tout à inventer ; avant eux, personne n'avait encore eu à transformer un système communiste totalitaire en démocratie pluraliste. Pour Adam Michnik, théoricien de Solidarité et auteur de la formule historique *«Votre président, notre premier ministre»* qui a donné à la Pologne le tandem Jaruzelski-Mazowiecki, *« il y avait deux voies pour sortir du totalitarisme : la voie « espagnole », celle du grand compromis, qui mise sur l'adaptation des cadres de l'ancien régime, et la voie de l'épuration »*.

La Pologne, poursuit Adam Michnik, a opté pour le « modèle mixte » : *« Elle a fourni jusqu'ici le seul exemple de changements rapides dans un contexte de stabilité intérieure. »* Mais aujourd'hui, estime-t-il, le modèle polonais est en danger. On observe actuellement *« une radicalisation rapide à l'égard des structures de l'ancien régime »*, et cette radicalisation présente des risques de déstabilisation. *« Nous sommes à un moment crucial de notre révolution »*.

Briser la nomenklatura : la question était déjà au coeur des négociations de la table ronde qui réunissait, il y a un an, représentants du pouvoir communiste et de l'opposition démocratique. Les responsables de Solidarité voyaient bien alors combien il était difficile de faire céder les dirigeants communistes sur ce système de nomination des cadres propre aux régimes communistes, alors que l'on progressait rapidement sur des sujets plus spectaculaires. C'est que la réalité du pouvoir reposait bien là, sur ces quelques centaines de milliers de personnes choyées et privilégiées par le Parti, à tous les échelons, en échange de leur fidélité.

Aujourd'hui, finalement, ce ne sont pas les quelques hauts dirigeants de l'ancien régime encore en place (essentiellement le président Jaruzelski, le ministre de l'intérieur et le ministre de la défense) qui bloquent, ce sont les échelons intermédiaires. *« Ils voient arriver la fin de leur pouvoir, alors ils tentent d'en sauver le maximum »,* commente le Dr Zofia Kuratowska, vice-président du Sénat.

ON CONTINUE À DÉMANTELER LE PARTI, MAIS IL RESTE TOUJOURS QUELQUE CHOSE...

PANCHO

### La mafia locale

Cette résistance est particulièrement sensible dans l'administration locale, restée centralisée à l'extrême – même les maires des communes sont nommés par le pouvoir central. Règne là, dit M. Iwo Byczewski, principal conseiller du ministre chargé de la réforme locale, Jerzy Regulski, *« une petite mafia, liée aux fermes d'État, aux coopératives, à la SB (sécurité d'État), bref regroupant tous les gens importants »*. Du coup, *« pour les habitants des petites communes, rien n'a changé : ils ont toujours affaire aux mêmes gens, aux maires et aux petits chefs locaux qu'ils détestent »*.

L'hostilité ou, dans le meilleur des cas, la passivité de cet appareil a considérablement freiné la mise en oeuvre du programme économique du gouvernement Mazowiecki. Une conclusion a fini par s'imposer : impossible de briser les monopoles économiques sans briser les monopoles politiques. C'est ce constat qui a amené M. Mazowiecki à avancer les élections locales à la deuxième quinzaine d'avril et à démettre certains maires de grandes villes, à Varsovie par exemple.

La grande majorité des dirigeants de Solidarité conviennent qu'il faut passer à la vitesse supérieure. Les élections locales, espèrent-ils donc, devraient donner une impulsion au nouveau pouvoir et le débarrasser de ces « mafias » locales ; certes, l'état de préparation et de mobilisation des fameux comités civiques, émanations électorales de Solidarité qui assurèrent la victoire écrasante de juin 1989, n'est pas excellent, loin de là, mais les sondages sont plutôt bons et, se souvient-on, *« en juin non plus nous n'étions pas prêts »* ...

*« C'est très gentil de se faire du souci pour nous,* ironise M. Zbigniew Bujak, qui a pris la tête des comités civiques de Varsovie, *mais comment apprendrons-nous si nous ne prenons pas le pouvoir? »* D'autres dirigeants, comme M. Jozef Sliz, vice-président du Sénat et chef du parti paysan PSL-Solidarité, voient là une opération psychologiquement nécessaire, à un moment où le plan d'austérité gouvernemental rend la vie de plus en plus dure ; *« Lorsque la situation est très difficile, il faut donner quelque chose à la population : alors maintenant on va lui donner les communistes »*, dit-il.

Les serviteurs de l'ancien régime font de l'obstruction dans de multiples domaines, sans parler des membres de la nomenklatura qui tentent de récupérer le patrimoine public en le transformant frauduleusement en sociétés privées. Les policiers de la sécurité d'Etat (SB), par exemple, ont ces dernières semaines brûlé et cherché à détruire par tous les moyens les archives « confiées » à leurs services, au point que le ministre de l'intérieur, le général Kiszczak, a dû intervenir sous la pression de députés scandalisés. Les mêmes députés ont d'ailleurs saisi l'occasion pour rappeler leur exigence de la dissolution de cette tristement célèbre SB, dont seuls, jusqu'à présent, les départements les plus politiques avaient été démantelés. D'autres mesures indispensables pour l'instauration d'un Etat de droit, l'abolition de la censure, la réforme des tribunaux, sont prises progressivement, trop lentement au goût de certains.

Dans l'administration centrale, l'immense majorité des fonctionnaires sont les mêmes. Ainsi, au conseil des ministres, où sont employées quelque 1 500 personnes, M. Mazowiecki et ses ministres n'ont pu amener que quelque 80 nouveaux venus ; la proportion est encore inférieure dans l'administration des finances. Le chef de cabinet du premier ministre n'a pas changé, il sert M. Mazowiecki après avoir servi ses trois prédécesseurs communistes, dont M. Rakowski... Le ministre des affaires étrangères, M. Krzysztof Skubiszewski, a été accusé au Parlement de faire traîner les rotations de diplomates de haut rang. Certains avancent l'argument du manque de cadres de remplacement, argument que réfutent les partisans d'un changement plus énergique. Ce problème prend carrément des allures de crise à la télévision *(voir encadré)*.

### Lech Walesa président ?

*« En 1989, nous avons eu la liberté et la stabilité,* écrivait le mois dernier le Pr Geremek, chef du groupe parlementaire de Solidarité. *Maintenant nous nous demandons : n'y a-t-il pas trop de stabilité et trop peu de liberté ? »* Le maintien du général Jaruzelski à la tête de l'Etat, en grande partie d'ailleurs grâce à l'appui de Solidarité, est considéré comme l'un des principaux éléments de cette stabilité, et l'on n'ose pas encore trop le remettre ouvertement en cause en haut lieu. Mais c'est, de toute évidence, une question qui va se poser cette année, avec celle d'éventuelles législatives anticipées. Lorsque M. Vaclav Havel, président de la République tchécoslovaque, a été accueilli fin janvier en visite officielle à Varsovie par son homologue le général Jaruzelski, maître d'œuvre de la loi martiale, cela a fait tout drôle, subitement, aux Polonais de découvrir que d'autres, en Europe centrale, avaient eu plus d'audace qu'eux.

*« Si le calme social se maintient, les élections au Parlement peuvent avoir lieu au printemps 1991,* prévoit Zbigniew Bujak. *Mais je crois que, lorsque nous aurons des élections libres partout chez nos voisins, la pression en faveur d'élections anticipées va s'intensifier ici. »* D'autant plus que tout le schéma politique sur lequel étaient bâtis l'an dernier les accords de la table ronde s'est effondré : le parti communiste s'est dissous, l'ancienne coalition gouvernementale n'existe plus.

### Le saut dans l'inconnu

Reste à élaborer la nouvelle Constitution, sur laquelle planche déjà un groupe de juristes, et qui pourrait, s'il le faut, être terminée avant la fin de l'année. *« Alors,* dit Bujak, *Lech Walesa pourra remercier poliment le président de la République »* ... Dans l'entourage de M. Jaruzelski, on admet qu'il ne sera pas candidat à une nouvelle élection.

C'est là le saut dans l'inconnu. Le général Jaruzelski n'est certes pas un homme populaire en Pologne, mais plus d'un dirigeant de Solidarité considère qu'il est utile là où il est et que, depuis la table ronde, *« il se comporte très bien »*. Lech Walesa, lui, se comporte de plus en plus en présidentiable, recevant l'ambassadeur soviétique, boudant Vaclav Havel parce que celui-ci n'avait pas prévu de voyage à Gdansk, intervenant sur les grandes affaires publiques.

Certains intellectuels craignent que sa tendance à l'autoritarisme, qui a fait merveille face au pouvoir communiste, ne devienne quelque peu encombrante à la tête d'un Etat démocratique, surtout s'il est doté d'un régime à exécutif fort. Mais les événements, notamment sur le front social, pourraient une fois de plus tout précipiter. Et si ce n'est pas Walesa, alors qui ? Peut-être soucieuse de cette absence d'alternative, *Gazeta Wyborcza* suggérait l'autre jour le nom de Zbigniew Brzezinski, Polonais d'origine et ancien conseiller du président Carter... Une offre qui a fait beaucoup sourire M. Brzezinski, grand admirateur de Lech Walesa.

SYLVIE KAUFFMANN

A la télévision

### Vieilles habitudes et nouveaux patrons

VARSOVIE

*De notre envoyée spéciale*

Le contrôle de la radio-télévision fit, au cours des tractations gouvernementales l'été dernier entre l'ancien pouvoir communiste et Solidarité, l'objet d'une lutte particulièrement âpre ; Solidarité finit par l'emporter mais, vraisemblablement, contre l'engagement de ne pas lancer de chasse aux sorcières.

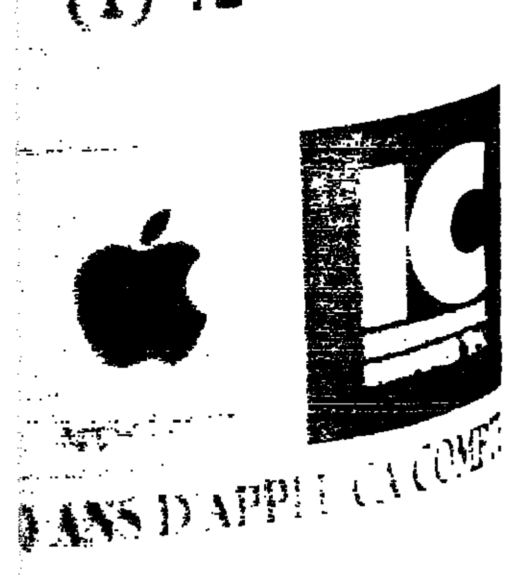
Résultat : cinq mois après la nomination de M. Andrzej Drawicz, intellectuel de Solidarité, à la tête de la radio-télévision, la rédaction du grand Journal télévisé du soir nouvelle formule, *Wiadomosci* (Nouvelles), ne compte que huit nouveaux collaborateurs sur soixante-quinze. Les présentateurs les plus compromis sont partis - parfois sous la pression des téléspectateurs, - quelques commentateurs proches de Solidarité sont apparus, mais personne ne paraît satisfait, ni les anciens qui se croient tenus aux mêmes servilités à l'égard de leurs nouveaux maîtres, ni les nouveaux qui estiment ne pas avoir les moyens de faire du neuf, ni les téléspectateurs qui ont l'impression de se faire toujours servir de la propagande au lieu d'information ; les méthodes sont les mêmes, seul le bénéficiaire a changé, entend-on. Selon l'un des responsables du journal télévisé, Kazimierz Zorawski, 30 % du contenu du Journal est imposé. Un voyage à l'étranger du premier ministre, une conférence de presse du porte-parole du gouvernement sont trop abondamment couverts, le montage trop clairement orienté.

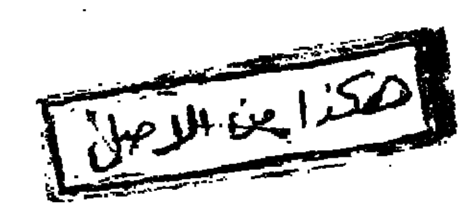
*« On ne peut pas faire une télévision moderne et intelligente avec des gens qui ont eu d'autres principes pendant quarante ans »*, reconnaît ce responsable. Mais, compte tenu du manque de journalistes indépendants formés aux techniques de l'audiovisuel, le renouvellement *« ne peut pas se faire du jour au lendemain, comme nous l'avions cru il y a trois mois »*.

Anna Bykont, une journaliste de *Gazeta Wyborcza*, le quotidien de Solidarité, a publié une enquête retentissante sur *Wiadomosci*. Elle a recueilli au sein de la rédaction des réflexions révélatrices sur les vieilles habitudes transposées au présent : *« Les anciens font les reportages qu'ils imaginent que nous, nous voudrions voir »*, se plaignent les nouveaux. Quant aux coups de téléphone des nouveaux gouvernants, ils semblent diminuer mais, confie un journaliste, *« même s'ils ne téléphonent pas, on sent qu'ils voudraient téléphoner »*...

S. K.






هكذا في الاصل

# AFRIQUE

## AFRIQUE DU SUD : après la libération de M. Nelson Mandela

## Le chef historique de l'ANC a voulu rassurer la communauté blanche

LE CAP

*de notre envoyé spécial*

Même sous les frondaisons du parc de la résidence de Mgr Desmond Tutu, archevêque anglican du Cap, où il a réuni lundi matin 12 février sa première conférence de presse, Nelson Mandela reste sous très haute surveillance. Depuis qu'il a franchi, dimanche, les grilles de la prison de Paarl, « *sa sécurité*, dit-on, *est entre les mains du peuple* ». En clair, entre celles du service d'ordre du Front démocratique uni (UDF).

D'interminables précautions et d'innombrables mises en garde précèdent l'arrivée du chef historique du Congrès national africain (ANC) devant « *ceux qui*, souligne-t-il d'entrée de jeu, *ont tout fait pour que nous ne soyons pas oubliés en prison* ». Néanmoins, autour de lui, la suspicion est de rigueur. « *Nous allons être très stricts*, explique un responsable local de l'UDF, *car nous n'avons confiance en personne.* » Impossible donc, pour des raisons de sécurité, d'obtenir le moindre détail sur l'emploi du temps du camarade Nelson, pas même sur l'endroit où il a passé sa première nuit d'homme libre. On apprendra par la suite qu'il a quitté Le Cap dans un avion privé pour Johannesburg. Mystère sur son lieu d'hébergement. Une chose paraît acquise : il devait, mardi en début d'après-midi, gagner le stade de Soweto pour un nouveau rassemblement populaire.

### *Obstacles à la négociation bientôt levés*

« *Nous allons prendre les dispositions nécessaires pour lui permettre de rentrer enfin chez lui, à Soweto, d'une manière digne* », précise un membre du comité national d'accueil. La population n'en finit pas de l'attendre depuis trois jours . « *On avait pensé qu'il serait là dans les heures qui ont suivi sa libération* », regrette un habitant de cet immense township . C'était ignorer que Nelson Mandela n'est pas un voisin comme un autre.

Pour l'heure, cet homme « *sans amertume* » s'explique devant les médias. « *How are you ?* ». Il salue de la main certains de ceux qui lui posent des questions et dont, à l'évidence, il a lu la prose en détention. Manière de faire comprendre qu'il n'a pas vécu coupé du monde, qu'il est averti de ce qui s'y passe, et que ses propos ne sont pas des rêveries de prisonnier solitaire.

### *Pas de domination noire*

Le ton n'est plus tout à fait le même que celui de la veille au soir sur le perron de l'hôtel du Cap. Certes, le « *camarade Nelson* » n'a pas changé de discours du soir au matin . C'est celui que tient l'ANC. Il ne veut pas donner l'impression de le désavouer sur quelque point que ce soit, ce qui n'a surpris personne dans les milieux gouvernementaux. Mais il paraît moins tranchant, en venant même à admettre que « *les obstacles qui empêchent l'ouverture des négociations seront très bientôt levés* », que « *le jour n'est pas très loin où l'ANC et le gouvernement pourront se rencontrer* ».

La lutte armée ? Le vieux lutteur précise qu'elle n'est qu'un pis-aller, « *un acte défensif* », qu'il est prêt à y renoncer aussitôt que la situation politique se normalisera, car ses préférences vont évidemment à « *la recherche d'une solution pacifique au conflit en cours* ». Lui reproche-t-on de marcher la main dans la main avec le Parti communiste ? « *Nous avons des objectifs identiques* », remarque-t-il, à savoir la lutte contre la discrimination raciale. Mais, pour ce qui le concerne, il affirme « *n'appartenir à aucune autre organisation que l'ANC* ». A plusieurs reprises, il évoque les « *inquiétudes* » de la communauté blanche, qui « *a le droit de vouloir se sentir en sécurité* » et qui, pour ce faire, a besoin de « *garanties* ».

A son avis, « *le principe « un homme, une voix » ne doit pas aboutir à une domination noire* ». Il faudra donc trouver « *une solution qui plaira à tout le monde* ».

Nelson Mandela a bon espoir que les choses finiront par s'arranger. N'a-t-il pas découvert, à sa sortie de prison, « *une Afrique du Sud complètement différente* » de celle qu'il avait laissée derrière lui il y a vingt-sept ans ? « *J'ai été totalement surpris dimanche*, confie-t-il, *de voir des Blancs en grand nombre venir me saluer le long du parcours.* » A l'entendre parler du président De Klerk, on comprend qu'il le tient en estime, impressionné qu'il a été par sa « *souplesse* » et son « *intégrité* ». Mais l'important, à ses yeux, c'est « *l'attitude du Parti national au pouvoir, qui pour le moment n'a pas vraiment changé* ».

Pas question, pour sa part, de faire cavalier seul, de se placer au-dessus de la mêlée, de jouer les hommes providentiels. Il fera ce que ses « *camarades* » de l'ANC lui diront de faire. Il ira donc « *très vite* » à Lusaka, en Zambie, où se trouve le quartier général de l'organisation nationaliste, pour savoir ce que l'on attend de lui, recevoir des consignes comme tout bon militant. Il insiste : « *Personne n'a le droit de fixer lui-même son rôle dans la lutte .*»

Il n'empêche que les habitants de Soweto qui, depuis trois jours, n'en dorment plus et s'épuisent à chanter et à danser ne se posent pas ce genre de question. Ils comptent, évidemment, sur le « *camarade Nelson* » plus que sur tout autre pour conduire la lutte à son terme.

JACQUES DE BARRIN

□ **Le CRIF : « Lueur d'espérance ».** – M. Jean Kahn, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), estime qu' « *une nouvelle lueur d'espérance vient de jaillir* » avec la libération de M. Mandela. Le CRIF entend « *célébrer l'événement, en souhaitant que, dans cette partie du monde aussi, finissent par s'écrouler toutes les formes de discrimination et de*

## *Winnie ou l'idole déchue*

« *Winnie de bizane* » : c'est ainsi qu'Olivier Tambo, l'actuel président de l'ANC (congrès national africain) présente pour la première fois à Nelson Mandela celle qui n'est qu'une jeune assistante sociale de vingt-trois ans. Winnie et Olivier Tambo se connaissent à peine, bien qu'originaires tous les deux de cette petite bourgade du Transkei. elle est cependant déjà l'amie d'Adélaïde, la future épouse du dirigeant nationaliste, les deux couples seront à jamais liés.

Les présentations faites, tout ira très vite Winnie se souvient encore du premier repas avec ce grand séducteur qu'était Nelson Mandela : un curry qu'elle n'a pu avaler car trop épicé. Un an plus tard, en 1958, l'avocat contestataire déjà célèbre qui fascine cette beauté xhosa, lui demande d'aller choisir sa robe de mariage sans même lui avoir demandé sa main. C'était ainsi, tous les deux savaient qu'ils s'aimaient. « *Il n'y avait pas de place pour le sentiment*, dira Winnie. *A cette époque, déjà la vie avec lui était sans lui... Il appartenait déjà à son peuple, mais je ne savais pas encore que tel allait être le cours de toute notre vie .*»

La cérémonie traditionnelle de mariage dans le village natal ne fut jamais achevée, et la part du gâteau en sucre emportée là-bas ne fut pas consommée. Elle a été pieusement conservée comme une relique, symbole d'une vie commune avortée. « *Je n'ai jamais vécu avec lui*, dit-elle. *Mis bout à bout, le temps que nous avons passé ensemble ne doit pas dépasser six mois* », juste le temps pour lui, dit-elle, de lui faire deux filles.

Issue d'une famille de neuf enfants, Nomzamo Winifred Madikizela a perdu sa mère dès son plus jeune âge. Très tôt, elle a donc dû aider son père, un enseignant, à faire vivre cette large communauté. Un apprentissage du dévouement qui deviendra plus tard son métier. Elle sera la première assistante sociale noire du pays. En xhosa, *nonzamo* signifie « procès se plait à souligner cette jeune provinciale qui découvre Johannesburg à l'âge de dix-neuf ans . Procès qui lui ont été intentés, procès qu'elle a instruits contre une société de séparation.

A l'hôpital de Baragwanath, à Soweto, elle est perpétuellement confrontée aux souffrances et au dénuement de son peuple. La rencontre des leaders de l'ANC et bien évidemment de Nelson Mandela la projette dans l'action politique, qui a pour corollaire les persécutions policières, les emprisonnements, les assignations à résidence.

### *Résistante intraitable*

Pendant dix ans, jusqu'en 1977, date à laquelle elle est « *bannie* » et exilée dans un petit village à 350 kilomètres de Johannesburg, celle qui est devenue « la passionaria des townships », rebelle indomptable, fait le parcours du combattant qui la conduit du commissariat à la prison en passant par les tribunaux. Cette « *veuve politique* » qui, au sens propre comme au figuré, a épousé « *la cause de* [son] *peuple* » forge dans ces années de lutte, puis d'« *d'exil intérieur* » pendant huit ans dans sa « *petite Sibérie* », comme elle l'appelle, son image de « *mère de la nation* ».

Fin 1985, après un long silence, Winnie décide de braver les interdits qui pèsent sur elle et de rentrer à Soweto. Elle aura finalement le dernier mot dans la partie de bras de fer qui l'oppose aux autorités. A cinquante-deux ans, cette résistante intraitable reconquiert sa liberté de mouvement, qu'elle n'a guère connue pendant vingt-cinq ans, et surtout sa liberté de parole.

Une victoire dont cette femme impétueuse ne fera pas toujours un bon usage, comme si cette victoire lui était montée à la tête. Le piédestal sur lequel elle s'est hissée commence à se fissurer lorsqu'elle prône la pratique du *necklace* (le collier : pneu arrosé d'essence placé autour du cou et enflammé). « *Ensemble, main dans la main avec nos boîtes d'allumettes et nos colliers, nous libérerons le pays* », lance-t-elle dans un meeting, en avril 1986. Une petite phrase qui provoque un tollé.

D'autres propos jugés mal-venus, la construction d'une superbe demeure à Soweto, un train de vie dispendieux et un comportement de vedette contribuent petit à petit à la séparer de son peuple. Le scandale provoqué par les meurtres et les violences commis par les membres du *Mandela football club* qui font régner la terreur à Soweto vaut à cette idole déchue, en mars 1989, la condamnation sans appel de ses frères de lutte, qui ne peuvent plus fermer les yeux sur les débordements de l'héroïne qui a « *abusé de la confiance dont elle jouissait depuis des années* ».

Réduite au silence par ses pairs, tombée en disgrâce, cette femme naguère adulée laisse passer l'orage. Sa célébrité désormais écornée, cette personnalité attachante, chaleureuse, avait, selon d'une de ses formules, perdu « *une partie de* [son] *âme* » lors de l'emprisonnement de son mari en 1962. « *Son guide, son directeur de conscience* », comme elle qualifiait Nelson Mandela va-t-il, de nouveau, libre, lui permettre de la retrouver ?

MICHEL BOLE-RICHARD

### *Plusieurs dizaines de tués dans le Natal*

Le bilan des sanglants incidents qui ont précédé ou suivi la libération de Nelson Mandela serait, selon plusieurs sources, d'une soixantaine de morts auxquels s'ajoute un nombre incalculable de blessés plus ou moins graves.

La police avait déja fait usage de ses armes à la suite d'incidents survenus dans le ghetto de Thokoza, cité noire des environs de Johannesbourg, dans la nuit de samedi à dimanche, faisant cinq tués et quarante cinq blessés par balle. Dans les heures qui ont suivi, d'autres affrontements ont considérablement alourdi ce bilan.

Ainsi, au Ciskei, où la police a ouvert le feu sur des partisans de l'ANC qui manifestaient pour fêter la libération de Nelson Mandela, dix personnes ont été tuées. De même, après les incidents survenus au Cap lorsque la police a tiré sur des petits groupes de pillards agissant aux alentours du meeting de Nelson Mandela, faisant un mort et soixante neuf blessés, plus de deux cent dix maisons du ghetto de Crossroads, bidonville proche du Cap, ont été la proie des flammes, a rapporté la télévision sud-africaine.

Mais c'est dans la province du Natal où s'affrontent depuis longtemps les partisans du chef zoulou Buthelezi et les militants de l'UDF (*le Monde* du 7 février) que le bilan s'annonce particulièrement sévère. Le nombre des victimes tombées ces deux derniers jours s'élèverait à quelque quarante huit morts, tués par balles ou par arme blanche, ou encore battus à mort par leurs adversaires. Il y aurait des centaines de blessés et un nombre équivalent d'habitations auraient été brûlées.

## Le Transkei n'a guère profité de son « indépendance »

UMTATA *(Transkei)*

*de notre envoyé spécial*

Un poste-frontière, certes, mais pas de douaniers en uniforme. Pourquoi faire ? Un fonctionnaire de service jette un oeil distrait sur le passeport et inscrit sur un cahier d'écolier le numéro d'immatriculation du véhicule. Un point c'est tout. La barrière se lève. « *Vous entrez dans la République du Transkei* » indique un panneau. « *300 mètres plus loin, vous l'avez sûrement remarqué, les nids de poule commencent* » lance, sans attendre que l'on s'en étonne devant lui, le général Bantu Holomisa, trente-quatre ans, homme fort d'un pays pauvre auquel l'Afrique du Sud a octroyé, en octobre 1976, un simulacre d' « indépendance » .

Un drapeau et un hymne national, une police et une armée forte d'environ 4000 hommes, un président potiche, une compagnie aérienne et des timbres : le Transkei a presque tout ce qu'il faut pour revendiquer le droit d'être reconnu comme un Etat à part entière. Et pourtant, le corps diplomatique en poste à Umtata se réduit à un seul homme : l'ambassadeur d'Afrique du Sud. « *Tous les symboles de notre indépendance n'ont aucune signification* », se désole le général Holomisa.

### *Référendum pour les autorités locales*

La création de bantoustans, qu'ils aient été déclarés territoires autonomes ou pays indépendants (1) ne visait à rien d'autre, dans l'esprit des tenants de l'apartheid qu'à organiser le développement séparé de chaque communauté raciale, selon le principe du « chacun chez soi ». Ainsi, constate le général Holomisa, « *l'Afrique du Sud s'est simplement servie du Transkei pour y rassembler des Noirs d'ethnie Xhosa* ». En sont originaires les « grands noms » du Congrès national africain (ANC), entre autres Oliver Tambo, Walter Sisulu et... Nelson Mandela.

La grande majorité de la population du Transkei qui compte aujourd'hui environ trois millions d'habitants n'a pas eu son mot à dire dans cette affaire traitée de manière confidentielle. Seules ont été consultées, par voie de référendum, les autorités locales. « *Le processus démocratique a été violé*, insiste le général Holomisa. *La police s'est alors conduite avec brutalité pour empêcher l'opposition de s'exprimer* ». N'empêche que les autochtones n'ont jamais cessé de considérer leur pays comme partie intégrante de l'Afrique du Sud.

Arrivé au pouvoir en décembre 1987 à la faveur d'un coup d'état sans effusion de sang, le général Holomisa qui a son franc parler et n'entend pas s'en laisser conter, entretient des relations peu amènes avec les autorités de Pretoria. Il profite en effet de la tribune qui s'offre à lui en tant que « patron » d'un Etat indépendant pour dire haut et fort ce qu'il a sur le coeur. L'Afrique du Sud découvre ainsi que le système des bantoustans risque de se retourner contre elle.

Dans son récent discours-programme devant le parlement, M. Frederik De Klerk, président sud-africain, n'a pas soulevé d'objection de principe à la remise en cause du système des bantoustans mais il a jugé que, pour ce faire, il fallait attendre d'y voir plus clair sur le devenir de la « *nouvelle Afrique du Sud* ». Ce n'est cependant pas l'intention du général Holomisa de laisser traîner les choses. La population va donc être appelée à dire si elle souhaite ou non réintégrer la mère-patrie. Une commission de 150 membres s'est vu confier le soin de fixer, avant le 30 mars prochain, les modalités de ce référendum.

« L'indépendance » a tout de même permis aux autochtones d'occuper des positions dans l'administration et les entreprises locales auxquelles ils n'auraient pu accéder en Afrique du Sud où sévit encore le système de l'apartheid. Au Transkei la discrimination raciale n'a plus cours. « *Les Noirs, ici, ont retrouvé leur dignité*, reconnaît le général Holomisa . *Mon voisin est Blanc et mes enfants jouent avec les siens.*

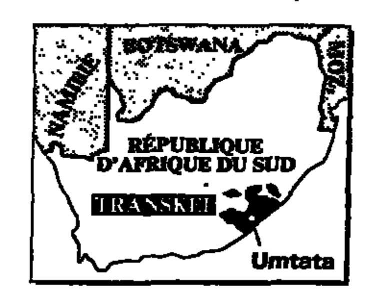
*A l'école secondaire d'Umtata, quatorze nationalités sont représentées* ».

Pour le reste, le Transkei n'a guère profité de cette indépendance-piège. L'homme fort du pays n'en finit pas de se plaindre de l'état de déshérence dans lequel se trouvent les écoles, les hôpitaux, les routes car, assure-t-il « *l'Afrique du Sud n'a pas tenu ses promesses* ». A son avis, certains bantoustans sont mieux servis que d'autres, pour des raisons politiques.

Hélas ! sans accès aux institutions internationales, le Transkei se trouve pieds et poings liés au bon vouloir de l'Afrique du sud qui lui assure 60 % de ses recettes budgétaires. « *Cette odieuse position nous rend vulnérables aux machinations politiques des autorités de Pretoria* » souligne le général Holomisa. Pour grossir les ressources locales il fonde notamment quelques espoirs sur la découverte de gisements de charbon et de titane et aussi, à son corps défendant, sur l'ouverture de la nouvelle salle de jeux...

Convaincu que « l'indépendance » n'a profité qu'à une poignée de gens malins ou malhonnêtes, le général Holomisa a engagé une lutte sans merci contre « *le cancer de la corruption* », maladie endémique au Transkei jusqu'à l'arrivée au pouvoir des militaires. « *Nous sommes sur la piste de gros poissons, notamment en Afrique du Sud* » révèle « Monsieur Propre », comme on le surnomme ici. « *Ces affaires louches mettent en jeu des millions de rands* » .

Qu'importe ! Agacé par les bravades du général Holomisa qui se permet de leur donner des leçons et, qui plus est, de nourrir des sympathies un peu trop voyantes à leur goût pour l'ANC, les autorités de Pretoria réclament à cor et à cri que cet empêcheur de gouverner en rond cède le pouvoir à des civils peut-être plus accommodants. En visite à Umtata à la mi-janvier, M. De Klerk s'en est, paraît-il, rudement expliqué avec l'intéressé qui n'a pas l'intention, pour le moment, d'obtempérer à ce « *diktat* » .




Récemment, une tentative d'assassinat contre l'homme fort du Transkei a fait grand bruit à Umtata. Plusieurs personnes ont été arrêtées, au nombre desquelles figurent des policiers sud-africains. Pour autant, habile politicien, le général Holomisa se garde bien de jeter l'anathème contre quiconque . « *Bizarre ! Bizarre !* » se contente-t-il de murmurer. « *Je voudrais bien savoir qui est l'architecte de cette opération de déstabilisation* » .

Dommage, à en croire le général Holomisa, que la communauté internationale n'ait pas compris l'intérêt qu'elle aurait à «*donner du muscle* » au Transkei pour s'en servir de tremplin contre le régime de Pretoria. Les choses se sont passées autrement. Une « nouvelle Afrique du Sud » est peut-être en train de naître, au sein de laquelle son pays devra trouver sa place. Car, pour lui, « *il est clair que le système démodé et inapplicable des bantoustans a bel et bien vécu*». Il n'est plus tout seul à le penser et surtout à le dire.

JACQUES DE BARRIN

(1) L'Afrique du Sud compte en son sein six territoires autonomes (Lebowa, Gazazkulu, Qwauwa, Kwazulu, Kangwane et Kwandebele) et quatre Etats « indépendants » (Bophuthatswana, Ciskei, Transkei et Vanda).

## NIGER

## Les établissements d'enseignement restent fermés jusqu'à nouvel ordre

NIAMEY

*correspondance*

Plus d'un millier d'étudiants et de lycéens ont manifesté lundi 12 février dans le calme à Niamey, devant l'assemblée nationale du Niger. Les forces de l'ordre sont restées très discrètes. Les manifestants ont mis en cause le ministre de l'interieur, M. Amadou Madougou, et le secrétaire politique du bureau executif national du parti unique, le colonel Amadou Seyni Maiga, tenus pour responsables de la fusillade qui s'est produite vendredi dernier, sur le pont Kennedy, à Niamey, lors d'une première manifestation. Les policiers avaient alors fait usage de leurs armes à feu et tué, selon les sources officielles, trois jeunes gens, quatorze selon la coordination des étudiants.

Le gouvernement nigérien, qui parle de « *bavure* », a ordonné une enquête pour déterminer les responsabilités des forces de l'ordre dans ces graves incidents. De source étudiante, on dénombre une centaine de blessés et une centaine d'arrestations, dont celles de deux enseignants. Des incidents du même type se seraient également produits à Tahoua, Maradi et Zinder, où l'on compterait trois morts au moins.

L'explosion de colère du milieu scolaire a résulté de l'application du « plan éducation III », un programme d'austérité qui vise à réduire l'octroi des bourses d'études, à arrêter l'embauche systématique dans la fonction publique des étudiants diplômés et à favoriser le développement de l'enseignement privé. Les autorités nigériennes ont décidé de fermer les collèges, les lycées et l'université jusqu'à nouvel ordre tandis que les syndicats des enseignants (SNEN), du supérieur (SNECS) et des mineurs du Niger (SYNTRAMIN) ont appelé à un mouvement de grève par solidarité avec les élèves. Cette montée de la tension sociale inquiète le président Ali Saibou, dont l'élection, ainsi que celle des députés, remonte au 10 décembre dernier. Les étudiants dénoncent également les privilèges récemment accordés aux nouveaux élus alors que le pays est l'un des plus pauvre de la région subsaharienne.

Le général Ali Saibou a engagé son pays sur la voie d'une démocratisation. La « bavure policière » de vendredi ternit son image de marque auprès de l'opinion internationale. Il lui faudra désormais rapidement régler la crise scolaire s'il ne veut pas que le malaise dégénère.

ROBERT MINANGOY

# POLITIQUE

Le comité central du PCF

## M. Charles Fiterman propose de mettre un terme au centralisme démocratique

**La première journée, lundi 12 février, de la réunion du comité central du PCF à Paris – la première de l'année – a été marquée par une intervention de M. Charles Fiterman à laquelle a répondu, point par point, M. Roland Leroy. Les deux membres du bureau politique ont ainsi exposé deux thèses qui s'opposent au sein de la direction, celle de l'ancien ministre des transports, minoritaire, suggérant notamment une remise en cause implicite du « centralisme démocratique ». Le rapport introductif présenté par Mme Francette Lazard a mis en évidence les divergences qui commencent à poindre entre le parti français et son homologue soviétique – malgré les déclarations publiques de soutien à la perestroïka de M. Mikhaïl Gorbatchev – sur la réunification de l'Allemagne dont le PCF dit qu'il s'agit d'une *« annexion de la RDA par la RFA »*, sur la présidentialisation du régime, que le PCF a rejeté en France dans un récent rapport de M. Anicet Le Pors, et sur le « centralisme démocratique » remis en cause, dans les termes mêmes, à Moscou.**

La vraie bataille politique publique, celle qu'on ne peut plus calfeutrer dans le secret du bureau politique, a commencé, lundi 12 février, sous la coupole du comité central du PCF lors de la première journée de la réunion de cette instance : M. Fiterman a proposé de mettre un terme au centralisme démocratique. Le 30 janvier, M. Charles Fiterman avait signé sa « rentrée au BP » par une intervention reprenant ses arguments critiques exposés en octobre dernier sur la nécessité de *« refonder une identité communiste moderne »*.

Son exposé, attendu par ses pairs, et combattu par certains d'entre eux, avait provoqué des débats pendant plus de huit heures. Les membres du comité central avaient pu en connaître la teneur en lisant le procès-verbal de cette réunion-marathon. Aujourd'hui, tous les membres du parti et au-delà d'eux, tous les lecteurs de *l'Humanité* du 13 février, ont en main les données essentielles de la crise de direction.

A l'exposé, qui se voulait pédagogique, de l'ancien ministre des transports devant ses « camarades » a répondu une intervention, qui se voulait réquisitoire, du directeur de l'organe central du PCF. M. Roland Leroy s'est donc propulsé à la tête de la croisade anti-fitermanienne. Les deux hommes avaient déjà eu l'occasion de disputer une joute dans les colonnes de *l'Humanité* par lettre du premier et droit de suite du second interposés. Joute dont on apprend, du reste, qu'elle est un peu inégale car M. Fiterman se plaint de ne pas voir publié tout le courrier qu'il envoie à *l'Humanité*.

Apparemment, l'ancien ministre n'est pas la seule victime de cet ostracisme qui, s'il n'était pas appliqué, battrait en brèche la théorie de *« l'infime minorité de camarades »* en désaccord avec leur parti.

*« Tout cela n'a pas été raisonnable, pas convenable. Je ne me reconnais pas du tout dans ce tableau. Je le ressens comme une incroyable caricature »*, a lancé M. Fiterman pour dénoncer la campagne dont il a été l'objet dans le parti après son intervention d'octobre qui a permis à la direction de le présenter ouvertement comme *« quelqu'un qui est en désaccord fondamental »* avec la stratégie du PCF, et discrètement comme un *« social-démocrate qui veut rallier le PS »*. Il y a vu plus un combat qu'un débat.

Ce débat, véritable Arlésienne du parti, l'ancien ministre propose de l'organiser autour de *« quatre exigences »*. Cela tendrait à prouver que le débat n'existe pas et la ligne encore moins.

### *M. Leroy : « un pas mais pas dans le bon sens »*

En bref, M. Fiterman conseille à la direction de bien prendre la mesure des changements mondiaux en affirmant, à plusieurs reprises, qu'ils ne constituent pas une négation de la lutte des classes. S'il insiste sur ce concept, c'est parce qu'on lui avait reproché de l'ignorer en octobre. Il suggère de tracer une perspective politique crédible et il préconise une *« revivification »* du parti aux sources du socialisme, en réclamant, enfin, un véritable bilan sur les pays de l'Est.

Enfin, et ce n'est pas la moindre de ses « exigences », M. Fiterman demande de lever le tabou qui pèse sur le centralisme démocratique. *« Le label de centralisme démocratique pose un problème de crédibilité »*, dit-il, s'opposant ainsi frontalement à M. Georges Marchais qui va répétant que les Soviétiques abandonnent le *« centralisme bureaucratique »* pour se plonger dans le *« centralisme démocratique »* ... pratiqué avec succès par le PCF.

Si Mme Rolande Perlican lui a fait une réponse au couteau, M. Leroy l'a étrillé en invoquant les mânes du communisme français. Premier point de l'argumentation : M. Fiterman dit aujourd'hui exactement la même chose qu'en octobre, donc ce qui était dit de lui auparavant est toujours valable. Deuxièmement, l'ancien ministre est dans l'erreur, on le lui a déjà dit mais il persiste : il est donc appelé *« à réfléchir, à affecter un travail théorique et politique afin de mesurer la divergence de vue qui existe entre lui et la majorité du bureau politique et du comité central »*, car sa démarche, selon *l'Humanité*, part d'un point de vue erroné de la situation nationale et internationale.

Quant au centralisme démocratique, M. Fiterman *« a fait un pas, mais pas dans le bon sens »*. Le reproche ne manque pas de sel car M. Fiterman propose de remplacer *« centralisme démocratique »* par *« unité démocratique »* comme l'a fait le PC bulgare... et comme l'officialise aujourd'hui même la *Pravda* en publiant la résolution du dernier plénum du comité central à Moscou. Rien n'est laissé au hasard dans ce réquisitoire qui a le mérite de placer M. Leroy, chevalier blanc du parti, en position de principal opposant de M. Fiterman, bradeur de l'idéologie communiste. Et M. Marchais est ainsi replacé sur l'éternel trône centriste qui le rend indispensable.

OLIVIER BIFFAUD

## Les dirigeants communistes dénoncent « l'annexion » de la RDA par la RFA

La réunion du comité central du PCF s'est ouverte, lundi 12 février, par la lecture du rapport de Mme Francette Lazard, membre du bureau politique, intitulé : *« Lucides, combatifs, créatifs »*. Mme Lazard entame son rapport par une analyse de la situation à l'Est. D'emblée, elle observe que *« le processus d'annexion de fait de la RDA par la RFA se précipite »*.

A propos de la Roumanie, Mme Lazard rappelle que la révolution a permis de prendre *« la mesure du verrouillage totalitaire qui prévalait à Bucarest »*. Pour l'ensemble des pays de l'Est, le rapporteur souligne *« l'ampleur des réactions de rejet »* des partis communistes et, à travers eux, *« du* « communisme » *identifié non pas à la perspective historique ouverte par un socialisme rénové, mais à l'oppression et à la pénurie »*.

Relevant *« la profondeur de la coupure entre ces partis et leur peuple »*, Mme Lazard continue : *« Le comportement de fuite devant la nécessaire analyse critique accentue les réactions de rejet, désoriente les forces disponibles pour un renouveau du socialisme, favorise les illusions sur les batailles à venir. Avec tous les risques des pires dérives nationalistes, populistes, de droite et d'extrême droite »*.

Pour Mme Lazard, *« au-delà des prochains verdicts des urnes, ce sont les peuples des ces pays qui décideront de leur avenir »*. Quant à l'attitude de l'Ouest, *« on assiste à l'intensification des efforts des milieux dirigeants du monde capitaliste pour organiser, sous couvert d'* « aide » *et de coopération, leur domination sur ces peuples en quête de renouveau »*. Pour ce faire, ces pays *« polarisent »* toute leur puissance.

Dans ces conditions, l'attitude du PCF vis-à-vis de l'évolution de l'ancien bloc de l'Est revient, selon Mme Lazard, à refuser *« toute vision unilatérale du passé »*, à *« prendre en compte les apports historiques, les acquis du socialisme »*. Ces acquis sont *« à la racine »* d'un *« impératif démocratique »*, un impératif dont la négation est à l'origine de la crise des régimes de l'Est. Mais ces acquis *« pourront être, aussi, à la racine d'attitudes de luttes qui commencent à s'amorcer contre les choix inspirés par les experts du FMI, contre l'injustice, l'austérité brutale, le chômage »*.

### *M. Rocard responsable d'un « recul de civilisation »*

A propos de l'URSS, Mme Lazard évoque la décision de présidentialiser le régime soviétique pour affirmer : *« Ne préjugeons pas de l'Histoire. Le temps des modèles est bien révolu. Nous avons, pour notre part, à partir de notre propre expérience, décidé à notre dernier comité central de soumettre au congrès la proposition d'intégrer dans notre programme l'abandon de l'élection du président de la République au suffrage universel en France. »* Pour le rapporteur, le *« soutien »* du PCF à M. Mikhaïl Gorbatchev *« s'enracine dans le combat* [qu'il mène] *pour un socialisme moderne, démocratique, humaniste, dans l'immense affrontement engagé contre les forces du passé »*.

Au sujet de l'Europe, le rapporteur revient sur *« l'annexion »* qui serait en corus de la RDA par la RFA et stigmatise *« l'illusion d'un développement (...) à la suédoise ou à l'autrichienne »* [qui] *est actuellement très répandue dans les nouveaux partis sociaux-démocrates de l'Est européen »*, avant de conclure qu'il s'agit de *« l'enjeu crucial des années 90 »*, car *« à l'Est comme à l'Ouest, le combat anticapitaliste implique beaucoup de créativité pour forger des solutions originales »*.

Mme Lazard évoque la situation de la France pour affirmer que M. Michel Rocard *« met (...) en oeuvre, avec de puissants moyens, un projet de société cohérent, douloureux pour le plus grand nombre, désastreux pour le pays »*. Selon Mme Lazard, *« les fameux* « chantiers » *de Michel Rocard démolissent les atouts nationaux »* et *« une attaque d'une rare ampleur contre les droits et les acquis démocratiques se développe en grand »*. *« Les actes sont là*, continue le rapporteur, *ils provoquent un véritable recul de civilisation. »*

A propos de la « recomposition » du paysage politique français, le rapporteur résume : *« Plus on parle de recomposition, plus la société se décompose »* car *« la politique française, malade, souffre du choix d'un pouvoir de gauche qui gouverne à droite, avec une partie de la droite. (...) Plus le mécontentement grandit dans l'électorat socialiste, et plus le pouvoir cherche à consolider ses assises politiques. »*

En tout état de cause, *« l'ouverture à droite, petite ou grande, n'est viable (...) que si le Parti communiste disparaît de la scène sociale et politique, ce qui n'est pas le cas »*.

### M. Marchais est « en recul sur Ligatchev » estime M. Claude Poperen

M. Claude Poperen, ancien membre du bureau politique du PCF et animateur du courant « reconstructeur » dans ce parti, a vivement critiqué au cours d'un débat, lundi 12 février à Vandœuvre-lès-Nancy (Meurthe-et-Moselle), le rapport de Francette Lazard *(lire ci-dessus)* en jugeant *« insensée »* la position de la direction communiste qui assimile la perspective de la réunification allemande à une *« annexion de fait de la RDA par la RFA »*.

*« C'est incroyable*, s'est exclamé M. Poperen. *On nie le droit à l'autodétermination du peuple allemand (...).* L'ancien dirigeant du PCF a estimé que les propos de M. Gorbatchev sur la « maison commune » et sur le désarmement ne sont pas pris en compte par le parti. *« En fait, Georges Marchais n'est pas gorbatchévien. Il est même en recul sur Ligatchev ! »*, a-t-il lancé. M. Egor Ligatchev est le chef de file des conservateurs du PC soviétique. – *(Corresp.)*

Dans la Loire

### Des militants réclament « une perestroïka à la française »

SAINT-ETIENNE

*de notre correspondant*

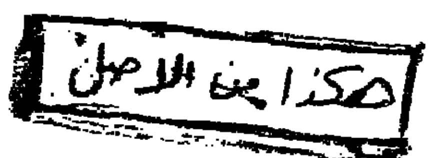
Une cinquantaine de communistes de la Loire (fédération d'origine de M. Charles Fiterman), militants, membres du comité fédéral, élus ou anciens élus (1), viennent de rendre public un texte, dont la parution dans la presse du PCF leur a été refusée, précisent-ils, et dans lequel il se prononcent pour l'organisation d'un *« congrès ouvert »*.

*« Notre parti, tel qu'il existe et tel qu'il est dirigé, ne peut répondre aux besoins de notre époque »*, écrivent-ils notamment en soulignant que *« l'éclatement du parti a déjà eu lieu, puisque les deux tiers des forces qui étaient les nôtres nous ont quittés »*.

Les signataires ajoutent : *« Une perestroïka et une démocratisation à la française de notre parti sont nécessaires. »* Aussi appellent-ils *« tous les communistes à soutenir la demande d'un congrès, extraordinaire par son contenu ; celui-ci par conséquent devra être préparé par un débat loyal n'excluant pas les réexamens de nos structures, de nos modes de fonctionnement et de l'image que doivent donner notre parti et sa direction dans la France de 1990 »*.

P. C.

(1) Parmi les signataires, on relève notamment les noms de 7 des 19 conseillers communistes de Firminy, élus sur la liste conduite par M. Théo Vial-Massat, maire et député (PCF) de la Loire ; de MM. Lucien Arnaud, ancien conseiller général et ancien adjoint au maire de Saint-Etienne, Noël Thiebaud et Pierre Fressonnet, tous deux anciens maires d'Unieux, de Mme Christiane Lafdouni, conseillère municipale du Chambon-Feugerolles et tête de liste du PCF aux élections municipales de mars 1989.







Après les assises du RPR

# MM. Pasqua et Séguin contestent les résultats du vote sur les motions

**MM. Charles Pasqua et Philippe Séguin ont contesté le résultat du vote intervenu dimanche 11 février, lors des assises du RPR au Bourget. Ce vote accordait 31,38 % des mandats à leur motion. Un nouveau comptage des votes était en cours mardi matin. Avant le vote, M. Jacques Chirac avait déclaré qu'il se considérerait comme désavoué s'il n'obtenait pas au moins deux tiers des suffrages.**

**M. Chirac veut mettre en œuvre sans tarder les orientations adoptées au Bourget. Elles concernent l'organisation de l'opposition et du RPR lui-même. M. Chirac devrait s'exprimer à ce sujet mardi soir, 13 février à 20 heures au journal d'Antenne 2. Le même soir, à 22 heures, M. Pasqua sera l'invité de « l'Heure de vérité » sur TF 1.**

## Mme M.-F. Garaud : « le RPR paie dix ans d'erreurs »

Mme Marie-France Garaud, ancienne conseillère du président Pompidou et de M. Chirac, a estimé, mardi 13 février, sur Antenne 2, que le *« RPR paie dix ans d'erreurs »*.

*« On ne peut pas être en opposition avec le président de la République lorsqu'on a accompagné la politique mise en œuvre par le président Mitterrand. C'est tout le problème de l'opposition »*, a-t-elle indiqué, avant d'ajouter : *« L'opposition a besoin d'une idée politique. Ce qu'on a appelé les « coups » de Jacques Chirac et qui étaient pensés par Pierre Juillet, avaient un sens parce qu'ils s'appuyaient sur une ligne politique. »*

Dès lundi soir, M. Pasqua a estimé que M. Chirac doit désormais tenir compte du résultat des assises et ne pas oublier que ceux qui n'ont pas voté pour lui, ont souhaité son maintien à la présidence du RPR, sans être pour autant d'accord avec sa ligne politique.

L'ancien ministre de l'intérieur considère ainsi que son audience réelle au sein du mouvement dépasse les 31,38 % obtenus par la motion qu'il avait signée avec M. Séguin. Il entend d'ailleurs bien développer son avantage non seulement au sein du mouvement mais aussi auprès de l'opinion, n'ayant jamais caché que son action politique ne s'arrêterait pas avec les assises. Le résultat obtenu par M M. Pasqua et Séguin qui est le double de ce celui que prévoyaient les instituts de sondage d'opinions IPSOS et BVA a encouragé l'état-major du boulevard de la Tour Maubourg, où sont installés les deux anciens ministres, à amplifier l'action et notamment à développer les relations avec des « antennes » provinciales.

M. Pasqua attend pour le moment que M. Chirac tienne compte de ces éléments dans la définition de sa ligne politique et il ne renonce donc pas à exercer sur lui une certaine pression. Il estime que c'est au président du RPR à faire des propositions pour associer les partisans de la minorité à la direction du mouvement, à condition que leurs options soient en partie prises en compte.

Or M. Chirac avait fait remarquer, en conclusion des assises, qu'il ne voyait toujours pas très clairement quelles différences fondamentales justifiaient la contestation dont il avait été l'objet. Il considérait aussi que sa ligne politique avait été approuvée par la majorité des mandataires. Cette ligne doit être soumise maintenant au Conseil national convoqué pour le samedi 17 février.

Cette instance de six cent soixante-quinze membres est composée des parlementaires, des délégués régionaux, des secrétaires départementaux, des délégués des sections professionnelles, de ceux à l'action féminine, à la jeunesse et de cent membres qui ont été élus par les assises le 11 février et parmi lesquels figurent onze partisans de M. Pasqua. Ce conseil national désignera également en son sein les trente membres du bureau politique . Le caractère restreint de cette instance limitera naturellement le nombre et l'importance respective de chaque tendance et notamment de celle de MM. Pasqua et Séguin.

Enfin, c'est sur proposition de M. Juppé que M. Chirac nommera les « secrétaires nationaux » qui composeront la « commission exécutive » sorte de gouvernement du RPR. Avant les assises M. Juppé laissait clairement entendre qu'il souhaitait que cette dernière équipe soit politiquement homogène, alors que les autres instances devraient refléter la diversité du RPR.

### *Deux lettres pour l'union*

Dès mardi, M. Chirac a commencé une série de consultations au siège du RPR en présence de M. Juppé. Il devait recevoir successivement M M. Pasqua et Séguin (ceux-ci ensemble), M. Michel Noir, M. Bernard Pons, M. Chaban-Delmas, puis les autres anciens premiers ministres ainsi que les auteurs de motions dont M. Carignon et diverses personnalités du RPR.

Ainsi qu'il l'avait annoncé aux assises, M. Chirac a écrit deux lettres dès lundi 12 février aux dirigeants des dix formations politiques, partis, clubs et associations qui constituent le comité de coordination de l'opposition. Dans l'une, il leur demande d'envisager la mise à l'étude lors de la prochaine réunion du comité de coordination de l'opposition, d'un « contre-gouvernement » .

M. Chirac précise : *« Cet organisme aurait pour objectif d'assurer la cohésion de nos pensées et de nos volontés, de la manifester publiquement et de désigner nos porte-parole investis sur les questions d'actualité »*, et il ajoute : *« Si nous ne parvenions pas à le créer et à le faire fonctionner, cela signifierait malheureusement que nous ne sommes pas décidés à ce que nos actes se conforment à nos propos. En revanche, si nous y parvenions, cela indiquerait aux yeux de tous les Français que, par-delà nos différences, nous sommes capables de nous mettre d'accord sur les idées que nous défendons ensemble pour l'avenir de notre pays. »*

Dans une autre lettre aux mêmes destinataires, M. Chirac leur demande d'envisager la convocation d'une *« convention des élus nationaux et locaux »* pour *« étudier les modalités de désignation d'un seul candidat à l'élection présidentielle »* .

Ces lettres ont été adressées à M M. Giscard-d'Estaing, président de l'UDF, François Léotard, président du Parti républicain, Pierre Méhaignerie, président du CDS, Hervé de Charette, délégué général des clubs Perspectives et Réalités, André Santini, président du PSD, Paul Girod, président des Adhérents directs de l'UDF, Yves Galland, président du Parti radical, Alain Juppé, secrétaire général du RPR, Michel Aurillac, président du Club 89, et Yvon Briant, président du CNI.

Ce dernier a aussitôt fait connaître son accord, M. Alain Madelin, vice-président du Parti républicain, a indiqué que les propositions de M. Chirac *« marquent une volonté d'union »* ; il a noté que le projet de « fusion » de M. Noir n'est pas *« raisonnable »*. En revanche, lundi également, la *Lettre du PR*, organe officiel du Parti républicain, estimait que *« l'union commence déjà à dater... C'est la fusion qu'il nous faut ou, à tout le moins, une conception très renouvelée de l'union. »*

ANDRÉ PASSERON

## EN BREF

□ **Mme Voynet devient secrétaire général du groupe des Verts européen.** – Les députés verts du Parlement européen viennent d'élire une française, Mme Dominique Voynet, au poste de secrétaire général du groupe, qui compte vingt-huit membres dont huit français. Médecin, agée de trente-et-un ans, Mme Voynet abandonne à cette occasion se place de « co-député » chez les Verts français, qui ont institué en effet le système du tourniquet à mi-mandat. Ancien porte-parole national du mouvement écologiste, elle reste membre du CNIR (Conseil national interrégional) et conseiller municipal de Dôle (Jura).

□ **M. Charasse : 2 milliards de francs pour l'action sociale des conseils généraux.** – M. Michel Charasse, ministre du budget, conseiller général du Puy-de-Dôme, s'est engagé, lundi 12 février devant cette assemblée départementale, à obtenir une dotation de l'Etat afin de compenser le surcroît de charges des collectivités en matière de nouvelles actions sociales (RMI et handicapés). Il a annoncé que le conseil général du Puy-de-Dôme pouvait inscrire à son budget une allocation compensatrice de 16 millions de francs, et il a donné l'assurance que cette mesure serait entérinée par la commission nationale d'évaluation des charges. *« Jusqu'à preuve du contraire, c'est moi qui commande »*, a-t-il lancé à l'intention de l'opposition départementale qui, au demeurant, a voté les recettes du budget. Le ministre du budget a fait savoir que les autres départements bénéficieraient de cette allocation compensatrice. Il a souligné que la *« rallonge »* coûterait au moins 2 milliards de francs au budget de l'Etat. – (*Corresp.*)

□ **M. Emmanuelli : M. Méhaignerie moins « fréquentable » que M. Marchais.** – M. Henri Emmanuelli, numéro deux du PS, a déclaré, vendredi 9 février, sur France-Inter : *« M. Méhaignerie est moins fréquentable que M. Marchais, parce que M. Méhaignerie, jusqu'à nouvel ordre, sur un certain nombre de sujets, n'est pas prêt à marcher avec nous. »* M. Emmanuelli a rappelé que les socialistes, *« au second tour, font alliance avec le Parti communiste »*.

□ **Rectificatif.** – Dans l'article intitulé « La chevanchée de Jacques Chirac » que nous avons publié dans nos éditions datées du 10 février, nous avons écrit que M. Chirac avait été élu député de la Corrèze, le 12 mars 1967, au second tour, avec 537 voix d'avance sur Robert Mitterrand, candidat de la FGDS. En fait, Robert Mitterand était arrivé en troisième position au premier tour, avec 8657 voix, derrière le candidat du PCF, Georges Emon (10567 voix) et Jacques Chirac (15 289 voix). Au second tour, Jacques Chirac l'avait emporté sur Georges Emon par 18 522 voix contre 17 985.





# POLITIQUE

## Les partisans de M. Fabius créditent leur « motion » de 27 % des suffrages

*« Rien n'est encore joué, tout est en jeu. Chaque vote de militant va avoir un poids réel »*, a estimé, lundi 11 février devant la presse, M. Claude Bartolone, député (fabiusien) de Seine-Saint-Denis. Accompagné de deux autres proches du président de l'Assemblée nationale – MM. Joseph Daniel et Jean-Marcel Bichat, – M. Bartolone a pourtant aussitôt précisé que *« d'ores et déjà »* le score de 27 % des suffrages des militants *« est derrière nous »*. Pour autant, il s'est refusé à faire le pronostic d'un classement, tout en estimant que les chiffres qui circulent et qui donnent la motion Mauroy-Jospin très largement en tête *« ne paraissent pas justes. »*

Pour les amis de M. Fabius, l'actuel premier secrétaire du PS ferait en quelque sorte de la gonflette pour stimuler le vote légitimiste, tandis que le premier ministre jouerait les « Petit Chose » pour apparaître au congrès comme celui ayant enregistré la plus forte progression.

M. Bartolone a affirmé que, sur les dix plus importantes fédérations du PS, la motion Fabius pourrait obtenir la majorité absolue ou relative dans six d'entre elles (Pas-de-Calais, Bouches-du-Rhône, Aude, Hérault, Gironde et Seine-Maritime). Dans les fédérations plus petites, le président de l'Assemblée arriverait en tête dans le Cantal, les deux départements de Corse, la Dordogne, l'Eure, le Loir-et-Cher, Le Lot, la Lozère, la Haute-Marne, la Nièvre, la Saône-et-Loire, la Vienne, la Vendée et les Vosges. *« Dans un premier temps, nous pensions avoir 25 %. 27 %, ce serait assez fantastique pour quelqu'un qui n'est crédité d'aucune implantation au PS »*, a expliqué M. Bartolone. A propos des motions de MM. Poperen et Chevènement, M. Daniel a estimé, quant à lui, qu'il était peu probable qu'elles dépassent les 10 %.

Enfin, M. Bartolone a déploré, au passage, que M. Michel Delebarre *« ait refusé une salle à Laurent Fabius à Dunkerque »* et il a reproché aux amis montpelliérains de MM. Mauroy et Jospin, d'avoir pris six cents cartes d'adhérent en dehors des procédures habituelles.

M. Gérard Le Gall, jospiniste, membre adjoint du secrétariat national du PS, conteste, pour sa part, la démarche des fabiusiens, qui, refusant une synthèse préalable, jugeaient nécessaire de *« voter pour donner la parole aux militants »*. *« Voilà qu'on convoque la presse pour proclamer les résultats trois semaines avant le vote,* observe M. Le Gall . *Les militants doivent-ils, désormais, débattre sur des prévisions ? Il y a mieux à faire. »*

P. S.

La préparation du congrès de Rennes

## Les amis de M. Chevènement dans les Bouches-du-Rhône se posent en réconciliateurs des socialistes

**M. Jean-Pierre Chevènement a indiqué, lundi 12 février, à Marseille, qu'il n'a « pas d'*a priori* » sur les alliances qui pourront se nouer entre les différents courants au congrès socialiste de Rennes et que Socialisme et République, qu'il anime, est, à cet égard, « ouvert ». Le ministre de la défense a souhaité que se crée, dans les Bouches-du-Rhône, une « dynamique », permettant de rassembler les membres du PS et ceux qui en ont été exclus pour s'être rangés, l'an dernier, aux côtés du maire de Marseille, M. Robert Vigouroux.**

MARSEILLE

*de notre envoyé spécial*

*« Les exclus ? Nous les accueillons amicalement. »* En entrant dans la salle où M. Chevènement donnait une conférence de presse au moment où une question était posée sur le sort des vigouristes, M. Albert Hini, premier adjoint au maire de Marseille, a permis au ministre de la défense de répondre par le geste autant que par la parole. M. Hini a été rejoint, quelques minutes plus tard, par M. René Olmeta, autre adjoint au maire. Le rôle que les amis de M. Chevènement cherchent à jouer, dans les Bouches-du-Rhône, pour surmonter la division des socialistes après la mort, il y a quatre ans, de Gaston Defferre, ne pouvait être mieux illustré.

L'écrasante majorité mitterrandiste de la fédération s'est répartie entre fabiusiens et jospinistes – les proches de M. Michel Pezet choisissant l'une ou l'autre motion, mais s'intéressant, aussi, à celle de M. Michel Rocard, – ce qui pourrait aboutir à leur regroupement pour conserver, au prix d'un changement de premier secrétaire (actuellement M. Yves Vidal), la direction du PS dans les Bouches-du-Rhône.

Cependant, bien que M. Vigouroux ait exprimé, dimanche 11 février, lors de son passage à *« 7 sur 7 »*, sur TF1, sa préférence pour la *« rénovation »*, c'est-à-dire pour M. Laurent Fabius, il n'est pas sûr que la victoire éventuelle, localement, de la branche pezétiste ayant opté pour le président de l'Assemblée nationale puisse satisfaire les partisans du maire, si elle a pour résultat de reconduire à l'identique la direction fédérale.

C'est ici que Socialisme et République entre en scène. Forts, à la fois, de leur combat contre M. Pezet et de leur loyauté envers le parti, les élus et les militants qui avaient rejoint, en 1986, le courant animé à Marseille par Mme Marie-Arlette Carlotti, membre du bureau exécutif du PS, peuvent se présenter en garants d'une véritable « rénovation » de la fédération et en rassembleurs des socialistes des Bouches-du-Rhône.

### « Tourner une certaine page »

Le départ de M. Philippe Sanmarco, député, qui a rejoint M. Louis Mermaz, puis M. Fabius, ne paraît pas avoir entamé l'audience du courant, fort de compter dans ses rangs deux autres députés, MM. Marius Masse et Henri d'Attilio, et un conseiller général, M. Jean Bonat, tous trois appuyés sur de solides sections. C'est, d'ailleurs, dans la ville de M. d'Attilio, à Châteauneuf-lès-Martigues, où l'on recense plus de neuf cents adhérents du PS, que se réunira le congrès fédéral.

Socialisme et République bénéficie, aussi, de l'amitié de Mme Edmonde Charles-Roux. La veuve de Gaston Defferre a assisté à la conférence de presse de M. Chevènement, lundi, puis à la réunion de militants qui a rassemblé, à la faculté des sciences économiques, quelque deux cent cinquante personnes.

Une partie des anciens socialistes siégeant au conseil municipal pourrait appuyer une initiative des partisans du ministre de la défense, plutôt que les tentatives que fait M. Charles-Emile Loo pour utiliser la dissidence vigouriste afin de revenir en force à la fédération. M. Loo dispose, cependant, d'une force appréciable avec son association, Carrefour socialiste, qui réunit plus de deux mille militants, certains exclus du PS, d'autre non-adhérents, d'autres, enfin, membres du parti.

Les amis de M. Chevènement ont, sur ceux de M. Loo, l'avantage d'être dans le parti, tout en étant bien placés pour tendre la main aux dissidents. Le ministre de la défense les a invités à faire *« souffler un fort courant d'air »* dans les Bouches-du-Rhône et à faire en sorte de *« tourner une certaine page de l'histoire des socialistes »* dans ce département. L'objectif est clair, mais la tactique reste à définir.

PATRICK JARREAU



Les élections régionales de 1992

## Les socialistes se sont déjà mis au travail en Ile-de-France

**La préparation du congrès de Rennes n'est pas le seul souci des socialistes. Instruits par la leçon de leurs échecs successifs aux élections *municipales* à Paris, ils ont décidé de préparer longtemps à l'avance les élections régionales de 1992 en Ile-de-France. Le chantier ouvert par M. Michel Rocard sur l'avenir de cette région n'est pas l'unique élément de ce travail.**

Pour qui est persuadé que la lutte des courants est la seule explication des comportements au PS, le spectacle donné, le samedi 10 février dans une salle de Créteil, par les socialistes d'Ile-de-France avait de quoi donner à réfléchir. M. Claude Bartolone, lieutenant de Laurent Fabius, discutait avec M. Jean-Marie Le Guen, patron des « jospiniens » de Paris. M. Philippe Bassinet, entre deux virées en province pour prêcher la bonne parole popereniste, échangeait ses impressions avec M. Pierre Zémor, ancien conseiller en communication de M. Rocard.

Tout cela parce que M. Pierre Joxe, chargé par les sept fédérations de la région de préparer, d'ores et déjà, les élections régionales de 1992, avait organisé un colloque sur le thème *« Agglomération parisienne : pouvons-nous éviter le scénario catastrophe ? »*. Et pour faire taire les soupçons de ceux qui auraient pu imaginer que cette opération n'était qu'une façon pour le ministre de l'intérieur de marquer le chef du gouvernement, M. Tony Dreyfus, secrétaire d'Etat à tout faire de M. Rocard, est venu rejoindre l'organisateur à la tribune

### MM. Rocard et Joxe se partagent la tâche

Son échec aux élections municipales à Paris, l'an dernier, n'a pas découragé M. Joxe d'investir en Ile-de-France. Il a tenu à être associé de très près au plan de M. Rocard. Deux hommes de poids se placent ainsi en position d'être la tête de liste du PS aux prochaines élections régionales. Mais, pour l'heure, il est admis, entre eux, qu'il n'y aura pas de compétition. Si le chef du gouvernement estime qu'il peut, ou qu'il doit, se lancer personnellement dans la bataille, le ministre de l'intérieur ne lui contestera pas le premier rôle.

Le partage des tâches va bien au-delà. A l'évidence, le chantier ouvert par le premier ministre est un des éléments – et non le moindre – de la stratégie mise en place par les socialistes. Dans un premier temps, le message à faire passer est simple : l'Ile-de-France est gravement malade, au point de rendre difficiles les conditions de vie de ses habitants ; les responsables de cette situation sont ceux qui gèrent la région depuis toujours, les élus de droite. La deuxième phase sera la bataille autour du nouveau schéma directeur. Ce n'est certainement pas un hasard s'il ne devrait être prêt qu'à la veille des élections. Cette fois, il s'agira de faire comprendre aux électeurs qu'il leur prépare un avenir meilleur et que ceux qui le contestent ne peuvent le faire que par égoïsme.

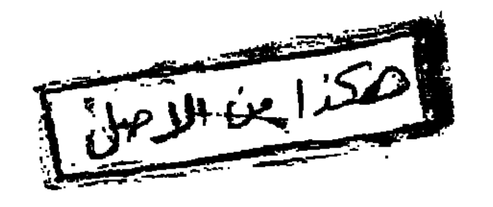
Ce combat ne pourra pas être mené par le seul gouvernement. Dans les polémiques qui ne manqueront pas de naître autour de la préparation de ce schéma, la meilleure façon de soutenir le projet de M. Rocard sera, pour le PS, d'avoir ses propres propositions, pour ne pas se contenter de défendre celles de Matignon. D'autant que le parti pourra se lancer dans des attaques interdites à celui qui est obligé de se placer au seul niveau de l'intérêt général. C'est la tâche impartie au groupe créé par M. Joxe.

La méthode ne peut lui déplaire. Sa campagne des élections municipales lui a confirmé qu'il était impossible de se lancer sans préparation contre un adversaire solidement implanté. Cette fois, les socialistes n'ont pas perdu de temps. Dès le mois de juin dernier, un groupe de travail a été mis en place au niveau de l'inter-fédération. Chacun, toutes tendances confondues, tous départements mêlés, a accepté d'y travailler . Le ministre de l'intérieur a été chargé de l'animer. Il a d'abord demandé à de nombreux experts, universitaires, financiers, sociologues, géographes, aménageurs de réfléchir à l'avenir de l'Ile-de-France. C'est ce travail qui a été présenté samedi au cours du colloque.

*« Le débat doit se poursuivre, sur une base élargie »*, a expliqué M. Joxe, car *« être dans l'opposition facilite la réflexion »*. Soulignant *« le risque d'éclatement social »*, si l'évolution actuelle n'est pas contrariée, il a ajouté qu'il *« ne fallait pas remettre en cause les libertés locales, élargies par nous. Mais celles-ci ne doivent pas se retourner contre les habitants. Elles ne sont pas faites pour les financiers, les spéculateurs, les maffieux »* .

La méthode n'est pas sans inconvénient. Tous les socialistes ne sont pas persuadés que la volonté de M. Rocard de commencer par chercher un consensus soit la bonne solution. Ainsi Socialisme et République a réagi vivement à la publication du Livre blanc préparé par les administrations de l'Etat, de la région et de la Ville de Paris. Certains travaux des experts réunis par les socialistes apparaissent comme des critiques des choix opérés par le gouvernement. Ainsi, le document préparé par M. Pierre Merlin, pour ce colloque, a été vite présenté comme un Livre rose concurrent du Livre blanc et du Livre bleu que s'apprête à publier la droite. Car, bien entendu, si la gauche se prépare, la majorité régionale n'a pas tardé à réagir. La bataille pour le contrôle de la première région de France a commencé. Elle sera rude.

THIERRY BREHIER



14 L'affaire Carrefour du développement
— Diagonales : Deux étendues
18 Automobile : des villes à péage aux Pays-Bas
— Un débat sur l'Eglise et l'homosexualité
19 « Les Maîtres chanteurs » au Châtelet
20 Théâtre : « Pour saluer Melville », de Giono

La lutte contre le trafic de stupéfiants et les narcodollars

# Japon : le retour du péril blanc

**La lutte contre le trafic de drogue et contre le blanchiment de l'argent sale est devenue un phénomène politique mondial. Le Japon, longtemps préservé, représente aujourd'hui par sa situation économique et sa puissance financière un marché potentiel.**

**En Suisse, selon M. Jean Ziegler, député et auteur d'un livre polémique, ce problème du blanchiment a, depuis longtemps, corrompu le système bancaire. En France, enfin, Mme Georgina Dufoix, dans ses fonctions de déléguée générale à la lutte contre la drogue, prépare une série de propositions qu'elle soumettra prochainement au gouvernement.**

**Enfin, à Carthagène (Colombie) un sommet anti-drogue réunira à partir du 15 février le président américain George Bush et ses homologues bolivien, M. Jaime Paz Zamora, colombien, M. Virgilio Barco et péruvien, M. Alan Garcia.**

TOKYO

*de notre correspondant*

La récente arrestation à Hawaï du populaire acteur japonais Shintaro Katsu, en possession de quelques grammes de cocaïne et de marijuana, préoccupe les autorités nippones. Elle pourrait être un des signes de la résurgence d'une menace que le Japon avait jusqu'à présent réussi à juguler : la drogue. La puissance financière de l'archipel en fait non seulement une cible pour les trafiquants mais aussi une des nouvelles places de blanchiment de l'argent sale.

Dans son premier Livre blanc sur la drogue, publié jeudi 1er février, le ministère des finances note une baisse des confiscations de marijuana mais une augmentation spectaculaire de celles de cocaïne et d'héroïne. Il annonce d'autre part un arsenal de mesures destinées à combattre le blanchiment de l'argent de la drogue.

Le Japon a signé en décembre la convention des Nations unies contre les trafics de narcotiques, qui exige, entre autres, des pays signataires qu'ils prennent des mesures destinées à contrôler les flux d'argent provenant d'activités illégales. Un projet de loi, à l'étude dans les trois ministères concernés (justice, finances et santé publique), sera présenté au printemps au Parlement. Les autorités ont déjà demandé la collaboration des banques et des sociétés financières dans leur lutte contre le blanchiment de l'argent de la drogue.

Le Japon a la réputation, justifiée, d'être un pays épargné par la drogue. Du moins la drogue « dure » (cocaïne, héroïne). Il n'en connaît pas moins une diffusion relativement importante des stimulants (c'est-à-dire essentiellement d'amphétamines, connues aussi sous le nom de « *speed* »). Chaque année, vingt mille personnes sont arrêtées pour trafic ou consommation d'amphétamines et la police estime que 200.000 Japonais sont intoxiqués. Le trafic est aux mains de la pègre locale *(yakuza)* et son chiffre d'affaires annuel est évalué à plus de 500 milliards de yens. Chaque année, la police saisit entre 200 et 600 kilos d'amphétamines (soit 10 % du volume en circulation), produites essentiellement à Taïwan et en Corée du Sud.

Selon le Livre blanc du ministère des finances, les confiscations d'amphétamines ont brutalement baissé en 1989 (de 265 kilos, elles sont tombées à quelques grammes...) en raison des méthodes plus sophistiquées employées par les trafiquants pour les faire entrer au Japon. Mais la consommation sur l'archipel n'a pas pour autant diminué.

### « La boue étrangère »

Les autorités japonaises ont toujours adopté une attitude très sévère à l'égard de la drogue. Si l'opium est connu et employé à des fins médicales depuis le XVIIIe siècle, son usage fut toujours très contrôlé. L'attitude du gouvernement fut encore plus ferme lors de la guerre de l'opium en Chine (1840-1842), lorsque l'Ecossais William Jardines, surnommé « Vieux Rat Tête de Fer », obtint de la Couronne britannique le droit d'intoxiquer tout un peuple avec ce que les Chinois nommaient la « *boue étrangère* » pour faire sa fortune et celle de Hongkong.

Le Japon ne dut affronter le problème de la drogue qu'au lendemain de la guerre. Au cours des cinq années qui suivirent la défaite, le marché de l'héroïne se développa et l'archipel connut surtout une épidémie de Hilopon, un stimulant abondamment utilisé par les soldats démobilisés, les travailleurs manuels, les prostituées et les chauffeurs de taxi. Des lois rigoureuses prises au début des années 50 entravèrent le fléau, et, à partir de 1956, année où l'on comptait encore 52 000 arrestations liées au Hilopon, le nombre des infractions diminua régulièrement. Les amphétamines apparues sur le marché au début des années 70 sont aujourd'hui dans les couches les plus variées de la société.

La police japonaise est donc préoccupée par deux phénomènes. D'abord l'entrée de cocaïne sur l'archipel. Des arrestations survenues à Kobe semblent indiquer que les trafiquants colombiens s'intéressent désormais au Japon, confirmant en cela des informations fournies par les autorités américaines. Or les réseaux de diffusion de la drogue sont virtuellement en place : il suffirait de remplacer les amphétamines (le « speed ») par des drogues plus dures. Sans doute, le « speed » est-il adapté au caractère trépidant de la vie nippone, souligne M. Masaki Sunakozawa, du bureau des narcotiques au ministère de la santé publique, doté d'une police spéciale, mais « *les intoxiqués aux amphétamines sont potentiellement les plus vulnérables aux drogues dures* ». En outre, le Japon est riche et dispose d'une monnaie forte : le trafic de cocaïne pourrait être des plus rentables.

### L'attitude des yakuza

Les *yakuza* veulent-ils entrer dans ce trafic ? De leur attitude dépend l'avenir. Les différentes bandes qui contrôlent les réseaux de diffusion des amphétamines sont parvenues à une stabilisation de leurs territoires et à une sorte d'entente tacite avec la police. Les chefs des trois grands syndicats du crime nippons sont conscients des profits qu'ils peuvent tirer de la drogue dure mais aussi des risques : répression policière accrue et surtout « guerre des gangs ».

La seconde préoccupation des autorités japonaises est le blanchiment de l'argent sale par le biais des banques et des institutions financières nationales. Hongkong est non seulement une plaque tournante du trafic des narcotiques transitant entre le Triangle d'or et les Etats-Unis, le Canada ou l'Europe, mais aussi un centre de blanchiment de l'argent qui provient de ce trafic. Mais, aujourd'hui, les dix plus grandes banques du monde en termes de capitalisation sont japonaises, et l'archipel est une puissance encore plus financière qu'industrielle. L'année dernière, les succursales californiennes de quatre banques nippones ont été impliquées dans des affaires de recyclage d'argent sale.

Lors de son récent passage au Japon, le président de Colombie, M. Virgilio Barco, a insisté auprès des Japonais pour qu'ils participent à la lutte internationale contre le trafic de drogue en prenant des mesures adéquates pour entraver le blanchiment de l'argent. Soucieux à la fois de sa propre protection et de son image internationale, le Japon semble se lancer de manière « *très déterminée* », nous dit une source américaine, dans la lutte contre le recyclage des fonds illicites.

Aux termes du projet de loi en cours d'élaboration, la police pourrait surveiller les transactions de plus de 70 000 dollars : un montant plus élevé qu'aux Etats-Unis (10 000 dollars) mais qui tient compte du fait que le Japon est une société d'intense circulation d'espèces (le chèque est relativement peu employé). La police pense que l'argent de la drogue entre sur le marché financier nippon par les branches des banques japonaises, asiatiques ou américaines et ressort sous forme de yens qui vont s'investir soit sur place, soit à l'étranger (notamment aux Etats-Unis).

Les autorités japonaises pourront sans doute surveiller les flux en provenance de l'étranger. Il leur sera beaucoup plus difficile de contrôler les transactions de la pègre locale, les activités illégales de celle-ci étant déjà étroitement entremêlées à des opérations des plus licites. La limite entre le monde de la pègre et la société civile est au Japon des plus floues.

Un projet de loi destiné à améliorer la transparence des opérations boursières devrait limiter certaines de ces activités. Le secret bancaire est cependant encore strictement observé au Japon : ceux qui fraudent le fisc ont ainsi longtemps pu ouvrir des comptes en banque sous des noms d'emprunt pour éviter les contrôles... Les truands ne sont pas les derniers à profiter de ce laxisme.

**PHILIPPE PONS**

La mission de Mme Georgina Dufoix

## *Combattre aussi la demande*

C'est avec l'ardeur et l'humilité d'une néophyte que Mme Georgina Dufoix a pris, il y a trois mois, ses nouvelles fonctions de déléguée générale à la lutte contre la drogue. Le sujet ne lui était pas tout à fait étranger puisqu'en tant que ministre des affaires sociales elle avait eu sous sa juridiction, de 1984 à 1986, la MILT (Mission interministérielle de lutte contre la toxicomanie). Mais une chose est de superviser d'en haut un dossier de cette nature, une autre est de le prendre à bras-le-corps, avec toutes ses complexités et toutes ses ramifications.

« *Mon travail,* affirme Mme Dufoix, *est de coordonner la lutte contre l'offre et contre la demande de drogue.* » L'offre, tout le monde en parle, à commencer par le président de la République, qui affirmait le 24 novembre dernier : « *La lutte contre les trafiquants de drogue est le combat majeur de l'humanité.* » La demande, en revanche, fait moins de bruit, et c'est là-dessus qu'insiste la nouvelle déléguée générale. Elle le fait avec son style habituel, sans complexes, en demandant à tous ses interlocuteurs (médecins, éducateurs, parents d'élèves, juristes, etc.) : « *Pourquoi tant de jeunes se droguent-ils ?* » Question essentielle, en effet, devant laquelle on est toujours tenté d'avancer des banalités — ou de se taire.

Au fil des semaines, la nouvelle déléguée générale a pris, statistiquement, la mesure du fléau. On estime aujourd'hui en France à 150 000 environ le nombre de consommateurs de drogue en état de dépendance, deux tiers d'héroïnomanes, un tiers de cocaïnomanes. La population ayant eu recours au système officiel de soins et d'accueil est masculine à 75 % et, en majorité, sans activité professionnelle. Age moyen : 25,7 ans. Ne sont évidemment pas inclus dans ces chiffres les jeunes qui fument des « joints » de cannabis. Un Français sur dix de 11 à 20 ans aurait déjà fait l'essai d'une drogue illicite.

L'activité répressive des pouvoirs publics est en hausse. L'an dernier, les saisies d'héroïne (294 kg) ont augmenté de 33 % et celles de cocaïne (927 kg) de 56 %. Quelque 33 000 usagers, revendeurs ou trafiquants ont été interpellés. Comme l'indique le dernier rapport du Centre Marmottan (*le Monde* du 2 février), l'année 1989 a été marquée par l'apparition en France du crack, le développement d'une toxicomanie liée à des médicaments comme le Temgésic et, surtout, la multiplication des cas de sida parmi les drogués. En effet, malgré une régression de l'utilisation de seringues usagées — grâce à la mise en vente libre de seringues, depuis le 12 août 1989 — un tiers des toxicomanes pris en charge dans le cente du Docteur Claude Olievenstein seraient séropositifs.

A la demande du dernier sommet européen de Strasbourg, les onze pays de la Communauté se sont donné, eux aussi, un coordonnateur pour lutter contre la drogue. Mme Dufoix a déjà rencontré ses homologues à deux reprises ; une troisième réunion est prévue à Dublin les 12 et 13 mars. « *Si la France,* souligne-t-elle, *arrive en tête de la consommation mondiale de tranquillisants, c'est tout de même l'un des pays d'Europe occidentale qui compte le moins de drogués par rapport à sa population. On le doit sans doute à une politique d'accueil et d'information intelligente et à une législation qui n'est ni laxiste ni stupidement répressive. Il faut continuer dans cette voie.* »

Fermement opposée à une dépénalisation de l'usage de la drogue comme en Espagne ou aux Pays-Bas — « *Ce serait la plus formidable démission de l'histoire de notre société* » — la nouvelle déléguée générale fera prochainement quelques propositions au gouvernement. Elle pense qu'il faut « *s'engager dans la prévention de manière beaucoup plus forte qu'aujourd'hui* » et « *mailler davantage le territoire, par des lieux de parole, d'écoute et d'action* ». Ce seraient, à la fois, des structures étatiques et des associations, réunies dans une sorte de « *réseau national* ».

La nouvelle déléguée générale ne veut pas en dire plus pour le moment. Elle ajuste ses propositions... et cherche toujours une réponse à la question qui la tourmente : « *Pourquoi tant de jeunes se droguent-ils ?* ».

**R.S.**

**BIBLIOGRAPHIE**

« La Suisse lave plus blanc », de Jean Ziegler

# Les taches d'ombre du système bancaire

« *En tant que foyer du crime, la Suisse constitue pour moi une énigme* », écrit Jean Ziegler en avant-propos de son dernier livre qui dénonce le blanchiment de l'argent sale dans ce qu'il nomme « *l'Emirat helvétique* ». Conformément à son habitude, le sociologue engagé de la gauche suisse porte des accusations tranchées : parmi les flots d'argent qui nourrissent (et pourrissent) son pays, « *l'argent noir ou argent sale* » est selon lui « *de loin le plus important* ». L'affirmation est grave : « *Les émirs suisses accueillent chaque année, camouflent, lavent et réinvestissent des milliards de dollars, butin des réseaux internationaux du trafic de la drogue, de l'armement et autres activités criminelles.* » Né d'une « *colère* » de l'auteur, cet ouvrage se donne une grande ambition, celle de décrire « *l'infiltration du crime organisé dans une démocratie pluriséculaire* », afin de « *collaborer à la libération du peuple suisse* ».

Si l'intention est bonne et salutaire, le procédé mis en œuvre par l'auteur Ziegler laisse malheureusement le lecteur sur sa faim. La Suisse est abondamment présentée comme un succédané tempéré de république bananière où, des banquiers aux magistrats, en passant par les députés et les hommes d'affaires, tout le monde participe, activement ou par défaut, au « *crime organisé* ». Mais la grande lessive de Jean Ziegler laisse de grosses zones d'ombre. Là où l'on attend une analyse minutieuse de chacun des rouages qui conduit l'« *argent de la mort* » à l'impunité et à la prospérité suisses, on doit se contenter du récit un brin romanesque de quelques scandales, souvent rapportés en leur temps par la presse helvétique.

### « Nettoyer les écuries »

Jean Ziegler s'attarde sur l'affaire Kopp, du nom de l'ancien conseiller fédéral (ministre) responsable du département justice et police Elisabeth Kopp et de son mari, Hans, un homme d'affaires très entreprenant dont la société Shakarchi Trading est soupçonnée d'avoir recyclé l'argent de la drogue. La narration de ce scandale qui éclata au début de 1989 permet à l'auteur d'évoquer l'activité d'un réseau turco-libanais, gros client de l'Union de banques suisses et du Crédit suisse. Avec la complicité de ce dernier, affirme Jean Ziegler, les frères Magharian, deux trafiquants de nationalité libanaise, se livraient sans entrave au blanchiment, par valises entières de dollars.

A travers les exemples fournis par l'auteur, on tente — sans y parvenir vraiment — de mesurer le poids exact de la Suisse dans le recyclage. Pour Jean Ziegler, « *la Confédération helvétique est aujourd'hui la principale plaque tournante des milliards de la drogue.* » Bien sûr, l'affaire Kopp est authentique, comme l'est aussi la clémence de la justice suisse à l'égard des trafiquants. Ziegler s'indigne à juste titre que la timide loi antidrogue votée en Suise punisse seulement le « *blanchiment intentionnel* ».

Il souligne la surprenante décision des banques suisses de rendre à leurs propriétaires une partie des fonds du cartel de Medellin, pourtant mis sous séquestre à partir de 1981 à la demande des Etats-Unis. Jean Ziegler voit dans l'absence d'opposition politique un handicap majeur pour permettre à la Suisse de lutter efficacement contre le fléau de l'argent sale. Nombre de députés, explique-t-il, sont catapultés dans les conseils d'administration des grandes banques et des grosses compagnies. Seules la création d'un corps de « *super juges fédéraux* », à compétence nationale, et l'entrée dans la CEE — avec ses règles de transparence fiscale et bancaire, — pourraient permettre, selon l'auteur, de « *nettoyer les écuries* ».

Mais la Suisse lave-t-elle plus blanc pour autant ? On reste peu convaincu par la démonstration de l'auteur selon laquelle la mise sous contrôle par Reagan des centres traditionnels de banchiment (Panama, les Bermudes, Curaçao) aurait incité les parrains de la drogue à se rabattre en chœur vers Zurich. Ziegler ne dit pas un mot de Miami, qui reste sans nul doute l'une des plus grandes capitales mondiales du narcodollar. Croire que les sanctions américaines ont fait fuir l'argent de la drogue de Panama est un leurre.

Jean Ziegler met encore en avant la discrétion et l'efficacité suisse, le secret bancaire et la libre circulation des fonds quelle que soit leur provenance, pour conclure à la nouvelle prééminence de son pays dans le recyclage. Il commet quelques erreurs en situant les profits de la drogue entre 300 et 500 milliards de dollars, des chiffres qui représentent en réalité le montant des transactions mondiales de stupéfiants. Les pages consacrées aux fortunes des dictateurs (Marcos, Mobutu et Duvalier) déposées sur des comptes suisses sortent du sujet traité. On aurait préféré des développements plus étayés sur les spécificités suisses du blanchiment, sur le rôle d'écrans anonymes joué par les sociétés fiduciaires et les cabinets d'avocats. La drogue est certes dans l'air du temps. On aurait aimé que Jean Ziegler prenne plus le sien pour mieux nous faire découvrir son « *jardin ensanglanté* ».

**ERIC FOTTORINO**

▶ « La Suisse lave plus blanc », Le Seuil, 190 p., 89 F. Voir aussi le numéro de février de « Dossiers et documents » consacré à « L'économie de la drogue ». 16 p., 15 F.

# SOCIÉTÉ

**JUSTICE**

L'affaire du Carrefour du développement

## Réquisitions de non-lieu partiel et d'amnistie pour M. Christian Nucci

**A moins d'un ultime coup de théâtre, il n'y aura plus, dans un mois, d'affaire Christian Nucci. Procureur général près la Cour de cassation et la Haute Cour de justice, M. Pierre Bezio vient, en effet, de transmettre à la commission d'instruction de la Haute Cour des réquisitions *« aux fins de non-lieu partiel et de constatation d'extinction de l'action publique par amnistie »*. Les cinq magistrats de la commission, présidée par M. Paul Berthiau, se réuniront dans un mois à Versailles pour rendre leur arrêt définitif. S'ils suivent les réquisitions, l'affaire du Carrefour du développement se réduira désormais au sort judiciaire de M. Yves Chalier, chef de cabinet de M. Nucci quand celui-ci était ministre socialiste de la coopération.**

Le procureur général requiert un non-lieu pour deux des chefs d'inculpation — *« faux en écritures publiques et usage »*, *« faux en écritures privées et usage »* — et invoque l'amnistie adoptée récemment dans le cadre de la loi sur le financement des activités politiques et électorales pour les deux autres chefs d'inculpation — *« complicité de soustraction de fonds publics »*, *« complicité de recel de deniers publics »*. Le raisonnement qui, au terme d'un réquisitoire de deux cent trente-sept pages, aboutit à ces conclusions est, en fait, semblable à celui tenu, il y a deux ans, par la police judiciaire dans son rapport final d'enquête (*le Monde* du 6 février 1988). Et, d'un strict point de vue judiciaire, il est logique et cohérent.

M. Bezio avait demandé, le 30 mars 1989, des *« investigations complémentaires »* aux policiers qui, à l'évidence, n'ont pas modifié leur perception de ce dossier complexe. Le rapport de 1988 disculpait M. Nucci de l'essentiel des accusations qui avaient motivé sa mise en accusation devant la Haute Cour et faisait de M. Chalier le principal responsable et auteur, à des fins privées, des détournements de fonds publics. Estimant le montant total des fonds publics détournés à 30 619 584 francs, les policiers les imputaient directement à M. Chalier, soulignant, près d'une vingtaine de fois, que l'ancien chef de cabinet avait imité la signature de son ministre à l'insu de ce dernier.

### *Les faux d'Yves Chalier*

En d'autres termes, les accusations les plus graves portées contre M. Nucci reposaient sur des faux établis par M. Chalier. *« Les signatures et paraphes « Christian Nucci » figurant sur les lettres de commandes, avenants, décisions ministérielles, certificats administratifs ou mémoires récapitulatifs, ont tous été imités par Yves Chalier »*, écrivaient les policiers, ajoutant que *« rien n'obligeait celui-ci à contre-faire la signature du ministre sur les documents en cause »*. Cette *« intervention prépondérante »* de M. Chalier explique que les réquisitions de non-lieu sur les chefs d'inculpation visant les faux en écritures, publiques ou privées.

Restaient cependant les dépenses personnelles de M. Nucci. La police judiciaire ne les cachait pas, loin de là, et les magistrats de la commission d'instruction de la Haute Cour paraissaient déterminés, ces derniers mois, à renvoyer l'ancien ministre devant ses pairs pour cette gestion personnelle de l'argent de l'Etat. Une somme de 99 060,65 francs fut tirée par M. Chalier du compte de l'association La Promotion française, qu'il avait lui-même créée, pour payer, début 1986, l'imprimeur des affiches électorales de M. Nucci. D'autres petits travaux de cet imprimeur de Beaurepaire, fief électoral de M. Nucci, avaient été précédemment financés par les fonds de Carrefour du développement, pour des montants de 9 043,25 francs et de 5 331,07 francs.

Au total, l'essentiel des dépenses imputées à M. Nucci — qui atteindraient quelque dix millions de francs — étaient liées à son activité d'élu : journée des ambassadeurs africains à Beaurepaire, déplacement du chanteur Manu di Bango, séance de « médiatraining » avant une réunion de presse, paiement de cotisations au Parti socialiste, notes de restaurant et billets de voyage, etc. Certes, M. Nucci n'était guère regardant et savait utiliser ses moyens ministériels pour sa notoriété locale. Mais l'examen minutieux des comptes bancaires de l'ancien ministre et de son épouse devaient prouver qu'à la différence de M. Chalier il n'utilisa aucune de ces sommes pour un usage radicalement privé — achat d'un appartement ou d'un voiture, etc.

S'il n'est guère original, le comportement de M. Nucci est sans doute répréhensible, tout au moins moralement. Car, judiciairement, la situation est aujourd'hui plus compliquée avec le vote, par les parlementaires, d'une amnistie concernant les délits — à l'exception notable de la corruption — liés au financement politique. Selon le procureur général Bezio, sur les chefs d'inculpation restants, M. Nucci remplit les conditions pour en bénéficier : il ne s'est pas enrichi personnellement et il n'était pas parlementaire au moment des faits. CQFD. Imparable démonstration juridique qui n'en laissera pas moins, politiquement, un goût amer.

Car ce que met en évidence l'épilogue probable de l'affaire Nucci, c'est la difficulté, dans le système français, de faire répondre d'actes répréhensibles les dirigeants politiques — en l'espèce, les ministres — devant la justice ordinaire. La Haute Cour, pour la première fois depuis la Libération et pour quelques affiches électorales payées sur fonds publics, c'était évidemment cher payé. Mais si la procédure concernant les poursuites visant un ministre dans l'exercice de ses fonctions était autre, plus courante et plus banale, M. Nucci n'aurait peut-être pas échappé au tribunal correctionnel.

**EDWY PLENEL**

A Marseille

## Un nouveau suspect interpellé dans l'affaire Léonce Mout

**MARSEILLE**

*de notre envoyé spécial*

Plusieurs semaines après la spectaculaire vague d'arrestations dans l'affaire des crimes de Marseille, les policiers ont interpellé, lundi 12 février, un nouveau protagoniste présumé de l'assassinat de Léonce Mout, ancien directeur de la Polyclinique nord. Il s'agit de M. Jean-Paul Mar, un chauffeur routier de trente-sept ans, que les policiers soupçonnent d'avoir été le chauffeur de Roger Memmoli le 17 mai 1988, jour de l'assassinat de Léonce Mout, aux lieu et place de Marcel Long, actuellement inculpé de complicité d'assassinat dans cette affaire.

Le nom de Jean-Paul Mar avait filtré depuis plusieurs jours des murs de l'hôtel de police marseillais. Commanditaire présumé de l'assassinat de Léonce Mout, le docteur Armand Gallo, dès son arrestation, l'avait accusé d'être un *« émissaire »* envoyé là avec Memmoli pour le faire chanter. Ce dernier avait admis avoir délégué Jean-Paul Mar auprès du médecin pour récupérer le montant du *« contrat »*. Mais c'est Marcel Long qui devait être le plus précis : pour lui, Memmoli, l'avait *« chargé »* dans l'affaire Mout pour *« couvrir »* son ami Jean-Paul Mar.

Dans ces conditions, on peut se demander pourquoi les policiers ont attendu plus de quinze jours pour interpeller Jean-Paul Mar. D'autant plus que ce dernier, ainsi mis en cause par trois des inculpés de l'affaire, se cachait si peu qu'il avait répondu la semaine dernière aux questions de l'hebdomadaire *le Point* : *« Aux alentours de 1983, Memmoli m'a proposé de coller avec lui des affiches pour des hommes politiques*, raconte-t-il. *On a collé pour le Front national, le Parti socialiste, le RPR. Moi, je suis du parti qui me paye.* (...) *Memmoli m'a expliqué que Gallo lui devait des sous. Il m'a demandé de les prendre à sa place. Moi, je n'ai pas voulu, je n'en ai même pas parlé au docteur. J'ai juste dit que Roger était au bar, c'est tout. »* Et à propos de l'implication de Roger Memmoli dans l'assassinat de Léonce Mout, le chauffeur routier concluait : *« C'est un truc de débile de faire ça dans le quartier où il est né. »*

**DANIEL SCHNEIDERMANN**

A la cour d'assises de Paris

## *Condamnation morale d'une responsabilité morale*

*« C'est un être sans foi ni loi, dont la fainéantise le dispute à la lâcheté. »* Tout en martelant ces mots, l'avocat général, Raymond Galiber d'Auque semble ne pas trouver de termes assez vifs pour traduire le mépris que lui inspire Patrick Jouvion. *« C'est un être ignoble, un lâche »*, insiste M^e Jean Chevais, avocat de la défense. Si les deux hommes, dont les fonctions sont par nature opposées, expriment le même avis, c'est pour la simple raison que celui qu'ils fustigent n'est pas dans le box des accusés.

Prostrée sur son banc, Nathalie Lacombe les écoute à peine. A vingt-trois ans, elle a encore le visage d'une adolescente. Ses joues potelées et son nez retroussé lui donnent même des airs de fillette, renforcés par sa petite taille. Quand elle parle de Patrick assis au premier rang du public, c'est pour dire : *« Je l'aurais suivi n'importe où, j'aurais tout fait pour lui, pour rester avec lui. »* C'est ainsi qu'elle a quitté son emploi de femme de ménage dans un hôpital pour rester avec cet homme de trente-cinq ans par ce qu'il *« s'annuyait »*. Divorcé à deux reprises, il était au chômage en 1987, mais jusqu'alors il avait pu compter sur la générosité de sa grand-mère, Marie Jouvion. En sept ans, elle lui a donné plus d'un million de francs et pourtant cette femme de quatre-vingts ans a brusquement décidé de mettre fin à ses dons excessifs. Ce n'était pas la première fois, mais la situation devenait difficile, et Patrick a demandé à Nathalie d'aller attendrir M^me Jouvion. *« J'ai poussé la porte pour rentrer de force, elle m'a giflée, et puis moi, j'ai tapé, c'est tout ! »*, hurle Nathalie en éclatant en sanglots.

M^me Jouvion a été frappée de dix-neuf coups de couteau, et malgré l'insistance du président Maurice Colomb, il ne sera pas possible de connaître les circonstances du meurtre : *« Qu'est-ce que vous voulez que je vous dise ? Je ne me vois pas la frapper. Je sais que c'est moi, mais comment vous expliquer ? »* Nathalie explose, mais n'en dira pas plus. Elle explique seulement qu'après son crime, elle a volé des chèques, de l'argent et des bijoux. *« Il fallait qu'elle rapporte quelque chose, qu'elle ne revienne pas les mains vides »*, relève l'avocat. Pendant quinze jours, le couple a vécu sur cet argent, allant d'hôtel en hôtel, avant d'être arrêté à Rouen.

Inculpé d'homicide volontaire, Patrick a bénéficié d'un non-lieu (1), et, devant les jurés, c'est en tant que témoin qu'il se décrit sans un pouce de fierté, comme si son attitude était naturelle : *« J'ai toujours été un instable, j'ai toujours agi comme ça avec toutes les filles que j'ai rencontrées. J'ai toujours envoyé quelqu'un à ma place pendant les périodes de galère. »* Il ne parle ni de Nathalie ni de sa grand-mère.

### *Dépendance sentimentale*

Pour l'avocat général, Patrick est *« l'âme damnée »* de Nathalie. *« Mais ce n'est pas lui que l'on juge »*, regrette le magistrat qui ne s'explique pas comment *« cette jeune fille »*, assidue, travailleuse, compétente, serviable, s'est transformée en un monstre de fureur. Aussi, il évoque à nouveau Patrick. *« Séduisant, hâbleur, beau parleur, il va la précipiter aux enfers. »* Son truc à lui, c'est le chantage affectif. Le bon sens populaire se demandera pourquoi il n'est pas dans le box. Ce n'était juridiquement pas possible. Pourtant, M. Galiber a demandé vingt ans de réclusion criminelle contre Nathalie.

Malgré la plaidoirie de M^e Chevais, qui a insisté sur *« l'état de dépendance psychologique et sentimental »* dans lequel se trouvait sa cliente, la cour d'assises de Paris a condamné, lundi 12 février, Nathalie Lacombe à dix-sept ans de réclusion criminelle.

Contre Patrick Jouvion, l'avocat général avait demandé une sanction qui ne dépendait pas de la cour, en formant ce vœu : *« Je lui souhaite beaucoup de remords. »*

**MAURICE PEYROT**

(1) En correctionnelle, il a été condamné à trois ans de prison dont un avec sursis, pour recel de vol et falsification de chèques.

**DIAGONALES**

BERTRAND POIROT-DELPECH
*de l'Académie française*

## *Deux étendues*

SOUS un ciel rosi par le vent de sable, deux lavis, l'un dans les beiges, l'autres d'émeraude trouble ; comme étendues, ces pâleurs, par un même pinceau mal rincé : ainsi se longent l'Atlantique et le Sahara, d'Agadir au Sénégal, des centaines de milles nautiques sans un cap ni un port pour rompre les chutes parallèles des deux éléments vers le Tropique.

Partout ailleurs, mer et terre se jouent des tours, s'échangent isthmes contre golfes, verdure ou rougeur des promontoires contre violet des baies, accidents de terrain contre détroits ; la nature varie ses caprices, raz écumeux des passes bretonnes, pavés bouillants des Cyclades, temples couleur d'os toisant le grenat égéen ; ici, ni feston ni astragale, frontière au cordeau entre l'humide et le sec, s'ignorant l'un l'autre, se boudant, sorte de Touquet sans marée ni hôtels pour cabriolets d'avant-guerre, Landes sans pins, deux pages intactes où tout glisse, où ne s'inscrivent, pour quelques secondes, que la bave d'un sillage ou les empreintes d'une caravane, le grincement d'un espar ou celui d'une tombe de méhariste : au gré du même vent, deux écoles de pensée ?

Le même vent, vraiment ? On reconnaît l'air à ce qu'il sculpte ; le « guelb », cette butte de sable tabulaire, ce n'est jamais que de la déferlante solidifiée, mais la résistance de la matière oriente différemment les traces ; dans l'eau, la brise septentrionale de l'hiver creuse les rangées de houle perpendiculairement à elle, est-ouest, au lieu qu'à terre elle peigne le sable en travées nord-sud ; l'élément le plus malléable, l'eau, semble chercher à barrer le chemin à l'air par une série de barouds perdus d'avance, tandis que le plus lourd, le sable, allonge ses grains en « gouds » dans l'axe de la force subie ; ici, coups de rein du poisson remontant le courant jusqu'à épuisement, là, dandinement du chameau en fuite. Entêtement bravache ou endurante docilité, nerf en révolte ou consentement sauveur : où est l'intelligence ?

Deux univers semblables, désert et mer, en ce qu'il s'agit d'y survivre, non d'y gloutonner de force, qu'aucun repère fixe ne s'y offre hors le brasillement des étoiles dans la nuit vernissée ; deux surfaces horizontales à peine froissées de vent, qu'aucune verticalité ne borne, qu'aucune flèche n'organise, autre que celle des boussoles ; on voit bien pourquoi ces lieux de perdition noble ont fasciné depuis un siècle les mêmes mondains en rupture de bals, Isabelle Eberhardt, Ernest Psichari, Alain Gerbaut, Monfreid... Enfin de la vie non balisable, l'envers des vagues et des ergs pour toute destination, la course au grand nulle part en guise de morale, l'échange muet des regards sous la tente ou la grand voile, devant la gazelle ou la bonite arrachées aux aléas d'une nature hostile, navigations cousines, mentalités sœurs du nomade et du marin.

Une différence de taille, pourtant : la gestion des déchets.

Au désert, rien ne dépérit ni ne se corrode ; le tibia de chamelle du temps de Gouraud, l'étron de chèvre du siècle dernier, la carcasse de chenillette 1932, tous les reliquats de vie, les organiques comme les minéraux, l'éternité les tient sous son regard vide, rien ne les altérera, même conservation implacable que dans l'espace où les boulons perdus en route par les vaisseaux cosmiques leur font cortège et reproche, infiniment.

En mer, c'est l'inverse, le règne du biologique dégradeur, de l'amniotique bouffeur de saletés, de la tinette autonettoyante.

A une encablure l'une de l'autre, la conservation parfaite et le recyclage en chaîne opposent leurs logiques contraires : au désert les cimetières de rouilles indestructibles, à l'océan les rongements du sel et des courants, les dévorations entre espèces, la conversion de toutes choses en écailles de poisson, ces étincelles ; aux caravanes, la mémoire intégrale ; aux navigants, l'oubli transformeur ; deux mystiques du parcours, pour une même solitude ; deux sens de l'éphémère : au désert, le passé-objet s'exhibe, fiché dans le sol stérile, gibet ; au large, il faut l'imaginer broyé, guetté dans les abysses par des milliers de bouches aux commissures tombantes.

Tant de différences font qu'océan et désert se tournent le dos ; malgré la dominance des vents de terre, la côte est avare d'abris, barres et hauts fonds réservent le cabotage aux « pratiques », aux pirogues bondissantes dans les rouleaux vert pomme ; si un redent de la carte y invite, et si la sonde l'autorise, il est tentant d'interrompre la route au sud et de piquer vers la côte, de mouiller au ras d'une dune enflammée par le couchant ; il n'est pas rare, alors, qu'à des semaines de marche de toute ville un militaire emmitouflé veille sur un improbable ennemi, ou qu'un solitaire à baluchon s'empresse, indérangeable ; ailleurs, entre Nouadhibou et Nouakchott, non loin des bancs où dériva le radeau de la *Méduse*, les pêcheurs imargens rameutent les dauphins à coups de bâton dans l'eau, et les dressent à rabattre le mulet vers les filets, puis à partager le butin en un *deal* exemplaire ; parfois, sur la laisse de basse mer où Mermoz venait rafraîchir les moteurs de son Latécoère, des 4 × 4 aux frénésies autoroutières font s'envoler les milliers de mouettes brunes parmi lesquelles s'est égaré, plus lourd au décollage, un pélican.

Deux ports véritables, en tout, entre les Canaries et Dakar : Nouadhibou, où se marient les rouilles des épaves terrestres et des maritimes, sémaphores fracassés ; et les jetées artificielles de Nouakchott, que la pluie change en décor pour film réaliste des années 35, avec imperméables luisants, sirènes enrouées de remorqueurs et amours à la cape ; ici et là, entourant les verdures résidentielles, le quadrillage à perte de vue des bidonvilles effondrés par l'averse, les ânes efflanqués courant sous la badine, les chèvres acharnées contre les cartons et les sacs de ciment, la souffrance qui s'ignore elle-même faute d'image importée du bonheur, et si intolérable à voir qu'il fait bon regagner en mer l'insouciance de luxe.

Un lien, toutefois, entre les deux *étendues* inconciliables : les sacs plastiques dont ne veulent ni moutons ni mérous, résistant à l'eau comme au sable, cette gluance bleu électrique mâchonnée et indigeste qui restera l'invention ineffaçable de la fin du siècle, notre vert Véronèse, regardez ce détritus immortel voler dans la bourrasque, se coller aux arbres, gifler les enfants, flotter entre deux eaux, bloquer les hélices ; merdique emballage de tous les progrès, paquet-cadeau d'un futur écervelé.

J'oubliais : sur le fleuve Sénégal, on se canarde, entre pauvres, histoire de ne pas faire mentir l'antique fatalité du mal ; et à l'île de Gorée, d'où nos belles caravelles nantaises embarquaient les esclaves tête-bêche vers la Caraïbe, histoire de faire partager au grand nombre les félicités de la civilisation, à Gorée, ça y est, les Japonais ont débarqué, par charters de trois cents, caméras au ventre.

# REPÈRES

**POLLUTION**

### *Les sources Katell-Roc contaminées ?*

On croyait certaines bouteilles d'eau minérale Katell-Roc, une entreprise du Morbihan, polluées aux hydrocarbures à la suite d'une fausse manœuvre dans un atelier. Mais l'analyse des prélèvements effectués le 10 février montre que cette pollution est déjà présente dans le puits de captage.

La direction départementale de l'action sanitaire et sociale va donc procéder à une nouvelle série d'analyses pour déterminer l'origine de cette pollution, qui pourrait provenir de la nappe phréatique. Depuis le 8 février, les trente-cinq salariés de Katell-Roc ne font plus que de l'entretien. Le maire de Lizio, M. René Jouanguy, craint la fermeture de l'unique usine de sa commune, qui avait déjà été arrêtée en décembre 1988 pour une précédente pollution.

**UNIVERSITÉ**

### *Un étudiant sur deux favorable à la sélection*

Selon un sondage réalisé par la SOFRES pour *Libération*, 51 % des étudiants français estiment qu'une sélection à l'entrée à l'université serait *« souhaitable »* ; 14 % y sont tout à fait favorables et 37 % plutôt favorables. Si une procédure de sélection était instaurée, 62 % des étudiants préféreraient qu'il s'agisse d'une sélection sur dossier, suivie d'un entretien, plutôt que sur concours ou selon la mention au baccalauréat.

En revanche, les deux tiers des étudiants restent opposés à l'augmentation des droits d'inscription et les trois quarts d'entre eux sont attachés au principe des diplômes nationaux. Enfin, le mécontentement des étudiants à l'égard de la surcharge des cours et de l'état des locaux universitaires est particulièrement vif.

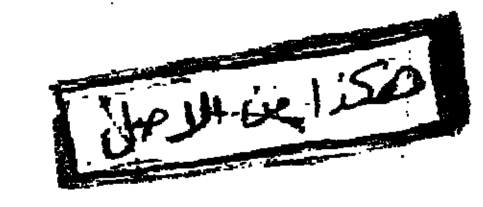
Ce sondage a été réalisé par la SOFRES, du 30 janvier au 2 février, sur un échantillon national de six cents étudiants représentatifs de l'enseignement supérieur, à l'exception des élèves des grandes écoles.

**HOTESSES**

### *Questionnaire détaillé pour lycéennes*

Le syndicat national des lycées et collèges (SNLC-FO) a dénoncé, lundi 12 février, dans une lettre ouverte à M. Lionel Jospin, les méthodes d'une société ayant voulu recruter dans le lycée Maximilien-Serre de Cachan (Val-de-Marne) *« avec l'accord du chef d'établissement »* des étudiantes en BTS de bureautique pour faire fonction d'hôtesses au Salon de l'informatique du 13 au 16 février.

Outre le fait que le salon a lieu pendant le temps scolaire, le SNLC-FO est surtout indigné par la formulation du questionnaire que devaient remplir les candidates à ce « petit boulot ». On y demandait non seulement leurs qualifications, mais aussi leurs mensurations (pointure, tour de taille et de poitrine, couleur des cheveux et des yeux, etc.) ainsi que leur nationalité. *« C'est une atteinte à la dignité de la femme et une honte pour votre ministère de laisser des entreprises venir choisir leurs hôtesses jusque dans les classes »*, écrit le syndicat.



# SCIENCES ♦ MEDECINE

# Rhinopharyngites : remèdes au compte-gouttes

*Traiter les rhinopharyngites de l'enfant ne nécessite la prise d'aucun médicament « agressif » (antibiotiques, anti-inflammatoires, corticoïdes). Des mesures de bon sens, souvent négligées, suffisent.*

COMMENT traiter une rhinopharyngite lorsqu'elle survient chez un enfant âgé de six mois à six ans ? Le problème est plus important qu'il n'y paraît. Ne serait-ce que parce qu'on estime à environ cinq millions le nombre des rhinopharyngites survenant en France chaque année dans cette classe d'âge ; que cette pathologie est la cause annuellement d'environ trois millions de consultations médicales (75 % chez un médecin généraliste et 20 % chez un pédiatre) ; et que chaque rhinopharyngite provoque en moyenne l'acquisition d'environ trois spécialités pharmaceutiques (des antibiotiques sont prescrits dans 30 à 40 % des cas). Au total, selon une enquête INSEE-CREDOC qui date de 1980, les coûts directs liés aux rhinopharyngites pouvaient être évalués à 350 millions de francs par an (francs 1980), soit 0,3 % des dépenses de consommation médicale.

Au-delà de ce constat économique, les rhinopharyngites constituent une préoccupation classique de la quasi-totalité des parents. Tant est si bien que la « rhino » est devenue une espèce de baromètre tant de la santé d'un enfant que de l'environnement dans lequel il vit ou encore de l'état sanitaire de sa crèche. Pour toutes ces raisons, il était intéressant de connaître les conclusions d'une conférence de consensus qui s'est tenue les 2 et 3 février à Paris sur ce thème (1).

### La triade « rhinorrhée-fièvre-toux »

Le premier obstacle sur lequel butèrent les experts fut celui de la définition même de la rhinopharyngite. Au-delà de la définition anatomique – *« une atteinte inflammatoire de la muqueuse rhinopharyngée »*, – comment définir cliniquement cette pathologie ? La triade *« rhinorrhée* (autrement dit le « nez qui coule ») – *fièvre-toux »* n'est ni constante, ni toujours isolée. En difinitive, ont conclu les rapporteurs, *« ce qui compte c'est le vécu, la plainte de la mère, le regard du médecin. On pourrait se contenter de définir la rhinopharyngite comme étant ce qu'un généraliste ou bien une mère ou un père moyennement éclairés, ou bien encore une directrice de crèche considèrent comme étant une rhinopharyngite. »*

Les membres du jury devaient définir, après avoir auditionné une trentaine d'experts, les attitudes médicales à recommander devant une rhinopharyngite aiguë de l'enfant.

Selon le jury *« il est recommandé de limiter l'intervention thérapeutique au minimum. Les rhinopharyngites aiguës guérissent spontanément et les traitements proposés ont pour but de les rendre tolérables pour l'enfant, pour la famille, pour l'entourage et pour le médecin. »* L'essentiel de l'intervention du médecin consistera donc en une éducation sanitaire de la famille et à une attitude thérapeutique minimale (conseils d'hygiène, adaptation de l'ambiance, évacuation des sécrétions, souvent des médicaments contre la fièvre). Il est en outre recommandé aux médecins *« d'être plus interventionnistes si la fièvre dépasse 38,5°, s'il existe des signes de complications ou pouvant faire craindre une complication ; en cas de terrain ou d'antécédents particuliers »*.

Selon le jury, une rhinopharyngite aiguë (RFA) pose souvent des problèmes d'ordre social et d'organisation familiale, mais *« l'arrêt de travail d'un parent, souvent demandé ou proposé, ne doit pas être systématique. Il n'est pas prouvé que le confinement de l'enfant et son éviction d'une collectivité (crèche, école), doivent être systématiquement recommandés. »*

Pour ce qui est du diagnostic, aucun examen complémentaire n'a un intérêt démontré.

En ce qui concerne le traitement, le jury rappelle tout d'abord une règle fondamentale : *« Les antibiotiques n'agissent que sur les surinfections bactériennes, et non sur les virus. Il n'y a donc aucune raison de les prescrire dans un but curatif. »* En revanche, la prescription d'antibiotiques est légitime si existent des risques ou si apparaissent des signes de complications. En particulier cette prescription est licite *« s'il existe des antécédents de rhinopharyngites à la fois fréquentes et compliquées (en particulier d'otites) »*. Les avantages et les inconvénients des antibiotiques doivent être pesés *« devant un écoulement nasal ; devant une fièvre élevée (plus de 38,5°-39°) chez l'enfant de moins de deux ans ; en cas de mauvais état nutritionnel ; lorsque les conditions pratiques ne permettent pas d'être assurées d'une attitude adaptée de la famille en cas d'évolution défavorable »*.

Bien que souvent prescrits, les anti-infectieux non antibiotiques du type clofoctol ou xibornol n'ont pas fait la preuve de leur efficacité clinique.

Les antipyrétiques ne modifient pas le cours de la maladie et en dessous de 38,5° leur prescription apparaît surtout justifiée par un souci de confort. En revanche, ajoute les membres du jury, toute fièvre au-delà de 39° *« doit entraîner la mise en route immédiate d'une thérapeutique associée aux moyens physiques (déshabillage, bains, boissons abondantes) en raison du risque de convulsions hyperthermiques. Le choix se partage entre l'acide acétylsalicylique et le paracétamol. »* Face à une élévation brutale de la température, le diazépam (valium) par voie orale n'est pas efficace pour prévenir les convulsions. S'il est jugé utile, le diazépam doit donc être utilisé par voie rectale. Quant aux anti-inflammatoires non-stéroïdiens et aux corticoïdes par voie générale, ils n'ont aucune indication dans la rhinopharyngite non compliquée de l'enfant.

En revanche, les soins d'hygiène locaux ont un *« intérêt majeur »* : évacuation des sécrétions muco-purulentes par aspiration et dès que possible par mouchage ; lavage au sérum physiologique ; adaptation de l'ambiance (température entre 18° et 20° ; hygrométrie correcte : 40 à 50 %).

### En fonction du contexte familial

Parmi les traitements locaux, l'utilisation d'inhalations, de gouttes nasales et de pulvérisations, bien que de pratique courante, repose plus sur des habitudes et sur des préjugés que sur des bases scientifiques. Cela dit elles peuvent améliorer transitoirement le confort du patient. Même chose pour ce qui est des antibiotiques et des corticoïdes locaux, des antihistaminiques, des expectorants et des mucolytiques : aucune étude n'a jamais démontré la preuve de leur efficacité dans cette indication.

L'avis du jury sur l'homéopathie est extrêmement intéressant : *« Aucun essai clinique méthodologiquement correct ne permet de justifier une position scientifique sur les effets de l'homéopathie sur l'évolution des RPA de l'enfant. L'opinion des praticiens qui les utilisent est que ces traitements réduisent la durée de l'affection, l'intensité des symptômes et préviennent les complications. Dans ces conditions, c'est au médecin de juger de l'utilité de la prescription de telles thérapeutiques en fonction du contexte familial, sans oublier qu'ils ne doivent en aucun cas retarder la mise en œuvre des traitements d'efficacité démontrée en cas de risque ou de présence de complications. »*

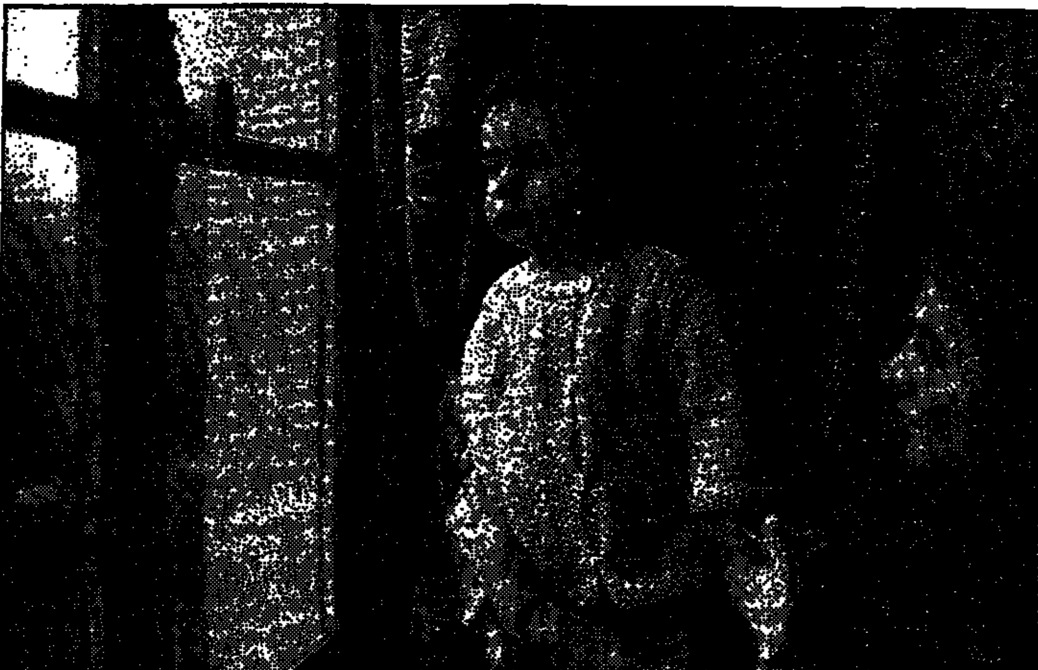
Le jury détaille par ailleurs les circonstances dans lesquelles il convient d'aller consulter un médecin.

Sur le plan médical, tout d'abord, s'il existe des signes de gravité : fièvre très importante ou prolongée plus de quarante-huit heures ; altération de l'état général : vomissements, diarrhées. Ensuite, s'il existe des signes évoquant une complication ou laissant la possibilité d'une autre maladie : écoulement nasal purulent persistant au-delà de 24 heures ; toux rauque ; gêne respiratoire ; refus alimentaire total ; apparition de ganglions douloureux au niveau du cou ; torticolis ; impression de gravité liée à l'aspect de l'enfant et à son comportement.

Une consultation médicale sera également nécessaire s'il s'agit d'un enfant à risque de complications ou d'une situation à risques ou encore si, sur le plan social, il convient de faire établir un certificat de congé parental pour maladie de l'enfant.

**FRANCK NOUCHI**

(1) Cette conférence de consensus était organisée par la Fondation de l'avenir, avec le concours de la Mutualité française. Le jury, placé sous la présidence du professeur Jacques Dangoumau (pharmacologue), comprenait : M^me^ Janine Arbon (pharmacien), le professeur Jacques Chaperon (spécialiste d'épidémiologie et de santé publique), M^me^ Corinne Chauvin (juriste), docteur Marie Cissay (pédiatre), docteur Yves Coquin (médecin inspecteur régional de la santé), docteur Colette Dufour (généraliste), professeur Viviane Kovess (psychiatre), M^me^ Liliane Laplaine-Montheard (journaliste), docteur Gérard Millet (pédiatre), M^me^ Caroline Weill (professeur à l'école nationale de santé publique).


BERNARD PLOSSU

Il est recommandé de limiter l'intervention thérapeutique au minimum.

## Des greffes cérébrales pour les parkinsoniens

S'agit-il d'un simple progrès thérapeutique ou, au contraire, des prémices d'une véritable révolution dans le traitement de la maladie de Parkinson et, au-delà, des nombreuses affections nerveuses dégénératives ? La publication dans le dernier numéro de l'hebdomadaire américain *Science* (daté du 2 février) des résultats positifs d'une greffe de cellules fœtales chez un malade parkinsonien constitue d'ores et déjà un événement. Réalisée par l'équipe suédoise du professeur Anders Björklund, cette greffe a consisté, schématiquement, à introduire par voie chirurgicale, dans une région très précise du cerveau (putanem gauche) d'un homme de quarante-neuf ans, du tissu cérébral provenant de quatre fœtus âgés de huit à neuf semaines au moment des avortements. Alors qu'il souffrait depuis plus de dix ans d'une forme très évoluée de la maladie de Parkinson, le patient a vu son état s'améliorer de façon spectaculaire huit semaines après l'intervention.

Plus remarquables encore, une série d'arguments cliniques et neurologiques ainsi que la visualisation (par tomographie à positrons) des structures cérébrales du malade démontrent que la greffe a bien « pris », rétablissant ainsi les fonctions cérébrales qui étaient altérées ou détruites. C'est si vrai que l'amélioration observée est beaucoup plus nette dans la partie du corps du malade qui correspond au putanem gauche (partie droite) que dans l'autre.

Sans doute est-il encore trop tôt pour être certain de la survie à long terme des neurones embryonnaires dans le cerveau du malade, et le recul – cinq mois – ne permet pas encore de conclusions définitives. Il n'en est pas moins vrai que ce résultat vient confirmer les espoirs qu'on peut légitimement nourrir aujourd'hui grâce à cette approche chirurgicale dans le traitement de la maladie de Parkinson.

Cette publication est d'autant plus importante que la question des greffes intracérébrales alimente depuis plusieurs années déjà une très vive polémique dans la communauté médicale et scientifique spécialisée, les résultats annoncés par quelques équipes comme celle du professeur Ignacio Madrazo (Mexico) étant très souvent contestés ou difficilement reproductibles.

En France, où le Comité national d'éthique s'était prononcé en octobre dernier (et, coïncidence, au moment même où l'équipe suédoise adressait sa publication à l'hebdomadaire américain) contre la pratique des greffes intracérébrales, des voix s'élèvent aujourd'hui pour que de tels travaux soient enfin autorisés. Le Comité national d'éthique reviendra-t-il sur sa décision, et, si oui, dans quel délai ?

**J.-Y. N**

# Une petite pensée pour l'ordinateur

*En s'appuyant sur les neurosciences les spécialistes de l'informatique ont mis au point un super ordinateur capable d'atteindre 600 millions d'opérations par seconde. La machine la plus proche du cerveau humain.*

HUIT cubes noirs assemblés sont tapis au fond de la salle. Sur l'une de leur faces, clignotent de petits points rouges. Bien que de taille relativement modeste (un mètre cinquante de côté), l'ensemble, un peu inquiétant, évoque le fameux monolithe du film de Stanley Kubrick, *« 2001 Odyssée de l'espace »*. La ressemblance n'est pas fortuite: si ce dernier symbolisait la connaissance, la «Connection machine» enfermée dans ces cubes est le superordinateur qui, à l'heure actuelle, s'approche le plus de la structure et du fonctionnement du cerveau humain.

Le premier prototype n'est sorti du laboratoire d'intelligence artificielle du Massachussetts Institute of Technology (MIT) 1, qu'en mai 1985, et il s'agit encore largement d'un engin expérimental. Pourtant, les possibilités de la «Connection machine» sont telles que les chercheurs se l'arrachent. En France, les militaires de la Direction des recherches, études et techniques (DRET) ont formé un laboratoire commun avec les civils du CNRS, du CEA, d'EDF et de l'Institut français du pétrole (IFP) -le Site expérimental en hyperparallélisme ou SEH – pour acquérir le premier exemplaire à quitter le territoire des Etats-Unis, en avril 1989.

Depuis, l'Institut national de recherche en informatique et automatique (INRIA) s'en est aussi procuré une. Et l'Institut de physique du globe (IPG) dirigé par M. Claude Allègre, conseiller pour les universités auprès de M. Lionel Jospin, devrait en recevoir une à son tour, financée par le ministère de l'éducation nationale, le 20 février prochain.

La « Connection machine » est issue directement de la recontre des neurosciences et de l'informatique. Dès leurs premières – timides – réalisations, les informaticiens spécialisés en intelligence artificielle ont buté sur un écueil de taille: le volume énorme des données à traiter. Pour reconnaître un visage dans la rue, ou même un simple objet – *a fortiori*, pour prendre du décision face à une situation donnée- notre cerveau brasse à notre insu une quantité impressionnante d'informations puisées dans notre mémoire, ou fournies par nos cinq sens.

### Une minuscule partie de la tâche

Quand ils s'attellent à ce genre de tâche, les ordinateurs les plus sophistiqués, submergés, sont d'une lenteur confondante, alors qu'ils peuvent effectuer des opérations mathématiques simples à une vitesse foudroyante. L'explication est venue des neurobiologistes : alors que le processeur d'un ordinateur traite une opération à la fois, le cerveau comporte des milliards de neurones, tous reliés entre eux, et fonctionnant simultanément pour effectuer chacune une minuscule partie de la tâche.

Aujourd'hui, les informaticiens ont tiré la leçon de cette découverte, et les ordinateurs les plus puissants fonctionnent tous en parallèle. Mais la comparaison avec le cerveau reste très vague : les processeurs - les neurones des ordinateurs - sont en nombre réduit, et fonctionnent le plus souvent de manière «asynchrone»: ils échangent des messages, mais travaillent indépendamment chacun de leur coté.

Depuis près de dix ans, Américains, Japonais et Européens, tentent d'aller plus loin avec des ordinateurs à architecture « hyperparallèle » comprenant des milliers de processeurs. La difficulté est alors de relier toutes ces «puces» par un réseau de connections suffisamment serrés pour qu'elles puissent travailler ensemble et, si possible, de manière synchronisée.

La solution la plus efficace semblait être le système « hypercube » dans lequel les processeurs sont situés sur les coins de cubes assemblés les uns aux autres. La « Connection machine » représente la première percée commerciale dans ce domaine. Elle comprend, selon les modèles, entre 16.384 et 65.536 processeurs d'une puissance équivalente à celle d'un petit ordinateur familial, et comportant chacun une petite quantité de mémoire associée. Un co-processeur beaucoup plus gros (équivalent à dix ordinateurs de type PC) est associé à chaque groupe de 32.

Le traitement d'image représente le points fort évident de la « Connection machine ». Dans un ordinateur, une image est enregistrée sous la forme d'un ensemble de nombres correspondant chacun à l'intensité lumineuse et aux caractéristiques de chacun des points qui la composent. Un calculateur traditionnel traite ces données une après l'autre.

Avec la « Connection machine », il est possible d'affecter un processeur à chaque point de l'image. La même technique peut s'appliquer à la simulation de phénomènes complexes comme l'écoulement de fluides, la transmission d'ondes ou les mouvements de particules et les transferts d'énergie dans les réactions nucléaires. Là aussi, chaque processeur est associé à un point bien précis du champ à étudier.

Les géophysiciens de l'Institut de physique du globe comptent ainsi modéliser sur la « Connection machine » les flux magnétiques terrestres ou l'écoulement des laves, ou lui faire réaliser des cartes du sous-sol en trois dimensions à partir des mesures sismiques. Les militaires de la DRET veulent, grâce à elle, combiner traitement d'image et intelligence artificielle pour mettre au point un système de reconnaissance de formes (donc, de cibles!). Beaucoup d'autres applications sont envisageables. La « Connection machine » devrait, par exemple, se prêter particulièrement bien à la gestion de très grandes bases de données, ou la décision assistée par ordinateur (le laboratoire américain de Los Alamos et la compagnie Dow Jones l'utilisent déjà pour cela).

**JEAN-PAUL DUFOUR**

*Lire la suite page 16*

(1) Le développement de la « Connection machine » a été financé par la Defense Advance Research Projects Agency (DARPA), qui dépend du ministère américain de la défense. Elle est fabriquée par la société « Thinking machines Corporation » (Machines pensantes !) fondée tout exprès par son inventeur Daniel Hillis.

SCIENCES ◆ MEDECINE

# Longue vie aux mouches !

*Des biologistes suisses ont réussi à prolonger la vie active d'un organisme. Parviendra-t-on, un jour, à repousser le vieillissement et la mort de l'espèce humaine ?*

L'UN des plus vieux rêves de l'homme serait-il en passe de se réaliser ? Pour la première fois, une équipe de biologistes-généticiens de Bâle (Suisse) est parvenue, par manipulations génétiques, à allonger la durée de vie – et même la jeunesse – d'une espèce vivante. Pour l'instant, certes, il ne s'agit que d'une mouche. Mais le célèbre aphorisme de Jacques Monod, *« ce qui est vrai pour la bactérie est vrai pour l'éléphant »*, pourrait bien, une fois encore, se révéler exact. Si les horloges biologiques qui rythment la vie des mouches ressemblent, comme le pensent nombre de biologistes, à celles des mammifères, la même expérience pourrait d'ici peu être appliquée à la souris – et, théoriquement, à l'homme. De quoi faire frémir démographes et économistes, et alimenter les fantasmes les plus fous de l'espèce humaine.

Au Biozentrum de l'université de Bâle, Walter Gehring, directeur du laboratoire de biologie cellulaire, en reste encore presque étonné : *« Nous avons démarré l'expérience presque par hasard,* reconnaît-il. *Et tout a marché très vite... »* Spécialiste de la génétique du développement, l'homme par qui l'éternité arrive vient pourtant de réussir un coup de maître : il a permis à plusieurs dizaines de drosophiles (nom savant de la mouche de vinaigre, le modèle invertébré préféré des généticiens) de vivre un mois et demi au lieu de un mois – soit 50 % de plus que leur espérance moyenne de vie. Acharnement thérapeutique ? Loin s'en faut : ainsi que le précise la revue spécialisée *PNAS* (1) dans laquelle ces travaux ont été publiés, c'est dans la force de l'âge, et non sur leur déclin, que les mouches bâloises se sont vues octroyer une tranche supplémentaire de vie. Le tout en agissant sur un seul gène, dont le décryptage pourrait conduire, à terme, à la montre qui règle la vie et la mort de toutes les espèces vivantes.


JACQUES SIX

La mouche drosophile.

Pourquoi animaux et végétaux vieillissent-ils et meurent-ils ? Au nom de quelle commande génétique la souris est-elle programmée pour vivre un an, le corbeau un siècle, certains arbres plus d'un millénaire ? Et quels sont les processus biologiques qui régissent ces transformations ? On connaissait déjà, depuis plusieurs années, une caractéristique générale à toutes les espèces vivantes : à mesure qu'elles vieillissent, et selon leur rythme propre, apparaissent dans leur patrimoine génétique un certain nombre d'anomalies. Les produits que fabriquent leurs cellules perdent progressivement leur efficacité, la machinerie se fatigue, s'enraye.

En bonne logique, on pouvait donc supposer que ces « ratés » rendaient la bonne marche de l'organisme de plus en plus difficile – entraînant, à la longue, la mort biologique. Mais ce phénomène aléatoire, on le sait maintenant, n'est pas seul responsable.

Contrôlée par une horloge biologique à retardement, la mort cellulaire est probablement inscrite, dès la naissance, dans le programme génétique de chaque espèce. *« Les cellules de l'organisme sont programmées pour accomplir un certain nombre de divisions, et meurent lorsque ces divisions sont accomplies »*, souligne Walter Gehring. Certaines, tels les neurones, cessent de se diviser à un stade très précoce. D'autres, les cellules de la peau par exemple, se reproduisent activement beaucoup plus longtemps. Mais le processus qui conduit une cellule, quelle qu'elle soit, à cesser de se diviser, ne laisse rien au hasard. A l'échelle de l'organisme entier, la sénescence pourrait ainsi être considérée comme la dernière phase du développement. Quant aux mécanismes génétiques responsables de cette « mort programmée », on commence tout juste à les entrapercevoir.

Lorsque l'on analyse les cellules d'un organisme à différents stades de la vie, on constate ainsi, pour de nombreuses espèces, que le vieillissement s'accompagne d'une diminution de la synthèse protéique. C'est à l'une de ces protéines, dite « facteur d'élongation », que l'équipe bâloise s'est intéressée tout particulièrement.

Très abondante à la naissance (chez la drosophile, chez la bactérie et sans doute chez tous les êtres vivants), cette protéine, contrairement aux autres, commence en effet à diminuer dès le jeune âge. De plus, des chercheurs américains ont démontré, il y a quelques années, que ce facteur d'élongation intervenait précisément sur la machinerie cellulaire : plus sa concentration est faible, plus la fabrication des protéines devient difficile. Ne pouvait-il pas, dès lors, être impliqué dans les mécanismes d'apparition du vieillissement ? *« L'idée m'est venue presque par hasard, comme lorsque deux pièces de puzzle se mettent brusquement en place,* raconte Walter Gehring. *Il fallait essayer... »* Autrement dit vérifier que ce facteur d'élongation, une fois modifié le système de contrôle de sa fabrication, avait le pouvoir d'influer sur la durée de la vie.

*« Nous avons eu de la chance, tout a marché très vite »*, répète simplement l'auteur de cette réussite. La recette, pourtant, était loin d'être simple. Il fallait, tout d'abord, acquérir l'ingrédient de base : isoler l'un des gènes qui gouvernent la synthèse du facteur d'élongation. Puis, recourir à un « leurre » biologique pour augmenter son activité, en lui greffant – véritable tour de force – une commande génétique sensible à la température. Transférer le tout, en douceur, dans des œufs de drosophile... et placer lesdites drosophiles, dès leur naissance, dans un milieu légèrement plus chaud que leur milieu habituel. Six semaines plus tard, le résultat était là : les mouches manipulées et élevées à 29 °C tenaient une forme éblouissante, tandis que leurs congénères, depuis quinze jours déjà, étaient mortes de leur belle mort par 25 °C...

## Existerait-il des gérontogènes ?

De là à rendre les mouches immortelles, certes, le pas est loin d'être franchi. De multiples facteurs interviennent probablement dans le vieillissement, que les chercheurs ne connaissent pas et ne peuvent contrôler. De même, rien ne prouve encore que les mécanismes à l'œuvre chez la mouche sont transposables aux mammifères. Reste que l'homme, pour la première fois, est parvenu à allonger la durée de vie génétique d'une espèce vivante. Le vieillissement, ces recherches le confirment, paraît programmé aussi sûrement que l'est le développement embryonnaire, ou la croissance de l'enfant à l'adulte. Existerait-il également des « gérontogènes », des « gènes de la mort » dont la mise en marche, passés les premiers stades de la vie adulte, déclencherait sur l'organisme les manifestations de la sénescence ? Quoi qu'il en soit, biologistes et médecins en sont désormais convaincus : dès lors qu'il s'exprime en termes biochimiques, on peut espérer un jour interférer avec le programme génétique du vieillissement. Chez l'homme comme chez la mouche.

*« Au plan éthique, il me paraît impensable de pratiquer dans ce but des manipulations génétiques sur l'espèce humaine »*, affirme Walter Gehring. *On peut, en revanche, imaginer des médicaments extrêmement ciblés, qui activeraient ou inhiberaient spécifiquement les gènes impliqués dans ce processus. »* Pour l'heure, cependant, une question fondamentale demeure : quelle est la nature des signaux qui déclenchent l'activité de ces gènes ? Où se niche l'horloge interne qui décide, pour chaque espèce, à quel moment ce mécanisme se met en route ?

*« Pour démontrer l'existence de cette montre biologique, nous avons déréglé ses rouages par la température. Mais il reste maintenant à étudier son fonctionnement normal ! »*, souligne le généticien bâlois. Et de raconter l'histoire des mutants du temps : des drosophiles qui ne vivent pas selon le cycle d'activité circadien de vingt-quatre heures, mais plutôt sur vingt-six heures, ou vingt-deux... ou même sans rythme du tout. Or le gène porteur de ces mutations, apparemment, a une autre fonction : il participe au chant d'amour modulé par les drosophiles mâles pour séduire les femelles, en déterminant la fréquence de leurs vibrations.

*« Ce qui est extraordinaire, c'est que ces variations de fréquence se chiffrent en millisecondes !* s'enthousiasme Walter Gehring. *Nous voici donc devant un gène capable de mesurer aussi bien des heures que des millisecondes... Pourquoi pas des mois ? »* Simple hypothèse, bien sûr. Mais avec de telles suppositions, il ne serait pas étonnant que la petite mouche drosophile soit la première espèce à déjouer à nouveau, le rythme de ses gènes.

CATHERINE VINCENT

(1) Proc. Natl. Acad. Sci. 1989, vol. 86, p. 7520-7521.

# Une petite pensée pour l'ordinateur

*Suite de la page 15*

*« Notre Connection Machine* (un modèle à 16.384 processeurs) *atteint facilement les 600 millions d'opérations par seconde* (ou mégaflops), affirme l'ingénieur de l'armement Philippe Clermont, responsable du SEH. *Théoriquement, elle devrait être capable de faire au moins dix fois mieux »*, beaucoup plus que les ordinateurs les plus performants actuellement sur le marché. Le problème, c'est de maîtriser « la bête ». Une affaire de programmation qui exigera encore de long mois ou des années d'efforts pour qu'elle puisse être poussée au bout de ses possibilités. *« Une refonte complète des algorithmes et des méthodes de programmation est nécessaire »*, explique M. Philippe Clermont.

Le SEH a été créé dans cette optique : pour *« explorer toutes les facettes des utilisations possibles de ce type de machine, en en faisant bénéficier la communauté scientifique »*. *« Sur le plan du matériel, nous sommes battus par les Américains pour cette fois. L'enjeu est désormais, en travaillant sur la Connection Machine, de développer des logiciels nouveaux et, surtout, de sauter directement à l'étape suivante »*, renchérit M. Jean-Claude Charpentier, directeur scientifique du département sciences physiques pour l'ingénieur au CNRS. Et, dans cette optique, tous les espoirs sont permis.

M. Daniel Hillis, l'inventeur de la Connection Machine, ne craint pas de faire un peu de science-fiction en évoquant un ordinateur doté d'un milliard de processeurs dont la puissance de calcul serait plusieurs fois supérieure à celle du total de tous les super-calculateurs existants. *« La construction d'un tel engin poserait des problèmes techniques,* reconnaît-il, *mais pas insurmontables. La vraie difficulté tiendrait à notre imagination : comment utiliser une telle puissance »* (2).

Mais elle a beau ne constituer que le premier stade d'un appareil encore mal maîtrisé, telle qu'elle est, la Connection machine satisfait de nombreux utilisateurs. *« Elle est mieux adaptée que le Cray* (l'ordinateur le plus puissant du marché civil *pour les tâches qui nous intéressent, et coûte cinq fois moins cher »*, lance M. Yann Bottinga, directeur de recherche au CNRS et responsable du centre de calcul de l'IPG. *« A cinq millions de dollars pièce, elle représente aujourd'hui un rapport performance-prix équivalent à ceux des micro-ordinateurs qu'utilisent tous les laboratoires. »*

JEAN-PAUL DUFOUR

(2) *Scientific American*, juin 1987.



# Montpellier, capitale de la lutte biologique

Pour l'instant, c'est une bande de terrain vierge au nord-ouest de Montpellier, flanquée de quelques chênes de garrigue et d'herbes sèches couchées par les restes de tramontane. Aucun signe n'atteste la présence prochaine, ici, du plus important complexe de lutte biologique à l'échelle mondiale, dont la construction devrait commencer à la fin de l'année, si ce n'est peut-être la proximité des bâtiments flambants neufs de l'ORSTOM (Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération) et du CIRAD (Centre de coopération international en recherche agronomique pour le développement), ainsi que, plus loin, le parc Agropolis regroupant plusieurs centres de recherche appliquée à l'agronomie méditerranéenne et tropicale, qui poussent comme des champignons depuis 1986.

Ce bout de terrain ne sait pas ce qu'il doit au mouvement hippie des années 60 ou, plus près de lui, au massif des Cévennes, dans lequel les citadins blasés d'une vie agitée et artificielle venaient se réfugier pour élever des chèvres et cultiver « bio ».

Marginaux, ils l'étaient, mais, malgré le sourire qu'ils provoquaient dans les milieux scientifiques, ils leur ont sans doute légué une partie de leur héritage et de leur sensibilité. Les travaux du naturaliste allemand Ernst Haekel, de l'Américaine Rachel Carlson ou du Français Jean Dorst ont contribué à donner forme à cette prise de conscience.

Le message de la terre polluée est aujourd'hui reçu 5 sur 5. Jamais nous ne nous sommes autant penchés sur notre propre sort : surveillance de la couche d'ozone, de la terre par satellite, naissance d'un électorat écologiste... Autant de facteurs qui expliquent le boom actuel de la lutte biologique.

Pourquoi absorber phosphates, nitrates et lindane par l'intermédiaire d'engrais, de pesticides ou persévérer dans la stérilisation des champs alors que la nature met à notre disposition ses propres solutions : virus, champignons, bactéries, prédateurs ? Chacun d'eux judicieusement utilisé permettant de détruire animaux ou végétaux nuisibles. C'est le principe simple du chat et de la souris.

Outre son aspect non polluant, son efficacité peut s'avérer supérieure. Ainsi, des pucerons soumis à un traitement chimique peuvent devenir résistants, mais, lorsque des syrphes (sorte de petites mouches) pondent dans leurs colonies, les larves à peine écloses dévorent chacune 550 à 900 pucerons. Les « guêpes parasites » (*Hymenoptera*) infestent individuellement près de 1 000 pucerons en pondant un œuf dans chacun d'eux. La larve, en éclosant, le souffle de l'intérieur avec une efficacité constante, puisque les générations se succèdent tant qu'il y a des pucerons. Les conséquences d'une modification de l'équilibre naturel liée à l'introduction de nouvelles espèces sont étudiées en laboratoire.

## Une nouvelle approche de la génétique

Sur le site montpelliérain devraient s'installer dès la fin de l'année une vingtaine de scientifiques du CSIRO (équivalent du CNRS en Australie), regroupés dans une unité de recherche. Leur mission consistera à trouver les moyens de venir à bout d'espèces nuisibles, introduites accidentellement sur leur continent sans leur cortège de ravageurs ou d'agents pathogènes. Or ces derniers sont présents chez nous. Une rouille mise en évidence dans l'Hexagone permet aujourd'hui de détruire une ronce australienne. Le CSIRO travaillera également sur la plaie économique que représentent les pucerons du blé (*Dinraphis noxia*), les escargots des céréales et pâturages (hélicidées) ainsi que sur les moyens de restaurer la fertilité des sols grâce aux lombricidés.

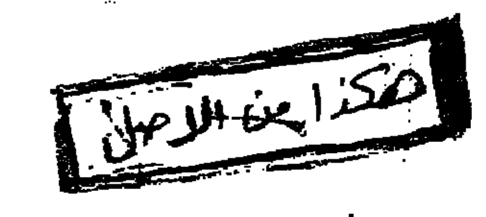
A ses côtés, prendra place un laboratoire américain dont l'effectif comprendra une trentaine de personnes : l'ARS (Agricultural Research Service), dépendant de l'US Department of Agriculture, étudiera l'élimination des insectes et acariens ravageurs ainsi que des prédateurs d'espèces introduites involontairement aux Etats-Unis. Les chercheurs américains ont récemment connu le succès dans leur lutte contre le millepertuis (*Hypericum perforatum*), une mauvaise herbe qui a envahi les grandes prairies, en introduisant un insecte qui permet de stopper sa prolifération dans les zones ensoleillées. Leurs efforts se concentrent maintenant sur la destruction d'une espèce venue d'Afrique et arrivée par accident dans les Caraïbes (*Roett exaltata*).

Sur le même site sera construit un centre européen dont les financements sont à l'étude, plus spécialement consacré à l'enseignement de la lutte biologique. L'idée, c'est de créer des masters (diplômes universitaires d'études appliquées), encore inexistants en France. Ce centre permettrait encore d'avoir une approche de la génétique des populations (insectes ou champignons déprédateurs) complémentaire de la recherche appliquée, déjà très développée à Montpellier. L'INRA, qui a son département de lutte biologique consacré à la défense des cultures, envisage le regroupement sur place de ses services de Versailles et d'Antibes. Le CIRAD mène une recherche appliquée à la protection du coton, de la forêt, du café ou des cultures maraîchères.

Sont élevés en masse, à Montpellier, des diptères mineurs des feuilles, des lépidoptères défoliateurs de choux et des coléoptères défoliateurs de cucurbitacées. L'élevage de souches de parasites permet de déterminer quelles molécules chimiques peuvent être appliquées sur ces insectes. Travaux qui rejoignent ceux des services de la protection des végétaux du ministère de l'agriculture et de la forêt, basés également à Montpellier, qui s'intéressent aux insectes prédateurs des pucerons de la tomate. A quelques centaines de mètres, l'ORSTOM étudie les cochenilles tropicales et les papillons piqueurs de fruits... l'ENSA et l'université des sciences et techniques du Languedoc relayant le tout.

Au total, une mine de chercheurs et d'expérimentations. Cette concentration, bouillon de culture, explique l'attirance qu'exerce Montpellier sur la communauté scientifique internationale. Des pourparlers en cours avec des laboratoires anglais et canadiens devraient permettre de transformer cette cocotte Minute en marmite géante... Les responsables régionaux et locaux ne s'y sont pas trompés qui, tous (conseil régional et conseil général, district de Montpellier, communes voisines), ont accepté d'investir dans le projet.

JACQUES MONIN



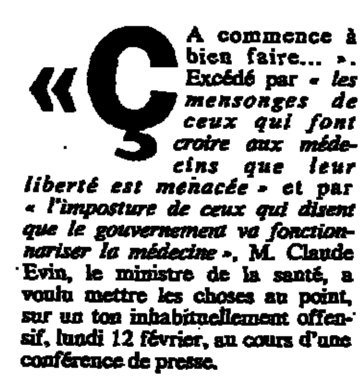
هكذا في الأصل



SCIENCES • MÉDECINE

# M. Evin hausse le ton

*Le ministre de la santé somme les partenaires conventionnels de trouver un accord*



« ÇA commence à bien faire... ». Excédé par « *les mensonges de ceux qui font croire aux médecins que leur liberté est menacée* » et par « *l'imposture de ceux qui disent que le gouvernement va fonctionnariser la médecine* », M. Claude Evin, le ministre de la santé, a voulu mettre les choses au point, sur un ton inhabituellement offensif, lundi 12 février, au cours d'une conférence de presse.

Citant une phrase de M. Mitterrand à propos de la protection sociale, extraite de la *Lettre à tous les Français*, (« *Je respecte l'individu, mais en pareil cas, je préfère la solidarité*), M. Evin a affirmé que le principal enjeu du moment est l'élaboration d'une convention médicale qui assure « *une bonne rémunération pour les médecins et de bons remboursements pour les assurés sociaux.* ». « *Il s'agit*, a-t-il expliqué, *de garantir un maximum de liberté et de solidarité. La liberté n'étant pas en cause, gardons-nous que la solidarité n'y soit pas non plus.* »

Accusant M. Alain Juppé et Mme Michèle Barzach d'avoir proféré « *des propos outranciers, simplistes et provocateurs* » lorsqu'ils ont accusé le gouvernement de vouloir « *flinguer la médecine libérale* », le ministre de la santé a commenté le mouvement de grève de soins, lancé pour mercredi 14 février par trois syndicats médicaux. « *Ces syndicats*, a-t-il dit, *se mettent en grève contre le blocage de leurs propres discussions. D'une certaine manière, c'est contre eux-mêmes qu'ils seront en grève mercredi* »

A propos des négociations conventionnelles qui doivent avoir lieu à partir du vendredi 16 février, M. Evin a souhaité qu'elles se poursuivent « *sans interruption* » jusqu'à leur terme. « *Je ne saurais accepter*, a-t-il ajouté, *une situation de blocage qui se prolongerait au-delà des discussions de fin de semaine.* » Une menace à peine voilée de porter le débat devant le Parlement si aucun accord n'était conclu dans les prochains jours. S'adressant aux internes et aux chefs de clinique, en grève depuis maintenant plus d'un mois, M. Evin a réaffirmé que le gouvernement leur garantit « *le libre choix de leur installation* ».

### Négociations à l'hôpital

Au-delà des conflits sociaux eux-mêmes, le ministre de la santé a souhaité également parler de l'hôpital. Il a rappelé tout d'abord que l'accord signé le 9 février, en faveur de la fonction publique marque « *une date importante pour les fonctionnaires hospitaliers* ». Des mesures spécifiques d'un montant de 731 millions de francs vont permettre en particulier de nombreuses revalorisations indiciaires.

M. Evin a d'autre part annoncé qu'il engagera des négociations avec les syndicats de praticiens hospitaliers, pour prendre rapidement des mesures allant dans le sens d'une revalorisation des carrières hospitalières. De bonne source, on indique que ces discussions devraient aboutir dans un délai de trois semaines. Elles permettraient des revalorisations sensibles pour les praticiens hospitaliers, les chefs de clinique et les internes, ainsi que des créations de postes et des accélérations de carrière.

En revanche, concernant son projet de loi de réforme hospitalière, M. Evin a été plus flou. L'avant-projet devrait lui être remis fin février. S'engagera alors une nouvelle phase de concertation. « *En tout état de cause*, a indiqué le ministre de la santé, *je ne ferai pas de réforme hospitalière dans la précipitation. Mais je ne la laisserai pas non plus s'enliser.* » Il y a fort à parier que ce texte ne viendra pas en discussion lors de la session de printemps. D'ici là, il y aura eu le congrès du Parti socialiste...

FRANCK NOUCHI

# Médecins en souffrance

*Suite de la première page*

Il est outrancier d'accuser M. Claude Evin d'être « *le fossoyeur de la médecine* », comme le font les grévistes, parfois sous une forme grossière, que ne justifie pas le folklore carabin. Pour autant, on ne pourrait soutenir que le ministre de la santé, qui paraît souvent préférer à l'action politique la recherche des impossibles consensus et le pourrissement des situations conflictuelles, n'a aucune responsabilité dans les mouvements qui agitent le corps médical, et qui perturbent le fonctionnement de l'hôpital public.

La réaction en chaîne, à laquelle on assiste dans les milieux médicaux, trouve son écho dans la situation de blocage où se sont enferrés les partenaires de la convention médicale, avec, pour inévitable conséquence, le gel du secteur 2, qui interdit, pour l'heure, toute nouvelle installation dans ce secteur à honoraires libres.

Parisiennes au départ et, pour l'essentiel, nées des craintes, souvent sans fondement, ressenties par les futurs spécialistes quant à leur liberté d'installation dans les quartiers les plus huppés de la capitale, les protestations ont progressivement gagné l'ensemble des CHU français. Il ne s'agissait plus, dès lors, que de retrouver les avantages substantiels offerts par la situation conventionnelle précédente. L'objectif était ainsi tout trouvé : pouvoir exercer au sortir de l'hôpital public sa spécialité en secteur 2, là où on le souhaitait.

### Sinistrose grandissante

Or, en dépit – ou à cause – de la tension observée depuis plus d'un mois, les négociateurs de la convention n'ont toujours pas pu sortir de l'impasse. Quant au ministre de la santé, il dit ne pas avoir le pouvoir d'intervenir dans ces négociations interminables. Comment comprendre ? Les pouvoirs publics cherchent-ils, en laissant pourrir la situation, à démontrer qu'une gestion paritaire de la Sécurité sociale est, compte tenu notamment des enjeux financiers, un système caduc ?

En laissant la situation s'envenimer, les partenaires conventionnels souhaitent-ils rappeler qu'ils existent et qu'ils supportent difficilement l'exercice pesant de la tutelle gouvernementale ?

Quelle que soit l'issue, la situation actuelle ne pourra pas avoir de conséquences positives. D'abord, parce qu'on voit une nouvelle fois s'exacerber les conflits au sein d'un hôpital public où les professionnels de la santé n'ont toujours pas accepté, en pratique, les conséquences de la limitation des dépenses dont ils font, pensent-ils, les frais. Ensuite, parce qu'elle ajoute à la sinistrose grandissante des médecins libéraux qui, secteur 2 ou pas, se refusent, sur le fond, à supporter les contraintes d'un système de protection sociale, alors qu'ils acceptent les avantages que ce système leur fournit.

Les problèmes sont mal posés par ceux qui manifestent aujourd'hui leur mécontentement, et les revendications sont contradictoires. C'est ainsi que les protestations les plus vives émanent du groupe des médecins, les futurs spécialistes, qui disposeront *a priori* demain des revenus moyens les plus élevés de la profession.

Sans aller, loi du marché oblige, jusqu'à les qualifier de futurs nantis, comme a pu le faire de manière plus ou moins implicite le ministre de la santé, il est clair que les internes et les chefs de clinique cherchent à maintenir, si ce n'est à accentuer, le déséquilibre des revenus entre généralistes et spécialistes. C'est d'ailleurs bien parce que, à la différence des internes et des chefs de clinique, ils ne peuvent pas prendre l'hôpital et ses malades en otages potentiels que, dans plusieurs départements, des groupes de généralistes exerçant en secteur 1 ont décidé d'augmenter de manière unilatérale le montant de leurs honoraires.

Sauf à imaginer que l'esprit de lucre est le seul ressort animant ceux qui apprennent et qui exercent la médecine, on voit mal en quoi la réduction de ce déséquilibre pourrait constituer une menace pour la santé des Français. Face à un ensemble de revendications disparates, contradictoires, émanant d'un milieu à ce point hétérogène et dans l'attente d'une modification inévitable du système de couverture sociale, on voit encore mal de quelle manière la situation évoluera. Il est clair, du côté gouvernemental, que la seule issue acceptable est celle qui permettra de répondre à la fois à des impératifs économiques (ne pas inciter à l'inflation des dépenses de santé) et politiques (ne pas mettre en péril le principe de l'égalité d'accès aux soins en secteur libéral).

### Bonne foi

Dans ces conditions, un terrain d'entente pourra-t-il être rapidement trouvé entre les pouvoirs publics, les responsables des caisses de Sécurité sociale, le corps médical et ses représentants syndicaux ? Rien n'est moins sûr, tant est vive la frustration ressentie par la grande majorité des praticiens français, qu'ils soient libéraux ou hospitaliers. Entre autres sujets de réflexion, le conflit actuel montre à quel point les praticiens en exercice peuvent souffrir de leur situation professionnelle. Persuadés qu'ils ne retrouveront jamais les avantages dont pouvaient jouir leurs aînés – quand le médecin était un notable puissant et incontesté, – ils ne parviennent pas à concilier les deux tendances qui caractérisent aujourd'hui leur art : l'extraordinaire développement des techniques diagnostiques et thérapeutiques et l'indispensable intégration de la dimension économique dans leur pratique.

Le médecin français est encore peu rompu aux charmes et aux vertus de l'épidémiologie, de la santé publique et de l'évaluation médicale. Il est enfermé, pour le meilleur et pour le pire, dans le dialogue singulier qui le lie aux malades. Il est inquiet des conséquences qu'aura l'arrivée, dans les quinze ans à venir, de vingt mille nouveaux confrères. Tout cela explique qu'il apprenne à utiliser toutes les armes dont il dispose pour défendre, souvent de bonne foi, en même temps que celle de son entreprise, la santé de ses concitoyens. Or, cette défense prend aujourd'hui des voies dangereuses, peut-être même suicidaires, puisque, pour tenter de retrouver un prestige qu'ils pensent avoir perdu, les médecins ont recours, eux qui n'ont pas de vraie tradition syndicale, à la manifestation sur la voie publique et, pis encore, à la « *grève des soins et des urgences* ». Ces grèves, symboliques ou non, font des médecins des travailleurs comme les autres, et ne peuvent, au fond, que ruiner leur prestige et précipiter la fin de leur âge d'or.

JEAN-YVES NAU

□ **Les cancers et l'Institut Pasteur : précision.** – Le titre de l'article consacré aux cas de mortalité par cancer à l'Institut Pasteur (*le Monde* du 9 février) était excessivement alarmiste. Comme l'indiquait l'article, la commission d'enquête a enregistré un nombre plus élevé de décès par certains cancers que dans la population générale. L'article précisait aussi que, compte tenu du faible nombre de cas considérés, les chiffres étaient « *à la limite de la signification statistique* ».



# Le suicide des personnes âgées

*Près de la moitié des suicides enregistrés en France sont le fait des plus de 55 ans*

Peu de faits de société sont aussi choquants et inacceptables que le suicide des jeunes. Aussi n'est-il pas surprenant que la montée de ce phénomène soit fréquemment évoquée. On sait que le nombre des Français de 25 à 34 ans qui mettent fin à leurs jours a augmenté de 67 % en dix ans. En revanche peu d'observateurs semblent s'être aperçus que ce fléau frappe aussi les anciens. Parmi les plus de 55 ans les cas de suicide se sont accrus de 42 % pendant la même période. C'est ce que l'on a appris au cours des journées d'étude organisées sur ce sujet par le docteur Renée Sebag-Lanoe dans son service de l'hôpital Paul-Brousse, à Villejuif (Val-de-Marne) (1).

Josiane Andrian, ingénieur de recherche au CNRS, a fourni des éléments statistiques qui permettent, pour la première fois, de mesurer l'ampleur du phénomène (2). En 1987 près de la moitié des suicides enregistrés en France, soit 5 540 cas, sont le fait de personnes âgées de plus de cinquante-cinq ans. Beaucoup habitaient chez elles mais le nombre de celles qui étaient hébergées dans des établissements est loin d'être négligeable. Cette dernière constatation est également nouvelle. Il y a trente ans de cela, lorsque le docteur J.-P. Vignat étudiait les causes de 450 décès survenus parmi les pensionnaires de l'hospice de la Charité, à Saint-Etienne, il n'y relevait qu'un seul cas de suicide (3). Aujourd'hui, tous les responsables de maisons de retraite et de services de long séjour peuvent citer de nombreux exemples.

### Dix fois plus fréquent

Les deux tiers des personnes âgées qui abrègent leur existence sont des hommes. Une telle observation est conforme à celle que l'on peut faire au niveau national puisque parmi les 12 160 désespérés de toutes générations qui ont mis fin à leurs jours en 1987 les trois quarts étaient de sexe masculin. Cette prédominance persiste chez les anciens et cela quel que soit leur âge.

Chez eux la propension à se supprimer augmente même avec le nombre des années. Si chez les hommes de 55 ans à 64 ans le taux de suicide est de 44 pour 100 000, il passe à 55 pour les retraités de 65 à 74 ans, atteint 107 chez les anciens de 75 à 84 ans et culmine à 144 chez les grands vieillards de plus de 85 ans. A cet âge-là le suicide est plus fréquent que chez l'ensemble des Français et dix fois plus fréquent que chez les jeunes adultes de 15 à 24 ans.

Contrairement à ces derniers, les anciens arrivent à leurs fins avec une efficacité redoutable. Chez les filles de quinze à vingt-quatre ans, on enregistre 160 tentatives et chez les garçons du même âge 22 tentatives pour un « vrai » suicide. Pour les hommes retraités cette proportion est de 1 pour 1. « *Chez eux*, explique le gérontologue René Laforestrie, *il ne s'agit plus d'un appel, d'un geste destiné à attirer l'aide d'autrui, de l'expression de la pulsion de mort qui habite chacun d'entre nous. Il s'agit d'une décision réfléchie, suivie d'un geste délibéré, volontaire et sans appel.* »

Les moyens employés sont à la mesure de cette détermination : défenestration, pendaison et de plus en plus fréquemment puisque c'est la voie la plus facile, l'empoisonnement par les médicaments. Au cours de l'année 1987 le SAMU de Paris a été appelé 110 fois au secours de personnes âgées qui, pour en finir, avaient avalé un produit pharmaceutique. Moyenne d'âge : 76 ans. Substance utilisée : à 80 % des psychotropes, notamment des benzodiazépines qui sont généralement prescrits dans le cadre de soins courants par le médecin de quartier.

### L'année qui suit le décès du conjoint

Pourquoi les personnes âgées, et tout particulièrement les hommes, veulent-elles abréger leur existence ? A cette question les participants aux journées de l'hôpital Paul-Brousse ont apporté de multiples réponses. La mise à la retraite est, surtout pour un homme, ressentie comme le premier acte du déclin. « *Il a le sentiment de perdre son statut de productif, d'être dépossédé de son rôle social et de voir s'amenuiser ses relations* », explique Josiane Andrian. A l'intérieur du couple l'équilibre est parfois renversé. L'homme est désormais constamment à la maison mais c'est l'épouse qui prend (ou garde) le pouvoir. Le retraité se trouve souvent dans un état de dépendance telle que si sa femme vient à disparaître il se sent orphelin.

Les gérontologues ont remarqué que le décès de l'épouse est le traumatisme le plus sévère que peut subir un vieillard. Déjà, il y a des décennies, le docteur Vignat notait que dans son hospice de Saint-Etienne la durée moyenne de séjour des pensionnaires approchait 5 ans (y compris chez les veuves) mais qu'elle ne dépassait pas 2,5 ans pour les veufs.

Aujourd'hui c'est dans l'année qui suit le décès du conjoint qu'on enregistre le plus de dépressions suivies d'une tentative de suicide. Si l'on en croit les statistiques, le taux de mort volontaire est six fois plus élevé chez les veufs de 75 à 84 ans que chez les veuves du même âge. Ce serait donc la solitude, et l'impression d'abandon, qui conduirait nombre de retraités du quatrième âge au geste fatal. « *En réalité*, dit René Laforestrie, *l'homme a toujours cru qu'il décidait de son propre sort. Par le travail et l'action il pensait vaincre la maladie et la mort. Il refuse donc le vieillissement et sa conséquence, la perte d'autonomie. La femme n'a sans doute pas les mêmes illusions. Elle fait des transferts sur ses petits-enfants et elle accepte beaucoup mieux de régresser, de vivre à petit bruit.* »

Il semble même que la disparition volontaire et puissamment médiatisée de certaines célébrités ait donné ses lettres de noblesse au suicide masculin. Qu'on se souvienne de la mort d'Henry de Montherlant à 76 ans, de celle d'Arthur Koestler à 78 ans et de celle d'Ernest Hemingway – le « romancier de la mort » – alors âgé de 62 ans.

Pour le commun des mortels il est manifeste que la solitude pèse d'un poids considérable dans la fatale décision. Les catégories professionnelles les plus touchées par le suicide sont, dans l'ordre, les salariés agricoles et les agriculteurs exploitants, premières victimes de la désertification des campagnes. Puis viennent les employés, les commerçants, les ouvriers, les domestiques. En revanche on se suicide trois fois moins chez les anciens cadres supérieurs et membres des professions libérales que chez les vieux paysans. Sans doute ces privilégiés, qui sont toujours des urbains, sont-ils mieux socialisés, plus entourés et capables de s'offrir des résidences où le personnel remplace la famille lorsque celle-ci fait défaut.

Cette indication est confirmée par le fait que les départements où le taux des suicides de gens âgés est le plus élevé sont ceux qui comptent aussi une forte proportion de ruraux vieillissants et célibataires, où l'alcoolisme sévit et où les ressources sont inférieures à la moyenne nationale.

### « Personne n'est vraiment préparé »

Les représentants du personnel des établissements pour personnes âgées qui participaient au colloque de Villejuif ont tous témoigné que le suicide de leurs pensionnaires est l'une des formes de décès les plus difficiles à supporter. Il est toujours suivi d'une enquête judiciaire et s'accompagne d'un sentiment d'échec et même de culpabilité. « *Prendre en charge des vieillards en fin de vie est une tâche écrasante à laquelle personne n'est vraiment préparé*, a commenté le docteur Sebag-Lanoe. *Quand tout cela s'achève par un suicide, celui-ci est ressenti par les soignants comme une mise en question personnelle souvent bouleversante.* »

Une dernière constatation a été faite au cours de ces journées. Avec un taux de suicide des personnes âgées deux à trois fois plus élevé que celui enregistré chez ses voisins européens, la France est la lanterne rouge de la Communauté. Question posée par Josiane Andrian : « *La société française serait-elle incapable de prendre en charge les plus faibles d'entre les siens ?* »

MARC AMBROISE-RENDU

(1) « Le suicide chez les personnes âgées », journées d'études des 1er et 2 décembre 1989. Service de long séjour de l'hôpital Paul-Brousse, 14, avenue Paul-Vaillant-Couturier, 94800 Villejuif.

(2) « Un suicide rarement évoqué : celui de la personne âgée », par Josiane Andrian *Vieillir ensemble*, bulletin de décembre 1989, hôpital Paul-Brousse.

(3) *Le Vieillard, l'hospice et la mort*, par le docteur J.-P. Vignat, Mas-

# SOCIÉTÉ

## ENVIRONNEMENT

### Pour diminuer la circulation automobile aux Pays-Bas

# Des villes à péage

**« *La bourse ou les transports en commun.* » Tel est le marché difficile que les automobilistes néerlandais viennent de se voir proposer par le ministre des transports, Mme May Weggen. Celle-ci a révélé, lundi 12 février, son plan pour réduire de façon drastique la circulation routière et la pollution atmosphérique qu'elle produit.**

**AMSTERDAM**

*de notre correspondant*

L'idée centrale de ce document, qui sonne comme une déclaration de guerre à la voiture, est simple : qui s'assied derrière un volant devra payer. Mme May Weggen annonce, en effet, le dépôt d'ici à la fin de l'année d'un projet de loi prévoyant la mise en place à l'échéance 1995 d'un vaste système de péage électronique dans la conurbation Utrecht-Rotterdam-La Haye-Amsterdam. Cette zone est à la fois le coeur économique du pays et son poumon démographique : quelque 8 millions de Néerlandais y travaillent et y vivent, soit plus de la moitié de la population sur moins de 10 % du territoire.

Autant dire que la circulation routière n'a de circulation que le nom. Selon son porte-parole, *« le ministre veut renvoyer les gens vers les transports en commun »*.

Ainsi, un réseau de quelque cent bornes de repérage sera installé le long des principaux axes routiers. Fonctionnant matin et soir aux heures de pointe, ces *« mouchards »* relèveront le numéro des véhicules qui seront équipés soit d'une puce électronique incorporée dans la plaque d'immatriculation, soit d'un boîtier dans lequel l'automobiliste glissera une carte de crédit chargée d'un certain montant et lisible à distance. Des études techniques doivent permettre de déterminer le mode de repérage des quatre roues le plus efficace. Des tests en grandeur nature seront entrepris dès 1992.

A chaque fois qu'il passera devant l'œil électronique d'une borne, l'automobiliste sera redevable à l'Etat d'une certaine somme d'argent. Cette dernière serait de l'ordre de 3 florins, soit 9 francs environ. Un habitant d'Utrecht travaillant à La Haye, distant de 60 kilomètres, croiserait par exemple cinq bornes et l'aller-retour lui coûterait la bagatelle de 90 francs par jour.,

*« L'automobiliste doit être contraint de faire un choix »*, explique Mme May Weggen dans la note de travail qu'elle vient d'envoyer aux députés. *« Il devra décider de prendre le train ou le bus. Ou partager sa voiture avec d'autres passagers* (car-pooling) *ou se battre dans son entreprise pour des horaires de travail flexibles. Ou aller habiter plus près de son travail. Ou renoncer à se déplacer. »*

Décidé à frapper les automobilistes au porte-monnaie, le ministre des transports tient prête une solution de rechange au cas où le péage électronique serait inapplicable. Les taxes sur les carburants seraient alors purement et simplement augmentées de 100 % !

Ce plan d'action rencontrera certainement beaucoup de résistance, estime-t-on dans l'entourage de Mme May Weggen, mais les Néerlandais savent aujourd'hui qu'ils ont un ministre prêt à prendre des mesures fermes pour la protection de l'environnement.

**CHRISTIAN CHARTIER**

### *94 milliards de kilomètres...*

Les Néerlandais sont de gros consommateurs de quatre roues. Le parc des véhicules particuliers totalisait 5 371 000 unités au 31 décembre 1989. Il croît à un rythme tel que les responsables politiques craignent que le cap des sept voire des huit millions de voitures ne soit franchi d'ici à l'an 2000. Le nombre de kilomètres parcourus a également connu une importante progression au cours des dernières années : il est passé de 75 milliards de kilomètres en 1980 à 94 milliards en 1988. Ce chiffre comprend la circulation des poids lourds qui est proportionnelle à l'exceptionnel dynamisme du secteur des transports. L'entreprise DAF, le seul fabricant néerlandais, a vendu en 1989 56 800 véhicules de transport commercial. Cette société ne produit plus d'automobiles.

## CATASTROPHES

# Violente tempête en Gironde

Une violente tempête, accompagnée de pluies diluviennes et de rafales dépassant localement les 100 kilomètres à l'heure, est passée sur la Gironde dans l'après-midi du 12 février. Les pompiers de la communauté urbaine de Bordeaux ont dû intervenir près de quatre cents fois.

A Villenave-d'Ornon, en particulier, une trentaine de toitures se sont envolées et les pompiers ont dû mettre des bâches. Il n'y a pas eu de victimes.

A Pessac, un échangeur du boulevard de ceinture de l'agglomération bordelaise a été submergé, coupant ainsi le trafic dans le sens sud-nord. Dans Bordeaux, plusieurs quartiers ont été inondés.

Dans tout le département, de nombreux arbres ont été arrachés et des lignes téléphoniques et électriques coupées.

Avant de passer sur l'Aquitaine, la tempête avait balayé le nord de l'Espagne. A Saint-Sébastien, une femme a été tuée par la chute d'un mur et plusieurs blessés ont dû être hospitalisés.

A la Réunion aussi, des pluies diluviennes sont tombées pendant plus de dix heures dans la nuit du 11 au 12 février. Les dégâts causés aux routes et aux habitations sont importants, en particulier à Saint-André, Sainte-Suzanne et Sainte-Marie. Plus d'une centaine de personnes ont dû être hébergées temporairement dans des centres de secours.

## RELIGIONS

### Un débat sur l'Eglise et l'homosexualité

# Mgr Gaillot, confident des « gays »

**« *L'homosexualité, une chance pour l'Eglise* » : sur ce thème, à l'initiative d'Ornicar, association qui milite contre les discriminations fondées sur la sexualité, s'est tenu, lundi 12 février à Paris, un dîner-débat autour de Mgr Gaillot, évêque d'Evreux. Des organisations comme Gays pour la liberté, Homosexualité et socialisme, David et Jonathan, Arcat-Sida, ainsi que la Ligue des droits de l'homme et l'Agence française contre le sida ont participé à ce débat.**

*« Avec vous, je suis encore à l'école élémentaire ! »* : pour un soir, les maîtres de Mgr Gaillot sont une centaine d'homosexuels, de tous âges, hommes et femmes, à qui l'évêque d'Evreux vient confesser l'incompétence de la hiérarchie catholique pour juger de la condition des homosexuels, que le cardinal Ratzinger avait pourtant qualifiée en 1986 d'*« intrinsèquement désordonnée »*. Les chrétiens que les homosexuels fréquentent sont partagés, disent ses hôtes, entre l'*« agressivité »* ou, ce qui est pis, *« la commisération »*. En fait, affirme un participant, *« les hommes d'Eglise ne savent rien de l'homosexualité. Ils n'ont pas de vocabulaire pour nous parler. Ils ont peur de nous »*.

Plus qu'une séance d'information, ce fut une soirée de défoulement. Depuis sa célèbre interview à *Gai-Pied Hebdo*, les homosexuels parlent à Mgr Gaillot comme à un confident ou à un ami à qui l'on peut tout dire. L'évêque d'Evreux a donc subi l'avalanche des ressentiments accumulés contre une Eglise accusée d'exclure les homosexuels. Des prêtres notamment, comme Jacques Perrotti, Hubert de Witte, Jacques de Fontanges, membres de l'association David et Jonathan, sont venus dire à Mgr Gaillot comment ils vivent leur *« vocation homosexuelle »* et leur *« marginalité »* dans l'Eglise.

### *« La sexualité, une allégresse ! »*

Tout y est passé : la méconnaissance, dans l'Eglise, de la *« souffrance »* des homosexuels ; son ignorance de tout ce qui touche à la sexualité et à *« l'affectivité humaine »* ; l'archaïsme de son discours sur la fidélité comme prévention du sida ; la répression des homosexuels dans les pays à forte majorité catholique (avec des témoignages venus d'Argentine), etc.

*« Le problème principal n'est-il pas que l'Eglise catholique est rebelle à toute notion de désir et de plaisir ? »*, demandent plusieurs intervenants à Mgr Gaillot. *« La joie, le plaisir, c'est l'essence même de la vie chrétienne »*, s'écrie un Brésilien, ancien séminariste. *« La sexualité est une allégresse. Elle est Bonne Nouvelle*, renchérit Thérèse Clerc, responsable du mouvement des anciens déportés homosexuels. *Le Christ lui-même a fait le don de son corps. Il n'est pas contre la jouissance et le plaisir. L'orgasme est un lieu théologique. »*

Sur cette délicate question encore, l'évêque d'Evreux a prudemment plaidé l'incompétence, cherchant une échappatoire dans un propos généreux, mais embarrassé : *« Il ne faut pas faire de l'homosexualité un ghetto. Quand l'Eglise est habitée par la peur, elle ne peut pas aborder de tels sujets. Je souffre quand l'Eglise a une parole qui culpabilise ou, pis, rend indifférent. »* Propos généreux, mais général. Peu importe, pour les homosexuels présents, l'événement était que, pour la première fois, un évêque soit venu les écouter.

**HENRI TINCQ**

□ **Les obsèques du Père Chenu à Notre-Dame de Paris.** — Contrairement aux premières informations données (*le Monde* du 13 février), les obsèques du Père Marie-Dominique Chenu auront lieu non pas au couvent Saint-Jacques, mais à Notre-Dame de Paris, le jeudi 15 février, à 15 heures. Elles seront présidées par le cardinal Lustiger.

□ **Un rapport sur l'homosexualité dans l'Eglise d'Angleterre.** — Un rapport interne à l'Eglise anglicane, recommandant la reconnaissance des couples homosexuels, a été publié le 10 février à Londres. *« L'Eglise doit affirmer la valeur et la richesse des relations entre personnes du même sexe »*, indique ce document de la commission Osborne, du nom de sa présidente, une diaconesse qui met aussi en garde contre les risques de division que peut provoquer ce sujet. L'archevêque de Cantorbéry a déclaré qu'il ne s'agissait pas d'*« un document officiel »*. — (*AFP.*)

## SPORTS

### FOOTBALL : le racisme dans les stades anglais

# Les tribunes du racisme

**L'enquête sur le drame de Sheffield (95 morts le 15 avril 1989) a mis en évidence l'état de sous-développement d'un football anglais replié sur lui-même (*le Monde* du 2 février) ; un magistrat vient de remettre un rapport à ce sujet. Les mesures qu'il préconise pour lutter contre le racisme risquent ainsi de se heurter au poids de la tradition...**

**LONDRES**

*de notre envoyé spécial*

*« Nous détestons Tottenham, nous détestons Tottenham... Youpins, youpins, youpins. »* Repris en chœur par quelques milliers de jeunes gens, le slogan s'évapore dans la grisaille d'un après-midi londonien, ponctué de rires et de cris bestiaux. Le stade de Stamford-Bridge, vétuste arène de béton et d'acier offerte aux rafales de vent, reste indifférent à ces beuglements. Les policiers, tout à la surveillance des gradins, demeurent impassibles.

Les journalistes ne relèvent pas l'incident. Les spectateurs des tribunes latérales, le nez dans le gazon, se contentent de savourer ce match entre l'équipe locale, Chelsea, et celle de Tottenham Hotspur, un club du nord de Londres traditionnellement soutenu par la communauté israélite. *« Juifs, juifs, juifs... Après le match vous allez mourir »*, chanteront à plusieurs reprises les supporters de Chelsea à l'adresse de leurs cinq à six mille rivaux regroupés dans le virage opposé.

Les partisans de Chelsea sont réputés parmi les plus durs du pays et comptent dans leurs rangs bon nombre de militants d'extrême droite. Les jours de match, des publications du National Front (parti britannique d'extrême droite) prônant la *« défense de la race et de la nation »* circulent dans les travées. Ces cris antisémites n'ont donc rien de surprenant.

### *Depuis l'apparition du hooliganisme*

Du reste, nul ne s'en est offusqué. Ni les forces de l'ordre, ni la presse, ni les dirigeants des deux camps. Mais si personne n'a réagi, c'est surtout parce qu'on ne s'offusque pas d'une pratique courante. Et traiter les joueurs et les supporters de Tottenham de *« bâtards, youpins »* est bien une pratique courante, presque une tradition, ancrée depuis des dizaines d'années dans le football d'outre-Manche. De telles insultes auraient pu être proférées à Manchester, Liverpool ou Leeds.

C'est pour mettre un terme à ce genre de pratiques qu'un juge, lord Peter Taylor, a décidé de révolutionner le football de son pays. Chargé d'un rapport sur la catastrophe du stade de Sheffield qui a coûté la vie à 95 supporters de Liverpool le samedi 15 avril 1989 (*le Monde* du 18 avril), il a récemment dressé un état des lieux du sport le plus populaire en Grande-Bretagne (*le Monde* du 2 février). Bilan désastreux : installations vétustes, incompétence des dirigeants, hooliganisme, alcoolisme... Et racisme.

Le magistrat a proposé soixante-seize mesures pour sortir de cet état de sous-développement. L'une d'elles a fait sourire les habitués des stades britanniques : les injures racistes pourraient devenir des délits et entraîner l'arrestation du ou des coupables. L'intention est louable mais une telle loi ne pourra jamais être appliquée, à moins de placer un « bobby » derrière chaque spectateur et de procéder toutes les semaines à plusieurs milliers d'arrestations !

Car le racisme dans le football anglais n'est pas uniquement l'affaire d'une minorité d'extrémistes. *« Il est endémique, comme dans l'ensemble de la société, et n'a fait que croître depuis la fin des années 60 avec l'apparition du phénomène hooligans »*, explique au contraire M. Rogan Taylor, ancien président de la Fédération des supporters de football (FSA), créée au lendemain du drame du Heysel pour redorer l'image des fans britanniques.

Le football, qui s'est développé au dix-neuvième siècle dans les faubourgs populaires des cités industrielles, est resté un sport de « petits Blancs », un bastion du conservatisme prolétarien attaché à certaines valeurs de la *working class :* honneur, fidélité, machisme, patriotisme, défense du territoire (ville, région, nation)... Les minorités ethniques en sont donc pratiquement exclues.

### *Pas d'immigrés*

Les immigrés d'origine indienne ou pakistanaise, très nombreux en Angleterre, ne vont pratiquement jamais au stade. Quelques Antillais et Africains assistent parfois aux matches des équipes du nord de Londres (Arsenal, Tottenham) ou de Manchester City, mais rares sont ceux qui se risquent sur les gradins de Leeds, Chelsea ou Millwall.

En revanche, les joueurs de couleur sont très nombreux. A condition d'être discrets, et surtout talentueux, ils sont tolérés, parfois adulés, au moins par les partisans de leur équipe. Mais cela ne les préserve pas de la haine d'une partie du camp adverse. Il est ainsi fréquent que des bananes soient jetées sur la pelouse dès lors que l'un d'eux s'y produit. Les imitations de cris de singe sont également pratique courante (ils le sont aussi à Marseille ou en Italie) et des chants tels que *« Il n'y a pas de noir sur l'Union Jack* [le drapeau britannique], *que les bâtards aillent se faire enc... chez eux »* résonnent souvent dans les tribunes populaires. Comme le confirme M. Rogan Taylor fasciste, *« ce ne sont pas obligatoirement des fascistes, ils peuvent très bien être électeurs travaillistes ou conservateurs et ne se considèrent pas forcément comme racistes »*, mais la haine de « l'autre » est en eux.

Le sujet est longtemps resté tabou. A la faveur du rapport du juge Taylor, il éclate au grand jour. En publiant un livre sur John Barnes (1), l'attaquant d'origine jamaïcaine de Liverpool et de l'équipe nationale (sans doute le meilleur joueur anglais actuel), un collaborateur du quotidien *The Independent*, Dave Hill, a également sucité de vives polémiques. Les médias, la police, les supporters, les dirigeants et les joueurs y sont violemment accusés de ne pas dénoncer ce racisme entré dans les mœurs depuis longtemps.

Le journaliste explique ainsi comment l'arrivée de John Barnes, le premier joueur de couleur « acheté » (2) à l'extérieur par le club, a été accueillie avec méfiance dans cette ville dont la communauté noire (20 000 personnes, 7 % de la population) vit recluse dans les miséreux faubourgs sud. Des graffitis hostiles sont apparus sur les murs du stade (*« Pouvoir blanc »*). Quant aux supporters de l'autre club local, Everton, ils ont commencé à narguer leur rivaux en chantant *« Everton est blanc... »* ou *« Niggerpool, Niggerpool »*. Un jour de derby, l'un d'eux tenta même d'entrer dans le stade avec un singe qu'il projetait de lâcher sur la pelouse...

John Barnes, en s'imposant comme un joueur d'exception, a finalement été élevé au rang d'idole. Il nie en bloc les informations contenues dans cet ouvrage. *« Il ne veut pas avoir d'ennuis avec le public ; dans ces cas-là, mieux vaux être discret »*, commente un journaliste local. *« Ce livre reflète simplement la réalité du football anglais »*, certifie quant à lui M. Rogan Taylor, pourtant supporter de Liverpool.

Tous les supporters britanniques ne sont pas racistes et antisémites. Loin de là. Des campagnes contre ces formes d'intolérance sont même menées à travers le pays.

A Leeds, club de 2e division réputé pour avoir, avec Chelsea, les fidèles les plus extrémistes du pays, des jeunes fans ont fondé une association contre le racisme et le fascisme. Leurs homologues de Newcastle ont lancé un mouvement : *« Les Geordies* [habitants de la région nord-est] *sont noirs et blancs. »*

Les dirigeants, eux, restent beaucoup plus ambigus et se gardent souvent de critiquer trop vertement ces spectateurs qui, après tout, font tourner leur fonds de commerce. A l'approche de la Coupe du monde en Italie, Bobby Robson, sélectionneur d'une équipe d'Angleterre qui attire toujours les plus nationalistes supporters du pays, assure : *« Si les onze meilleurs joueurs de ce pays étaient noirs, je les alignerais tous dans mon équipe. »* Mais les responsables de la Fédération le laisseraient-ils faire, eux qui ont longtemps toléré que l'une des mascottes de la sélection soit un bull-dog musclé et agressif, traditionnel porte-drapeau des néofascistes du National front ?

**PHILIPPE BROUSSARD**

(1) *Out of his skin, the John Barnes phenomenon*, par Dave Hill (Faber and Faber, Londres).

(2) Il a été transféré de Watford à Liverpool pour 10 millions de francs. Un autre joueur, Howard Gayle, avait quelques années plustôt porté le maillot de Liverpool mais il avait été formé au club et n'avait pas la renommée de Barnes.

□ **JUDO : avertissements de la CNIL.** — Des parents de jeunes licenciés à la Fédération française de judo, qui avaient été démarchés par une banque leur proposant des produits financiers, avaient porté plainte auprès de la Commission nationale d'informatique et liberté (CNIL). Celle-ci a constaté que la FFJDA avait loué le fichier informatisé de ses adhérents, près de quatre cent mille, à des sociétés spécialisées. La FFJDA a donc reçu un avertissement de la Commission lui rappelant que les cessions de fichiers doivent être portées à la connaissance de la CNIL et que les adhérents doivent être informés de cette commercialisation à laquelle ils peuvent éventuellement s'opposer.

### BOXE : les suites du KO de Mike Tyson

# James Douglas spolié

James « Buster » Douglas a-t-il été spolié du titre de champion du monde des poids lourds par les deux principales fédérations mondiales de boxe (WBA et WBC), qui ont invalidé sa victoire par KO sur Mike Tyson (*le Monde* du 13 février) six heures après que celui-ci eut été relevé le visage tuméfié sur un ring de Tokyo ?

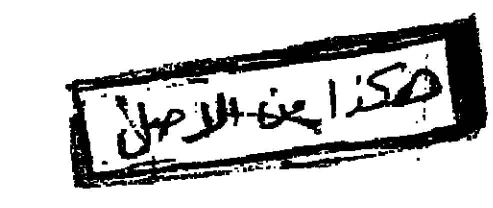
La plupart des commentateurs américains le pensaient et ne se privaient pas de rappeler les boxeurs célèbres qui ont bénéficié de « comptes longs » par des arbitres, seuls juges entre les cordes comme leurs collègues sur un terrain de football : Gene Tunney (contre Jack Dempsey en 1927), Rocky Marciano (contre Archie Moore en 1955), Sonny Liston (contre Cassius Clay en 1965)...

Le promoteur du combat, Don King, qui est également le manager de Mike Tyson et de... James Douglas, est mis en cause par la majorité des observateurs, qui lui ont reproché d'être intervenu auprès des organismes fédéraux pour sauver sa poule aux œufs d'or : des bourses fabuleuses étaient annoncées pour le prochain combat de Tyson, prévu le 18 juin contre Evander Holyfield.

Une analyse du film de la huitième reprise — contesté par l'entourage de Tyson — faite par la chaîne HBO, qui a l'exclusivité des combats du champion du monde (27 millions de dollars pour sept combats, dont deux encore à venir), a montré que l'arbitre a bien accordé à James Douglas trois secondes de plus, mais que celui-ci était parfaitement lucide et attendait pour se relever. La WBA et la WBC, dont la crédibilité a sensiblement été entamée dans cette affaire, devraient prendre leur décision respectivement les 19 et 20 février.

Verra-t-on une revanche Tyson-Douglas ? Le milliardaire Donald Trump a annoncé le 12 février qu'il est prêt à recevoir un tel combat à Atlantic-City en remplacement de celui qui était prévu avec Holyfield. La cote de Douglas, qui était considéré comme un « ringard » avant le combat de Tokyo, a suffisamment grimpé en quelques heures pour rendre l'opération intéressante.

**A. G.**



# CULTURE

MUSIQUES

## « Maîtres chanteurs » : le bluff

*Une nouvelle race de mise en scène. Qui bâillonne l'œuvre au lieu de la laisser s'exprimer. Public en majorité très irrité à l'issue de la représentation de l'opéra de Wagner, au Châtelet*

Désagréable, ce sentiment de s'être trompé d'opéra. On était parti pour *les Maîtres chanteurs*, la seule comédie un peu gaie (une fois « dénazifié » : c'était l'œuvre préférée d'Hitler), le seul grand opéra de Wagner qui ne doive rien à la mythologie. Et l'on se retrouve en pleine cérémonie initiatique, face à une lente, une effrayante, une incompréhensible réplique de *Parsifal* – un *Parsifal* sans la chair de son second acte. Maîtres chanteurs ou maîtres maçons ?

Poignante, la résistance d'une œuvre bâillonnée, imperméable aux violences qu'on lui fait, se refusant en bloc à leur incohérence. Réconfortantes les huées, lundi au Théâtre du Châtelet, d'un public plus accablé, semble-t-il, qu'indigné : refusant de se laisser bluffer.

Car le bluff est roi cette fois. Tout au long d'une mise en scène signée par un homme de théâtre aussi contesté que respecté – Claude Régy, champion des durées étirées ; signée surtout par un décorateur de génie, Roberto Plate, complice au théâtre de Duras, d'Arias, poète de l'espace sans rival sur le terrain qui est le sien : la simplicité.

Mais la simplicité de ces *Maîtres chanteurs* n'est qu'un dépouillement affecté : plateau dans l'ombre ; chanteurs quasi immobiles, anonymes, privés de jouer, ne se regardant jamais ; tout le mouvement, toute l'« action » se projette – au ralenti, hélas ! – sur un grand cadre ouvert au fond de la scène. Ce sont là des « visions », des apparitions, les projections d'une imagination livrée à elle-même et qui, comme le trahit le dispositif, court au-dessus de l'œuvre, en superposition, dans une autre dimension. De très beaux jeunes hommes, nus, ceints de bandelettes dorées, ou habillés en loubards de cabaret, reçoivent le baptême, portent de lourds et inidentifiables emblèmes, passent, repassent, sont crucifiés, tandis que l'Eve éternelle monte une inaccessible échelle ou glisse très lentement sa nudité sur scène. Symphonie en rouge, gris, noir et blanc, d'une plastique quelquefois superbe (ce supplicié gisant pantelant sur une envolée de marches, cette marionnette bizarrement articulée portée comme un cadavre).



*José Van Dam dans « les Maîtres chanteurs de Nuremberg ».*

Mais plastique imposée, insolente, d'une symbolique tarabiscotée, d'une sophistication accablante, insupportablement emphatique et violente. Culminant, à la fin du second acte, en un cirque ahurissant, avec cataractes, sol crachant des flammes et démonstration de kung-fu.

A-t-on encore le droit de parler de contre-sens quand les hommes de théâtre ont, à ce point, résolu d'imposer leur loi ? On croit deviner, à certains signes, à certains symboles – mais on ose à peine le formuler – que l'idée sur laquelle repose toute la mise en scène vient d'un détail du livret, mal interprété. Hans Sachs, on le sait, est cordonnier de son métier. Profitant d'une réparation urgente, il tape de son marteau au second acte pour empêcher Beckmesser de répéter la romance grâce à laquelle il espère, le lendemain, remporter le concours de chant de la corporation et gagner contre Walter la main d'Eva. Sachs, c'est vrai, parodie ainsi le rôle du « marqueur », celui qui, dans la tradition des maîtres chanteurs, joue les censeurs, compte les mauvais points. Mais Sachs le conciliateur est clairement chez Wagner du côté de l'art nouveau, du progrès (symbolisé par l'étranger Walter).

### José Van Dam : le cœur n'y est pas

C'est cependant à cette scène que se superpose celle de la crucifixion ! Interprétation vraiment lourde de quelques coups de marteau. Interprétation que confirme pourtant la couleur rouge du manteau de Sachs (rouge comme les chaînes qui, autre symbole, tombent de temps en temps du ciel). A Sachs est, de plus, imposée une posture ridicule de grand mamamouchi, d'impassible gardien des lois disparaissant derrière sa bible luthérienne, perché sur un rocher qui ressemble à une part de gâteau, poussiéreuse et démesurée. Peut-on encore chanter quand votre rôle est ainsi nié ?

A ce rôle, José Van Dam, qui l'a chanté souvent, et dans de meilleures conditions, aurait pu s'identifier. Il a l'allure, la solennité, la noblesse vocale souhaitées. Mais ici, à l'évidence, le cœur n'y est pas, la voix semble bridée par cette immobilité imposée. Quelques minutes d'émotion, au début du second acte, et puis la concentration s'en va. Comme quoi, il est des épreuves que l'on ne peut imposer à l'interprète de meilleure volonté, comme de chanter tout son rôle les yeux baissés.

Toute la distribution, de la même façon, bien que réunissant de grande (Lucia Popp en Eva) ou de très grandes voix (Matthias Hölle en Pogner, Eike Wilm Schulte en Beckmesser), n'apparaissait jamais totalement satisfaisante. Pour ne rien dire de Norbert Orth dans le rôle-clé de Walter : il est déjà malaisé de devoir chanter mieux que tout le monde un soir où, l'on n'est pas en voix ; il l'est encore plus de vaincre juché sur un trône, à 2 mètres du sol...

Et comme la fragile machine-opéra est toujours prête à se dérégler, Marek Janowski, au pupitre de l'Orchestre philharmonique, n'a pas semblé non plus constamment inspiré : rythmique un peu molle, phrasés exagérément sentimentaux pendant l'ouverture et une bonne partie du premier acte. Les cuivres, phalange d'élite de cette formation, n'ont pas voulu se faire oublier. On avait l'impression que l'orchestre, en jouant trop fort presque tout le temps, voulait sur-affirmer une présence oubliée : celle de la partition.

Un mot, enfin, sur les notabilités du premier balcon. MM. Juppé et Landowski, assis côte à côte, sont partis à la fin du second acte (quarante minutes d'entracte : quelle tentation). M. Toubon a tenu jusqu'au charivari final, ainsi que M. Schneider, directeur de la musique finalement pas si casanier. M. Bergé a applaudi à tout rompre, fortement isolé. Il semble que M. Boulez ne se soit pas déplacé. *(Lire, page 2, le point de vue de Michel Schneider, en réponse à celui de Pierre Boulez publié dans* le Monde *du 3 février.)*

ANNE REY

▶ **Prochaines représentations au Théâtre du Châtelet les 15, 21 et 24 février à 18 heures ; le 18 à 15 heures. Tél. : 40-28-29-29.**

PATRIMOINE

En présence MM. Mitterrand et Moubarak

## Lancement de la campagne pour la reconstruction de la bibliothèque d'Alexandrie

**Trente ans après le lancement de la campagne internationale pour le sauvetage des temples de Nubie menacés par les eaux du haut barrage d'Assouan, un nouvel appel a été lancé le lundi 12 février pour reconstruire la bibliothèque d'Alexandrie.**

LE CAIRE

*de notre correspondant*

Une trentaine de chefs d'Etat et de personnalités internationales ont participé à la cérémonie de lancement de la campagne internationale pour réunir les cent millions de dollars nécessaires à la réalisation de la « Biblioteca Alexandrina ». Participaient notamment à la cérémonie, qui se déroulait dans la salle de conférences de style mauresque de l'hôtel Cataracte, à Assouan (1 000 kilomètres au sud du Caire) M. François Mitterrand, le cheikh Zayed Al Nahayan, président des Emirats arabes unis, le chef de l'Etat égyptien, M. Hosni Moubarak, les reines Sofia d'Espagne et Nour de Jordanie et M. Federico Mayor, directeur général de l'UNESCO.

L'objectif de la campagne internationale qui vient d'être lancée est de rassembler quelque cent millions de dollars. Soixante millions iront à la construction de l'édifice en forme de disque solaire émergeant du sol et quarante millions de dollars pour l'acquisition des livres et du matériel électronique et informatique. L'Egypte a déjà fourni un terrain de quatre hectares et demi sur la corniche d'Alexandrie, à l'emplacement présumé de la bibliothèque antique, et un centre de conférences internationales dont la valeur est estimée à soixante millions de dollars.

Les travaux d'édification de la nouvelle bibliothèque d'Alexandrie (voir *le Monde* du 6 février) devraient durer près de cinq ans. Elle devrait être inaugurée le 26 juillet 1995 et démarrer avec deux cent mille volumes pour atteindre cinq millions dans un deuxième temps. Totalement informatisée elle devrait se spécialiser dans l'archéologie et l'histoire égyptienne, gréco-romaine, copte, islamique et méditerranéenne et permettre la consultation de dizaines de milliers de manuscrits disséminés dans les mosquées couvents et musées égyptiens.

M. Mitterrand a proposé le savoir faire des experts de la Bibliothèque nationale et de la future Bibliothèque de France, que ce soit au niveau de l'assistance technique (restauration et manuscrits) ou de la formation des bibliothécaires (informatique). Il a conclu son discours en espérant que le monde entendra l'appel d'Assouan et y répondra promptement. Un appel qui a eu un écho immédiat puisque le cheikh Zayed des Emirats a annoncé une donation de vingt millions de dollars. Un mécénat qui a poussé le président irakien à faire mieux en annonçant que l'Irak donnerait vingt et un millions de dollars à la bibliothèque. La moitié de la somme nécessaire à la construction est donc trouvée puisque l'Arabie saoudite a annoncé qu'elle accordait trois millions de dollars et la Norvège un demi-million.

ALEXANDRE BUCCIANTI

## La dépouille de David restera à Bruxelles

La cour d'appel de Bruxelles a interdit, lundi 12 février, l'exhumation du corps du peintre David, qui devait être « rendu » en grande pompe à la France mercredi au cimetière du Père-Lachaise. M. Claude Michel, un conseiller municipal de l'opposition libérale, avait introduit un recours en référé contre ce projet. La cour lui a, pour l'instant, donné raison, admettant que *« toute personne intéressée pouvait exiger le respect de la sépulture du célèbre peintre David, qui a le caractère d'un monument historique »*.

Banni de France en 1815, Jean-Louis David avait trouvé refuge en Belgique jusqu'à sa mort, en 1825. Il est enterré dans un cimetière de Bruxelles. A l'occasion du bicentenaire de la Révolution française, le bourgmestre socialiste de la ville, M. Hervé Bruhon, a proposé au ministre francais de la culture, M. Jack Lang, de rendre le corps embaumé de l'artiste à la France. Il a alors ordonné une exhumation, mais sans consulter son conseil municipal. Malgré les protestations et les polémiques, les préparatifs pour le transfert de la dépouille à Paris ont été poursuivis. Le bourmestre affirme aujourd'hui son intention de persévérer. M. Claude Michel a souligné que son action n'était pas dirigée contre la France, mais qu'il entendait respecter la mémoire du peintre. – *(AFP.)*

VENTES

## Trésors de guerres

*A la faveur des conflits, de nombreux éléments du patrimoine sont exportés illégalement. Le trésor de Sevso en fait-il partie ?*

En 1985, il s'était déjà distingué en vendant *l'Adoration des Mages*, de Mantegna pour un prix record de plus de 104 millions de francs chez Christie's. A l'automne prochain, il récidivera chez Sotheby's à Zurich. Spencer Douglas David Compton, plus connu sous le nom de lord Northampton, une des plus grosses fortunes de Grande-Bretagne, mettra en vente aux enchères un exceptionnel ensemble d'orfèvrerie des quatrième et cinquième siècles après Jésus Christ. Les scènes mythologiques et de chasse des quatorze pièces en argent (plats, aiguières et seaux, cuvette et amphore, coffret et chaudron) sont estimées à plus de 70 millions de dollars. Toutefois, il se réserve le droit de vendre en privé le trésor de Sevso si l'unité de la collection est préservée.

L'affaire débute en 1980. Au terme de longues négociations, qui n'auront duré pas moins d'un an, Lord Northampton acquiert les dix premières pièces. Dès 1982-1983, il propose au Getty Museum de les racheter. A l'époque, Peter Wilson, ancien président de Sotheby's, avait « cautionné » l'authenticité et la valeur artistique de ces œuvres. La fondation californienne, cependant, décline l'offre.

L'Antikmuseum de Berlin-Ouest et de nombreux autres particuliers feront de même. En 1987, notre milliardaire complète sa collection par l'acquisition de quatre nouvelles pièces.

Mais la collection Sevso est loin d'avoir livré tous ses secrets. Certes, la figure de Sevso, son propriétaire, se précise. C'est probablement un chrétien, celte ou germanique, qui aurait bataillé aux frontières orientales ou balkaniques de l'empire romain. En revanche, le lieu et les circonstances de la découverte du trésor, quelque 1 400 ans plus tard, demeurent énigmatiques. Si la Yougoslavie et même l'Albanie sont de plus en plus citées, Sotheby's continue de faire état de la plaine de la Bekaa au Liban au début des années 70. Le pays, ravagé depuis quinze ans par la guerre, aurait-il vu une partie de son héritage culturel lui échapper ?

Situation classique : le Cambodge, après l'invasion vietnamienne, connaîtra un sort identique. En novembre 1988, trois statues Khmères mises en vente à Londres par Sotheby's sont formellement identifiées par Albert Le Bonheur, conservateur au musée Guimet, à Paris, et par le prince Norodom Sihanouk, comme faisant partie du patrimoine culturel cambodgien, ce qui n'empêchait pas Sotheby's de mener à bien les adjudications. Les deux statues étaient adjugées à plus de 500 000 livres (soit près de 5 millions de francs). A l'époque, les Anglo-Saxons se retrancheront derrière la règle de droit – en fait de meuble, *« possession vaut titre »* – et ne manqueront pas de souligner qu'ils n'étaient pas des enquêteurs en mesure de tout vérifier. Le catalogue et la publicité faite autour de la vente étant leurs garde-fous.

L'an passé, un procès aux Etats-Unis avait opposé Peg Goldberg, une marchande américaine, aux Chypriotes grecs. Ces derniers lui réclamaient quatre mosaïques de l'époque byzantine qui s'étaient volatilisées de l'église de Lythrankomi, en 1979, au moment de l'intervention turque. Neuf ans plus tard, M[me] Goldberg les achetait à Genève pour plus d'un million de dollars. En août 1989, le tribunal de Chicago avait considéré que la citoyenne américaine n'avait pas tout mis en œuvre pour vérifier la provenance des objets. La Cour ordonna donc leur restitution à l'Eglise orthodoxe grecque de Chypre. M[me] Goldberg a fait appel.

Ces deux affaires ont certainement pesé lourdement sur la politique de la maison de vente anglo-saxonne. Sotheby's désire avant tout éviter ce genre de publicité qui aurait des conséquences désastreuses pour la vente Sevso. Elle a déjà fait savoir que toute contestation sera étudiée et qu'en accord avec lord Northampton la vente ne pourra intervenir qu'une fois les éventuels litiges réglés. Au cours des quatre derniers mois, une série de mesures ont été prises pour parer à toutes les réclamations : des licences d'exportation du Liban, certifiées par l'ambassade du Liban en Suisse, aux photos et documents envoyés aux attachés culturels, en Suisse, des vingt-neuf pays qui faisaient partie de l'empire romain ! Des cabinets d'avocats en Suisse, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis, enquêtent sur les titres de propriété et les droits d'exportation. Enfin, l'UNESCO, Interpol, ainsi que d'autres organismes de lutte contre le trafic illégal d'œuvres d'art ont été mis à contribution.

Un conservateur du British Museum à Londres n'hésitait pas, l'an passé, à déclarer que 50 % des œuvres d'art en vente étaient d'origine douteuse. Quant au marché illégal de l'art, il viendrait en deuxième position en termes de revenus après celui de la drogue.

ALICE SÉDAR

A Londres

## Le Théâtre Savoy ravagé par un incendie

Le Théâtre Savoy, l'un des plus célèbres de Londres, a été ravagé par un incendie lundi 12 février, sans doute provoqué par un court-circuit *(nos dernières éditions du 13 février)*. Des flammes de 15 mètres de haut, attisées par un vent violent, ont détruit le toit et l'intérieur de ce bâtiment ouvert en 1889 et rénové dans le style « Art Déco » en 1929 par Basil Ionides. Les dégâts sont estimés à plus de 20 millions de francs. Les travaux de restauration devraient prendre un an.

# CULTURE

## CINÉMA

# Chet Baker ou l'évidence

### « Let's Get Lost », de Bruce Weber : un vibrant hommage au jazzman disparu.

Quand on l'a vu sortir de l'enfer, il y a une quinzaine d'années, personne ne l'a reconnu. Chet Baker était méconnaissable, il avait plongé aussi loin que possible, sans en mourir. Le film *Let's Get Lost* superpose en permanence ces deux images de lui, le connu et l'inconnu, ses deux visages : la petite gueule d'ange, un rien vulgaire, infiniment douce, que l'on retrouve à travers les films dont il fut le héros dans les années 50, les photos, les télévisions, et le masque parcheminé du vieil Indien revenu de l'enfer.

Parfois, dans le film, Chet Baker, au bout du rouleau, joue quelques phrases de trompette sur sa propre voix, en contrepoint à sa voix d'autrefois, sa voix venue d'ailleurs, inchangée et perdue... Quand il parle, quand on lui parle le vieil homme, il a ce timbre de gamin plusieurs fois centenaire, qui le laisse sans âge. Et, tout du long, qu'il chante, qu'il se taise ou qu'il disparaisse, il capte l'attention *« comme un aimant »*.

L'expression est de William Claxton, le photographe (1). Les femmes, avant, pendant ou après l'enfer, les femmes sans exception le confirment.

Quand il parle, Chet Baker semble étrange : étranger à lui-même dont il ne connaît vraiment bien que la relation diabolique, mouvementée, éternelle, avec sa vraie maîtresse, la poudre du rêve (cocaïne, héroïne ou mélange des deux), cette illusion qui devait lui rendre l'autre, la musique, un peu moins insoutenable.

Il a cette non-parole des drogués. Tous le disent : on ne pouvait compter sur lui, il suffisait de le savoir. Mais, dès qu'il soufflait une note, ou dès qu'il chantait de cette voix de femme, d'enfant, d'homme, qui n'est qu'à lui, ce souffle coloré de musique, tous lui pardonnaient. Evidemment.

Chet Baker, avant de tomber d'une fenêtre d'hôtel, à Amsterdam, le 13 mai 1988, un vendredi, a connu mille vies, mille soleils et plus de drames encore. Il reste – dans le lyrisme abandonné, suavement mortel – proprement indépassable, avec la musique pour seule sincérité et pour seule évidence.

Tourné quelques mois avant sa mort, *Let's Get Lost* dit sereinement cela, le donne à voir dans une sorte de bonheur sensible.

**FRANCIS MARMANDE**

(1) Jazz de William Claxton. Twelveties Press, 350 F

▶ 14-Juillet Odéon. Tél. : 43-25-59-83.

# Les merveilles d'un jardin de banlieue

### « Chérie, j'ai rétréci les gosses », gros film hollywoodien pour éternels bambins

Sous cette syntaxe de titre de série Z se cache une proposition fascinante pour toute la famille : les enfants rêvent de se soustraire au regard des parents, de vivre dans une dimension qui ne serait qu'à eux ; les parents ferment souvent les yeux en souhaitant très fort que leurs enfants se volatilisent et ils en ressentent une certaine culpabilité.

Un inventeur de banlieue (Rick Moranis, l'éternel souffre-douleur du cinéma américain, voir *SOS Fantômes, la Petite Boutique des horreurs...*) est en train de mettre au point une machine à rétrécir la matière. A la suite d'un ingénieux incident de base-ball l'appareil miniaturise sa progéniture (une fille, un garçon) et celle des voisins (deux garçons). Transportés dans un sac poubelle au fond du jardin (modèle américain, 25 mètres de pelouse), les homoncules (6 millimètres, en moyenne) entreprennent de regagner le domicile familial. Pendant ce temps, le savant, affolé, découvre l'atroce vérité et ne peut la cacher très longtemps à sa femme et à ses voisins.

Du côté des grandes personnes, le film suit les recettes éprouvées de la comédie de situation télévisée. L'irruption du fantastique dans deux foyers américains provoque les même éruptions d'incrédulité indignée, les mêmes aveux grotesques, les mêmes mines effarées qui ponctuaient *Ma sorcière bien-aimée* ou *Monsieur Ed*. Mais pendant ce temps, sous les semelles des adultes, les enfants se sont échappés au pays des merveilles, des petites fourmis serviables et des tondeuses à gazon mangeuses de gamins. Joe Johnston, le metteur en scène, a commencé sa carrière chez Spielberg et Lucas en réalisant des effets spéciaux. Pour *Chérie...*, il a utilisé des décors gigantesques plutôt que des trucages optiques, le film y gagne en chaleur et en merveilleux ; même s'ils sont aussi banals que tous leurs collègues en cinéma adolescent, les gosses restent toujours au centre du film. C'est sans doute cette addition de « moins » – de trucages, de situations paroxystiques, de musique hystérique, d'allusions cinéphiles – qui fait le charme de *Chérie, j'ai rétréci les gosses*, grosse machine hollywoodienne à visage humain.

En première partie, *Bobo bidon*, premier court métrage animé avec Roger Rabbitt depuis le succès phénoménal du film de Zemeckis, accumule en dix minutes beaucoup plus de chocs, de chutes et de heurts qu'il n'en a fallu à Tex Avery pour réussir toute une carrière.

**THOMAS SOTINEL**

□ **Bertolucci, président du jury au Festival de Cannes 1990.** – Le cinéaste italien Bernardo Bertolucci présidera le jury du prochain Festival de Cannes, qui se tiendra du 10 au 21 mai prochain. Agé de quarante-neuf ans, l'auteur du *Dernier tango à Paris* et du *Dernier empereur* succède au réalisateur ouest-allemand Wim Wenders.

## THÉATRE

# L'ange du marin

### « Pour saluer Melville », d'après Jean Giono mis en scène par Gilles Bouillon : un spectacle doux et puissant.

Il était un marin bourlingueur de l'âme, inventeur d'un combat de titans, à la vie à la mort, entre un homme, Achab, et une baleine blanche, Moby Dick. Il était un romancier poète, Jean Giono, amoureux d'Herman Melville et de *Moby Dick*, au point d'en faire une traduction, parue chez Gallimard, et de lui écrire, en prison, une biographie romancée que Gilles Bouillon a portée à la scène, en l'adaptant, en lui uinsufflant quelques passages de *Moby Dick*.

*« A trois mois de vent de toutes les terres »*, avec des *« couleurs de nuit sur la mer »* des tangages de sofilographie à brouillard de gingembre, le spectacle vogue, doucement, imperceptiblement sur les plus hautes cimes d'une déferlante nommée poésie. *Pour saluer Melville* est un texte rare, précieux. On aimerait s'arrêter sur chaque mot.

Un ange, qui ne sait pas tout, mais en sait beaucoup sur Herman Melville, raconte l'histoire d'un homme qui *« se précipite sur des quantités de rêves, les claque comme des nouveau-nés et les fait vivre »*. Melville et son ange ont des rapports délicieux. L'ange est patient, empressé, Melville est bourru : *« Arrête de faire sonner tes ailes »*, lui dit-il. Il y a une femme, Adelina White, croisée sur une route de campagne, une aventurière au visage lisse, une brûleuse de frontières, comme Melville.

Dans la tour du château de Vincennes, une vaste salle de pierre blonde, avec une cheminée, deux hommes sommeillent, enroulés sur eux-mêmes, tête contre tête, comme deux enfants épuisés. L'ange se lève, et entame son récit. Il est fin, terrien, avec de longues mains fines, un peu nerveuses. Comment ne pas jouer à l'ange, être concret, amical, mais cependant avoir une présence autre, un peu aérienne ? Pierre Baillot a trouvé la clef de l'énigme. Il est formidable, il a le sourire de celui qui sait que le combat de l'homme avec son ange est sans merci.

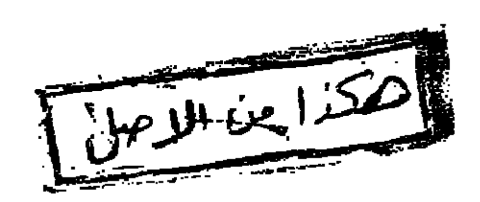
Barbe fournie, corpulence à retenir un mat dans un typhon, Pierre Forest joue Melville et Pascale Simeone une Adelina diaphane, secrète. Ils se parlent, sans se regarder, sans se toucher. Pendant une heure, ils nous charment follement, ils nous embarquent dans un rêve d'une grande douceur, d'une puissance étrange. Il ne se passe rien, juste des mots, une rencontre, un combat âme à âme.

Quand les mots se taisent, la porte d'une armoire claque au vent, elle s'ouvre sur des cordes de marin, un crâne, des bocaux pleins de sable et de coquillages. *Pour saluer Melville* se joue dans les locaux de l'International Visual Theatre, juste au terminus du métro Château-de-Vincennes. Ce n'est pas loin, pour une heure de si vaste voyage.

**ODILE QUIROT**

▶ **Château de Vincennes. Jusqu'au 24 février, 21 heures, sauf dimanche. Tél. : 43-65-63-63.**





# CULTURE

THÉATRE

## Le complexe de Néron

### Peplum et prosaïsme : « Britannicus » de Racine, version Marcel Delval

Quand un metteur en scène monte un classique, c'est parfois par amour de la langue, le plus souvent pour en donner sa lecture, si possible étonnante. Tout comme récemment Rancillac avec « Polyeucte ».

Marcel Delval, du Théâtre Varia de Bruxelles, a choisi la seconde solution. Pour lui, c'est clair : le nœud gordien de la pièce est l'amour incestueux de Néron pour sa mère Agrippine. Cela se tient. Marcel Delval a lu les *Vies des douze Césars* où Suétone rapporte comment Néron aimait s'enfermer avec Agrippine et sortait de ces entrevues dans un état qui ne laissait aucun doute sur la teneur de leurs rapports. Dans sa mise en scène, Néron défait la tunique d'Agrippine et tête ses seins avec avidité, ce qui n'est pas pour déplaire à l'impératrice fardée outrageusement comme une star sur le retour (Micheline Hardy).

Néron encore – tout comme dans la tragédie de Racine – est le personnage le plus intéressant, le plus fouillé. Et le mieux joué : Bernard Yerlès campe un instinctif plus qu'un calculateur, hystérique par bouffées, angoissé, pâle, bref dangereux comme une vipère sur la défensive. Il se pique de musique.

Toute l'action se déroule dans ce qu'on soupçonne être son repaire, une vaste pièce souterraine au centre de laquelle il trône devant deux rideaux de velours rouge, sur une sorte de scène entourée d'eau. Pour faire sa déclaration d'amour à Junie, il se cache le visage derrière un masque, assez effrayant, avec une longue chevelure noire. Ce César aimait déclamer et être le meilleur : Suétone, là encore, le rapporte longuement.

Les hauts murs de pierre aveugles, simplement percés d'une porte à laquelle on accède par un escalier abrupt, les torches allumées, les gardes au muscle avantageux et huilé de gladiateurs : bon nombre d'éléments (décor, lumières – parfois très belles – costumes, musique) évoquent quelque Cecil B. de Mille. Mais la comparaison s'arrête là, les hordes de figurants restent hors champ, où se passe toute l'action ; ainsi le festin au cours duquel Néron empoisonne Britannicus : de simples rumeurs parviennent sur le plateau.

Dans ce décorum majestueux, on se comporte sans façons : Burrhus se lave les pieds, Britannicus et Junie s'étreignent comme s'ils étaient seuls au monde, Britannicus est un bellâtre fade, il ne donne pas envie de pleurer sur son sort.

Jouer Racine entre péplum et prosaïsme, pourquoi pas ? Le problème, c'est que la pièce de Racine résiste, et Marcel Delval ne peut tenir cette option un peu iconoclaste. On rit parfois, mais les personnages de Racine restent des fantoches. Et quand la langue, l'action imposent leur rythme, « *Britannicus* » devient une représentation classique banale et ennuyeuse.

O. Qt

▶ **Maison de la culture de Créteil. Jusqu'au 17 février. Tél. : 48-80-90-50.**

# COMMUNICATION

L'Agence centrale de presse sur la voie de la liquidation

## La subvention à l'ACP ne sera pas renouvelée

La subvention de 2,5 millions de francs versée fin 1989 à l'Agence centrale de presse (ACP) par le gouvernement ne sera pas renouvelée. Le ministre délégué à la communication, Mme Catherine Tasca, a déclaré le 12 février à Grenoble « *qu'on ne peut raisonnablement s'imaginer s'embarquer dans le subventionnement d'une agence de presse* ». « *Il est exclu de remettre un nouveau budget* (...) *car cela ne fait que différer les échéances ; ce ne serait pas un service à rendre à l'entreprise elle-même que de la maintenir en survie* », a indiqué le ministre.

L'administrateur judiciaire de l'ACP, Me Régis Valliot, a proposé la liquidation de l'entreprise au tribunal de commerce de Paris, ce que l'ensemble des 110 salariés de l'entrepise a refusé à l'unanimité. Le tribunal doit rendre sa décision concernant l'ACP à la fin de ce mois ou début mars. « *L'étape de la liquidation a au moins le mérite d'avoir fait clairement le tour de toutes les difficultés et de toutes les limites d'une agence dans ce contexte*, a estimé Mme Tasca. *J'espère qu'une fois passée cette dure étape de la liquidation, il y aura encore suffisamment de gens croyant en l'importance d'une deuxième agence de presse pour y investir, mais il n'est pas pensable que l'Etat porte à bout de bras ce type d'entreprise.* »

Le seul plan de reprise de l'ACP qui existe aujourd'hui, celui de la société Bernard et associés (*le Monde* du 6 février) ne sera viable qu'après la mise en liquidation de l'agence.

L'octroi de nouvelles fréquences hertziennes

## La chasse au « septième réseau »

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel devra rapidement décider s'il lance ou non un appel d'offres pour l'octroi de fréquences de télévision hertziennes sur Paris. Plusieurs chaînes thématiques comme Canal enfants, Euromusique ou Sports 2/3 attendent en effet ce verdict pour confirmer – et commencer à payer le 15 février – leur présence sur le satellite TDF 1. Les artistes, à nouveau, se mobilisent et réclament « leur » chaîne musicale. Cinq d'entre eux, parmi lesquels Jean-Jacques Goldman et Johnny Halliday ont adressé un télégramme à l'Elysée, à Matignon et aux ministères concernés rappelant la menace de disparition pesant sur la chanson française et demandant que « *soient transformées en actes des promesses formulées en maintes occasions* ».

Au nom des quotidiens régionaux regroupés dans RCL-TV, M. Claude Puhl, directeur général du *Républicain lorrain* et président de la Fédération nationale de la presse fançaise. postule lui aussi à l'attribution de ces fréquences. Il a écrit aux autres candidats pour leur proposer de partager le temps d'antenne à Paris, se proposant de prendre en charge les tranches d'information. La compétition qui s'est engagée autour de ce « septième réseau » hertzien (*le Monde* des 7 et 9 février) aura des répercussions importantes sur l'économie future de la télévision par câble et par satellite comme l'évoque dans le texte ci-dessous M. Antoine Schwarz, ancien PDG de la Sofirad.

*POINT DE VUE*

## TDF 1 : l'option décisive est encore à prendre

par Antoine Schwarz

LA demande des opérateurs de TDF 1 de disposer, à titre de complément, de « vitrines » hertziennes pour les aider à rentabiliser leurs investissements en matière de programmes, place le CSA devant un choix fondamental pour l'avenir du secteur. La décision qu'il prendra aura de lourdes et durables conséquences sur les futures conditions d'exploitation des différents supports audiovisuels (chaînes satellites et câble, chaînes hertziennes en clair ou à péage) mais aussi sur l'avenir des industries liées à la télévision.

Trois considérations éclairent ce nouvel enjeu.

● *La réussite industrielle de la télévision du futur repose sur le développement du câble et du satellite, chacun ayant son rôle à jouer.*

La norme D2MacPaquets qui a été choisie en 1986 doit permettre d'effectuer dans les meilleures conditions l'étape de la transition indispensable vers la haute définition des années 2000. Cette norme, différente de celle de la télévision hertzienne (mais compatible avec elle), a été retenue pour les nouveaux programmes destinés à être diffusés par TDF 1 ou par les réseaux câblés. La diffusion du D2Mac à travers le satellite et le câble représente donc une « ardente obligation » pour la France mais également pour les pays européens qui souhaitent leur indépendance technologique vis-à-vis du Japon. Comment cette option fondamentale se traduit-elle pour déterminer le rôle respectif du satellite et du câble ? Dans l'élaboration de la télévision du futur, le câble et le satellite auront chacun un rôle à jouer. La priorité accordée par le gouvernement à la réception par câble dans les agglomérations vient d'être confirmée et il faut en tirer les conséquences. Cette priorité ne doit cependant pas faire oublier que le satellite reste le seul moyen de couvrir la totalité du territoire. TDF 1 représente le complément indispensable du câble en apportant un « bouquet » minimal de programmes là où le câble ne parviendra jamais ou pas avant de nombreuses années.

● *Le succès du câble et du satellite dépendra de l'intérêt de leurs programmes spécifiques, par comparaison avec les programmes disponibles par la voie hertzienne traditionnelle.*

On constate ainsi que dans les pays où l'offre de programmes hertziens est limitée (Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Scandinavie), le câble se développe vite et fortement alors que chez ceux dans lesquels elle est abondante (France, Italie), le câble démarre lentement ou pas du tout.

Pour décoller, la télévision par câble et par satellite a impérativement besoin de programmes plus attractifs encore que ceux qui sont disponibles sur les télévisions hertziennes et qui lui soient exclusifs.

● *Les « vitrines hertziennes » souhaitées par les opérateurs de TDF 1, peuvent, suivant leur fonction, promouvoir ou handicaper les nouveaux modes de diffusion.*

Les bandes-annonces pour les films ou encore des tranches en clair de Canal Plus sont de bons exemples de vitrines de « démonstration », car elles incitent le consommateur à faire la démarche – payante – qu'on attend de lui. En revanche, la diffusion en parallèle d'une partie importante des programmes destinés aux nouveaux supports (comme ceux de la SEPT sur FR 3) paraît aller à l'encontre de l'objectif recherché et aggraverait le déséquilibre déjà patent qui existe en faveur des programmes hertziens.

Est-il utopique de penser qu'un certain consensus puisse être réuni au sein du CSA sur ces données ? Il est en tout cas très souhaitable de mettre rapidement fin à la rivalité qui règne actuellement entre les opérateurs du câble et ceux du satellite et de favoriser la coopération des uns et des autres. Nul mieux que le CSA ne peut jouer ce rôle.

▶ **Antoine Schwarz a été PDG de la Sofirad de juillet 1986 à septembre 1989.**

A la suite de la plainte du « Financial Times »

## « Le Temps de la finance » devra changer de nom

*Le Temps de la finance*, le quotidien économique et financier lancé en octobre 1989 par NCM Communication, devra sans doute modifier son nom. Cela à la suite de la plainte déposée devant le tribunal de grande instance de Paris par le conglomérat britannique Pearson PLC (éditeur du *Financial Times* et propriétaire du groupe de presse français *les Echos* ), qui reproche au nouveau journal d'utiliser une traduction littérale de son titre vedette ainsi que ses pages couleur saumon afin d'attirer les lecteurs.

Le tribunal a jugé que *le Temps de la finance* était « *la traduction évidente et immédiate de la dénomination* The Financial Times, *à la seule différence minime du pluriel* » et a interdit au nouveau quotidien l'usage de son titre d'ici deux mois. Au-delà de ce délai, *le Temps de la finance* sera condamné à payer à Pearson une astreinte de 500 F par jour. Il est d'ores et déjà condamné à 30 000 F de dommages et intérêts au groupe britannique.

En revanche, l'usage de papier couleur saumon n'a pas été retenu contre *le Temps de la finance* : de plus en plus de titres ont recours à ce type de papier. M. Nicolas Miguet, PDG de NCM Communication, a décidé de faire appel du jugement.

□ **Décès de Nicholas Ashford, rédacteur en chef du service étranger de *The Independent*.** – Nicholas Ashford, rédacteur en chef du service étranger du quotidien britannique *The Independent* depuis 1989, est mort le 10 février à l'âge de quarante-sept ans. Il avait commencé sa carrière à la Middle East News Agency, avant d'entrer au *Times* en 1969. Il fut successivement correspondant de ce quotidien à Johannesburg et à Washington avant de revenir à Londres, avec le titre de correspondant diplomatique, en 1985. Un an après, il entre à *The Independent* qui vient de se lancer, où il prend en charge le service étranger.

□ **MM. Bernard Mounier et François Werner directeurs régionaux de FR3.** – M. Bernard Mounier devient directeur de la région Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon et succède à M. Jean-Marie Belin. Ayant rejoint FR3 en 1983 comme directeur de la région Limousin-Poitou-Charente après avoir dirigé successivement les maisons de la culture du Havre et de La Rochelle, M. Mounier, cinquante-sept ans, avait été nommé en 1985 directeur délégué des programmes de la chaîne, puis, en 1987, directeur artistique de Eurêkam. M. François Werner prend quant à lui la succession de M. Claude Marchand à la direction régionale de FR3 Provence-Alpes-Côte d'Azur. Entré à l'ORTF en 1973 et à l'INA deux ans plus tard, M. Werner fut secrétare général de la CFDT Radio-télévision de 1982 à 1988. Consultant au sein de l'agence de publicité RSCG depuis 1989, M. Werner, trente-sept ans, était aussi, depuis septembre dernier, chargé de mission à l'INA.

# AGENDA

## CINÉMA

**Programmes du mercredi 14 février au mardi 20 février**

### LA CINÉMATHÈQUE

**PALAIS DE CHAILLOT**
(47-04-24-24)

**MERCREDI**

Quelque part en Europe (1947, v.o. s.t.f.), de G. Radvanyi, 16 h ; Idea di un Isola (1967), de Roberto Rossellini, Torino nei cent'anni (1961, v.o.), de Roberto Rossellini, 19 h ; Anima Nera (1962, v.o.), de Roberto Rossellini, 21 h.

### CENTRE GEORGES-POMPIDOU

**Salle Garance**
(42-78-37-29)

**MERCREDI**

Le Cinéma cubain : la Bataille du Chili (1973-1975, v.o. s.t.f.), de Patricio Guzman ; la Insurreccion de la burguesia (1975, v.o. s.t.f.), de Patricio Guzman, 14 h 30 ; El hombre de Maisinicu (1973, v.o. s.t.f.), de Manuel Pérez, 17 h 30 ; Crear dos, tres... (1970, v.o. s.t.f.), d'Humberto Solas ; El Otro Francisco (1974, v.o. s.t.f.), de Sergio Giral, 20 h 30.

### VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

**2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles**
(40-26-34-30)

**MERCREDI**

Les Métiers de Paris : Jeune public : Paris à hauteur de gosse (1975) de Jean Schmidt, les Années sandwiches (1988) de Pierre Boutron, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 16 h 30 ; Carte blanche : : Hervé Chabalier : Numéros zéro (1977) de Raymond Depardon, 18 h 30 ; Hervé Chabalier : Under Fire (1983) de Roger Spottiswood, 20 h 30 ; Show-business.

### LES EXCLUSIVITÉS

**ADRÉNALINE, LE FILMS** (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**ALICE** (Tchécoslovaquie-Suisse-Allemagne-Grande-Bretagne, v.f.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**ASTÉRIX ET LE COUP DU MENHIR** (Fr.-All.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

**BAGDAD CAFÉ** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**BLACK RAIN** (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

**BORIS GODOUNOV** (Fr.-Esp.-Youg., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

**BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR** (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

**CARNET DE NOTES SUR VÊTEMENTS ET VILLES** (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS** (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**CHACUN SA CHANCE** (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

**CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES** (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**CHET BAKER, LET'S GET LOST** (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

**CINÉMA PARADISO** (Fr.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**CORPS PERDUS** (Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

**LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT** (*) (Fr.-Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

**DÉLIT DE FUITES** (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

**DO THE RIGHT THING** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**EDEN MISERIA** (Fr.-Por.) : Utopie Champollion, 5e (43-26-84-65).

**LES ENFANTS DU DÉSORDRE** (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

**ENTRE CIEL ET TERRE** (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

**ET LA LUMIÈRE FUT** (Fr.-All.-It.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

**FAMILY BUSINESS** (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

**LE FESTIN DE BABETTE** (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

**LA FORÊT ANIMÉE** (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

**LE GRAND BLEU** (Fr., v.f.) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

**HIVER 54** (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

**L'INCINÉRATEUR DE CADAVRES** (tchèque, v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

**INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE** (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

**L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ** (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

**JOYEUX NOËL, BONNE ANNÉE** (Fr.-It.) : George V, 8e (45-62-41-46).

**LEVIATHAN** (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

**LES LIAISONS DANGEREUSES** (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

**MAUVAIS SANG** (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

**MERY POUR TOUJOURS** (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**LA MESSE EN SI MINEUR** (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

**MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS** (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

**MILOU EN MAI** (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**MON VINGTIÈME SIÈCLE** (Hong., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

**MONSIEUR** (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**MYSTERY TRAIN** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**NÉS DES ÉTOILES** (Jap., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

### LES FILMS NOUVEAUX

**LA BAULE - LES PINS.** Film français de Diane Kurys : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**LES ENSORCELÉS.** Film américain de Vincente Minnelli, v.o. : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

**LA GUÊPE.** Film canadien de Gilles Carle : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

**JOHANNA ET LA SORCIÈRE.** Film autrichien de Bernd Neuburger, v.f. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

**MAMAN.** Film français de Romain Goupil : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**OUBLIER PALERME.** Film italo-français de Francesco Rosi, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**LE RENDEZ-VOUS DES QUAIS.** Film français de Paul Carpita : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

**LE SILENCE D'AILLEURS.** Film français de Guy Mouyal : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

**SOLOVKI, LE PREMIER GOULAG.** Film soviétique de Marina Goldovskaïa, v.o. : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-60).

**NOCE BLANCHE** (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

**NOCTURNE INDIEN** (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

**LES NUITS DE HARLEM** (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**OLIVER ET COMPAGNIE** (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

**OPÉRATION CRÉPUSCULE** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

**OUTRAGES** (*) (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

**PALOMBELLA ROSSA** (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

**PAS NOUS, PAS NOUS** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**LE PETIT DIABLE** (It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

**LA PETITE VÉRA** (Sov., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**QUAND HARRY RENCONTRE SALLY** (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

**QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ?** (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

**RENDEZ-VOUS AU TAS DE SABLE** (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

**RETOUR VERS LE FUTUR 2e PARTIE** (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**LA RÉVOLUTION FRANÇAISE : LES ANNÉES LUMIÈRE** (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

**LA RÉVOLUTION FRANÇAISE : LES ANNÉES TERRIBLES** (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

**RIPOUX CONTRE RIPOUX** (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**S.O.S. FANTOMES II** (A., v.f.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

**SEA OF LOVE** (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

**SEXE, MENSONGES ET VIDÉO** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

**SHOCKER** (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

**SIMETIERRE** (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

**SWEETIE** (A.-Austr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30).

**LE TEMPS DES GITANS** (Youg., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

**THE MAD MONKEY** (Esp.-A.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

**TOM ET LOLA** (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**TRAIN OF DREAMS** (Can., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

**UN AMOUR DE TROP** (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**UN MONDE SANS PITIÉ** (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

**UN POISSON NOMMÉ WANDA** (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

**UNE SAISON BLANCHE ET SÈCHE** (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

**VALMONT** (Fr., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

**LA VENGEANCE D'UNE FEMME** (Fr.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE** (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**LA VIE ET RIEN D'AUTRE** (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

**LE VOLEUR DE SAVONNETTES** (It., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

### LES GRANDES REPRISES

**BEL AMI** (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

**BRAZIL** (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

**CHÉRIE JE ME SENS RAJEUNIR** (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

**DROLE DE DRAME** (Fr.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

**EASY RIDER** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**FULL METAL JACKET** (*) (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

**JOUR DE FÊTE** (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

**MON ONCLE** (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

**MORT A VENISE** (It., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

**MOURIR A MADRID** (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

**LES NUITS BLANCHES** (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**LE PRIVÉ** (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

**LA RONDE** (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

**LA SOULE** (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

**STRANGER THAN PARADISE** (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

**TÉMOIN A CHARGE** (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

**LA 317e SECTION** (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

**TROP BELLE POUR TOI** (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

**UCCELLACCI E UCCELLINI** (It., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

**LES VACANCES DE M. HULOT** (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

### LES SÉANCES SPÉCIALES

**AMARCORD** (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 18 h 45.

**LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN** (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) mer., sam., dim., lun. 14 h.

**LE BALLON ROUGE** (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) mer., sam., dim. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15 ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 16 h 30, sam. 13 h 30, dim. 15 h, lun. 13 h 40.

**LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS** (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., ven., sam., lun. 22 h 20, dim. 14 h.

**LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT** (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, lun. 21 h.

**COMMENT L'ESPRIT VIENT AUX FEMMES** (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) mer., jeu., sam., dim. 20 h, 22 h.

**CRIN BLANC** (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) mer., sam., dim., avec ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam., dim., lun., avec.

**DE BRUIT ET DE FUREUR** (**) (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer. à 12 h 20.

**DROWNING BY NUMBERS** (Brit., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam. 22 h.

**E.T. L'EXTRATERRESTRE** (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h, sam., dim. 13 h 15.

**EMMANUELLE** (**) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30, ven. 18 h.

**GOOD MORNING VIETNAM** (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., lun. 20 h 30, jeu. 18 h 45, sam. 18 h 15, mar. 16 h 45.

**LA GUERRE DES BOUTONS** (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h, sam. 16 h 45.

**HELLZAPOPPIN** (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., sam., dim. 18 h, lun. 20 h 30.

**JULES ET JIM** (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. à 12 h.

**LES LIAISONS DANGEREUSES** (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) mer., dim. 12 h 05.

**LE LOCATAIRE** (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 21 h.

**MACARONI** (It., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., ven. 18 h, dim. 19 h 15.

**LA MAISON DU DOCTEUR EDWARDES** (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) mer., jeu., ven., sam., lun., mar. à 12 h. T.U. : 20 F.

**MARY POPPINS** (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 9 h 40, 16 h, sam., dim. 16 h : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., lun., mar. 14 h, sam., dim. 15 h 30.

**LA MÉLODIE DU BONHEUR** (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., sam. 13 h 30.

**LE MONDE SELON GARP** (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., lun. 16 h 30, ven., mar. 18 h 45, dim. 22 h.

**LES NUITS DE LA PLEINE LUNE** (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., mar. 21 h.

**PETER ET ELLIOTT LE DRAGON** (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam., dim., lun., mer. 14 h.

**LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES** (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 40, sam. 15 h, dim. 13 h 30, lun. 15 h 15.

**LE PEUPLE SINGE** (Fr.-Indon.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (Son SR) mer. 14 h, jeu. 13 h 45, ven. 17 h 20, dim. 16 h 15, lun. 19 h, mar. 17 h 30.

**PINK FLOYD THE WALL** (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., ven., lun., mar. 22 h 30, sam. 22 h 15, 0 h 20.

**LE ROI ET L'OISEAU** (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 16 h 30, sam., dim. 13 h 50.

**SCARFACE** (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam. 20 h 20.

**LA SPLENDEUR DES AMBERSON** (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu. 16 h, ven. 15 h 30, sam. 14 h, lun. 16 h.

**SWEET MOVIE** (**) (Fr.-Can., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h.

**THE BLUES BROTHERS** (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., ven., sam., dim., lun., mar. à 22 h 30.

**THE MAHABHARATA** (Fr., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) mer., jeu., ven., sam., dim., lun., (son THX) séances à 14 h, 17 h 30, 21 h + sam. 0 h 15 film 10 mn après + dim. à 11 h. Pl. : 50 F. T.R. : 35 F.

**37°2 LE MATIN** (*) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., sam. 16 h dim. 15 h 30, mar. 22 h.

**TUSK** (Fr.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 13 h 45, sam. 16 h.

**UN BON PETIT DIABLE** (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 40.

**ZAZIE DANS LE MÉTRO** (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam. 20 h 20, dim. 18 h 30.

### LES FESTIVALS

**CYCLE WOJCIECH J. HAS** (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). La Poupée, ven. 14 h, 17 h, 20 h, mar. 14 h, 17 h ; Une histoire banale, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Art d'être aimé, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; les Tribulations de Balthasar Kober, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h 15, 22 h 15, jeu. 14 h, 16 h, 18 h ; les Tribulations de Balthasar Kober, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 22 h ; le Manuscrit trouvé à Saragosse, mer., sam. 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 45, lun. à 14 h, 17 h, 20 h ; la Clepsydre, film à 22 h, lun. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 22 h ; les Codes, ven. à 14 h, 16 h, 18 h ; l'Ecrivain, jeu. à 14 h, 17 h ; Adieu jeunesse, mar. à 14 h, 16 h, 18 h ; Journal intime, ven. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

**CYCLE DE COURTS MÉTRAGES**, Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33). Romaine, un jour où ça va pas, Histoire sans paroles ni commentaires, Le Langage des fleurs, La Maison de sable, Place Sainte-Marthe, Stars du flipper, jeu. 20 h 30. T.U. : 25 F.

**CYCLE DE COURTS MÉTRAGES**, Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65). Le Poème, sam. 13 h 30 (14 F) : Bérénice, dim. 13 h 30 (14 F).

**FAUX ET USAGES DE FAUX**, Auditorium du Louvre, 1er (40-20-52-29). Impertinence, sam. ; 1 minute 29 de peinture, La Joconde, Le Cabinet d'amateur, sam. 11 h ; Histoires d'experts, sam. ; En français dans le texte, Zeri est arrivé, Shock of the Neo, sam. 14 h ; Affaire faussaires, sam. ; l'Affaire Uberti, sam. 16 h ; The Caravagio Conspiracy, sam. 16 h ; Faussaires expertisés, sam. ; Posséder, collectionner, accumuler, Keating on painters : Rembrandt, sam. 18 h ; Vérité et Mensonges, sam. 20 h 30 ; Premiers Mètres, Messages et Mensonges, dim. 11 h ; l'Ambassade, Gaudi, dim. 14 h ; les Photos d'Alix, Le Ciel saisi, Merlebach ou la Malédiction des plumes, dim. 16 h ; Ce qui me meut, Le voleur vit en enfer, dim. 18 h ; l'Ambassade, dim. 20 h 30. Pl. 20 F (toute la journée, billet en soirée : 20 F, T.R. : 18 F).

**GABIN, UNE GUEULE...**, Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77). L'Air de Paris, mer. à 14 h 30, 17 h, 19 h 15, 21 h 30 ; Razzia sur la chnouf, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Touchez pas au grisbi, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Pépé le Moko, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; les Bas-Fonds, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Jour se lève, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Gas-oil, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

**HISTOIRE D'IMAGES** (v.o.), Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34). Uthoz, Parkinson, Le Sang d'un poète, sam. 0 h ; l'Homme invisible, sam. 2 h ; le Vol de l'acrylique, sam. 4 h. Pl. : 75 F (petit déjeu., ner compris). Réserv. : 40.46.02.72.

**HISTOIRE D'IMAGES** (v.o.), Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34). Aelita, sam. 0 h ; Metropolis, sam. 2 h ; le Vol de l'acrylique, Blade Runner, sam. 4 h. Pl. : 75 F (petit déjeu., ner compris). Réserv. : 40.46.02.72.

**HISTOIRE D'IMAGES** (v.o.), Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34). A. M. Tête. ; le Conte des contes, sam. 0 h ; l'Homme qui rétrécit, sam. 2 h ; le Vol de l'acrylique, Tron, sam. 4 h. Pl. : 75 F (petit déjeu., ser. compris). Réserv. : 40.46.02.72.

**HOMMAGE A ANATOLE DAUMAN** (v.o.), Studio 28, 18e (46-06-36-07). Junkopia, Le Faussaire, mer. 19 h, 21 h ; la Déroute, Tu imagines Robinson, jeu. à 19 h, 21 h ; Prick up your ears, ven. à 19 h, 21 h ; Vive la baleine, Hommage à Wim Wenders, sam. ; Tokyo-Ga, sam. à 15 h, 17 h, 19 h, 21 h ; Demain la petite fille sera en retard à l'école, L'Empire de la passion, dim. à 15 h, 17 h, 19 h, 21 h ; l'Affaire Savolta, mar. à 19 h,21 h.

**HOMMAGE A AVA GARDNER** (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). La Comtesse aux pieds nus, jeu., sam., lun. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 20 mn après ; Pandora, mer., ven., dim., mer., séances à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 20 mn après.

**LES ETERNELS DU CINÉMA EUROPÉEN** (v.o.), Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34). Au hasard Balthazar, mer. à 11 h 50, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Année dernière à Marienbad, jeu. à 11 h 50 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Vérité, ven. à 11 h 50, 14 h 20, 16 h 50, 19 h 20, 21 h 50 ; les Choses de la vie, sam. à 11 h 50 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; les Visiteurs du soir, dim. à 11 h 50, 14 h 20, 16 h 50, 19 h 50, 21 h 50 ; l'Enfant sauvage, lun. à 11 h 50 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; A bout de souffle, mar. à 11 h 50, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

## PARIS EN VISITES

**MERCREDI 14 FÉVRIER**

« La Pieta de Tarascon », 12 h 30, 6, place Paul-Painlevé (Musée de Cluny).

« Himalaya II : art bouddhique du Tibet. L'émergence du lamaïsme », 13 h 30, 6, place d'Iéna (Musée Guimet)

« Le Palais de justice en activité », 14 h 15, 2 boulevard du Palais (Tourisme culturel).

« Le néo-byzantin. Une église de pèlerinage : Sainte-Odile », 14 h 30, 2 avenue Stéphane-Mallarmé (Monuments historiques).

« Les peintures murales de Delacroix à Saint-Sulpice et son dernier atelier », 14 h 30, façade de Saint-Sulpice (D. Bouchard).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Mme Cazes).

« La sculpture au Musée d'Orsay : Gauguin, Degas, Cordier, Daumier, Pradier, Dalou », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse, au pied de l'éléphant (Paris et son histoire).

« Coins charmants de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Sully-Morland (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les cubismes : de Picasso à La Fresnaye », 19 heures, 11 avenue du Président-Wilson (Musée d'art moderne).

« La mort baroque. Peinture française du 17e siècle », 19 h 30, sous la pyramide du Louvre, escalador Sully (L'Art et la manière).

« La peinture hollandaise », 19 h 30 ; « La vie au bord du Nil », 19 h 45 ; « La peinture « rocaille » : Boucher, Watteau », 20 heures : « L'ex-voto de 1662 », de P. de Champaigne », 20 h 15, espace accueil des groupes (Musée du Louvre).

**POUR LES JEUNES**

« La vie quotidienne du seigneur au Moyen Age au Musée de Cluny », 14 h 30, entrée du musée, 6, place Paul-Painlevé (Monuments historiques).

« Découverte des collections du Musée d'art moderne » (huit-douze ans), 15 h, 11 avenue du Président-Wilson.

« Séance de contes », 14 h 30, Petit Palais, avenue Winston-Churchill.

**CONFÉRENCES**

Auditorium du Musée du Louvre, 12 h 30 : « Histoire du Louvre, histoire de la musique », par L. Alexandre.

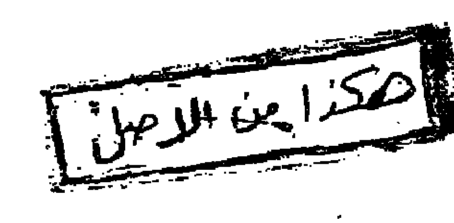
9 bis, avenue d'Iéna, 14 h 30 : « La Turquie » ; 17 h : « Le Nil en Egypte », films présentés par J.-C. Stevens.

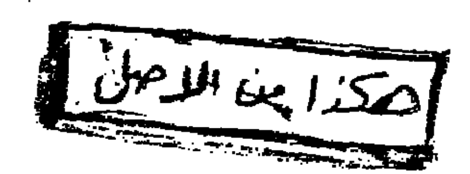
12, rue La Boétie, 18 h 15 : « Questions ouvertes à un commissaire priseur », avec Me G. Vivier (Ecole d'art et de communication).

55, rue du Cherche-Midi, 18 h 30 : « Construire la logique du lieu, un exemple : le ministère des finances à Paris », par P. Chemetov (Société française des architectes).

9 bis, avenue d'Iéna, 20 h 30 : « Place de la sophrologie dans la vie moderne », par J.-P. David.

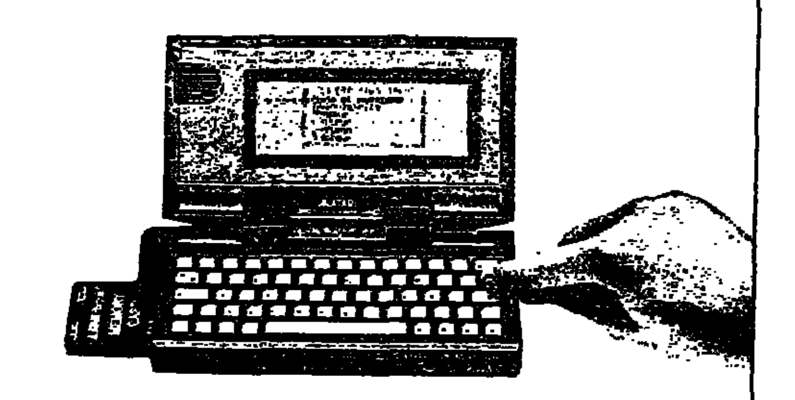
6, rue Albert-de-Lapparent, 20 h 30 : « L'amour en couple », par Yves Diénel (Psychiatrie-psychanalytique).







# ATARI CREE LE PLUS PETIT PC COMPATIBLE DU MONDE. 2 990 F.



**ATARI présente PORTFOLIO**, le plus petit PC compatible du monde. Un micro-ordinateur de poche qui constitue une véritable révolution technologique. Vingt centimètres de long, moins de 450 g au creux de la main, spécialement conçu pour vous accompagner dans tous vos déplacements et répondre aux besoins de saisies de données sur le terrain.

**UN VÉRITABLE COMPATIBLE.** Architecturé autour d'un processeur 8088 Intel cadencé à 4,92 MHz, il fonctionne sous système d'exploitation compatible MS-DOS.

**OUVERT SUR LE MONDE PC.** De plus, un connecteur d'extension bus permet de relier PORTFOLIO à un PC de bureau et à de nombreux périphériques.

**5 LOGICIELS EN STANDARD.** Enfin, pour être immédiatement opérationnel PORTFOLIO est livré avec 5 logiciels de base et s'exprime en 3 langues (anglais, français, allemand).

La calculatrice dotée de cinq mémoires. L'agenda qui fonctionne en mode calendrier et mode agenda. L'éditeur de textes qui permet de saisir et charger des documents, faire des recherches, fusionner des documents, les imprimer sur une imprimante parallèle. Le carnet d'adresses incorporé. Le tableur compatible Lotus 1.2.3. qui peut charger et utiliser les fichiers WKS créés dans Lotus.

**ATARI PORTFOLIO**, une véritable Bible de poche qui va faire de vous un vrai Dieu du business.

**ATARI**

AVEC ATARI, ON EST TOUS DES DIEUX.

**Où trouver le Portfolio d'Atari ?** Dans les magasins AUCHAN - BOULANGER - DARTY - FNAC - NASA et : **06 NICE** : Sorbonne Informatique, 93 88 31 32 - Sygma Informatique, 93 83 04 65 - **07 SAINT-PERAY** : ECA Electronique, 75 40 51 51 - **08 CHARLEVILLE** : Espace Informatique, 24 56 27 28 - **11 CARCASSONNE** : Ironico, 68 71 29 35 - **13 CABANNES** : Informatique et Nature, 90 95 20 04 - **MARSEILLE** : A.M.I.E., 91 42 50 42 - Calculs Actuels, 91 33 33 44 - Delta Loisirs, 91 79 91 15 - Ordinateur Diffusion, 91 54 33 36 - **VITROLLES** : Carrefour, 42 89 91 35 - **14 CAEN** : Loisir Informatique, 31 85 18 77 - **16 ANGOULÊME** : S.A. L'Homme, 45 95 27 37 - **17 LA ROCHELLE** : Microlude, 46 41 17 82 - **18 VIERZON** : Plume Laser, 48 71 72 22 - **20 AJACCIO** : Blanc Music, 95 21 07 62 - **21 DIJON** : Info 2021, 80 31 88 54 - **24 BERGERAC** : CBE Informatique, 53 24 39 24 - **PÉRIGUEUX** : Tropy, 53 08 20 94 - **25 BESANÇON** : B2L, 81 52 09 99 - Sté Yves Monnot, 81 80 97 85 - **26 PIERRELATTE** : M.B.S., 75 96 36 02 - **27 EVREUX** : Petrel Informatique, 32 31 39 78 - **PACY-SUR-EURE** : Petrel Informatique, 32 26 16 65 - **VERNON** : Vernon Micro, 32 21 36 55 - **28 CHARTRES** : Légue Majuscule, 37 21 17 17 - **29 BREST** : Kemper Informatique, 98 46 43 73 - Majuscule Informatique, 98 80 39 23 - **QUIMPER** : Kemper Informatique, 98 53 31 48 - Planète Informatique, 98 53 25 52 - **30 NÎMES** : A3 Informatique Occasion, 66 76 18 81 - **31 PORTET-SUR-GARONNE** : Carrefour Portet, 61 72 18 35 - **TOULOUSE** : Logisoft, 61 23 14 41 - Micro Vidéo, 61 62 55 55 - Osix, 61 29 05 20 - Ultima, 62 27 04 37 - **32 SAINT-CLAR** : Ye'Software, 62 66 42 21 - **33 BORDEAUX** : Crazy Eddie, 56 44 40 12 - Mémoire Vive, 56 81 02 02 - Micro Vidéo, 56 44 47 70 - **34 BÉZIERS** : Saro Informatique, 67 28 40 56 - **MONTPELLIER** : Coconut, 67 58 58 88 - Micropus, 67 92 58 83 - **SÈTE** : Micropus III, 67 74 13 13 - **35 FOUGÈRES** : Tandy Fougères, 99 94 14 21 - **RENNES** : A.S.C. Informatique, 99 38 00 77 - I.G.L. Informatique, 99 79 03 60 - Micro C, 99 63 71 11 - **37 TOURS** : Micro Vidéo, 47 05 78 50 - **38 GRENOBLE** : Dom Alpes, 76 49 65 65 - Help Informatique, 76 51 66 66 - Jonal Grenoble, 76 43 10 65 - **VIENNE** : Imbert S.A.R.L. Majuscule, 74 85 07 78 - **VOIRON** : Micro Avenir, 76 65 72 55 - **42 SAINT-ÉTIENNE** : Jonal Saint-Etienne, 77 38 48 55 - Microspot Informatique, 77 33 12 52 - **44 NANTES** : Micronaute, 40 69 03 58 - **SAINT-HERBLAIN** : Micromanie, 40 63 07 22 - **49 ANGERS** : Informatique Service, 41 73 36 73 - **51 CHÂLONS-SUR-MARNE** : La Clé de Sol, 26 64 08 41 - **REIMS** : Double "X" Distribution, 26 40 03 04 - La Clé de Sol, 26 88 42 90 - M.S.L., 26 47 95 44 - **52 SAINT-DIZIER** : Méga Bureau Service S.A., 25 05 02 72 - **54 NANCY** : Micropoly, 83 35 34 34 - Micro Vidéo, 83 37 06 47 - **56 LANESTER** : Prolog Rallye, 97 76 16 64 - **57 METZ** : TEC Soft Microvidéo, 87 32 16 43 - Tedi, 87 50 54 55 - **METZ-NORD** : HB Connex, 87 31 34 55 - **59 DOUAI** : N.C.L., 27 91 89 33 - S.T.V.L., 27 98 66 96 - **DUNKERQUE** : M.C.S., 28 63 00 10 - Rouvroy, 28 63 67 42 - **HELLEMMES-LILLE** : C.L.E., 20 67 59 12 - **LILLE** : Mip's Informatique, 20 57 00 56 - Ultima, 20 42 09 09 - **ROUBAIX** : Leader Chip, 20 73 66 95 - **VALENCIENNES** : Microfax, 27 33 10 54 - **60 COMPIÈGNE** : Conforama, 44 83 28 64 - **CREIL** : Queneutte Majuscule, 44 25 04 26 - **SAINT-MAXIMIN** : Cora, 44 25 30 40 - **62 BOULOGNE-SUR-MER** : Micro Logos, 21 87 66 00 - **LENS** : Infograph, 21 42 05 50 - Lens Micro-Informatique, 21 28 72 44 - **63 CLERMONT-FERRAND** : Meyriel Centre Calcul, 73 93 94 38 - **64 PAU** : Base 4, 59 83 78 78 - **65 TARBES** : Base 4, 62 51 36 13 - **66 PERPIGNAN** : Infomédia, 68 34 23 03 - **67 STRASBOURG** : Orditech, 88 30 28 30 - **68 MULHOUSE** : MS Diffusion, 89 32 23 44 - **69 CALUIRE ET CUIRE/LYON** : Micro Vidéo, 72 27 14 74 - **LYON** : Diffusion Office Moderne, 78 72 49 57 - Majuscule Informatique, 78 60 33 60 - **72 LE MANS** : Boutique Loisirs, 43 23 14 22 - **73 ALBERTVILLE** : A.M.I.S., 79 37 12 14 - **74 ANNEMASSE** : Sogest Informatique, 50 37 78 32 - **PARIS 75001** : Vidéoshop, 42 96 93 95 - **75005** : La Règle à Calcul, 43 25 68 88 - **75006** : Duriez, 43 29 05 60 - **75008** : L'Informatique Portable, 42 94 96 07 - Virgin Store, 40 74 06 48 - **75010** : Général Vidéo, 42 06 50 50 - Micro Vidéo, 40 34 97 80 - **75013** : A.M.I.E., 43 57 48 20 - Coconut, 43 55 63 00 - Ultima, 43 38 96 31 - **75014** : I.B.G. Electronics, 45 41 44 54 - Vidéoshop, 43 21 54 45 - **75016** : Coconut, 45 00 69 68 - **75017** : Electron, 42 27 16 00 - SLJ Ingénierie, 42 67 06 07 - **76 LE HAVRE** : 4e Dimension, 35 22 59 00 - **ROUEN** : Robotdivision, 35 88 73 39 - Service Computer, 35 62 34 63 - **77 COULOMMIERS** : M6 Informatique, 64 03 82 22 - **NEMOURS** : Caforel, 64 28 86 41 - **MEAUX** : Languin Gay, 64 34 06 42 - **PONTAULT-COMBAULT** : Carrefour, 60 28 96 11 - **ROISSY-EN-BRIE** : Micro Média, 64 40 80 56 - **79 NIORT** : Technic 2000, 49 24 11 28 - **80 AMIENS** : Loutez, 22 91 51 39 - **81 CASTRES** : Midi Bureau Informatique, 63 35 69 13 - **MAZAMET** : Midi Buro Informatique, 63 98 63 16 - **83 SIX-FOUR-LES-PLAGES** : M+ Informatique, 94 34 26 48 - **TOULON** : S.P.C.E., 94 22 04 41 - **LA VALETTE-TOULON** : Phonola, 94 75 18 20 - S.I.A., 94 21 18 95 - **DRAGUIGNAN** : Actuel Bureautique Communication, 94 67 47 17 - **84 AVIGNON** : Aitel, 90 27 09 09 - **86 POITIERS** : Majuscule Informatique, 49 41 05 53 - **89 AVALLON** : Avallon Micro, 86 31 60 71 - **91 MASSY** : Cora Massy, 69 30 11 22 - **SAVIGNY-SUR-ORGE** : [illegible] Micro Méga, 69 24 42 43 - **92 CLICHY** : L.T.L., 47 31 13 95 - **NANTERRE** : Idea Soft, 42 04 78 48 - **PARIS LA DÉFENSE** : Starcom, 47 73 79 29 - **93 BONDY** : Surpia, 48 02 90 86 - **LE RAINCY** : Surpia, 43 81 38 15 - **ROSNY-SOUS-BOIS** : Caissa Informatique, 45 28 44 25 - **SAINT-DENIS** : S.C.A.P., 42 43 22 78 - **94 MAISONS-ALFORT** : I.S.E., 43 78 00 72 - **SAINT-MAUR** : Surpia, 48 83 40 62 - **ENGHIEN** : Société Lecomte, 34 12 89 31.

# AGENDA

## CARNET DU Monde

### Naissances

– Samira ABOUROUGELY,
André GOUILLOU,
ont la joie d'annoncer les naissances de leurs *fils*

**Thibault et Tanguy,**

le 8 février 1990, à Paris.

6, place du Bois-de-Grâce,
77420 Champs.

– Gilles PÉCOUT
et
Anne-Christine PÉCOUT, née Kuri,
sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils

**Adrien,**

à Paris, le 25 janvier 1990.

Largo Toniolo, 20
00186 Rome.

### Décès

– Ses enfants,
Petits-enfants,
Et toute la famille,
font part du décès de

**M^me Claudine ADDE,**
née Pérez,

le 9 février 1990, dans sa soixante-troisième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 15 février, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Rueil-Malmaison.

L'inhumation aura lieu le vendredi 16 février, à Draguignan.

30 *ter*, avenue de l'Impératrice-Joséphine,
92500 Rueil-Malmaison.

– Le Centre Lebre,
vous convie à la messe des obsèques de son président d'honneur, le

**Frère Marie-Dominique CHENU,**
dominicain,

au couvent Saint-Jacques, 20, rue des Tanneries, Paris-13^e, le jeudi 15 février 1990, à 10 h 30.

*(Le Monde du 13 février.)*

– M^me Georgia Daumas,
Marcel, Philippe, Claude, René, Daumas,
Et leur famille,
ont la tristesse d'annoncer le décès du

**commandant Marcel DAUMAS,**
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu à Nice, le 11 février 1990.

– La musicienne

**Huguette EHRMANN,**

est décédée le mercredi 7 février 1990.

Sa famille,
Ses amis,
Ses élèves,
lui rendront un dernier hommage au cimetière du Père-Lachaise, le mercredi 14 février, à 14 h 15.

Jean-Paul Ehrmann,
2 *bis*, rue Mertens,
92270 Bois-Colombes,
Gilles Ehrmann,
48, rue Pigalle,
75009 Paris.

– M^me Jacques Enoch,
M^me Danièle Enoch-Maillard
et M. Christian Maillard,
Judith et Alexis Maillard,
ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Jacques ENOCH,**
chevalier de la Légion d'honneur,
éditeur de musique,

leur époux, père, beau-père et grand-père,

survenu le 11 février 1990, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 15 février, au cimetière du Père-Lachaise, à 15 h 30.

Réunion à la porte principale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

128, boulevard Pereire,
75017 Paris.

– La Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM),
Et la Société pour l'administration du droit de reproduction mécanique des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SDRM),
ont le regret de faire part du décès de leur président d'honneur,

**M. Jacques ENOCH,**
chevalier de la Légion d'honneur,
éditeur de musique,

administrateur de la SACEM,
de 1945 à 1983,
administrateur de la SDRM,
de 1952 à 1984,
président d'honneur
du Bureau international des sociétés gérant les droits d'enregistrement et de reproduction mécanique (BIEM),
ancien administrateur
de la Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs (CISAC),

survenu le 11 février 1990, dans sa quatre-vingt-dixième année.

L'inhumation aura lieu le jeudi 15 février, au cimetière du Père-Lachaise, à 15 h 30.

On se réunira à l'entrée principale, boulevard de Ménilmontant.

225, avenue Charles-de-Gaulle,
92521 Neuilly-sur-Seine Cedex.

– Le Bureau international des sociétés gérant les droits d'enregistrement et de reproduction mécanique (BIEM),
a le regret de faire part du décès de son président d'honneur,

**M. Jacques ENOCH,**
chevalier de la Légion d'honneur,

administrateur du BIEM depuis 1965,

survenu le 11 février 1990, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 15 février, au cimetière du Père-Lachaise, à 15 h 30.

On se réunira à l'entrée principale, boulevard de Ménilmontant.

56, avenue Kléber,
75116 Paris.

– M. Philippe Lucas,
recteur de l'académie de Bordeaux,
Ses collaborateurs,
Les personnels du rectorat,
ont la tristesse de faire part du décès de

**Robert GALHARAGUE,**
agrégé de l'Université,
inspecteur d'académie,
doyen des inspecteurs
pédagogiques régionaux
de l'académie de Bordeaux,
officer of the British Empire,
chevalier
dans l'ordre national du Mérite,
chevalier des Palmes académiques.

*Les obsèques ont eu lieu le mardi* 6 février 1990, à Bègles (Gironde).

– Le président,
Le conseil d'administration,
Et le personnel de Gerland,
ont le regret de faire part du décès de

**M. Paul JEAN,**
ingénieur au corps des mines,
administrateur
et ancien président de Gerland.

– Germain et Maryse Leynaud,
Leur famille,
ont la grande peine de faire part du décès de

**Régine LEYNAUD,**
née Gourjon,
inspecteur central des impôts (ER),

survenu à Paris le 1^er février 1990.

Les obsèques ont eu lieu le 6 février, à Fons (Ardèche).

Une messe à sa mémoire sera célébrée le samedi 24 février, à 9 h 30, en l'église Saint-Eloi, 56, rue de Reuilly, Paris-12^e.

26, rue Claude-Tillier,
75012 Paris.

– Ses enfants
nous prie d'annoncer le décès de

**M. Michel LUYCKX,**
architecte DPLG,
élève fondateur
de l'atelier Auguste-Perret,

survenu le 1^er février 1990, à Joinville-le-Pont, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

– Les socialistes de la CISI,
Et la fédération de l'Essonne du Parti socialiste,
ont la grande tristesse de faire part du décès de leur camarade secrétaire et fondateur de la section d'entreprise du PS,

**Gilles MARTIN,**

survenu le 7 février 1990, après une longue maladie affrontée avec un admirable courage.

La *cérémonie d'incinération* aura lieu au columbarium du Père-Lachaise, le jeudi 15 février, à 14 heures.

*« Le courage, c'est de chercher la vérité et de la dire ; c'est de comprendre le réel pour aller à l'idéal. »*

Jean Jaurès.

– M^me Lucie Mordehay,
*son épouse*,
Michèle et Daniel Drouin,
ses enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Maurice MORDEHAY,**

survenu le 7 février 1990, dans sa soixante-dix-neuvième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le décès de

**M^me Lucie REICHEL SCHIMEK,**

survenu le 11 février 1990, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

De la part de
M. Jean Schimek,
son fils,
David et Paul,
ses petits-fils,

Les obsèques auront lieu le jeudi 15 février 1990, à 14 heures, au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14^e.

– M^me Philippe Mithouard,
son épouse,
M. et M^me Pierre de Laubrière,
Oriane et Xavier,
M. et M^me Didier Mithouard,
Victor et Paul,
ses enfants et petits-enfants,
M. et M^me François Serrand,
leurs enfants et petits-enfants,

ont l'immense douleur de faire part du rappel à Dieu de

**M. Philippe MITHOUARD,**
conseiller de Paris,

le 9 février 1990.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-François-Xavier, sa paroisse, le jeudi 15 février, à 8 h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, dans le caveau familial.

– Le maire de Paris,
Et le conseil de Paris,
ont le regret de faire part du décès de

**M. Philippe MITHOUARD,**
ancien membre du conseil régional
de l'Ile-de-France,
ancien vice-président
du conseil général,
conseiller de Paris,
conseiller délégué,
membre de la 5^e commission
du conseil municipal,
membre du bureau du CDS,
membre du groupe Paris-libertés,
chevalier
dans l'ordre national du Mérite,

survenu à Paris, le vendredi 9 février 1990, dans sa soixante-septième année.

Les obsèques seront célébrées, jeudi 15 février, à 8 h 30, en l'église Saint-François-Xavier des Missions étrangères, 12, place du Président-Mithouard, Paris-7^e.

[Né le 20 avril 1923, à Paris, Philippe Mithouard était le petit-fils d'Adrien Mithouard, qui présida le conseil municipal de Paris pendant toute la guerre 1914-1918. Après des études au lycée Buffon, Philippe Mithouard obtint un doctorat de droit. Son activité professionnelle s'exerça tout d'abord dans l'industrie meunière puis dans l'affaire familiale, les dragées Martial. Elu en 1972 au conseil municipal du 7^e arrondissement de Paris, il siégeait sous l'étiquette UDF-CDS.]

– *M^me Raymond Rouméas-*Rougier,
son épouse,
Ses enfants,
Et ses petits-enfants,
Les familles Rouméas, Mahé, Carsin, Rougier, Raynal, Hervin,
font part du décès du

**capitaine de vaisseau**
**Raymond ROUMÉAS,**

à Antony, le 7 février 1990, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques ont eu lieu à Saint-Brieuc, le 10 février.

Une messe sera célébrée à son intention en l'église Saint-Saturnin d'Antony, le samedi 17 février, à 10 h 30.

*« Et quand le cœur d'un dernier battement aura fait tomber le mur d'ombre... »*

Giuseppe Ungaretti.

70, rue Velpeau,
92160 Antony.

– Strasbourg. Sydney. Paris. New-York. Bangkok. Vienne.

Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**Georges Henri SCHMIDT,**
ancien chef de la terminologie
à l'Organisation des Nations unies,
ancien déporté,
linguiste,

survenu à Strasbourg, le 7 février 1990, à l'âge de soixante-quinze ans.

L'incinération a eu lieu le 13 février.

– A l'aube du dimanche 11 février 1990, le Seigneur a souhaité rappeler en sa très sainte garde

**Alice Ammeris Juliette**
**ZAKI IBRAHIM,**
veuve Iskander Abdel-Malek,

grande dame d'Egypte, *qui sut* porter dans son noble cœur l'honneur, les luttes, l'espérance de l'Egypte en marche vers sa renaissance, de 1919 à ce jour, unissant une foi profonde à l'amour de la patrie, du peuple des humbles.

*« Bienheureux les cœurs purs. Ils verront Dieu. »*

De la part de :
Anouar Abdel-Malek,
directeur de recherche au CNRS; professeur à l'université *Ritsumeikan* (Kyoto),
son fils,
Nadia,
sa petite-fille,
Des familles Abdel-Malek, Zaki Ibrahim, Dimitri, Giwazi,
Et alliés.

48, rue Nehru,
11351 Héliopolis (Le Caire),
Egypte.

## MÉTÉOROLOGIE

**Evolution probable du temps en France entre le mardi 13 février à 0 heure et le dimanche 18 février à 24 heures :**

Après deux journées très pluvieuses sur l'ensemble de notre pays, le temps se calmera vendredi. En cette fin de semaine, les passages pluvieux alterneront avec de belles apparitions du soleil.

**Mercredi : Pluie généralisée à l'exception du Sud-Est.**

Un temps gris, pluvieux et généralement venté se maintiendra toute la journée sur la quasi-totalité du pays.

Les régions méditerranéennes seront plus favorisées : le temps y sera nuageux mais il ne pleuvra pas. En revanche, le vent d'ouest soufflera très fort.

L'Aquitaine et le Midi-Pyrénées passeront la journée sous un ciel très nuageux. Seules quelques petites pluies éparses sont à craindre. La tramontane soufflera en fortes rafales.

Le Nord - Pas-de-Calais, la Picardie, la Haute-Normandie et les Ardennes bénéficieront de quelques éclaircies en matinée. La pluie n'arrivera que dans le courant de l'après-midi.

Partout ailleurs, la pluie sera quasi permanente. Les précipitations seront abondantes en toutes régions, mais plus particulièrement sur les Vosges, le Jura et les Alpes du Nord, où il neigera au-dessus de 1 500 m le matin, 1 800 m l'après-midi et le soir.

Les températures minimales seront élevées : 5 à 7° C du Nord au Nord-Est, 8 à 10° C partout ailleurs.

Le vent sera partout soutenu de secteur ouest. Il soufflera en rafales jusqu'à 80 ou 90 km/heure près des côtes atlantiques, bretonnes et méditerranéennes.

**Jeudi : les éclaircies reviennent par le Nord.**

Au lever du jour, grisaille et pluie seront encore présentes sur la majeure partie des régions, à l'exception du Languedoc-Roussillon, de la Provence-Côte d'Azur, du sud des Alpes et de la Corse où nuages et éclaircies alterneront.

D'ici à la mi-journée, la pluie cessera de la Bretagne et des pays de Loire au Nord, à l'Ile-de-France et aux Ardennes. De timides rayons de soleil apparaîtront.

Dans le courant de l'après-midi et de la soirée, les éclaircies gagneront du terrain.

Les températures minimales seront comprises entre 7 et 10° C, les températures maximales entre 10 et 12° C du Nord au Nord-Ouest, de l'ordre de 15° C près de la Méditerranée, voisines de 13° C ailleurs.

Le vent d'ouest restera soutenu. En Corse, il soufflera en violentes rafales tandis que la tramontane faiblira.

Dans l'après-midi, le vent s'orientera au secteur nord-ouest près de la Manche.

**Vendredi : le temps se calme.**

Sur une grande partie du pays, la journée débutera avec de belles éclaircies, quelques bancs de brumes pourront se former en fin de nuit mais seront très localisés et se dissiperont rapidement. Toutefois, les nuages seront présents dès le lever du jour sur la Bretagne et le Cotentin. Des pluies débuteront au cours de la matinée sur ces régions.

Ce temps pluvieux gagnera dans l'après-midi les Pays de Loire, la Haute-Normandie, le Bassin parisien ainsi que le Centre. Sur le Nord et le Nord-Est, les passages nuageux seront plus fréquents en fin de journée. Sur les autres régions, le soleil dominera sur les nuages.

La tramontane et le mistral souffleront encore assez fort le matin en basse vallée du Rhône, et du littoral méditerranéen à la Corse. Ces vents faibliront dans l'après-midi.

***Samedi 17 février : pluies sur l'Ouest.***

La pluie sera encore à l'ordre du jour mais ne sera pas généralisée à l'ensemble de notre pays. Il pleuvra en début de matinée sur le Nord-Est jusqu'au Lyonnais ; les pluies cesseront rapidement et le soleil fera de timides apparitions l'après-midi. Ailleurs, après un début de journée agréable en général, les nuages se feront de plus en plus nombreux au fil des heures. Il pleuvra dès la fin de matinée sur la Bretagne puis en cours de journée jusqu'aux Pays de Loire, les Charentes, le Centre, l'Ile-de-France et le nord du pays. Les vents de sud-ouest souffleront modérément près des côtes de la Manche jusqu'à 55 à 60 km/h.

Le Sud-Est bénéficiera d'une journée bien ensoleillée.

***Dimanche 18 février : nombreux nuages.***

La journée sera dans l'ensemble agréable. Certes, les nuages seront nombreux mais ne seront pas très menaçants. Ils donneront encore quelques pluies le matin sur le Nord-Est. Une nouvelle Arrivée pluvieuse se fera sentir sur la Bretagne en toute fin de journée et les vents de sud-ouest pourront se renforcer sur l'extrême ouest du pays.

Les températures resteront au-dessus des normales saisonnières.

**SITUATION LE 13 FEVRIER 1990 A 0 HEURE TU**

METEOROLOGIE NATIONALE

**PRÉVISIONS POUR LE 15 FEVRIER A 12 HEURES TU**

METEOROLOGIE NATIONALE

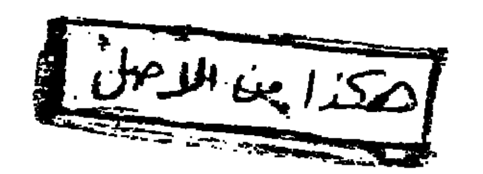
LEGENDE
VENT FORT
METEOROLOGIE NATIONALE
TEMPS PREVU LE 14 / 02 / 90 — DEBUT DE MATINEE

**TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé** le 13-2-1990
Valeurs extrêmes relevées entre le 12-2-1990 à 6 heures TU et le 13-2-1990 à 6 heures TU

| | | | |
|---|---|---|---|
| **FRANCE** | | | |
| AJACCIO | 14 | 10 | A |
| BIARRITZ | 14 | 13 | A |
| BORDEAUX | 13 | 10 | P |
| BOURGES | 7 | 3 | C |
| BREST | 8 | 7 | A |
| CAEN | 8 | 5 | P |
| CHERBOURG | 7 | 5 | A |
| CLERMONT-FER. | 6 | 3 | P |
| DIJON | 7 | 3 | P |
| GRENOBLE S-M-H | 8 | 3 | P |
| LILLE | 8 | 5 | C |
| LIMOGES | 4 | 1 | A |
| LYON | 8 | 4 | C |
| MARSEILLE-MAR. | 11 | 4 | N |
| NANCY | 7 | 1 | O |
| NANTES | 8 | 6 | P |
| NICE | 13 | 6 | D |
| PARIS-MONTS. | 8 | 4 | P |
| PAU | 12 | 11 | P |
| PERPIGNAN | 13 | 10 | P |
| RENNES | 8 | 6 | P |
| ST-ETIENNE | 7 | 2 | C |
| STRASBOURG | 7 | 1 | * |
| TOURS | 7 | 4 | C |
| TOULOUSE | 12 | 10 | P |
| POINTE-A-PITRE | 30 | 17 | D |
| **ÉTRANGER** | | | |
| ALGER | 20 | 13 | D |
| AMSTERDAM | 7 | 4 | A |
| ATHÈNES | 13 | 9 | P |
| BANGKOK | 34 | 24 | N |
| BARCELONE | 20 | 16 | D |
| BELGRADE | 8 | 2 | P |
| BERLIN | 7 | 1 | A |
| BRUXELLES | 7 | 2 | A |
| LE CAIRE | 19 | 10 | D |
| COPENHAGUE | 4 | 2 | A |
| DAKAR | 27 | 18 | D |
| DELHI | 21 | 14 | O |
| DJERBA | 18 | 13 | D |
| GENÈVE | 6 | 2 | C |
| HONGKONG | 18 | 16 | N |
| ISTANBUL | 8 | 3 | P |
| JÉRUSALEM | 12 | 2 | N |
| LISBONNE | 16 | 12 | C |
| LONDRES | 9 | 2 | C |
| LOS ANGELES | 20 | 12 | C |
| LUXEMBOURG | 4 | 0 | A |
| MADRID | 17 | 10 | N |
| MARRAKECH | 25 | 9 | D |
| MEXICO | 24 | 10 | B |
| MILAN | 7 | −1 | N |
| MONTRÉAL | −1 | −12 | C |
| MOSCOU | 5 | −2 | C |
| NAIROBI | 20 | 16 | N |
| NEW-YORK | 8 | 1 | D |
| OSLO | 5 | 1 | + |
| PALMA-DE-MAJ. | 18 | 15 | N |
| PÉKIN | 8 | −2 | D |
| RIO-DE-JANEIRO | 29 | 23 | D |
| ROME | 15 | 5 | P |
| SINGAPOUR | 32 | 25 | C |
| STOCKHOLM | 4 | 2 | P |
| SYDNEY | 23 | 16 | N |
| TOKYO | 14 | 6 | D |
| TUNIS | 17 | 11 | N |
| VARSOVIE | 5 | 1 | C |
| VENISE | 5 | −2 | B |
| VIENNE | 4 | 2 | C |

| A | B | C | D | N | O | P | T | * |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| averse | brume | ciel couvert | ciel dégagé | ciel nuageux | orage | pluie | tempête | neige |

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*





# AGENDA

## CAMPUS

### Un IUT à Auch

La ville d'Auch, préfecture du Gers, qui compte 23 000 habitants, disposera à la rentrée prochaine d'un institut universitaire de technologie, spécialisé dans les filières agro-alimentaires et rattaché à l'université Paul-Sabatier de Toulouse. Cette création est considérée comme un *« événement historique »* dans ce département qui était dépourvu de toute structure universitaire. Il apparaît, en effet, comme une étape essentielle pour enrayer la *« spirale dépressive »* du dépeuplement, dont souffre cruellement ce département rural, qui a perdu 100 000 habitants en un siècle et qui voit régulièrement ses cohortes de bacheliers aspirées par « l'ogre » toulousain. Trop souvent les jeunes Gersois, nantis de leur diplôme, ne reviennent jamais « travailler au pays », faute d'entreprises susceptibles de les employer.

Dans ce contexte, on comprend que la création de l'IUT doive beaucoup au volontarisme du conseil général, soucieux d'inverser à terme la fuite des jeunes cerveaux gascons. Le département mettra les locaux de l'école normale d'Auch, préalablement rénovés, à la disposition du nouvel établissement. Quitte à prévoir plus grand dans quelques années, si l'IUT se développe comme prévu. Les élus croient beaucoup, à long terme, à la synergie avec le Centre régional d'innovation et de transfert de technologie (CRITT), également installé à Auch et spécialisé, lui aussi, dans la filière agro-alimentaire, qui apparaît comme l'une des rares chances de développement industriel dans le Gers. *« Avec cet IUT, nous aurons une source intéressante d'échanges,* confirme Jean-Michel Justumus, directeur du CRITT. *« Notre intervention se situe en aval, au niveau de la finition des produits agro-alimentaires, alors que l'IUT œuvre en amont dans la recherche fondamentale. Nous sommes complémentaires. »*

Au-delà de ces considérations économiques, les élus locaux comptent aussi sur le sang neuf que les étudiants ne manqueront pas d'apporter, notamment sur le plan culturel, dans un département dont la population vieillit. *(Correspondant.)*

D. H.

### Concours de nouvelles

L'association « Les Aèdes » organise un concours de nouvelles pour les étudiants. Les textes (10 feuillets maximum de 35 lignes) doivent être adressés avant le 23 avril à : « Les Aèdes » Association. Hôtel de ville, 91240 Saint-Michel-sur-Orge. Remise des prix : le 23 mai à l'université Dauphine.

▶ *Pour tout renseignement : tél. : 69-96-87-32.*

### Bourses de l'OTAN

L'OTAN propose des bourses de recherche pour encourager des travaux sur les institutions démocratiques et leur fonctionnement. Les candidats doivent être français, titulaires d'un diplôme de deuxième cycle et préparer une thèse. Montant : 180 000 francs belges. Date limite de dépôt des dossiers : 15 mars.

▶ *Ministère des affaires étrangères. Division de la formation des français à l'étranger, 6, rue de Marignan, 75008 Paris.*

### Un forum des universités à Boulogne-Billancourt

Un forum des universités, organisé par les centres d'information et d'orientation du sud des Hauts-de-Seine, se tiendra jeudi 15 et vendredi 16 février dans le hall de l'hôtel de ville de Boulogne-Billancourt. Ce forum s'adresse aux élèves de terminale des lycées publics et privés situés dans les communes du sud du département, aux parents, aux enseignants et aux chefs d'établissement. Les treize universités d'Ile-de-France seront présentes, ainsi que des entreprises et des administrations. Une conférence-débat sur le thème « Pour faire carrière grande école ? » aura lieu le jeudi 15 à 20 h 30 au collège Paul-Landowski, 94, rue Escudier à Boulogne.

▶ **Le forum des universités sera ouvert jeudi et vendredi, de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures, à l'hôtel de ville de Boulogne, 26, avenue Morizet. Tél. : 46-84-77-77.**

## MOTS CROISÉS

**PROBLÈME N° 5196**

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | | | | ■ | |
| II | | | | | | | ■ | | |
| III | | | | | ■ | | | | |
| IV | | | | | | | ■ | | |
| V | | | | ■ | | | | | ■ |
| VI | | ■ | | | | ■ | | | |
| VII | | | | | | | | ■ | |
| VIII | | | | | ■ | | | | |
| IX | ■ | | ■ | | | | | | |
| X | | | | | | | ■ | | |
| XI | | | | | ■ | | | | |

**HORIZONTALEMENT**

I. Pousse à prendre du recul. — II. Annonce la sortie. Note. — III. Source d'éruption. Variété de poire. — IV. Est en terre ardéchoise. Est comme il faut. — V. Fait grand bruit. Certains y réalisent régulièrement leurs objectifs. — VI. Se déplace sans bruit. Facile à coller. — VII. Nombreuses sont celles qui vont au panier. — VIII. A son nom sur d'innombrables ouvrages. Fis perdre toute compétitivité. — IX. Qui se montrent donc dures. — X. N'est pas pour toutes les oreilles. Lettres de préavis. — XI. Entraîne une élimination. Action rapide.

**VERTICALEMENT**

1. Il faut faire quelque chose pour que cela cesse. Agit efficacement. — 2. Il lui faut boucher plus d'un trou. On y met la main en levant le pied. — 3. Vaut la peine. Sa naissance est une occasion de réjouissances. — 4. Avait de nombreux frères. Faisait jeter la pierre. — 5. Réfléchi. Matière grasse. Conjonction. — 6. Est traînée sur le sable. Son travail lui fit connaître de nombreuses fonctions. — 7. Supprime des libertés. — 8. Offre le repos. Laisse le passage. — 9. A de bonnes joues. Réussit à joindre les deux bouts.

**Solution du problème n° 5195**

*Horizontalement*

I. Empreinte. — II. Nasilleur. — III. Diète. Var. — IV. Elu. Craie. — V. Deta. Tu. — VI. Thoiry. — VII. Psoas. — VIII. Gien. — IX. Erdre. Rio. — X. Nue. Nerfs. — XI. Tes. Enée.

*Verticalement*

1. Endettement. — 2. Mail. Rue. — 3. Pseudopodes. — 4. Rit. Ais. — 5. Electrogène. — 6. Il. Rayai. En. — 7. Néva. Serre. — 8. Tuait. Nife. — 9. Erreurs. Os.

GUY BROUTY

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 11 février 1990 :

UN ARRÊTÉ

● Du 24 janvier 1990 relatif aux tarifs des transports effectués par des véhicules sanitaires terrestres privés.

UNE LISTE

● D'admission au concours externe d'entrée à l'École nationale d'administration (1989).

Est publié au *Journal officiel* des lundi 12 et mardi 13 février :

UN ARRÊTÉ

● Du 1er février 1990 fixant la liste des élèves ayant obtenu le diplôme de paysagiste DPLG et le diplôme de paysagiste de l'Ecole nationale supérieure du paysage.

## RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

## Mardi 13 février

### TF 1

20.40 Cinéma : Kamikaze. ■
Film français de Didier Grousset (1986).
22.25 Magazine : Ciel, mon mardi !
De Christophe Dechavanne.
Invité : Paul-Loup Sulitzer.
0.15 Journal, Météo et Bourse.
0.35 Série : Mésaventures.
1.00 TF 1 nuit.

### A 2

20.40 Cinéma :
Les anges sont pliés en dieux. □
Film sud-africain d'Emil Nofal (1985).
22.05 L'heure de vérité.
Invité : Charles Pasqua. Le sénateur des Hauts-de-Seine répondra aux questions de François-Henri de Virieu, Alain Duhamel, Albert du Roy, Jean-Marie Colombani et Geneviève Moll.
23.05 Informations : 24 heures sur la 2.
23.20 Météo.
23.25 Magazine : Du côté de chez Fred.
Paris-cinéma.

### FR 3

20.35 Magazine : La marche du siècle.
De Jean-Marie Cavada, Jean-Pierre Bertrand et Sylvie Faidarbe. Thème : Changer la ville, changer la vie. Documentaire : Banlieue, de Hervé Chabalier et Gilles de Maistre, suivi d'un débat avec Michel Rocard, Michel Noir, André Diligent, Georges Frech, Jacques Brunhes.
22.15 Journal et Météo.
22.40 Télévision régionale.

### CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Rambo 3. □
Film américain de Peter McDonald (1988).
22.10 Flash d'informations.
22.15 Cinéma : Radio corbeau. □
Film français d'Yves Boisset (1988).
23.50 Cinéma :
Paysage dans le brouillard. ■■■
Film franco-grec de Theo Angelopoulos (1987).
1.50 Série : Bergerac.

### LA 5

20.40 Cinéma :
La fureur de vaincre. ■
Film chinois (Hongkong) de Lo Wei (1971).
22.25 Série : China beach.
23.20 Magazine : Réussites.
23.50 Magazine : Ciné Cinq (rediff.).
0.00 Journal de minuit.

### M 6

20.35 Feuilleton :
Les aventures de Pinocchio.
De Luigi Comencini.
22.25 Téléfilm : Tuer n'est pas jouer.
De Paul Wendkos.
23.35 Boulevard des clips.
0.00 Six minutes d'informations.

### LA SEPT

20.00 Documentaire : Les musiques noires d'Afrique du Sud (2). De Claude Fléouter.
21.00 Documentaire : First contact. De Bob Connoly et Robin Anderson.
21.55 Documentaire : Peter and Pierre.
De Hausen Henning.
22.30 Magazine : Imagine.
23.00 Documentaire : Histoire parallèle (v.o.). De Philippe Grandrieux.

### FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine.
Des techniques nouvelles chez le dentiste.
21.30 Débat. L'autre Allemagne (1re partie).
22.40 Nuits magnétiques. Les jeux du hasard et de l'amour.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Le groupe Can.

### FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en léger différé de Moscou) : Symphonie n° 6 en si mineur op. 74, de Tchaïkovski ; Adagio pour cordes op. 11, de Barber ; Symphonie n° 5 en ré mineur op. 47, de Chostakovitch. 22.30, Concerto pour violoncelle et orchestre n° 2 op. 126, de Chostakovitch.
0.00 Club d'archives.
Les introuvables des années 50.

## Mercredi 14 février

### TF 1

13.35 Série : 21 Jump Street.
14.30 Club Dorothée.
Série : Cap danger ; Wingmen ; Dragon ball ; Le collège fou, fou, fou ; Ken le survivant ; Les chevaliers du zodiaque ; Série : Salut les musclés ; Les jeux.
17.45 Le top jeune. Présenté par Jacky.
17.50 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.50 Avis de recherche.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.20 Jeu : La roue de la fortune.
19.50 Tirage du Tac-O-Tac.
19.55 Le bébête show.
20.00 Journal, Météo, Tapis vert et Loto.
20.45 ▶ Variétés : Sacrée soirée.
Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Invités : Julien Clerc, Liza Minnelli. Variétés : Véronique Rivière, Michel Delpech, Cock Robin, Swing out sister, Les Vagabonds, Elodie et Bruno.
22.35 Série noire : Le cimetière des durs.
Téléfilm d'Yvan Butler.
0.10 Journal, Météo et Bourse.
0.30 Feuilleton : Le bateau (dernier épisode).
1.25 TF 1 nuit.
2.00 Feuilleton : C'est déjà demain.
2.25 Info revue.
3.10 Feuilleton :
Cités à la dérive (3e épisode).
4.00 Documentaire : Histoires naturelles.

### A 2



13.40 Série : L'homme qui tombe à pic.
14.30 Eric et Noëlle.
Show Bug's Bunny ; Les Ewoks ; Clémentine ; Alf ; Bécébégé ; Monstres et merveilles.
17.05 Jeu : Des chiffres et des lettres.
D'Armand Jammot, présenté par Laurent Cabrol.
17.25 Magazine : Graffitis 5-15.
Présenté par Groucho et Chico.
COPS ; Grafficurieux ; Archie classe ; La fête à la maison.
18.30 Série : Mac Gyver.
19.20 INC.
19.25 Jeu : Dessinez, c'est gagné !
Présenté par Patrice Laffont.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Série : Sentiments.
Le lien du sang, de Pierre Lary, avec Ludmila Mikaël, Ilena Lolitch.
22.10 Magazine : My télé is rich.
De Bernard Rapp et Marie-France Kosmowski.
23.05 Informations : 24 heures sur la 2.
23.20 Météo.
23.25 Magazine : Du côté de chez Fred.
Spécial Carole Laure.

### FR 3

13.30 Magazine : Montagne (rediff.).
14.03 Magazine : Fidélio.
14.30 Jeu : Cherchez la France.
15.03 Magazine : Dans la cour des grands.
17.05 Magazine : Une pêche d'enfer.
17.30 Feuilleton : Guillaume Tell.
17.55 Dessin animé :
Denver, le dernier dinosaure.
18.03 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Jeux : La classe.
20.35 Théâtre : Cyrano de Bergerac.
Comédie héroïque en cinq actes et en vers d'Edmond Rostand, avec Daniel Sorano, Françoise Christophe, Michel Le Royer, Jean Topart, Michel Galabru, Philippe Noiret, Jean Deschamps, Henri Tisot, Pierre Palau, Monique Melinand.
23.15 Journal et Météo.
23.40 ▶ Magazine : Mille Bravo.
Présenté par Christine Bravo.
Avec Jacques Haurogné, Marc Jolivet, VRP, Lydia Jardon, pianiste, le Quatuor Giovanna Marini.
0.05 Musique : Carnet de notes.
Tanta Affami, de Haendel.

### CANAL PLUS

13.30 Téléfilm : Secret de famille.
De Jerrold Freedman.
15.05 Documentaire : Terre fragile.
De Phil Agland.
2. Etranges habitants des mangroves.
15.40 Téléfilm : Code salamandre.
De Peter Zinner.
17.15 Cabou cadin.
Barney ; Polluards ; Super Mario Bros et princesse Zelda ; Charlotte, Fléo et Benjamin.

*En clair jusqu'à 21.00*

18.15 Dessins animés : Ça cartoon.
Présentés par Philippe Dana.
18.30 Top 50.
Présenté par Marc Toesca.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
Invitée : Diane Kurys.
20.30 Bandes annonces cinéma.
21.00 Cinéma : Appelez-moi docteur. ■
Film américain de Howard Zieff (1978).
22.35 Flash d'informations.
22.40 Sport : Volley-ball.
Coupe d'Europe des clubs champions : Tarmo-Fréjus.
0.10 Cinéma : La maison de grand-mère. ■
Film américain de Peter Rader (1988).
1.35 Cinéma : L'initiation d'une femme mariée.
Film français classé X de Burd Tranbaree (1983). Avec Cathy Menard, Richard Elisebeth.

### LA 5

13.35 Cinéma : L'ours et la poupée. ■
Film français de Michel Deville (1969).
15.15 Série : L'inspecteur Derrick.
16.20 Dessins animés. Les triplés ; Snorky (rediff.) ; Alice au pays des merveilles (rediff.) ; Bosco.
17.35 Magazine : En route pour l'aventure.
18.05 Dessin animé : Le petit lord.
18.30 Série : Arnold et Willy.
18.55 Journal images.
19.00 Magazine : Reporters.
19.40 Drôles d'histoires.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Histoires vraies :
Scène de racisme ordinaire.
Téléfilm de Bernd Schadewald.
22.15 Débat : Le racisme.
23.15 Magazine : Ciné Cinq.
23.30 Magazine : Nomades.
0.00 Journal de minuit.
0.05 Michel Strogoff (rediff.).
1.05 Les cinq dernières minutes (red.).
2.25 Chéri-Bibi (rediff.).
2.40 Le journal de la nuit.
2.50 La calanque (rediff.).
3.15 Les cinq dernières minutes.
4.30 Tendresse et passion (rediff.).
4.55 Série : Voisin, voisine.
5.50 Musique : Aria de rêve.

### M 6

13.20 Série :
Madame est servie (rediff.).
13.45 Feuilleton : Dynastie.
14.35 Téléfilm :
Au mépris du danger.
De Seiji Izumi.
16.05 Jeu : Match musique.
17.25 Informations : M 6 info (et à 18. 25).
17.30 Série : L'homme de fer.
18.30 Série : Cagney et Lacey.
19.25 Série : Roseanne.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Téléfilm : Mode d'emploi pour un meurtre.
De Mel Damski.
22.10 Série : Le Saint.
23.05 Documentaire : Mr Manhattan, Woody Allen.
De Peter Behle.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Variétés : Fréquenstar.
2.00 Rediffusions.
Enquête (Brussel's graffiti) ; Culture pub ; Enquête (En attendant Saadia) ; Adieu mes quinze ans ; Culture pub ; Destination santé (Toujours jeunes) ; Culture pub ; Adieu mes quinze ans ; Jo Gaillard.

### LA SEPT

14.30 Méthode Victor : Anglais.
15.00 Téléfilm : Testimony. De Tony Palmer.
17.40 Documentaire : Voyage en 4e classe.
De Viktor Semenjuk.
18.00 Cinéma : Le dossier 51 ■■■
Film français de Michel Deville (1978).
19.50 Court métrage.
20.00 Documentaire :
Histoire naturelle de la sexualité (6).
D'André et Gérald Calderon.
21.00 Téléfilm : Beauty is not easy (v.o.)
D'Anders Wahlgren.
22.15 Court métrage : Le miracle.
De Philippe Brach.
22.30 Magazine : Ici bat la vie.
23.00 Documentaire :
Le miroir de Baudelaire.
De Robert Bober.

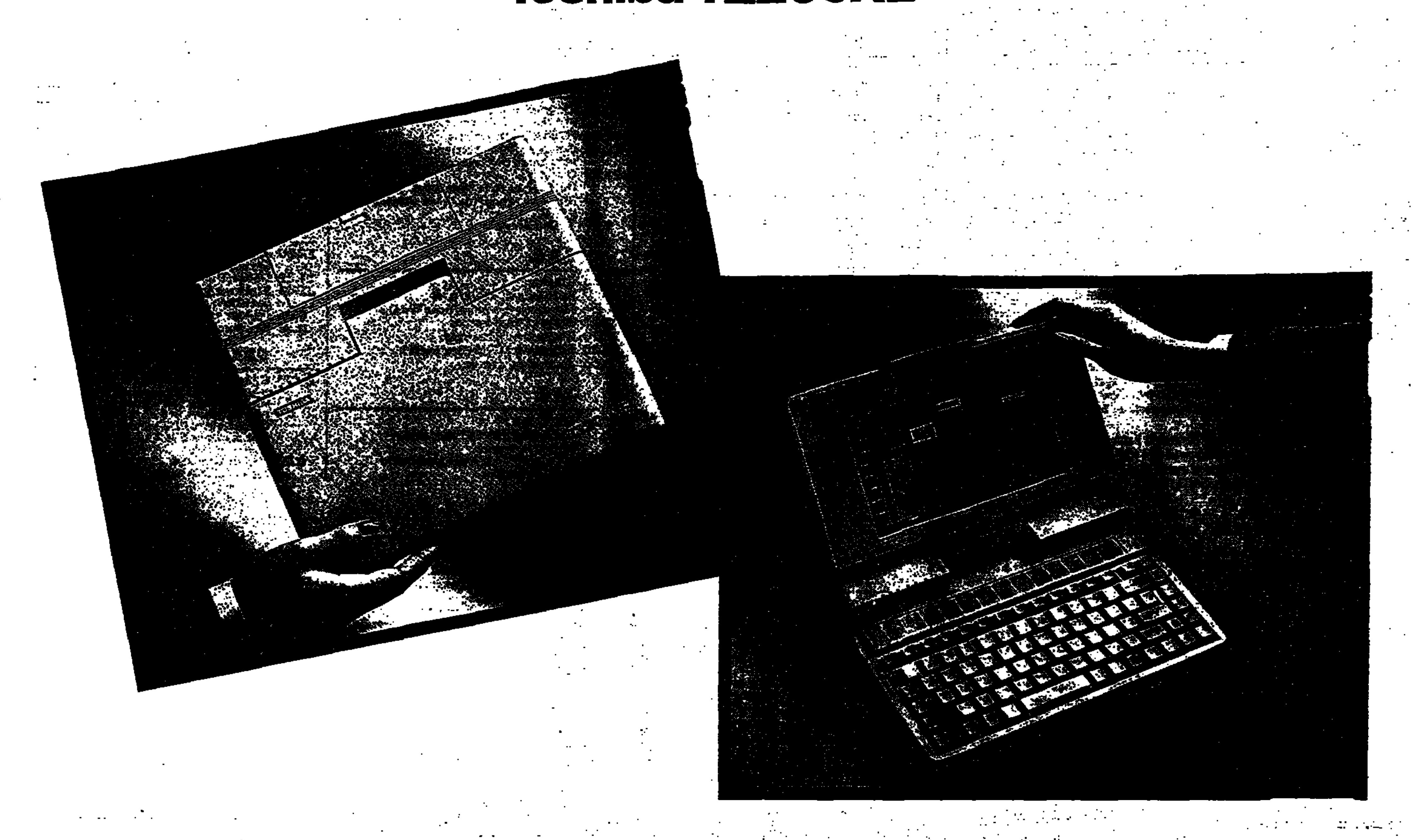
### FRANCE-CULTURE

21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du Canada.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française.
22.40 Nuits magnétiques. Les jeux du hasard et de l'amour.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Le groupe Can.

### FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné les 7 et 8 février, salle Pleyel) : Intégrales, de Varèse ; Diadèmes, de Dalbavie ; Pièces pour orchestre op. 12 (4), de Barto; Amériques, de Varèse, par l'Orchestre de Paris et l'Ensemble Intercontemporain, dir. Pierre Boulez.
23.07 Jazz-club. En direct du Sunset à Paris : le quintette de Raphaël Fays, guitariste, et Pierre Blanchard, violoniste.

# Toshiba T1200XE



## Son charme discret cache un vrai bourreau de travail

**Il peut se montrer partout.** Vous pouvez l'emporter sous le bras, ce n'est pas lui qu'on remarquera. C'est vous. Lui, avec son poids léger et ses dimensions de "notebook," pour un peu il passerait pour le dernier accessoire à la mode. Mais quand on saura qu'il est bâti autour d'un processeur 80C286 à 12 MHz, qu'il a une mémoire vive de 1 Mo extensible à 5 Mo et un disque dur de 20 Mo, alors on vous regardera d'un autre œil.




**Il peut travailler partout.** Car c'est un véritable AT que vous transportez avec vous si discrètement, un micro portable plus puissant que la plupart des gros engins de bureau, et autonome (sa batterie amovible est comprise dans ses 3,6 kg). Le nec plus ultra de la micro-informatique.

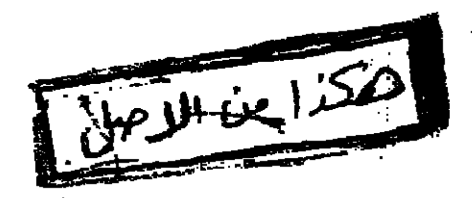
Et comme l'élégance est d'abord un savoir-vivre, il vous offre en prime le tact de son clavier 84 touches et, surtout, la générosité de son écran "sidelit" - éclairé latéralement - pour être lisible sous tous les angles. Quand on va partout, il faut briller partout, n'est-ce-pas ?

PC Forum - Stand TOSHIBA N° 3K200

L'Empreinte de Demain

**TOSHIBA**

TOSHIBA SYSTEMES (France) S.A. DIVISION INFORMATIQUE 7, RUE AMPERE - B.P. 131 - 92804 PUTEAUX CEDEX - TEL: (1) 47 28 28 28
TOSHIBA INFOMART SHOWROOM 018 - CNIT - 2, PLACE DE LA DEFENSE - 92053 PARIS LA DEFENSE - TEL: 46 92 14 30



28 Thomson part en guerre contre le Japon
31 Le PMU et l'Europe
32 L'aromachologie
33 La Savoie se refait une beauté
44 Marchés financiers
45 Bourse de Paris



au de travail

## BILLET

### « Economie mixte de marché planifié »

L'urgence, en Union soviétique, c'est de résoudre la crise économique, martèlent depuis des mois les dirigeants du pays. La plate-forme du Parti communiste de l'URSS (PCUS) adoptée la semaine dernière, et publiée lundi 12 février, montre bien qu'en matière économique l'avancée de la réflexion est minime. Elle consacre l'abandon du monopole du Parti communiste ; dans le domaine économique, elle se borne à affirmer que *« la réforme doit remplacer le système en vigueur — caractérisé par le monopole, l'absence d'initiative, le gâchis, la mauvaise gestion et le mépris du consommateur »* par... *« une économie mixte de marché planifié »*. Délicieuse formule ! La quasi-totalité des pays de l'Est rivalisent actuellement pour instaurer au plus vite une véritable économie de marché. En RDA, le vice-premier ministre, Mme Christa Luft, a vite renoncé à son concept de *« multinationales socialistes »*. A Prague, le ministre des finances, M. Vaclav Klaus, se vante d'être surnommé le *« Milton Friedman tchécoslovaque »*. Et dans les rues de Stockholm on entend couramment dire que la crise gouvernementale actuelle consacre l'échec de la fameuse *« troisième voie »*. L'URSS fait donc cavalier seul dans sa tentative de concilier planification et marché. Même les plus libéraux des membres du gouvernement, comme M. Leonid Abalkine, vice-premier ministre, n'admettent pas que l'on puisse introduire immédiatement des changements profonfds. Est-il véritablement impossible d'instaurer le marché avant que le *« système bureaucratique autoritaire » dénoncé* depuis les débuts de la perestroïka ait été démantelé ? Avant que le multipartisme ait véritablement commencé à fonctionner ? *« La nuit est particulièrement sombre avant l'aube »*, écrit M. Abel Aganbeguian, l'ancien conseiller vedette de M. Gorbatchev, dans son ouvrage *Soulever des montagnes*. Combien d'hivers difficiles les Soviétiques devront-ils passer avant qu'une véritable réforme économique soit lancée et, surtout, soit porteuse de résultats ? *« La saine compétition des formes de propriété est le fondement économique des libertés civiles, de la liberté pour le travailleur de choisir la forme et la méthode de son travail et constitue la garantie des intérêts et des droits des consommateurs »*, rappelle le texte du PCUS. Reste à organiser cette compétition.

F. L.

## INSOLITE

### Désaccord téléphonique

La 9e chambre du tribunal de grande instance de Paris a condamné le jeudi 8 février la Société générale à payer 45 000 francs de dommages-intérêts à l'un de ses clients, M. Raymond Rozet, pour avoir commis une faute en recevant par téléphone un ordre de bourse erroné.

Le 12 mai 1987, M. Rozet avait téléphoné à la succursale de la Société générale d'Etrechy, pour passer un ordre d'achat d'actions de 100 000 francs. Son compte était créditeur de 108 351 francs. Mais, à la suite d'une erreur, la banque a acheté des actions pour un montant de 1 million de francs. Après un mois de discussion, la Générale avait revendu les actions, mais celles-ci avaient perdu de leur valeur. Pour la banque, qui estimait avoir exécuté l'ordre donné, cette perte de 53 712 francs devait être imputée au compte de M. Rozet.

Le tribunal a déclaré que la faute revenait pour un quart à M. Rozet, et pour trois quarts à la banque dont les préposés *« ont commis une faute en acceptant un ordre téléphonique absolument inhabituel et presque extravagant sans exiger une confirmation par écrit »*.

Inquiétude face au projet d'union monétaire allemande

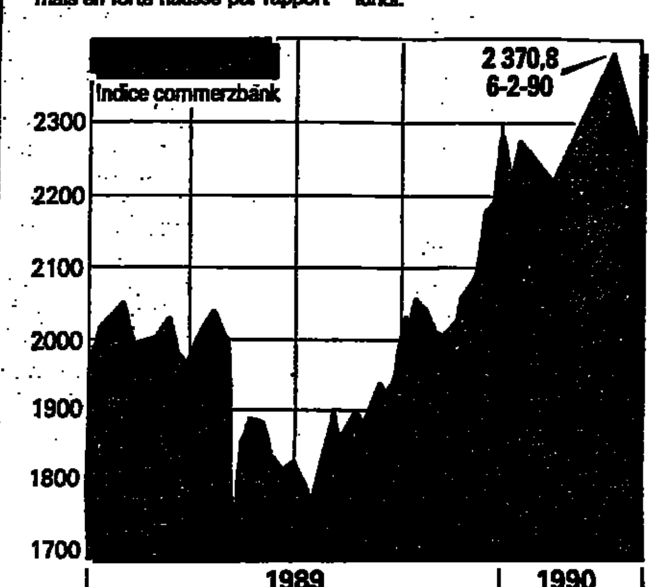
## Les places financières perturbées

Avant l'importante rencontre entre le chancelier de RFA, M. Helmut Kohl, et le premier ministre de RDA, M. Hans Modrow, mardi 13 février à Bonn, les marchés financiers allemands étaient de nouveau très déprimés lundi. L'indice de la Commerzbank de la Bourse de Francfort a cédé près de 3 %, enregistrant une baisse de 57,3 points pour clôturer à 2 261,7. L'indice avait pourtant atteint le record de 2 370,8, le mardi 6 février dernier.

Dans la foulée, la Bourse de Paris a cloturé en baisse de 1,63 % lundi, et a ouvert en repli mardi. Les opérateurs redoutent que le projet d'union monétaire dont doivent discuter les deux chefs d'Etat allemands mardi, se traduisent par une forte augmentation de l'inflation en RFA. Ce projet continue à provoquer une forte tension sur le marché obligataire allemand, à l'origine de la déprime boursière. Le taux de l'emprun fédéral à dix ans « bund », atteignait 8,50 % mardi matin, en très légère baisse par rapport à lundi soir (8,55 %), mais en forte hausse par rapport à vendredi dernier (8,25 %). A Paris, le MATIF se redressait légèrement mardi matin, le cours de l'échéance mars repassant au-dessus de 100, contre 99,80 la veille.

Même si le premier ministre est-allemand Hans Modrow a exclu mardi toute union monétaire rapide avec la RFA, l'agitation des marchés financiers allemands ne semble pas devoir se calmer. Le conseil de la Bundesbank se réunira le jeudi 15 février et pourrait décider d'un nouveau relèvement des taux directeurs, afin de s'ajuster à la poussée des taux longs sur le marché. Le 5 octobre dernier, le taux d'escompte allemand avait été porté de 5 % à 6 %, et le taux lombard de 7 % à 8 %.

Sur les marchés des changes, le deutschemark est alternativement très demandé ou au contraire discuté. Mardi matin, il cédait un peu de terrain, s'échangeant à 3,4005 francs à Paris contre 3,4034 francs la veille. La devise américaine progressait à 1,6820 DM contre 1,6680 DM lundi.




Manipulation de cours, faux en écriture...

## Le procès Guinness est aussi celui de la City

**Le procès à propos des délits commis lors de l'offre publique d'achat (l'OPA) de 1986 du fabricant irlandais de bière Guinness sur le producteur écossais Distillers a commencé, lundi 12 février, à Londres. L'ancien dirigeant de Guinness est notamment soupçonné de manipulation de cours. En Grande-Bretagne, ce procès, qui devrait durer longtemps, est aussi celui de la City.**

LONDRES

*de notre correspondant*

Le procès financier du siècle a commencé, lundi 12 février, dans la confusion lorsque la cour et les jurés potentiels se sont perdus dans les couloirs du tout nouveau tribunal de briques et de béton de Southwark, sur la rive sud de la Tamise. Le juge avait constaté que la salle d'audience, pourtant spécialement remaniée à grand frais pour l'occasion, était trop petite pour contenir tout le monde mais il avait mal indiqué l'itinéraire à suivre pour trouver le chemin de la cantine ...

Il s'agit de faire la lumière sur les fraudes, apparemment nombreuses, qui ont entaché l'offre publique d'achat par laquelle le fabricant de la célèbre bière brune irlandaise Guinness a pu acquérir en avril 1986 le producteur de whisky écossais Distillers, propriétaire entre autres du scotch Johnny Walker et du gin Gordon.

L'OPA de 1986, d'une valeur de 270 milliards de francs était la plus importante jamais lancée dans la City, et digne de figurer... au livre Guinness des records. C'est donc le procès de la City nouvelle manière, avec ses énormes transactions et ses manipulations tortueuses opérées aux dépens des petits actionnaires, qui a commencé à Southwark, une banlieue décrépite d'où l'on peut apercevoir, sur l'autre rive du fleuve, les gratte-ciel étincelants où avaient pignon sur rue ceux que l'on juge aujourd'hui.

Le principal accusé est l'ancien président de Guinness, M. Ernest Saunders, totalement ruiné par les frais de justice et contre lequel sa firme s'est retournée sans pitié. Les lecteurs de la presse populaire, qui n'aiment guère la City, se délectent des malheurs financiers et matrimoniaux de M. Saunders. L'épouse de ce dernier l'a quitté et s'est réfugiée dans une clinique suisse où elle soigne ses dépressions à répétition. La chute de cette famille jadis prospère est traitée ici dans certaines médias comme l'équivalent d'un feuilleton télévisé avec la morale adéquate : voilà ce qui arrive quand on est trop riche et peu regardant sur les moyens...

### Vingt-quatre chefs d'inculpation

Les trois coaccusés de M. Saunders appartiennent également au gratin de l'establishment industriel et financier britannique. Il s'agit de MM. Gerald Ronson, fondateur et patron de l'entreprise de bâtiment et de travaux publics Heron, considéré, après la reine, comme le personnage le plus riche du pays, Anthony Parnes, un golden boy de la City peu apprécié de ses collègues pour ses méthodes de négociation particulièrement brutales, et de Sir Jack Lyons un financier influent, ami de Mme Thatcher et administrateur bénévole de l'Orchestre symphonique de Londres.

Tous les quatre sont accusés d'avoir illégalement manipulé à la hausse le cours de l'action Guinness lors du rachat de Distillers. M. Saunders aurait demandé à ses riches amis d'acquérir discrètement des paquets de parts de Guinness au moment crucial pour faire monter artificiellement son cours en Bourse. Le montage financier pour l'acquisition de Distillers comportait en effet l'offre d'actions Guinness aux actionnaires de Distillers. Plus le cours était élevé, moins Guinness devait verser d'argent liquide pour acquérir le reste du capital du fabricant de whisky écossais.

Les quatre accusés font l'objet au total de vingt-quatre chefs d'inculpation, moins que la soixantaine qui était retenue au départ contre eux, mais parmi lesquels figurent, outre la manipulation des cours, le vol pur et simple et le faux en écritures. Certains documents compromettants ont en effet disparu. La procédure judiciaire est tellement compliquée qu'il a fallu scinder le procès en deux. Une fois terminé le premier, pas avant juillet, M. Saunders comparaîtra à nouveau dans le second aux côtés de trois autres accusés, lord Spens, troisième baron de Blairsanquhar et MM. David Mayhew, associé dans la société de Bourse Cazenove (l'agent de change de Guinness) et Roger Seelig, jadis considéré comme un des plus habiles financiers de sa génération, qui a bâti sa réputation à la tête du département des fusions et acquisitions de la banque d'affaires Morgan Grenfell.

Ce grand déballage des nouvelles méthodes peu orthodoxes utilisées dans la City n'aurait sans doute jamais eu lieu si la commission américaine des opérations de Bourse n'avait pas réussi à faire tomber Ivan Boesky, le plus célèbre coupable de délit d'initié aux Etats-Unis. Ce dernier a révélé aux enquêteurs de la commission les manipulations auxquelles avait donné lieu le rachat de Distillers par Guinness. Ces accusations recoupaient celles d'un Français, M. Olivier Roux, directeur financier de Guinness.

Le tribunal de Southwark a enfin réussi, lundi, à choisir douze jurés parmi la centaine de candidats. Ils devront être présents, presque chaque jour, jusqu'en juillet, pour ce qui promet d'être un des plus longs procès de l'histoire judiciaire britannique.

DOMINIQUE DHOMBRES

Victime de la baisse d'activité à Wall Street

## Drexel cherche un partenaire

**Grâce à l'habileté financière de Michael Milken et au quasi-monopole exercé sur le marché des junk bonds, Drexel Burnham Lambert s'est hissée en quelques années parmi les principales banques d'affaires new-yorkaises. Mais le retournement de la Bourse a fragilisé ses comptes et la firme de M. Frederik Joseph est aujourd'hui à la recherche de capitaux extérieurs.**

NEW-YORK

*de notre correspondant*

*« Avant, c'était la bousculade pour s'asseoir à côté d'un « investment banker », maintenant c'est tout juste si on ne laisse pas prudemment une chaise vide. Pour laisser un espace... »* Wall Street a toujours eu la mémoire courte. Prompte à jeter aux orties l'effigie de ceux qu'il n'y a pas si longtemps elle portait aux nues, la Bourse new-yorkaise prend maintenant ses distances avec ses idoles.

Hier c'était M. Peter Cohen, le flamboyant patron de Shearson Lehman Hutton, proprement débarqué par son actionnaire principal, American Express (*le Monde* du 10 février). A présent, c'est au tour de Drexel Burnham Lambert de mordre la poussière. Une firme célèbre pour son agressivité, ses « coups » audacieux. Et ses démêlés avec un autre roi déchu, le fameux Michael Milken, le promoteur des junk bonds, ces fameuses obligations-miracles, synonymes de forte rentabilité, pour peu qu'on accepte de prendre quelques risques.

Exception faite de ses anciens mercenaires qui ont suivi Milken dans sa mise à l'index, les gens de Drexel n'hésitent pas à lui attribuer la cause de tous leurs maux. Pensez donc, l'enfant terrible de Wall Street avait poussé l'audace jusqu'à refuser de travailler à Wall Street ! Question de climat sans doute, la Californie lui convenait beaucoup mieux. Et c'est effectivement de son fief de Beverly Hills que le financier prodige, la quarantaine à peine passée, a permis à Drexel de se hisser en une demi-douzaine d'années sur le podium des grandes banques d'affaires américaines. Avec Michael Milken en figure de proue, et M. Frederik Joseph, un ancien de chez Shearson, à la barre. Deux caractères aux antipodes ; mais une même réussite : chiffre d'affaires doublé tous les deux ans, plus de 500 millions de dollars de bénéfice à la fin de chaque exercice et dix mille employés *« de luxe »*. Aussi fiers de voir *« Fred »* prendre chaque jour le métro à Broad Street que de lire avec gourmandise dans la presse le compte-rendu du « Bal des prédateurs », cette réception grandiose que donnait chaque année Michael Milken pour célébrer ses bonnes affaires passées. Et en nouer d'autres...

### La « société casino »

En avril 1986, Milken ouvre ce qui sera son dernier bal. Un mois plus tard commencent ses ennuis. Et ceux de Drexel. En mai de la même année, Dennis Levine, ancien responsable des fusions-acquisitions chez Drexel, est inculpé par la Securities and Exchange Commission (SEC). Motif : délit d'initiés. En novembre de la même année, la commission boursière américaine ferre un gros poisson, Ivan Boesky, un intouchable. Pendant plus de six mois, la SEC procédera à d'autres inculpations, et peu ou prou toutes les grandes maisons new-yorkaises seront touchées.

Comprenant que cette fois-ci, il faut jouer serré avec les enquêteurs, *« Yvan le Terrible »* parle. Beaucoup. Reconnaissante, l'administration transige. Yvan fera un peu de prison (il en est récemment sorti) et versera 100 millions de dollars d'amende. Mais ses bavardages font une victime de taille : Michael Milken, avec lequel il était *« en affaires »*. L'enfant chéri de Drexel — et des junk bonds — n'a pas de chance. Il a en face de lui un adversaire coriace : M. Rudolph Giuliani. Ce procureur de Manhattan a décidé de nettoyer la *« société casino »* qui sévit à Wall Street. Et il s'est juré de faire tomber Milken. Une victime hautement médiatique et qui fera le plus grand bien à la campagne de « Rudy » pour la mairie de New York (qu'il perdra d'ailleurs au profit de l'actuel maire noir M. David Dinkins.

Le shérif gagne aux points. Après d'interminables mois de procédure, Drexel, plaidant coupable au nom de son employé vedette, accepte fin 1988, de payer une amende record de 650 millions de dollars, et sacrifient celui qui fut sa gloire, et sa vache à lait. Effet immédiat : sur le marché des junk bonds, détenu jusque là à hauteur de 80 % par *« ceux de Drexel »*, l'épisode Milken a des conséquences désastreuses, conjuguées aux éléments négatifs qui, depuis le krach de 1987, affectent l'ensemble du marché boursier.

A peine remis de sa convalescence, celui-ci reçoit un nouveau coup deux ans plus tard avec le mini-krach d'octobre 1989. Par la suite, Wall Street pâtit autant de la chute générale du volume des transactions que de la crise de confiance qui, après avoir failli emporter les *« obligations pourries »*, a contaminé le secteur des fusions-acquisitions, victime de quelques opérations par trop spéculatives. A l'inverse des banques commerciales, plus solides, les *« investment banks »* américaines ont des fonds propres limités. Il suffit d'un minimum de transactions hasardeuses et d'une diminution générale de leurs commissions pour les envoyer au tapis. C'est ce qui se passe en ce moment où, à l'exception de Morgan Stanley, toutes ont annoncé pour 1989 de piètres résultats financiers.

Les chiffres définitifs de l'ensemble du secteur ne sont pas encore connus. Mais ils atteindront péniblement les 2 milliards de dollars de bénéfice avant impôt, contre 5,5 milliards en 1986, au cours des *« années folles »* et 2,5 milliards en 1988. Drexel figure parmi les plus touchés, dans ses comptes et, dans sa chair. Fin 1989, la firme de M. Frederik Joseph avoue 40 millions de dollars de pertes, alors que ses effectifs ont fondu comme neige au soleil couchant de Wall Street. A présent, Drexel n'emploie plus que cinq mille trois cents personnes contre dix mille sept cents deux ans plus tôt. Entre-temps, la société a vendu en septembre dernier (à perte) son réseau de courtage.

### Le coup de grâce des junk bonds

L'effondrement des cours des junk bonds constitue le coup de grâce. Actuellement, le *« roi Drexel »* est encore en bonne place sur le marché, dont il détient 39 % (la moitié de sa part en 1986...), mais l'enclave de Beverly Hills, profondément remaniée — et démoralisée, — est loin de rapporter au groupe les 85 % des profits totaux engrangés en 1987. Depuis quelque temps, même les titres émis par RJR Nabisco, le *« deal du siècle »* réalisé par KKR, qui a repris ce groupe alimentaire au prix record de 25 milliards de dollars, ne trouvent pas preneur. Et les cours des obligations émises se traînent à un niveau plancher.

*« Sans ses junk bonds, Drexel est un fantôme »*, estime M. Samuel Liss, vice-président de Salomon Brothers, l'un des concurrents directs de Drexel. *« Joseph et son groupe ont cru pouvoir se passer de Milken »*, confie de son côté un proche de ce dernier. *« C'était une erreur. »* Acculée, la firme a fait savoir, le 12 février, qu'elle recherchait des capitaux extérieurs et un partenaire pour l'épauler dans sa traversée du désert. Car les administrateurs du groupe Bruxelles-Lambert, l'actionnaire principal de Drexel, ont refusé de mettre la main au pot. *« C'est la deuxième fois qu'ils nous lâchent »*, confie, amer, un responsable de la banque d'investissement, faisant allusion à cette décision des mêmes actionnaires belges qui, fin 1988, avait contraint Frederik Joseph à sacrifier son poulain.

A présent, qui voudra d'un Drexel moribond ? A l'extérieur, la réputation de la firme a été sérieusement écornée depuis dix-huit mois. A l'intérieur, la réduction des primes de fin d'année a fait de nombreux mécontents. *« Des conversations sont en cours »*, affirme Steven Anreder, le porte-parole de la firme. Avec qui ? Des Japonais ? *« Pourquoi pas... »*, se contente-t-il de répondre. A Wall Street où l'appel au secours de Drexel a fait chuter l'indice Dow Jones de 30 points à un moment, les rumeurs circulent. Et des noms sortent de la boîte.

Ainsi, celui de Ron Perelman, le raider qui s'attaqua à Salomon Brothers en 1986 et qui serait déjà sur les rangs. Grand ami de Michael Milken, le patron de Revlon (une société conquise avec l'appui de Drexel), dispose de 2 milliards de dollars de trésorerie. Au cas où... Son échec sur Gillette a développé l'appétit de Perelman. Il a toujours rêvé de contrôler une banque d'affaires. *« Ce serait une ironie de l'histoire »*, remarque un banquier de Wasserstein Perella. *« Ceux qui ont aidé les raiders pour faire leurs coups sont maintenant contraints de faire appel à eux pour se faire renflouer... »* Une version new-yorkaise de l'arroseur arrosé.

SERGE MARTI
(Avec Alex-Serge Vieux à San-Francisco)

# ÉCONOMIE

## INDUSTRIE

Prélude à un rapprochement des Européens avec les Américains

### SGS-Thomson part en guerre contre les Japonais

**SGS-Thomson est saisie à son tour de « nippophobie ». Les dirigeants du tandem franco-italien, numéro douze mondial de l'industrie des semi-conducteurs, se sont livrés, lundi 12 février, à une attaque en règle contre leurs concurrents japonais.**

*« Il faut refuser la forteresse japonaise et, s'il le faut, créer une forteresse européenne le temps que le Japon ait compris »*, a déclaré lors d'une conférence de presse M. Philippe Geyres, vice-président chez SGS-Thomson, après avoir expliqué que l'Europe s'autofournit à 37 %, les Etats-Unis à 70 % et le Japon à ... 90 %.

Considérant que l'on ne pouvait plus se limiter aux *« grandes déclarations japonaises d'intention »*, M. Geyres propose donc de passer à la vitesse supérieure et préconise une batterie de mesures protectionnistes. *« Il n'y a,* dit-il, *aucune raison pour qu'on continue à favoriser les investissements japonais sur le sol européen car, pour un emploi créé dans une entreprise japonaise de semi-conducteurs, on en tuera deux ou trois chez ses concurrents. »*

Le danger est d'autant plus grand, selon lui, que *« la domination japonaise ne s'arrêtera pas aux semi-conducteurs mais se propagera à l'électronique grand public »*. Autres mesures préconisées par M. Geyres : *« Maintenir les quotas là où ils existent (...) et avoir des mesures antidumping rapides et fortes, qu'il faut maintenir voire augmenter. »*

#### Vers un mariage avec IBM

Reste à savoir si ces thèses ont quelques chances d'aboutir à des mesures concrètes car elles sont en totale contradiction avec les intérêts des fabricants d'ordinateurs. Plongés en pleine crise et les yeux fixés sur leurs comptes, ils sont peut nombreux à être prêts à investir des sommes énormes pour soutenir leurs fournisseurs de micro-électronique. On l'a vu d'ailleurs aux Etats-Unis avec l'échec, il y a un mois, d'une tentative en ce sens US Memories.

S'agit-il alors de préparer le terrain à une alliance entre les fabricants européens et l'américain IBM, de plus en plus soucieux de se poser aux yeux de l'Occident en « rempart antijaponais » ?.

Un pas en ce sens a déjà été franchi, en janvier, par le consortium européen Jessi réunissant Philips, Siemens et SGS-Thomson, pour le développement des technologies nécessaires aux puces du futur puisqu'IBM Europe est *« invité à participer à des projets sélectionnés »* de Jessi. Siemens n'a pas hésité, à la même période, à passer un accord avec le même IBM pour le développement d'une puce hyperpuissante de 64 mégabits...

Chez SGS-Thomson, on semble avoir été quelque peu surpris de cet accord sur la signification duquel on demande encore des explications : *« Le seul membre de Jessi au courant de l'accord IBM Siemens, c'est Siemens »*, a remarqué M. Geyres...

#### Un paysage en pleine transformation

Indiscutablement, le paysage micro-électronique mondial est en passe de se remodeler ; des alliances se nouent, d'autres se défont. Les américains s'interrogent sur l'attitude à adopter. Ainsi, le consortium Sematech – qui doit permettre un renouveau de l'industrie américaine des équipementiers de micro-électronique – pourrait finalement continuer à bénéficier des fonds gouvernementaux... Certains vont même jusqu'à le voir jouer le rôle de sauveteur auprès de Perkin-Elmer, dernier grand équipementier outre-Atlantique. La presse américaine verrait même bien IBM intervenir dans ce dossier...

Décidément, « Big Blue » réussit à accréditer sa nouvelle image de « rempart antijaponais », ce qui fait sourire dans les milieux de la micro-électronique où l'on estime qu'il a joué un rôle non négligeable dans le déclin de l'industrie américaine lors de la précédente crise de 1985, en renvoyant chez ses fournisseurs de grandes quantités de composants électroniques qu'il avait en stock.

FRANÇOISE VAYSSE

## ÉNERGIE

### Le ministre koweïtien du pétrole demande la suppression des quotas de production

Le ministre koweïtien du pétrole, Cheikh Ali, a fait sensation le lundi 12 février, en réclamant la suppression du système des quotas de production de pétrole brut, qui réglemente l'activité de l'OPEP depuis 1983. Ajoutant que son pays ne respectait pas ses quotas, le ministre a estimé, dans un entretien à la revue spécialisée, *Middle East Economic Survey*, que le démantèlement des contingents ne serait pas *« la reconnaissance d'un état de fait »*.

Cheikh Ali explique que, en raison de la poussée de la demande pétrolière qui augmente plus rapidement que prévu, les quotas ont perdu toute signification. *« Seul un très petit nombre de pays dispose d'une capacité de production excédentaire »*, précise encore le ministre, estimant qu'il appartient à ces quelques Etats seulement d'ajuster leur production si le prix du brut tombe en dessous du minimum de référence de l'OPEP fixé à 18 dollars par baril.

Numéro deux mondial de l'informatique

### L'américain Digital crée une joint-venture en Hongrie

Digital Equipment (DEC), numéro deux mondial de l'informatique, va annoncer officiellement, mardi 13 février, la création d'une joint-venture en Hongrie. L'accord, le premier conclu par ce groupe dans un pays de l'Est, couronne un an de discussions.

*« Les pays de l'Est ont commencé à nous intéresser il y a un an. A l'époque, personne n'imaginait que les événements prendraient les proportions actuelles. Notre direction, qui se charge d'identifier les marchés potentiellement intéressants, a organisé une mission en Hongrie, Pologne et Tchécoslovaquie à l'issue de laquelle nous avons fait des recommandations à DEC-Europe. »* Opération réussie pour M. Yves Sarrazin, directeur des marchés nouveaux pour DEC en Europe.

Digital Equipment crée en Hongrie une filiale commune dont elle détiendra 51 % du capital aux côtés de KSKI, l'institut central de recherche physique de l'Académie des sciences, et de la société Szamalk, spécialisée dans les applications informatiques, actionnaires chacun à 24,5 %. DEC détient une option de rachat sur le reste du capital de la société, dénommée DEC-Hongrie, qui distribuera les produits du constructeur informatique *« dans le respect des règles édictées par le Cocom »*, précise M. Sarrazin. Ces règles, qui ont toute chance d'être assouplies lors de la réunion de cet organisme informel les 14 et 15 février à Paris (*le Monde* daté 11-12 février), touchent actuellement certains matériels de l'entreprise (la série Microvax, en particulier).

DEC dépêche en Hongrie une trentaine de personnes, c'est-à-dire un nombre de collaborateurs proche de celui qu'elle avait mobilisé il y a deux ans pour ouvrir sa filiale en Grèce (il y en a une centaine aujourd'hui) ou en Turquie (cinquante personnes au bout d'un an), deux autres pays européens où l'entreprise a ouvert des filiales. Son objectif : *« Construire une expertise, susceptible d'être dupliquée dans les autres pays de l'Est »*, raconte M. Sarrazin.

La démarche du numéro deux mondial de l'informatique diffère de celle de ses concurrents : IBM a ouvert un bureau commercial en Hongrie et les affaires est-allemandes seront suivies à partir de la RFA. Bull a créé le 18 janvier dernier une filiale commune avec le groupe hongrois Videoton (51 %) pour, entre autres, assembler des ordinateurs Bull.

F. V.

Après ses difficultés aux Etats-Unis et au Canada

### Perrier en baisse à la Bourse de Paris

Après les Etats-Unis, le Canada : Perrier continue de jouer de malchance en Amérique du Nord où il a dû retirer ses stocks de bouteilles pour cause de présence de benzène (*le Monde* du 13 février). A la Bourse de Paris, le cours de la société en supporte les conséquences. Le lundi 12 février, Perrier a été incotable pendant une partie de la matinée, tant les ordres de vente étaient importants. Après une baisse de 14 % par rapport à la clôture du vendredi 9 février, le titre du groupe dirigé par M. Gustave Leven s'est repris et a clôturé à 1 490 francs contre 1 692 francs lors de la séance précédente. Son principal actionnaire, Exor, a perdu pour sa part près de 7 %.

Pour tenter de limiter les réactions financières, les dirigeants de Perrier se sont empressés de publier des indications chiffrées sur les conséquences de leur mésaventure américaine. Ils estiment que le coût de l'opération ne dépassera pas 200 millions de francs et que *« la prévision de l'impact financier, après impôt, dû à la reprise aux USA du stock de bouteilles ayant posé un problème représente moins que les plus values nettes réalisées dans l'exercice 1989 »*.

Il reste que ces calculs n'intègrent pas les conséquences à long terme sur l'image du produit et sur les ventes des petites bouteilles vertes. Le fait que les Canadiens ont eux aussi découvert des traces de benzène dans leur Perrier n'arrange évidemment pas les choses.

Vers une concentration dans le nettoyage britannique

### Godfrey Davis lance une OPA sur Sketchley

Le groupe britannique Godfrey Davis Holdings (nettoyage, fourniture de linge et de vêtements de travail, location de constructions temporaires et de véhicules) a annoncé, lundi 12 février, le lancement d'une OPA de 138 millions de livres (1,3 milliard de francs environ) sur Sketchley (teintureries, distributeurs automatiques de boissons, vêtements de travail, nettoyage de bureaux, maintenance de terminaux d'ordinateurs).

Le principal actionnaire du groupe, la firme d'investissement Mercury Asset Management (17,1 % du capital de Sketchley), s'est déclaré favorable à cette offre. Le chiffre d'affaires de Godfrey Davis en 1989 a été de 256 millions de livres (environ 2,4 milliards de francs), avec un bénéfice de 17,1 millions de livres (164 millions de francs). Le chiffre d'affaires de Sketchley est de 217 millions de livres (un peu plus de 2 milliards de francs) pour un bénéfice de 17,1 millions de livres (166 millions de francs).

Après la condamnation de la cour d'appel de Versailles

### Rhône-Poulenc doit cesser sa campagne publicitaire

La cour d'appel de Versailles a ordonné lundi 12 février la cessation immédiate de la campagne publicitaire de la société Rhône-Poulenc contre les lessives sans phosphates sous astreinte d'une amende de 250 000 F par infraction constatée et elle a condamné le groupe français à verser 100 000 F de dommages et intérêts au groupe allemand Henkel. Rhône-Poulenc premier producteur français de phosphates a déjà dû fermer une usine en Belgique en raison de la vogue des lessives sans phosphates dans une grande partie de l'Europe

Affirmant que les substituts mis au point par les concurrents, notamment par le groupe Henkel qui commercialise la lessive Le Chat machine, peuvent avoir des conséquences sur l'environnement plus dangereuses que les phosphates. Rhône-Poulenc avait lancé le mois dernier une campagne publicitaire laissant entendre que les lessives sans phosphates tuaient les poissons

## SOCIAL

### Hausse des salaires de 2,7 % en 1989 à la RATP

Les salaires des agents de la RATP seront relevés de 0,5 % avec effet au 1er décembre 1989, portant l'augmentation indiciaire à 2,7 % en 1989, a annoncé lundi 12 février la direction au terme d'une réunion avec les signataires de l'accord salarial 1989. Cette mesure, ainsi que l'avancement au 1er août de la hausse des salaires de 1,1 % prévue au 1er décembre *« portent l'augmentation de la valeur du point de base à 2,7 % depuis le 1er janvier 1989 »*, a précisé la direction.

Signataire de l'accord salarial 1989 – qui prévoyait initialement une hausse de 2,2 %, – la CFDT a quitté la séance. Selon elle, *« la direction de la RATP refuse d'honorer sa signature »*. *« En aucun cas, le maintien du pouvoir d'achat prévu au protocole de 1989 ne sera appliqué »*, a-t-elle affirmé.




Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 7, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-97-27 Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION : 11, RUE JEAN-MAZET 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 49-60-30-00 Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* ». Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Mme Geneviève Beuve-Méry, M. André Fontaine, *gérant*.

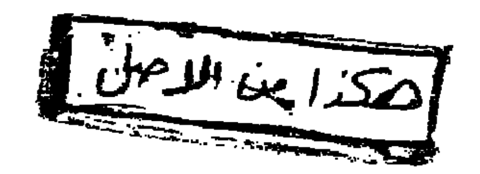
Le Monde PUBLICITE
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez *LM*

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.



# ÉCONOMIE

## ÉTRANGER

Devant l'opposition du Parlement

### Le gouvernement suédois renonce à suspendre le droit de grève pendant deux ans

STOCKHOLM
*de notre correspondante*

Les mesures d'austérité économique, annoncées jeudi 8 février par le gouvernement social-démocrate minoritaire suédois, se heurtent à une vive opposition au Parlement. Voilà quelques jours encore, le premier ministre, M. Ingvar Carlsson, affirmait que c'était *« tout ou rien »* et qu'il était prêt à engager la responsabilité de son cabinet si l'opposition refusait la cure de redressement proposée (blocage des prix et des salaires, suspension du droit de grève pendant deux ans).

La réaction des conservateurs, des centristes et des libéraux fut résolument négative. Seuls les Verts laissaient entendre qu'ils pourraient soutenir, sous certaines conditions, le plan du gouvernement. Les tractations de dimanche entre les deux partis n'ayant donné aucun résultat, la situation devenait critique pour M. Carlsson.

Pour rester au pouvoir, quitte à perdre la face, les sociaux-démocrates ont fait marche arrière sur le projet de suspension du droit de grève — la plus impopulaire des mesures annoncées. Ils proposent maintenant une médiation obligatoire en cas de conflit.

*« Nous avons fait une erreur de jugement »*, a déclaré lundi 12 février Mme Mona Sahlin, nouveau ministre du travail. *« La suspension du droit de grève n'était pas une bonne méthode »*, lui répondait en écho M. Stig Malm, président de la puissante Confédération générale du travail (LO).

#### Soutien des communistes

Cette retraite tactique permet aux sociaux-démocrates de s'assurer, sur ce point, le soutien des communistes (VPK). Contrairement à ce qui avait été dit jeudi dernier, le premier ministre estime aujourd'hui que son plan d'austérité *« pourrait être rogné, mais pas trop... »*. Il reste à voir dans quelle mesure il le sera, mercredi 14 février, au cours des débats parlementaires et jusqu'où les sociaux-démocrates sont prêts à se replier sans avoir à démissionner. L'issue d'éventuelles élections anticipées est très incertaine et elles risqueraient, selon M. Ingvar Carlsson, *« de doubler la crise économique d'une crise politique »*.

FRANÇOISE NIETO

L'aide à l'Est

### La CEE accorde un prêt de 1 milliard de dollars à la Hongrie

Réunis à Bruxelles lundi 12 février, les ministres européens des finances ont décidé d'accorder un prêt d'ajustement structurel de 1 milliard de dollars à la Hongrie. Une première tranche de 400 millions de dollars va être immédiatement mobilisée et sera mise à la disposition des autorités de Budapest aussitôt que la lettre d'intention formalisant leur accord avec le FMI aura été envoyée.

Lors de la réunion du groupe des vingt-quatre pays de l'OCDE et de la Pologne et de la Hongrie, la semaine prochaine à Bruxelles, la Commission sondera les autres pays susceptibles de contribuer à ce prêt, en particulier, bien sûr, les Etats-Unis et le Japon. — *(Corresp.)*

## TRANSPORTS

### La grève de British Aerospace aurait coûté plus de 1 milliard de francs à Airbus

La grève, depuis le début de novembre 1989, de l'usine British Aerospace de Chester, qui fabrique les voilures des Airbus aurait coûté 180 millions de dollars (plus de 1 milliard de francs) à ce consortium européen le 1er février : c'est ce qu'a déclaré le 12 février, à l'ouverture du cinquième Salon aéronautique de Singapour, M. Henri Martre, président d'Aérospatiale, qui achève le montage des appareils.

Selon M. Martre, les livraisons risquent de ne pas dépasser cent exemplaires en 1990, au lieu des cent trente prévus, et Airbus a déjà dû verser des indemnités à de nombreux clients ; enfin, le programme de l'Airbus A-330 (futur biréacteur de quatre cents places) *« aura du mal à rattraper un retard de trois mois.*

Pour le président d'Aérospatiale, cette situation justifie le paiement d'indemnités, conformément à l'article 7 des statuts d'Airbus, indemnités qui s'élèveraient à 40 % de la perte subie. Selon M. Martre, le conseil de surveillance du 2 mars devrait entériner le projet de montage final du futur A-321 (A-320 allongé) à Hambourg en RFA, même s'il est plus rentable, selon lui, de monter tous les modèles à Toulouse.

## EN BREF

□ **Grève des pilotes à Air France les 17 et 18 février.** — Le Syndicat national des pilotes de ligne a déposé un préavis de grève pour les samedi 17 et dimanche 18 février à Air France, où il représente plus de 70 % des pilotes. Motifs de cette grève : la politique salariale, les conditions de travail et enfin le transfert de deux Boeing-727 d'Air France à la compagnie de charters Europe Aéro-Service. Les dimanche 11 et lundi 12 février, la grève des mécaniciens navigants à l'appel de l'Union syndicale du personnel navigant technique (pour les salaires, les retraites, la formation, l'embauche et la validation des licences) a contraint la compagnie à annuler environ 35 % des vols prévus.

□ **Privatisation probable de la compagnie aérienne tchécoslovaque.** — Selon des informations parues dans le *Wall Street Journal* daté du 12 février, la compagnie aérienne tchécoslovaque, la société d'Etat CSA, a confié la semaine dernière au Crédit Suisse First Boston le soin exclusif de lui trouver des partenaires en vue de constituer des sociétés mixtes. Ces sociétés pourraient intervenir dans deux domaines : l'achat d'appareils et la construction et l'amélioration des établissements aéroportuaires.

Le directeur général de CSA, M. Jiri Nulicek, a précisé que la constitution de joint-ventures était — pour partie et non au plein sens du terme — une opération de privatisation. CSA, qui dessert déjà une quarantaine de pays dans le monde, veut tirer parti de l'intensification des échanges entre l'Est et l'Ouest.

□ **Lourde amende pour les pilotes grévistes australiens.** — La justice australienne a condamné lundi 12 février le syndicat des pilotes australiens et six de ses dirigeants à payer 4,9 millions de dollars américains (plus de 27 millions de francs) de dommages et intérêts à quatre compagnies aériennes, en réparation des pertes qu'elles ont subies pendant une grève l'année dernière. Le président de la Fédération australienne des pilotes (AFAP), le capitaine Brian McCarthy, a indiqué à sa sortie de la Cour suprême que les pilotes n'avaient pas les fonds pour payer. Les pilotes avaient boycotté les vols de nuit à partir du 18 août dernier pour forcer les compagnies Ansett, East West, Australian Airlines et Ipec Aviation à leur accorder 29,5 % d'augmentation de leurs salaires. — *(AFP.)*

# AFFAIRES

Le projet d'implantation d'un complexe commercial près de Montpellier

## Auchan sur une poudrière

**MONTPELLIER**

*de notre correspondant*

L'annonce de l'implantation d'un complexe commercial de grande envergure par le groupe Auchan à Lattes, dans la banlieue de Montpellier, a déclenché une levée de boucliers. Soutenu par les commerçants locaux et de nombreux élus, M. Georges Frèche, le maire socialiste de la ville, part en guerre contre le projet.

Pour la mairie de Lattes, le calcul est simple. Auchan représente 3 500 000 francs de taxes annuelles et mille emplois en cinq ans. Rapidement consultée, la commission départementale d'urbanisme commercial a donné son feu vert. M. Georges Frèche est alors entré dans une colère noire, assimilant publiquement les pratiques d'Auchan à celles de *« voyous »*, dénonçant du même coup la CDUC dont il pense que les membres ont été *« remerciés à coups de bouteilles de champagne »*, accusations aussitôt démenties par Jacques Marcellin, le PDG d'Auchan.

L'arrivée du groupe du Nord dérange en effet le maire de Montpellier qui avait en projet de créer un centre commercial auquel seraient associés les commerçants locaux. Auchan propose, lui, de construire le plus gros complexe commercial jamais vu ici, avec 25 000 mètres carrés composés d'un hypermarché associé à de multiples boutiques, restaurants et parkings. Or, avec 190 mètres carrés de grande surface pour 1 000 habitants, l'agglomération de Montpellier est déjà saturée.

Regroupés au sud, les centres commerciaux font office d'aspirateurs de clientèle au détriment des commerces du centre-ville ainsi que de ceux du nord du département. A ces raisons s'ajoutent des arrière-pensées politiques. Le maire UDF de Lattes, M. Michel Vaillat, est un adversaire de M. Georges Frèche. Des membres socialistes de la CDUC mais conseillers généraux ont également approuvé le projet.

Traumatisée par l'affaire, la chambre de commerce et d'industrie de Montpellier veut déposer un recours devant la commission nationale d'urbanisme commercial, déjà signé par plusieurs élus locaux, y compris des membres de la CDUC qui se sont ravisés compte tenu du climat actuel. La commune voisine de Lunel, située au nord de l'Hérault, se joint à ce concert de protestations. Montlaur, dont le navire amiral est implanté à Lattes, envisage en effet de revenir sur sa décision d'investir à Lunel s'il est mis en péril par Auchan.

Outre la CNUC, seul le ministre du commerce et de l'artisanat, François Doubin, peut casser la décision de la CDUC. M. Georges Frèche, lui, demande maintenant d'intervenir, afin que *« ces gens du Nord »* ne viennent pas jeter de pierres dans son jardin.

JACQUES MONIN

Troisième entreprise française de service

## Le PMU veut s'organiser face à la concurrence européenne

**Le Pari mutuel urbain a obtenu en 1989 des résultats financiers à nouveau flatteurs : un chiffre d'affaires de 31 milliards 306 millions, en progression de 4,58 % sur 1988, et 1 milliard 369 millions de mieux, ce qui le place au troisième rang des sociétés de services. Cette progression est pourtant quelque peu artificielle puisque due exclusivement à la création à la fois de nouvelles formes de paris et de points de vente et d'un calendrier renforcé.**

En étudiant rubrique par rubrique les recettes des différents jeux, on constate que, en données comparables, tous les produits anciens connaissent une érosion certaine atteignant jusqu'à au moins 23 points en semaine. Le tassement correspondrait, selon l'INSEE, à une diminution de la part affectée aux jeux dans l'enveloppe loisirs des ménages. Elle inquiète évidemment le directeur général du PMU, M. André Cormier. Pour plusieurs raisons : les adhérents du GIE représentant les socioprofessionnels (propriétaires, entraîneurs, éleveurs, jockeys) se montrent de plus en plus exigeants.

Même si la part qui leur revient est passée entre 1984 et 1989 de 1 050 à 1 480 millions de francs, ils contestent le coût de gestion de 5,56 %. Celui-ci ne diminue pas assez vite à leur goût. De là à envisager un nouveau « plan social » de diminution des effectifs, abaissés pourtant de 5 793 à 2 516 salariés en cinq ans, il n'y a qu'un pas. Il pourrait être franchi, surtout à l'intérieur des services de maintenance, réduits par l'informatisation. Mais à cette perspective de licenciements, les syndicats – la CGC surtout – protestent et mettent en cause le système actuel. Celui-ci est contesté aussi mais pour d'autres raisons (voir *le Monde* du 11 janvier) par les bookmakers anglais.

### L'appel à la tutelle

La firme Ladbroks vient de déposer une nouvelle plainte à Bruxelles auprès de la Commission européenne de la concurrence conjointement contre le PMU et les sociétés de courses. Elle les accuse de fonctionner selon un régime juridique (GIE et association loi de 1901) en contradiction avec les articles 85 et 86 du traité de Rome. Les intéressés, sans dramatiser, prennent quand même cette nouvelle menace très au sérieux.

Pour se défendre, ils comptent sur l'appui de leurs tuteurs, les pouvoirs publics et le gouvernement. Comme toujours quand cela va mal, ils les appellent à l'aide. M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture, lors d'une réception donnée mercredi 7 février à la gloire d'Ourasi, le cheval vainqueur du Prix d'Amérique, a abordé le problème : il a souhaité que *« réagissent ensemble l'institution, l'agriculture, les finances, afin de constituer un bloc uni pour affronter la turbulence de Bruxelles »*. Il en a profité pour évoquer les difficiles tractations qui ont abouti à la naissance de l'Union parisienne du galop.

D'un plan très ambitieux de société unique pour diminuer les frais et améliorer la gestion d'une discipline hippique en plein désarroi et en gros déficit, on en est arrivé, à grand-peine ces jours-ci, tout juste à la mise en place d'une entité aux contours très flous. Et qui – déjà, – comme le PMU, se cherche presque désespérément un président...

Voyant la difficulté à mettre d'accord toutes les parties, M. Lecerf a quitté discrètement ses fonctions à la tête de la Fédération nationale des sociétés de course, fin 1989, très déçu par un microcosme d'une centaine de bénévoles plus délicats à diriger qu'une grande société internationale comme Lafarge-Coppée qu'il présidait précédemment. Son successeur, M. Bernard Le Quellec, un paisible ingénieur agronome de soixante-neuf ans, ancien président de l'Union des producteurs d'oléagineux et consultant à Bruxelles, va essayer de mettre de l'huile dans les rouages et de recoller les morceaux.

Malgré tout, l'avenir proche, c'est-à-dire la croissance pour 1990, ne pose pas véritablement de problème. Un accord plus ou moins implicite aurait été conclu avec le Loto pour ne pas augmenter exagérément les investissements publicitaires, la systématisation des tiercés supplémentaires en semaine, le quinté plus tous les mardis, le développement des paris par minitel (on table sur 50 000 comptes particuliers bientôt), la création de points-courses permettant de jouer sans se déplacer avec transmission des images par satellite, devraient permettre d'atteindre l'objectif de cette année : un point de mieux que l'inflation, soit + 3,5 ou 4 %. Mais ensuite ?

D'autres remèdes sont envisagés : augmentation de la mise de base au PMU (5 F actuellement contre 1 F au Loto) ou un prélèvement encore plus élevé sur la part revenant aux parieurs. Ces hypothèses de travail risquent de se heurter au rejet de clients saturés et aussi à l'opposition du gouvernement, puisque M. Nallet déclarait également mercredi : *« Le développement ne signifie pas la fuite en avant, la multiplication des événements, la concurrence fratricide, mais tout au contraire la mise en œuvre d'une politique équilibrée. »*

GUY DE LA BROSSE

## La bonne santé des grands magasins ouest-allemands

**En Allemagne fédérale, grands magasins et chaînes de boutiques spécialisées vont bien, si on en croit les résultats consolidés de trois sociétés de ce secteur. Karstadt, la plus importante chaîne de grands magasins (155 unités), qui exploite aussi des chaînes d'agences de voyage et des sociétés de vente par correspondance, a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 14,8 milliards de DM (plus de 50 milliards de francs), en progression d'un peu plus de 4 % sur l'exercice précédent. L'activité « grands magasins » représente les deux tiers de l'ensemble (10,5 milliards de DM).**

**La progression est du même ordre chez Hertie (une centaine de grands magasins, des magasins populaires et des commerces spécialisés), avec un chiffre d'affaires consolidé de 6,2 milliards de DM (21 milliards de francs). Les ventes des magasins populaires à l'enseigne « Bilka » ne représentent que 400 millions de DM, et la plupart d'entre eux, déficitaires, vont être cédés à Woolworth et à Kaufhalle, tandis que les ventes des commerces spécialisés, avec un chiffre d'affaires cumulé de 760 millions de DM, révèle une progression de 24 %.**

**La réussite des chaînes de commerces spécialisés est confirmée par la hausse de 11,8 % du chiffre d'affaires consolidé du groupe Douglas Holding, qui a atteint 2,1 milliards de DM (un peu plus de 7 milliards de francs) en 1989.**

**Les 991 magasins du groupe se répartissent entre 7 branches d'activité : la parfumerie (890 millions de DM), la droguerie (444 millions), la librairie (237 millions), l'horlogerie (154 millions), la confiserie (146 millions), la mode (134 millions) et les articles de sports (78 millions). Les investissements de Douglas, qui a ouvert 115 magasins en 1989 ont atteint 145 millions de DM.**

Après la fermeture de dix-sept boutiques aux Etats-Unis

## Premières pertes pour Sock Shop

Sock Shop, la chaîne de boutiques de bas et de chaussettes qui tente de s'implanter sur le Continent et aux Etats-Unis après un démarrage foudroyant en Grande-Bretagne, a annoncé vendredi 9 février une perte nette de 2,88 millions de livres (27 millions de francs).

Au premier semestre 1989, la société a perdu 3,97 millions de livres pour un chiffre d'affaires de 15,3 millions, après un bénéfice de 630 000 livres sur la même période de l'année précédente.

Elle a en outre 16 millions de livres de dettes pour une capitalisation boursière inférieure à 11 millions.

La chaîne, formée de petites échoppes dans les rues passantes, les gares ou les aéroports, a subi la répercussion de quatorze semaines de grève dans le métro londonien l'an dernier, puis d'un été caniculaire. Mais elle a aussi conclu des baux pour plusieurs années à des prix trop élevés. En décembre, elle avait déjà dû fermer ses dix-sept boutiques aux Etats-Unis.

□ **Queensway ferme la moitié de ses magasins.** – La chaîne britannique de magasins d'ameublement, tapis et moquettes Queensway va fermer 146 points de vente – près de la moitié de ses magasins en Grande-Bretagne – et supprimer un millier d'emplois, réduisant d'un quart son personnel. Depuis son rachat en août 1989 par l'entrepreneur écossais James Gulliver, l'action Queensway est tombée de 100 pence (9,4 francs) à 8,5 (0,8 franc). La banque Charterhouse doit procéder à une augmentation de capital de 68 millions de livres (640 millions de francs) pour aider la société à faire face à ses difficultés. Deux autres chaînes, MFI et WH Smith Do-it-all ont aussi annoncé la fermeture de 107 points de vente par suite de la baisse de la consommation provoquée par le doublement des taux d'intérêt entre juin 1988 et octobre 1989.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

# L'aromachologie, ou comment mener les gens par le bout du nez

*Les arômes auraient une influence sur l'état physique et mental de l'homme*

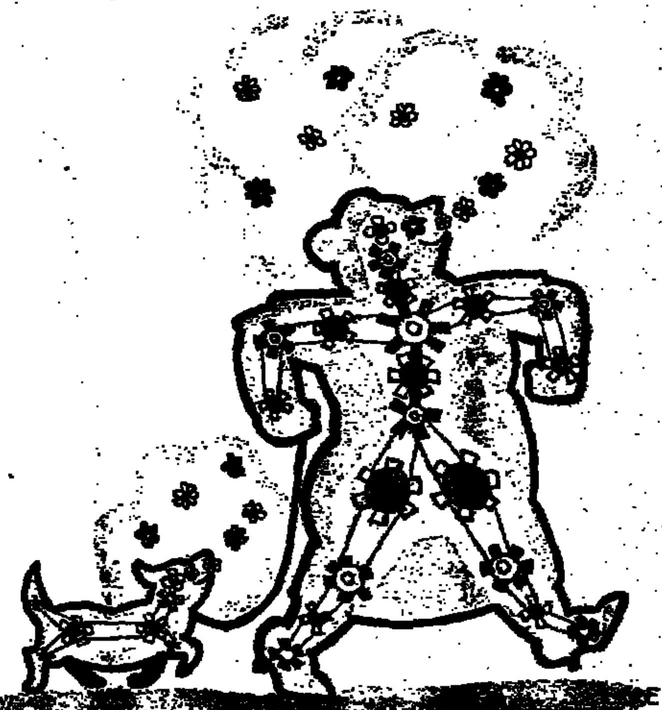
*Des entreprises japonaises les expérimentent pour diminuer le stress ou améliorer l'ardeur au travail de leurs employés.*

Au sein du quartier résidentiel d'Akasaka, se dresse le nouveau siège social de Kajima Construction Company. Cet immeuble « intelligent », où des ordinateurs pilotent le chauffage, l'éclairage, l'air conditionné, etc., est également un immeuble « aromatique ». A certains moments de la journée, en effet, un léger parfum (floral, boisé ou citronné) envahit plusieurs salles de réunion et l'atrium central. Sa diffusion *via* le système d'air conditionné est, elle aussi, pilotée par ordinateur, en fonction de l'effet recherché : relaxation ou, au contraire, stimulation du personnel. L'expérimentation est en cours depuis plusieurs mois. *« Notre but est de faire disparaître le stress dû au travail et donc d'améliorer le taux de productivité et d'efficacité »*, explique-t-on chez Shiseido, numéro un japonais des cosmétiques, qui a mis au point ce système avec Kajima.

Cet immeuble aromatique n'est donc pas un simple gadget, loin de là : c'est l'un des premiers « produits » issus de recherches conduites depuis près de dix ans. Depuis le début des années 80, en effet, Shiseido et bien d'autres dans le monde (fabricants d'arômes et de parfums notamment, universités) se sont lancés dans une science toute neuve, récemment baptisée « aromachologie » pour qu'on ne la confonde pas avec l'aromathérapie (qui vise à soigner à partir d'huiles essentielles).

L'aromachologie, elle, a pour but d'étudier et d'utiliser les effets des senteurs sur l'état physique et mental de l'homme. De quoi laisser songeur, surtout lorsque les informations concernant ces recherches sont distillées au compte-gouttes. Combien de chercheurs y travaillent ? Quelles sommes y sont consacrées ? Pas de réponse. Quant aux expérimentations en cours, bien peu sont connues du public. Toutes n'ont certes pas la « visibilité » des cabines téléphoniques mises en place par Shiseido dans le quartier chic de Ginza et qui (pour attirer les clients ?) diffusent pendant quinze minutes toutes les heures, à partir de midi, un agréable parfum dans la rue où la firme de cosmétiques a son quartier général.

Shiseido mène avec Ujima, entreprise du bâtiment, une autre expérimentation d'aromatisation de bureaux. Takasuna et Shimizu Construction Company collaborent à un système similaire. Quels sont les premiers résultats observés ? Les réactions du personnel ? De la population ? *No comment.* Plusieurs produits sont actuellement expérimentés aux Etats-Unis. Où ? Par qui ? Mystère... Des années de recherche et des sommes considérables sont en jeu, et l'on préfère être certain des résultats avant d'en parler, vous répond-on. Tout le monde ne se risque pas, comme les Japonais lors du dernier Salon de l'auto à Tokyo, à montrer une voiture prototype dont le système d'air conditionné diffuse un parfum de jasmin destiné à maintenir le conducteur éveillé.



## Des collants parfumés

Jusqu'à présent, peu de produits ont été mis sur le marché. En 1984, Shiseido a lancé deux eaux de Cologne pour homme, Because Psyche Refresh et Because Psyche Cool. *« Ces parfums aromachologiques sont les premiers au monde dont les effets* [stimulants ou calmants] *ont été vérifiés scientifiquement »*, assure la compagnie. Voici environ un an, la même entreprise a mis au point avec Hattori Seiko et commercialisé un réveil aromatique : il diffuse, 24 secondes avant la sonnerie, un délicat parfum à base de pin et d'eucalyptus destiné à vous mettre en forme.

A l'inverse, Kanebo (numéro deux de la cosmétique japonaise) a mis au point un parfum d'ambiance, En bois Herb, mêlant, entre autres, la lavande, la camomille, l'aneth : sommeil profond assuré, paraît-il. Matsushita Electric vend des cartes parfumées qui, introduites dans ce qui ressemble à un petit grille-pain, diffusent la senteur (calmante, stimulante) de votre choix. Chez Mitsubishi Electric, c'est un ventilateur qui est relié à un flacon contenant le cocktail aromatique. Plus étonnant : Kanebo commercialise des mouchoirs et des collants parfumés grâce à l'incorporation dans les fibres de microcapsules diffusant la fragrance !

Les Occidentaux – moins avancés dans les recherches... ou plus prudents ? – se sont contentés jusque-là d'introduire sur le marché des produits cosmétiques : Tranquil Moments ou Reveil, ligne de bains d'Avon (mise au point avec Takasago), L'Eau dynamisante de Clarins (dont IFF a créé la « note »), ou encore L'Eau vitale de L'Oréal. *« Ce ne sont guère, pour le moment, que des produits marketing »*, commente un professionnel. Si des années de recherches et des sommes énormes sont consacrées à l'aromachologie, c'est que les enjeux sont à l'auteur des efforts consentis.

L'envolée des ventes de produits de soins cosmétiques, par exemple, est liée à la mise en avant des recherches et des tests scientifiques prouvant qu'ils agissent sur la peau, comme promis. Demain, la même démarche sera vraisemblablement appliquée à des produits parfumants. On les achètera non seulement parce que l'odeur plaît, mais parce qu'elle a, graphiques à l'appui, une action stimulante ou relaxante, etc. *« Un gel douche peut avoir le même effet qu'une tasse de café »*, assure Marina Monteanu, vice-présidente et directrice du développement technique des fragrances chez IFF. Et s'il suffisait vraiment de diffuser un parfum d'ambiance pour ne plus prendre de somnifère ? Quel boom des ventes !

## « Rendre les gens moins violents »

*« Actuellement, on peut simplement revendiquer un effet dynamisant ou relaxant, guère plus,* confie-t-on chez Takasago. *Ce n'est pas la révolution dans le cerveau telle que la souhaiteraient nos clients. Mais nous ne pouvons risquer d'entrer dans le domaine médical. Certaines découvertes ne peuvent même pas être mentionnées... »* On le comprend, lorsqu'on a connaissance de quelques recherches menées en collaboration avec des universités.

Aux Etats-Unis, la Fragrance Fondation, IFF et l'université de Cincinnati viennent tout juste de faire savoir qu'elles ont trouvé des senteurs capables d'accroître la vigilance : le muguet ou la menthe, diffusé par exemple dans un cockpit, ont cette propriété. L'armée est, paraît-il, enthousiasmée par les premiers résultats. Les recherches sont évidemment étendues aux parfums ayant éventuellement l'effet inverse.

A la Duke University, le docteur Susan Schiffman étudie l'effet des parfums sur la violence. *« On essaie de voir s'il est possible d'insuffler certaines odeurs dans le métro afin de rendre les gens moins violents »*, explique-t-elle.

Au Japon, Shiseido mène des travaux en collaboration avec un spécialiste de la médecine sportive à l'université de Tsukuba : on mesure notamment le taux de récupération après des exercices d'haltérophilie, selon que le sportif respire certaines odeurs avant ou après ces exercices.

Au vu de ces exemples, on subodore que l'aromachologie n'est pas une science-gadget. Et si elle s'entoure d'autant de mystère, c'est sans doute à cause des enjeux, mais aussi parce que certaines expérimentations pourraient bien entraîner – à tort ou à raison – des réactions hostiles, aux Etats-Unis notamment. On y a vu, récemment, un sénateur de l'Etat de New-York proposer de voter une loi interdisant aux magazines d'insérer dans leurs pages des échantillons parfumés : cela provoque des migraines ou des réactions allergiques chez certains lecteurs...

Alors, que se passera-t-il demain lorsque le public sera plus au fait des ramifications profondes de l'aromachologie ? Se contentera-t-il de voir le bien-être qu'elle peut lui procurer, tel que le revendiquent les firmes engagées dans les recherches et la fabrication des produits ? Ou bien verra-t-on les écologistes, les organisations de consommateurs, les syndicats, les instances de réglementation (santé notamment) – entre autres – se faire les porte-parole d'une inquiétude somme tout légitime ? Car certaines applications de l'aromachologie pourraient, littéralement, mener les gens par le bout du nez. Certains le croient.

MARTINE LEVENTER

## Une méthode pour mesurer les changements d'humeur

C'est sur la mise au point des méthodes de quantification des réactions physiologiques et psychologiques à des senteurs ou à des compositions parfumées que repose toute la crédibilité de l'aromachologie. Or si IFF (International Flavors and Fragrances), numéro un mondial des arômes et parfums, a déposé un premier brevet en 1984 sur *« une méthode provoquant la diminution des réactions physiologiques et/ou subjectives au stress provoqué chez des êtres humains »*, c'est seulement depuis un an environ que la firme américaine estime avoir maîtrisé une méthode permettant de quantifier les changements d'humeur, d'état mental, qu'ils soient positifs ou négatifs, de manière suffisamment fiable.

Elle allie des mesures physiologiques (les émotions provoquent des changements du rythme cardiaque, de la pression sanguine, des ondes cérébrales, etc.) à des questionnaires inspirés de ceux utilisés en psychiatrie pour mesurer l'effet de médicaments. *« Nos résultats statistiques sont désormais satisfaisants : ils permettant de prouver l'efficacité des produits. Bien sûr, il existe un effet placebo d'environ 60 % mais nous essayons de le réduire. Et puis, n'existe-t-il pas aussi en médecine ? »*, dit Marina Monteanu, vice-présidente et directrice du développement technique des fragrances chez IFF.

Moins diserts, les Japonais mentionnent des tests électro-encéphalographiques (mesure des ondes bêta et alpha) et la mesure de la variation de *« certains indicateurs physiques ». « La méthodologie est reconnue valable : elle a été étudiée avec des universités et des instances scientifiques japonaises »*, précise-t-on chez Takasago, autre fabricant d'arômes. Les chercheurs se heurtent à un problème : les réactions aux odeurs sont différentes selon les pays, et même les régions.

## EN BREF

### L'ordinateur : un outil de luxe

L'ordinateur serait encore dans l'entreprise un outil de luxe. Tel est le résultat d'une étude réalisée par Michel Gollac, du service des études et de la statistique du ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle et publiée dans la revue *Economie et Statistique* de l'INSEE.

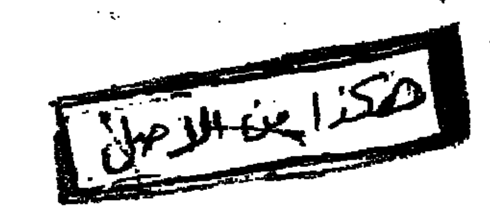
Selon cette enquête, l'usage professionnel de l'informatique varie avec la situation sociale à la façon de l'usage d'un bien de luxe : 50 % des cadres salariés, 37 % des professions intermédiaires, 28 % des employés, 7 % des ouvriers qualifiés et 3 % des non qualifiés se servent d'un ordinateur dans leur travail. En revanche, l'utilisation de l'informatique n'aurait pas d'incidence sur le salaire. Et les femmes utiliseraient autant l'ordinateur que les hommes, un peu plus même : 26 % contre 23 %.

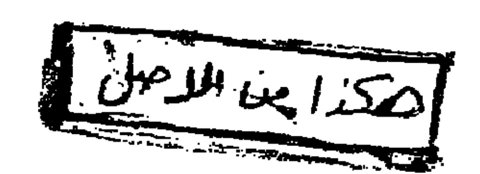
### Couvertures chauffantes pour hélices

Les avions à hélices connaîtraient un regain de popularité auprès des compagnies d'aviation. Moins consommateurs d'énergie que les jets, ils seraient aussi moins bruyants. Mais ils souffrent d'un grave handicap : le givre perturbe leur fonctionnement. Pour qu'ils ne soient pas bloqués au sol dès que le thermomètre descend trop bas au-dessous de zéro, il faut donc réchauffer les pales. Ce que réalise un dispositif électrique à base de carbone conçu et commercialisé par Le Carbone-Lorraine, filiale de Pechiney.

En faisant passer par intermittence un courant élevé, ce système permet de maintenir les pales des hélices à une température convenable. Ce dispositif, déjà commandé par le fabricant d'hélices Ratier, serait l'objet de négociations pour être certifié aux Etats-Unis. Un système de réchauffement du même type avait déjà été mis au point pour les bombardiers pendant la seconde guerre mondiale.









# RÉGIONS

Un département pionnier

## La Savoie se refait une beauté

CHAMBÉRY

*de notre envoyé spécial*

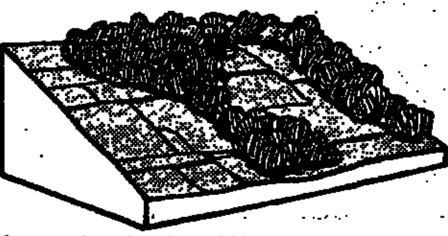
Il y a au moins un département montagnard – la Savoie – dans lequel le manque de neige a été vécu non comme une catastrophe mais plutôt comme une aubaine. Le temps sec et clément a permis d'y prolonger jusqu'au fort de l'hiver les chantiers des Jeux olympiques de 1992. A la fin janvier encore, *les engins de travaux* publics bourdonnaient tout au long de la Tarentaise. Mais ils ne traçaient pas que des voies rapides ou d'un contrat d'enfouissement des lignes avec EDF et les PTT, constitution d'une équipe de « mordus », le cadre est d'abord mis en place. Les hommes sont dénichés dans des services de l'Etat, pour quelques années. Parmi ceux-ci, Vincent Derkenne, quarante ans, le chef de la cellule paysage, vient de l'environnement, Hugues Lambert quarante-cinq ans, le paysagiste, et Claude Lermigeaux, cinquante-sept ans, chargé des rivières, de l'agriculture.

Ils ont la chance de trouver sur place d'autres fonctionnaires nement et enrochements de rivières, les architectes renouent avec la grande tradition des « ouvrages d'art ». Ce qu'on en voit déjà sur les 60 kilomères qui séparent Chambéry de Moutiers témoigne que l'esthétique et l'utilitaire peuvent faire excellent ménage pour peu qu'on s'y applique.

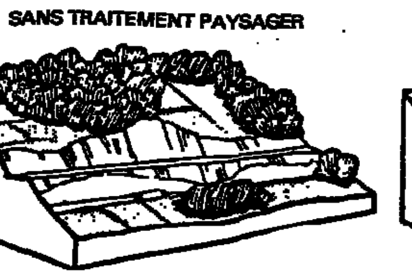
Chaque saignée fait l'objet d'une étude paysagère méticuleuse, puis on la panse en conséquence. Sur le même parcours, on a déjà semé 37 hectares de gazon, planté des centaines d'arbres de haute tige et mis en terre 50 000 arbustes. Tamié, au pied des cascades du Guiers et sur les rives du Bourget, dont l'état, il y a peu, aurait coupé net l'inspiration d'un moderne Lamartine.

Le combat pour l'embellissement se mène sur tous les fronts. L'aménagement brutal des cours d'eau a fait place à un traitement écologique qui leur laisse du charme. A tous les cantonniers du département, on a appris l'élagage en douceur, qui évite de transformer en moignons les arbres d'alignement. Trois cent cinquante panneaux publicitaires ont été arrachés *manu militari* aux entrees d'Albertville et de Chambéry.

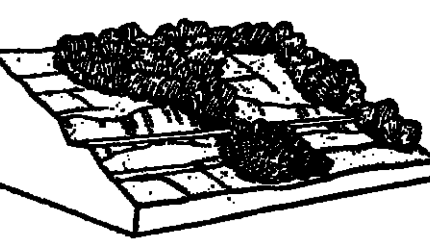
ETAT INITIAL



SANS TRAITEMENT PAYSAGER



APRÈS TRAITEMENT PAYSAGER



*Source : DDE Savoie – CERREP*

*Exemple d'intervention sur un tracé d'autoroute à flanc de montagne*

des pistes. Partout ils profilaient les talus sur lesquels, dès le printemps, des canons à gazon projetteront le mélange de graines, d'engrais et de « colle » des futurs tapis verts. De leur côté, les pépiniéristes soignent les milliers de jeunes arbres qu'ils mettront en terre. Car la Savoie a décidé de présenter son meilleur profil aux cameramen du monde entier qui débarqueront ici à l'occasion des JO : celui d'une Suisse française, avenante, verte, propre et moderne.

Le grand patron de cette opération de chirurgie esthétique est Michel Barnier, trente-neuf ans, député (RPR) du département et président du conseil général. Ayant débuté très jeune dans la carrière comme attaché au cabinet de Robert Poujade, alors ministre de l'environnement, il a compris qu'un paysage soigné est triplement important. Il améliore la qualité de vie des habitants, il constitue le *fonds de commerce du tourisme*, il est un élément d'appel pour les entreprises baladeuses. Or, si les pouvoirs publics pratiquent depuis vingt ans une politique de l'environnement, ils n'ont jamais réussi à en définir une pour le paysage, tenu pour une valeur subjective et secondaire.

### Une équipe de « mordus »

Michel Barnier, lui, n'a pas d'état d'âme à ce sujet ; bien au contraire : « *Les gens n'ont qu'une notion confuse de ce qu'est l'environnement* dit-il, *mais ils savent fort bien ce qu'est le paysage. Je joue donc cette carte.* » Depuis 1985, l'affaire est rondement menée. Diagnostic préalable, programme thérapeutique adopté à l'unanimité par l'assemblée départementale, signature avec le ministre de l'environnement d'un protocole énumérant les actions à mener dans le département, négociation convaincus comme Georges Saury, quarante-huit ans, le patron local de l'équipement, Henri Piganneau, trente ans, le directeur de l'aménagement au conseil général, et Jean-Paul Gandin, quarante et un ans, spécialiste des équipements de loisirs. Des hommes qui se réunissent chaque mois et tirent tous dans le même sens. Une *task force* exceptionnelle. L'articulation forte, c'est Hugues Lambert, l'horticulteur-architecte-paysagiste, qu'on a eu l'astuce de placer à cheval sur les services de l'Etat et ceux du département.

### « A la petite cuillère »

Restait à trouver le nerf de la guerre. Pour les travaux portant sur du neuf, il a été décidé que tout projet qui ne comporterait pas une ligne de crédits « paysage » serait repoussé. Le fonds départemental « espaces verts » est évidemment mobilisé. Mais l'innovation véritable est le 1 % prélevé automatiquement, chaque année, sur les investissements routiers et affecté à la réparation d'outrages anciens. Entraînés par le mouvement, l'Etat, la région, les entreprises nationales et les firmes privées apportent leur contribution. Depuis qu'Albertville a été retenue pour organiser les JO de 1992, ils ne peuvent plus se dérober. Même la justice a compris. En demandant la condamnation d'un quidam qui avait dressé une vilaine antenne radio près du lac du Bourget, un procureur a récemment avancé trois arguments : l'illégalité, le mépris à l'égard de la politique du département et l'agression contre le paysage. « *Quand j'ai lu cela,* dit Michel Barnier, *j'ai compris que c'était gagné.* »

L'effort porte d'abord sur les chantiers en cours. Pour les viaducs, tunnels, ponts, murs de soutè-

Même préoccupation dans les stations qui recevront les Jeux. Aux Saisies, par exemple, on a pris le parti de cacher le stade de fond et celui de biathlon (tir et fond) dans la même combe et de les équiper de simples gradins engazonnés. Pour tracer les pistes à travers tourbières et épicéas, on a banni le bulldozer et choisi de travailler « à la petite cuillère » avec des pelles à chenilles dont la pression au sol est moindre que celle d'un homme. Quant à la nouvelle technopole qui se bâtit sur un ancien aérodrome militaire au bout du lac du Bourget, on y a déjà planté les bouquets d'arbres et les bandes forestières qui en feront un « parc » d'entreprises digne de ce nom.

Malheureusement, depuis que les Savoyards observent leur horizon avec un œil critique, ils s'aperçoivent que la négligence et le vandalisme ont fait des ravages. Une étude, unique en France, demandée par le conseil général a épinglé sur le seul réseau routier 900 « points noirs ». Bords de route à l'abandon, dépôts d'ordure, stations-service hideuses, ferrailleur en rupture de ban, pylônes incongrus, chacun semble s'être ingénié à défigurer un décor originellement splendide. Un immense passif qu'il faudra des décennies pour éponger.

### Rambardes en épicéa

C'est commencé, tout comme la réhabilitation de plusieurs grands sites. Il va en coûter 10 millions de francs pour enterrer la toile d'araignée de fils électriques et téléphoniques, nettoyer les tas d'ordures et retaper les constructions délabrées qui sont la honte des pelouses historiques du col du Mont-Cenis. Même effort en cours sur l'admirable chaîne fortifiée barrant les gorges de l'Arc, à Essaillon, dans la combe de l'abbaye cistercienne de

Sur les routes départementales, les glissières métalliques sont systématiquement remplacées par des rambardes en épicéa imputrescible inventées par un ingénieur savoyard, Emile Eynard. « *C'est pas plus cher, c'est aussi solide et c'est beaucoup plus beau* », apprécient les riverains. Autour des chalets de la station des Saisies comme devant ses garages et transformateurs disgracieux, on s'apprête à planter des rideaux de sapins. Partout, on fait la chasse aux ordures en créant des déchetteries pour les « monstres » et en installant dans les villages des centaines de conteneurs plaqués de mélèze.

Mais le cauchemar du paysagiste Hugues Lambert, ce sont les zones artisanales qui poussent au bord des routes comme des champignons et les vieilles usines dont on découvre la crasse du haut des nouveaux viaducs. On estime que la seule réhabilitation paysagère des douze plus grandes entreprises du département coûtera 100 millions de francs. Raison de plus pour s'y atteler. Pechiney et Union Carbide dépensent déjà 300 000 F pour une étude paysagère. Pour Michel Barnier, le plus dur reste à faire : convaincre les maires et les autres patrons d'accomplir leur devoir.

Mais déjà Paris dresse l'oreille. Michel Delebarre, ministre de l'équipement, a décidé d'affecter un architecte paysager à sept départements dès cette année et à tous les départements d'ici à 1993. A titre d'exemple, l'État va dépenser 80 millions de francs pour soigner le décor des liaisons autoroutières Clermont-Béziers et Vierzon-Brive, qui trancheront les rudes paysages du Massif Central : 1 % du devis des travaux. Il était temps !

MARC AMBROISE-RENDU

Un ministre sur le terrain

## M. Théo Braun en quête du centre gauche alsacien

STRASBOURG

*de notre correspondant*

Qu'est-ce qui fait courir Théo Braun ? La question est posée en Alsace où le ministre délégué aux personnes âgées, centriste converti à la méthode Rocard par « l'ouverture » de l'automne 1988, paraît prendre un réel plaisir à bousculer les dominos de la politique régionale.

L'Alsace est un terrain symbolique de la stratégie du centre gauche. Le printemps 1989 a vu basculer les deux grandes villes du centrisme au socialisme : Strasbourg à la rocardienne Catherine Trautmann, Mulhouse à Jean-Marie Bockel (Socialisme et République). La réelle puissance du Front national (22 % en moyenne au premier tour des présidentielles de 1988), la force des Verts, élus municipaux et régionaux, obligent les « grands » partis à des stratégies d'alliance. Celle jusqu'ici inattaquable de l'UDF et du RPR dans la « majorité alsacienne » est-elle soudain devenue plus fragile, alors qu'elle contrôle la région et les deux conseils généraux ? C'est l'équation posée au ministre Théo Braun.

Lui-même a fait du chemin. Elu sur la liste des régionales du président Marcel Rudloff (UDF-CDS) en 1986, l'ancien candidat déçu du Centre démocrate aux législatives de 1962 est entré au gouvernement Rocard sans état d'âme et s'affirme aujourd'hui « *dans la majorité présidentielle* ». Son pari est de vérifier si le paysage électoral alsacien s'est déplacé, ses idées de centre gauche n'ayant pas changé, ou si au contraire il a été un pèlerin isolé sur un sol immobile.

### Le chaud et le froid

Avec une certaine malice, le ministre avance ses pions. Il confie au quotidien *l'Alsace* qu'« *on s'ennuie au conseil régional* », puis prend date pour les régionales de 1992, au cours d'un déjeuner avec une quinzaine de journalistes alsaciens. Son engagement dans l'Association des démocrates, sur le plan national, complète cette stratégie : commune avec ses collègues « ministres d'ouverture » à Paris, mais très marquée par son charisme personnel à Strasbourg.

Sur l'actuel président du conseil régional, il souffle le chaud et le froid, répète qu'il reste « *l'ami* » de Marcel Rudloff, avec qui il a *été* élu, mais demande « *un vrai manager pour la région* ». Et, dans la foulée, il rappelle son rôle de fédérateur du « lobby » alsacien à Paris, par exemple pour défendre le dossier TGV-Est ou sauver le régime local de sécurité sociale d'Alsace-Moselle. Il ne se place pas pour autant en candidat à la présidence de la région : ce serait trop directement affronter l'actuelle équipe, alors qu'il lui reste sur le papier vingt-cinq mois de mandat, et sans doute indisposer à gauche quelques ambitions qu'il ne veut pas froisser. Mais son OPA est annoncée : le concert de réactions qu'elle provoque est à la mesure de l'enjeu.

Même si la cible est celle du corps électoral, le ministre ne peut se passer d'alliés. C'est sans doute ainsi qu'il faut comprendre sa présence et son chaleureux soutien au Mouvement démocratie alsacienne (MDA) du rocardien Alfred Muller, conseiller général et maire de Schiltigheim, mais hors PS depuis quatre ans. Même si le MDA est très local, il peut fonctionner comme une boîte à idées pour une campagne à mener, d'autant plus qu'il a l'oreille de plusieurs membres du Comité économique et social d'Alsace, lassés de dix ans de présidence à la région de Marcel Rudloff.

### Une image populaire

Ce rapprochement pourrait s'avérer très utile au moment où la région remet en chantier le schéma directeur d'aménagement et d'orientation de l'Alsace, dont la première version de 1976 a beaucoup vieilli. Ce document (Horizon 2005) doit être la bible des décideurs et la référence des négociations avec l'Etat. Le ministre alsacien, qui n'ignore pas qu'une responsabilité au gouvernement peut être écourtée, notamment après le congrès du PS, pourrait employer son mandat régional, jusqu'ici un peu délaissé, pour dire haut et fort son sentiment sur l'avenir de la région.

La stratégie de Théo Braun n'oublie pas non plus l'Alsacien de la rue : l'ancien président du Crédit mutuel est très connu, personne ne conteste son désintéressement ni sa passion de l'Alsace, et l'âge pourrait ne pas être un handicap s'il est accompagné en Alsace d'une image populaire et à Paris de contacts ministériels.

Deux collaborateurs du ministre, l'un à Paris, l'autre à Strasbourg, suivent de près les affaires régionales. Si le ministre emporte quelques francs succès – par exemple une décision de financement du TGV Est, – il pourrait en effet marquer des points. Il peut en tout cas compter sur le discret soutien du maire de Strasbourg, Catherine Trautmann. Elle aussi a besoin d'élargir le trop ténu centre gauche strasbourgeois.

JACQUES FORTIER

Sur la Côte d'Azur

## Une villa Médicis à l'américaine

**De la Fondation Cartier, à Jouy-en-Josas, à la villa Arson de Nice, du château de Clisson, près de Nantes, à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, les lieux de résidence pour artistes tiennent un peu, aujourd'hui, le rôle des anciens cafés littéraires ou des groupes d'ateliers de peintres propices aux échanges et à la création. Parmi ces institutions, la Fondation d'art Henry Clews de La Napoule, près de Cannes, a pris, depuis deux ans, une place originale.**

CANNES

*de notre correspondant régional*

Les créateurs affectionnent les lieux forts. Le château de La Napoule, qui abrite la Fondation Clews, en est un. Bâti au quatorzième siècle, il n'était plus, vers 1880, qu'une ruine isolée au bord de la mer transformée en une maison bourgeoise composite. En 1917, le sculpteur américain Henry Clews, dont le père avait fait fortune à la Bourse de New-York, et son épouse Mary, elle-même fille de banquier, le découvrent, l'achètent et entreprennent sa métamorphose.

L'ancienne forteresse, flanquée de deux tours massives, va être relevée dans le goût médiéval en pierres de porphyre ocre rouge de l'Esterel et devenir un décor de conte de fées pour deux êtres qui s'idolâtrent. « *Once upon a time* » (« *Il était une fois* ») : afin que nul n'en ignore, la formule a été ciselée, en relief, au-dessus du guichet d'entrée du château. Artiste inclassable à l'imagination fertile, imprégné de mysticisme, Henry Clews produit d'innombrables statues et met partout sa marque. Jusqu'à sa mort, en 1937, il grave dans une abondance de voûtes, de tympans, de colonnes et de cheminées des personnages et des animaux qui composent un monde fantastique. On n'échappe pas à ce monde : soit qu'il fascine soit qu'il provoque un malaise.

Mary Clews est décédée en 1959. Après la guerre, elle a dû de nouveau restaurer le château, occupé par les troupes italiennes et allemandes puis bombardé par les Américains. En 1951, à la mémoire de son mari, elle a créé la fondation, simultanément en France et aux Etats-Unis, à laquelle elle a légué les bâtiments et qu'elle a dotée d'un capital de 1 million de dollars.

### 1990 affiche complet

Bien que la charte l'ait expressément prévu, La Napoule n'est devenue un lieu de rencontres entre artistes français et américains qu'en 1987, après l'arrivée d'un nouveau directeur entreprenant, Alain Janet, trente-sept ans, un ancien élève de Sciences Po, venu à l'art par ... la navigation de loisirs. « *Mon objectif,* explique-t-il, *a été de faire revivre un lieu de mémoire et d'aider les créateurs dans leurs recherches personnelles en établissant, entre eux, des correspondances vécues sans a priori et sans intermédiaire.* » En 1985, les locaux n'avaient été utilisés que cinq semaines dans l'année. En 1989, ils l'ont été pendant quarante-huit semaines et il n'y a plus, déjà, une seule date libre en 1990 (1).

Au cours des deux dernières années, près d'une centaine d'artistes appartenant à cinq disciplines (arts plastiques, littérature, composition musicale, danse et cinéma) sont passées par la fondation. Parmi eux, côté américain, les chorégraphes et danseurs des compagnies Elisa Monte, Alwin Nikolaïs et Bella Bella Lewitzky, ainsi que le sculpteur John Chamberlain, le poète John Ashbery (prix Pulitzer en 1976) et le compositeur Robert Ashley, venus à La Napoule en « *masters* » ; côté français, le cinéaste Serge Le Peron, les plasticiens Bernard Frize et Yan Pei Ming, l'écrivain Jean Echenoz, etc.

La fondation fonctionne comme une villa Médicis à l'américaine, sur le modèle des lieux de résidence Mac Dowell (Vermont) et Yadho (New-York). Les stages sont, en moyenne, de deux à trois mois. Chaque résident dispose d'une chambre – le château et ses dépendances en comptent trente, dont une partie jouissent d'une magnifique vue sur la baie de La Napoule, les îles de Lérins et l'Esterel, – reçoit une bourse et dispose, si nécessaire, d'un atelier individuel. « *Le rêve* », comme le résume, d'un mot, le jeune réalisateur français Christophe Loizillon. Non seulement pour les facilités matérielles qu'offre la fondation, mais pour son climat convivial et ses possibilités d'échanges interdisciplinaires qui la distinguent, avec le mélange des nationalités, des autres institutions du même type.

### Un opéra chinois

On s'isole pour travailler mais on se rencontre ici ou là pour discuter de la production de chacun et l'on prend ses repas en commun dans la vaste salle à manger voûtée qui fut inaugurée, dans les années 20, sous la présidence du grand duc Michel de Russie... Il arrive aussi parfois que naissent des projets de coopération entre artistes de disciplines différentes. La barrière de la langue ? A en croire John Ashbery, qui donne des poèmes en finnois à étudier dans ses « *workshops* », cette difficulté même serait créatrice...

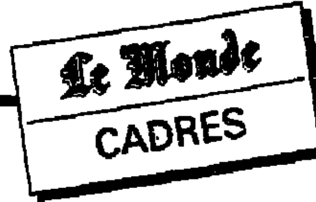
Les résidents sont sélectionnés, dans chaque discipline, par des collèges de professionnels bénévoles américains et français (Alain Janet déplore qu'il y ait des lacunes dans le « repérage » américain). L'un des événements de 1990, à La Napoule, sera la création d'un opéra traditionnel chinois, *Nine songs,* avec une chorégraphie contemporaine, associant des artistes américains, français et chinois, dont le groupe des Percussions de Strasbourg. De nombreux organismes ou collectivités, en France comme aux Etats-Unis, coopèrent avec la fondation, dont le budget, de près de 700 000 dollars en 1989, est alimenté par une mosaïque de petits financements.

Alain Janet souhaiterait cependant que le travail réalisé à La Napoule soit encouragé plus qu'il ne l'est en France, au travers de commandes publiques et privées. Il estime, d'autre part, qu'un important effort de décloisonnement culturel est à entreprendre, dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, « *pour une meilleure utilisation des lieux et des crédits* ».

GUY PORTE

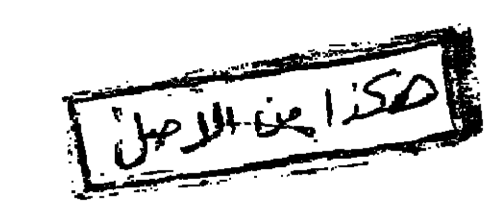
(1) La fondation sert, par ailleurs, de cadre à des colloques de haut niveau ainsi qu'à diverses réunions et réceptions. Elle organise aussi des expositions et des concerts. Des visites du château de La Napoule et du musée Henry Clews ont lieu deux fois par jour (trois fois en juillet et août). Fondation d'art de La Napoule, avenue Henry-Clews, 06210 Mandelieu-La Napoule.
Tél : 93-49-95-05 et 93-49-53-51.




*Le Monde*, point de rencontre des grandes ambitions.








*Le Monde*, point de rencontre des grandes ambitions.

# CHRONIQUE D'UNE ARRIVÉE ANNONCÉE

Ses diplômes du plus haut niveau * et la maîtrise de langues étrangères l'avaient fait accéder à de premières (vraies) responsabilités, où l'équilibre de ses qualités personnelles avait été remarqué : instinct et jugement ; modestie et confiance en soi ; esprit d'innovation et respect de la tradition ; capacités d'écoute et d'expression ; esprit de synthèse et souci du détail...
Mais ces qualités, alliées de surcroît à une vaste culture générale, rencontraient de plus en plus de difficultés à s'exercer dans un milieu organisé mécaniquement, indifférent aux alternatives dérangeantes qu'offrent les systèmes vivants.
Aussi, après ces toutes premières années de vie professionnelle, la perspective d'avoir à rechercher, choisir et accompagner dans leur carrière ceux et celles qui animeront de par le monde, à l'aube du troisième millénaire, les sociétés de ce Groupe, conduisit-elle notre futur Collaborateur, ou future Collaboratrice, à s'intéresser à cette responsabilité de premier plan et à prendre contact avec Florence HOSSELET - Service Relations et Ressources Humaines - Compagnie Générale des Eaux - 52 rue d'Anjou 75008 PARIS.




**** INGÉNIEUR, MÉDECIN...***

PREMIER GROUPE FRANCAIS DE SERVICES
Plus de 1.000 sociétés et de 150.000 personnes
*LA PASSION DU SERVICE*

---

ACADEMIE ACCOR

**L'université du Groupe ACCOR recherche des**

## FORMATEURS - CONSEIL

- **Ressources humaines** (management des hommes, cohésion d'équipe...)
- **Commercial**

Notre Groupe, en 20 ans, s'est développé dans 60 pays et pense que ses 65 000 collaborateurs sont la principale richesse de l'entreprise. L'existence de l'université en est la preuve.

**Votre mission :** créer des stages, les animer, en assurer le suivi.

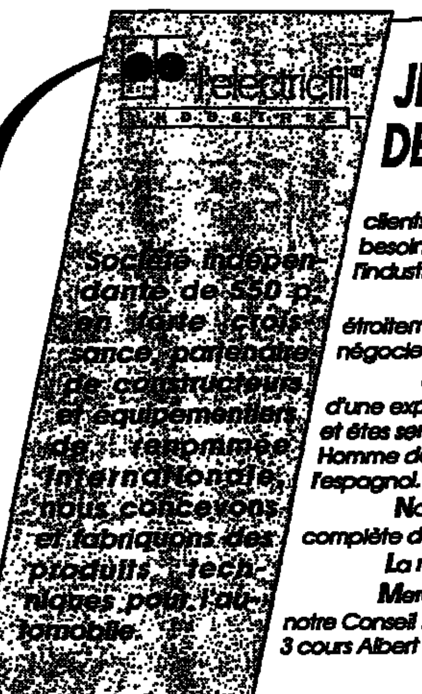
**Votre profil :** Vous êtes autonome mais aimez le travail en équipe. Vous êtes créatif, rigoureux et saurez vous positionner comme conseil et spécialiste auprès des marques du Groupe. Vous avez plus de 25 ans et votre expérience est en rapport avec le domaine d'intervention choisi ; vous êtes immédiatement opérationnel.

Le bilinguisme est un plus prépondérant, le fait d'être bi-culturel, un atout recherché. Grande implication, disponibilité et mobilité (60% du temps à l'extérieur) sont indispensables. Poste basé à Evry.

Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite + CV, photo et prétentions) sous référence LM 1402 à notre conseil :
Groupe PANISSOD, 109 rue de Turenne, 75003 Paris.




---




## JEUNE RESPONSABLE DE MARCHE EUROPE *Basé Lyon*

*Sa mission : développer notre activité chez les clients actuels et futurs. Pour ce faire, il détecte des besoins, lance et anime des projets aboutissant à l'industrialisation et la vente de nos fabrications.*

*Interface clients/services techniques, il collabore étroitement avec nos équipes de développement et négocie les conditions du partenariat.*

*La trentaine, de formation supérieure vous justifiez d'une expérience réussie de la vente de produits techniques et êtes sensibilisé aux réalités de la production grande série. Homme de communication vous maîtrisez l'anglais et si possible l'espagnol.*

*Nous vous offrons de prendre la responsabilité complète de vos marchés, dans un contexte de PERFORMANCE.*

*La rémunération sera fonction du candidat.*

*Merci d'adresser CV, photo et rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL sous référence 55 3288 M 3 cours Albert Thomas 69416 Lyon cedex 03.*

**Mercuri Urval**

---




*La société holding de Crédit Bail du Crédit Agricole.*  *recherche, un(e)*

## Juriste expérimenté(e)

***Vous serez chargé(e)***
☐ *du recouvrement des créances litigieuses pour une société de leasing matériel.*
*Sous l'autorité du Chef de Service et aidé(e) par des assistantes, vous aurez la responsabilité du choix des procédures et du suivi des dossier de votre région.*

***Vous êtes***
☐ *titulaire d'une maîtrise en droit privé et justifiez d'une première expérience professionnelle de préférence dans une activité similaire.*

*Ce poste est situé à Saint-Quentin-en-Yvelines.*

Adressez lettre manuscrite CV et prétentions à :
**CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE**
S/Réf. : LAM/13.02 - Direction des Ressources Humaines
B.P. 48 - 78280 GUYANCOURT.



---

**Le Ministère de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire**
recrute

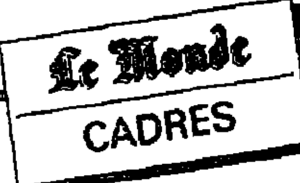
## DEUX CONSEILLERS POUR LA MUSIQUE ET LA DANSE

qui seront affectés prioritairement en région Basse-Normandie avec résidence administrative à Caen, et en Midi-Pyrénées avec résidence administrative à Toulouse.

Le conseiller pour la musique et la danse est agent contractuel du ministère ; il est rémunéré à l'indice nouveau majoré 613, soit 12 350 F net par mois. Placé sous l'autorité du préfet et du directeur régional des affaires culturelles, il sert de relais à l'action régionale de la direction de la musique et de la danse dans trois domaines essentiels : le développement de la vie musicale et chorégraphique dans la région ; la coordination des actions déjà entreprises ; l'information sur la vie musicale de la région.

Diplômés de l'enseignement supérieur, les candidats feront preuve de sérieuses compétences administratives, de connaissances musicales, enfin du goût des contacts et des relations publiques.

**Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la direction de la musique et de la danse, 53, rue Saint-Dominique, 75007 Paris.**
**Tél. : 40-15-89-31, bureau du personnel.**
**Date limite de dépôt des candidatures : 22 février 1990.**




*Le système télématique expert de l'emploi des cadres* 3615 LM

---

Filiale d'un important groupe bancaire national située à Paris 2e, nous recherchons :




GESTION DES SOCIETES IMMOBILIERES

Avec rigueur, créativité et efficacité, vous exploiterez votre formation DEA et votre spécialisation immobilière. Vous développerez votre expérience acquise depuis quelques années en matière de gestion de patrimoine commercial et d'habitation.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), sous la référence 6589, à

MEDIAPA 50-54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE BILL. CEDEX

---

Nous sommes une importante banque régionale très fortement implantée en Centre Est.
Nos résultats nous confèrent la première place en province.
Nous recherchons, afin de poursuivre notre progression, un

## Organisateur

- Participer à la mise en œuvre de projets d'organisation générale.
- analyser les situations.
- proposer les solutions en collaboration étroite avec les utilisateurs.
- effectuer leur mise en place.
- conduire la réalisation de projets informatiques.

sont les missions principales que nous vous confierons. Vous serez rattaché au Directeur de l'Organisation et de l'Informatique.

Vous êtes débutant ou possédez une à deux années d'expérience confirmée dans la conduite de projets d'organisation dans le secteur bancaire ou au sein d'un cabinet conseil. Issu d'une école d'ingénieurs ou d'une ESC, âgé de 25/30 ans, vous souhaitez évoluer dans une équipe jeune et performante.

Nous vous proposons un métier passionnant, une évolution et un salaire motivants.

**Philippe BERAUD**, vous remercie de lui transmettre votre CV, photo, rémunération actuelle et lettre de motivation sous référence 3017.

RHOC
RESSOURCES HUMAINES
ORGANISATION ET CONSEIL

19 place Tolozan
69001 Lyon.

MEDIA-SYSTEM

---

**La Chambre de Commerce**
**et d'Industrie de Rouen**

RECHERCHE

### 1) UN CADRE

appelé à devenir le chef de son département assistance technique au commerce

### 2) UN ASSISTANT TECHNIQUE DU COMMERCE

(diplômé du CEFAC)

**PROFIL DU POSTE 1 :**
- Diplômé Ecole Supérieure de Commerce (Formation CEFAC appréciée)
- Expérience professionnelle dans la distribution exigée.

**MISSIONS DU DÉPARTEMENT ATC**
- Animation, promotion, formation, perfectionnement, études et conseils auprès des entreprises commerciales (détail, gros, prestataires de services, tourisme, hôtellerie, restauration, urbanisme commercial).

**PROFIL DU POSTE 2 :**
- Diplômé du CEFAC
- Intégré au sein d'une équipe, il sera plus particulièrement chargé pendant une période de 3 ans de l'animation, la promotion, la formation du commerce en milieu rural, tant au niveau individuel que collectif.
- Expérience d'une fonction similaire appréciée.
- Sens de la Communication.

**Adresser candidatures, C.V. avec photo et prétentions en précisant le poste à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen, Département ATC, BP 641 - 76007 ROUEN CEDEX**

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ CHIMIQUE
filiale d'un grand groupe international
recherche
UN




### ADJOINT AU CHEF DE SERVICE

le candidat retenu sera en mesure, en plus de ses qualités de gestionnaire, de faire preuve d'un sens développé des contacts à tous niveaux.

La connaissance du droit du travail serait un atout supplémentaire. Une expérience de 5 à 10 ans et une bonne pratique de l'anglais compléteront le CV idéal.

Ce poste est basé à la Défense.

Veuillez adresser votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions) à CONTESSE PUBLICITE sous réf. 39426, 38 rue de Villiers - 92532 LEVALLOIS-PERRET Cedex, qui transmettra.

CONTESSE

---

SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE
parmi les premières dans la Région Parisienne recherche

## DIRECTEUR D'OPERATIONS
### COMPLEXES

Directement rattaché au Directeur Général, vous assurerez la gestion de dossiers de grandes opérations et de développement en France et à l'étranger.
Ingénieur 30/35 ans, vous avez une expériecne d'une dizaine d'années y compris dans la promotion immobilière et un fort potentiel pour évoluer vers une responsabilité de Direction de haut niveau.

## MONTEUR D'OPERATIONS

Jeune Ingénieur T.P., 28/30 ans ayant impérativement une expérience de 2 à 3 ans dans le montage d'opérations complexes ou de zac, vous êtes appelé à travailler avec le Directeur de Développement de la société.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) à

HOMMES & STRUCTURES

90, av. du Maine - 75014 PARIS

OKC

---

**L'Observatoire français des conjonctures économiques**

recrute

### 4 MACRO-ECONOMISTES

— 1 poste dans la division « environnement international » du département des diagnostics.
— 2 postes dans la division « conjoncture française » du département des diagnostics.
— 1 poste dans la division « modélisation multinationale » du département d'économétrie.

Vous êtes économiste, de formation Grande Ecole ou Universitaire (DEA, Magistère ou doctorat) et vous souhaitez vous associer à une équipe chargée d'analyser la conjoncture économique française ou mondiale, d'élaborer des prévisions, de réaliser des études.
Vous avez une bonne maîtrise orale et écrite de l'anglais économique.

Nous souhaitons vous rencontrer si vous êtes autonome, avez du goût pour le travail collectif et une bonne aptitude à la communication écrite et orale.

Une expérience professionnelle d'économiste, dans des fonctions équivalentes, est souhaitable mais nous examinerons aussi les candidatures de débutants à fort potentiel.

Merci d'envoyer lettre manuscrite et C.V. en indiquant vos prétentions et en précisant l'emploi désiré à :

**OFCE**
**M. le Secrétaire Général**
**69, quai d'Orsay - 75007 PARIS**

---

Un des leaders des études de marché et des sondages : 100 permanents, 100 MF de CA réalisé en 1989, 40 % de progression chaque année depuis 5 ans, recherche dans le cadre de son développement :

## Un(e) Chargé(e) d'Etudes Quantitatives Sénior

De niveau Grande Ecole, vous avez 6 ans d'expérience minimum dans un cabinet d'études, et plus particulièrement dans le conseil aux entreprises, la gestion et le suivi de clients.

Envoyer CV + photo à
MV2 GROUPE,
100 avenue A.Briand
92120 MONTROUGE.




---

## Chargé d'études en urbanisme commercial

*Notre savoir-faire et la technicité de nos méthodes nous placent dans les premiers rangs en matière de conseil en stratégie d'urbanisme commercial : PROCOS connaît actuellement un fort développement et recherche un nouveau collaborateur.*

*Vous conseillerez les municipalités et les promoteurs sur le choix des emplacements commerciaux et prendrez en charge la réalisation technique des études, en synergie avec nos spécialistes.*

*A 28-32 ans, vous avez une expérience de 3 à 6 ans en qualité de Chargé d'Etudes dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme. Vous connaissez de préférence le secteur de la distribution.*

*Si vous êtes prêt à vous investir dans un contexte créatif et partager avec nous votre passion du développement urbain, alors adressez une lettre de motivation avec C.V., photo, rémunération actuelle et souhaitée, sous référence 90355/LM, à SELECOM 226, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 PARIS.*

Selecom
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

MEDIAPA

---

*BANQUE SPÉCIALISÉE DANS LA GESTION DE CAPITAUX POUR COMPTE DE TIERS ET LES OPÉRATIONS DE MARCHE*

Filiale d'un grand groupe
recherche
*POUR SON DÉPARTEMENT DE LA GESTION DES CAPITAUX*

### 1 - L'adjoint au directeur

directement en charge de la gestion des actifs pour compte de tiers
Formation supérieure, expérience de la gestion d'OPCVM (10 ans min.)
Sens de l'encadrement (8 personnes)

### 2 - Le responsable commercial chargé de développer un fonds de commerce de clientèle de particuliers de haut de gamme

Formation supérieure, expérience de la gestion de fortune (10 ans min.), excellent relationnel, dynamisme et compétences techniques.

Quartier : ETOILE

Envoyer CV + lettre manuscrite et prétentions sous nº 8781
Le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

---

### rédacteur en chef adjoint

**270 000 FF +**
ancienneté professionnelle

recherché par QUOTIDIEN RÉGIONAL — Ville universitaire de plus de 200 000 habitants — pour prendre, sous la responsabilité directe du rédacteur en chef, la direction d'une équipe de 67 journalistes.

Agé d'au moins 35 ans, le candidat recherché possède une expérience confirmée de l'encadrement et de l'animation d'une équipe de journalistes et une bonne pratique de la P.Q.R.

Merci d'adresser votre réponse manuscrite avec CV + photo à : B.E.G., 35, rue de Savoie, 57160 MOULINS-LES-METZ.

---

BANQUE DYNAMIQUE EN FORTE EXPANSION
BANQUE DE GESTION / BANQUE D'AFFAIRES
SIEGE SOCIAL PARIS

RECHERCHE POUR TOUTES REGIONS

## CHARGÉS D'AFFAIRES ET COMMERCIAUX DE HAUT NIVEAU

**Des hommes et des femmes**
qui ont une expérience de plusieurs années de la vente des OPCVM, des produits d'assurance-vie et des produits de gestion à tout type de clientèle. Votre mission : commercialiser les produits de la Banque, réaliser les objectifs de chiffre d'affaires qui vous seront assignés. La banque vous offre un environnement stimulant, des produits performants, une rémunération immédiatement liée à votre valeur actuelle et à vos résultats futurs.
Lettre manuscrite, curriculum vitae + photo à adresser au journal, en précisant sur l'enveloppe la référence nº7117 - Le Monde Publicité - 5 rue Monttessuy - 75007 Paris, qui transmettra.

**Les dossiers seront traités avec une extrême confidentialité.**

EDICTUEL

---

**Bureau d'étude** recherche

### CHARGÉ D'ETUDE

futur Responsable d'Agence

**Pour :**
— Faire de l'assistance aux Collectivités et effectuer notamment des études de circulation, transport, aménagement...

**• Profil recherché :**
— Ingénieur diplômé, 3 ans d'expérience en études de déplacements et d'urbanisme,
— Etre dynamique et organisé.

**• Nombreux déplacements dans les régions**

C.V. + photo et prétentions sous nº 8792
Le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris

---

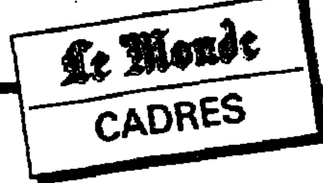
SOCIÉTÉ TRANSFORMATION DES MÉTAUX
proche Nancy

propose à candidat trilingue, anglais, ayant plusieurs années d'expérience commerciale un poste de

### RESPONSABLE DU SERVICE EXPORTATION

**sous l'autorité du directeur commercial**
La fonction comprend de nombreux déplacements dans les pays d'Europe

**Adresser candidature avec C.V. + photo écrire sous nº 8790 à Le Monde Publicité**
**5, rue de Monttessuy, 75007 Paris**




*Le Monde*, point de rencontre des grandes ambitions.

# Entrez dans "le monde" de l'EXCELlence...

Le Groupe EXCEL, c'est aujourd'hui l'un des premiers groupes de services dans le domaine du traitement de l'information :

**350 personnes, 140 MF de CA**

Nous recherchons dans le cadre de notre développement national et international :

### 1 Consultant(e) senior
### Réf. CS02 - 250 KF +.

Ayant une expérience probante du recrutement, vous êtes diplômé(e) de Science-Politique, d'un DESS de Psychologie, ou équivalent.
Vous possédez au moins 3 ans de pratique dans un Cabinet de Recrutement.
Votre rôle sera de mener à bien, au sein d'une équipe motivée, un projet d'entreprise prenant en compte tous les aspects de la sélection, du commercial au suivi des dossiers. Vous évoluerez rapidement vers un poste de direction de notre filiale Recrutement.

### 1 Directeur(trice) de la Communication
### Réf. DC02 - 350 KF +

Vous êtes diplômé(e) d'une Grande Ecole de Commerce, ou équivalent.
Vous maîtrisez parfaitement tous les rouages de la communication, et vous possédez une expérience réussie, d'au moins 5 ans, qui a fait de vous un professionnel reconnu.
Rattaché(e) directement au PDG, vous aurez la responsabilité des différents outils de la communication, aussi bien interne qu'externe de notre Société. Vous pourrez évoluer vers les différents postes de Direction Générale du Groupe.

### 1 Directeur(trice) Technique adjoint(e) - Réf. DTA02 - 230 KF.

Vous êtes issu(e) d'une Grande Ecole d'Ingénieurs ou d'une MIAGE, vous justifiez d'une expérience, d'au moins 3 ans, comme Chef de Projet Informatique, et possédez le goût du "Commercial".
Nous vous proposons d'assister techniquement, toutes les entités opérationnelles du Groupe, d'évaluer et d'encadrer les forfaits, et ainsi d'assurer la veille technologique.
Vous évoluerez vers un poste de Direction Technique, ou Commerciale.

### Des Ingénieurs Commerciaux
### Réf. IC02 - 300 KF.

Diplômé(e) d'une Grande Ecole de Commerce ou d'Ingénieurs, débutant(e) ou justifiant d'1 à 2 ans d'expérience de la vente de prestations intellectuelles, vous aurez la mission d'ouvrir par la prospection, de nouveaux comptes, puis de gérer les portefeuilles ainsi créés dans le domaine des Grands Systèmes en Informatique de Gestion.
Votre réussite personnelle vous amènera tout naturellement à la Direction d'une Agence.

### 3 Directeurs(trices) d'Agence
### Réf. DA02 - 450 KF.

Vous êtes titulaire d'un diplôme de Grande Ecole de Commerce ou d'Ingénieurs, et possédez une expérience d'au moins 3 ans en SSII.
Nous vous proposons de gérer un centre de profit dans le domaine de l'Informatique de Gestion. Vous assurerez l'encadrement administratif, technique, et commercial d'une entité d'environ 50 personnes.
Votre succès et vos résultats vous conduiront à être partie prenante dans notre politique de filialisation.

### Des Ingénieurs Grandes Ecoles
### Réf. IG02 - 220 KF +.

Ingénieur diplômé(e) : X - ESE - ECP - MINES...
Débutant(e), ou ayant 1 à 2 ans d'expérience, nous vous proposons des missions valorisantes et passionnantes au sein des plus grandes entreprises françaises en informatique Technique et Industrielle, dans le domaine de la Gestion ou des Grands Réseaux.

*Si vous possédez l'un de ces profils, le sens des responsabilités et l'envie d'évoluer rapidement dans une entreprise à visage humain...*
*Merci d'adresser votre CV avec photo à :*

**Diane BERSON,**
**Direction du Personnel et des Ressources Humaines,**
**Groupe EXCEL,**
**17 rue de la Victoire**
**75009 PARIS.**

GROUPE





ECR

---

**GROUPE BIOMEDICAL INTERNATIONAL**

recherche

# UN MEDECIN

**pour assurer le développement clinique d'un projet biomédical dans le domaine de l'ophtalmologie.**

***Il devra notamment :***
- élaborer les protocoles d'expérimentations cliniques en relation avec les expérimentateurs,
- prendre en charge le suivi clinique des différents centres,
- faire les synthèses de résultats,
- proposer et mettre en forme les dossiers d'homologation.

C'est un médecin de préférence ophtalmologiste qui, en possédant un début d'expérience dans le domaine des expérimentations cliniques, sait également être un homme de relations publiques. Très bonne connaissance de l'anglais - Possibilité de mi-temps.

**Poste basé en région méditerranéenne ou région parisienne.**

Adresser lettre manuscrite, curriculum-vitae, photo et prétentions sous la référence 4819 MO à **EUROMESSAGES** B.P. 80 - 92105 BOULOGNE Cedex qui transmettra.

PARIS - STRASBOURG
LYON - MARSEILLE EUROMESSAGES

ORC

---

Société d'Assurances cherche pour une filiale nouvellement créée, spécialisée dans l'**Assurance Groupe** branche Vie, son :

# DIRECTEUR GENERAL

**400 KF +**

A 35 ans minimum, avec une formation type Grande Ecole, son parcours professionnel depuis 10 ans s'est déroulé dans le monde de l'assurance et/ou de la banque où il a acquis un solide bagage juridique, des notions de marketing et d'informatique (en tant qu'utilisateur averti). Une pratique actuarielle sera un atout.

Développeur et bon gestionnaire, il saura prendre en charge tous les aspects de cette fonction dans une société en création :
- définition des stratégies,
- mise en place des contrats GROUPE,
- négociation avec des institutionnels de haut niveau,
- relations avec les organismes de tutelle,
- constitution de son équipe.

Les candidatures seront traitées en toute discrétion par notre conseil.

Merci d'envoyer lettre manus. C.V. - photo à B.P. 10 - 92162 ANTONY CEDEX.




MEDIAPA

---

**FONDATION INTERNATIONALE DES ENTREPRENEURS**

**Réseau de Chefs d'Entreprise Créateurs des Instituts Européens des Entrepreneurs**

***recherche***

# DIRECTEUR SCIENTIFIQUE

**(Réf. DS 01)**

***Votre fonction :*** Rattaché directement au président, vous participerez à l'élaboration de méthodes pédagogiques de pointe et devrez assurer la coordination et les relations avec l'ensemble des Instituts.

***Votre profil :*** Diplômé de l'Enseignement Supérieur (Université ou Ecole de Commerce) vous possédez une expérience de l'Encadrement et de la Formation d'au moins 5 ans. Doué pour les contacts humains, vous savez motiver et animer les équipes.

Le poste exige mobilité, souplesse et capacité d'adaptation.

# DIRECTEUR INTERNATIONAL

**(Réf. DI 02)**

***Votre fonction :*** Vous aurez pour mission de promouvoir et organiser les Activités Pédagogiques Internationales de la Fondation. Vous établirez des relations avec des organismes internationaux, nouerez des contacts avec des interlocuteurs du plus haut niveau.

***Votre profil :*** De formation Supérieure, Universitaire ou Sciences Po, vous êtes rigoureux, réalisateur, dynamique et bon négociateur.

Le poste exige la maîtrise de trois langues étrangères.

FONDATION INTERNATIONALE DES ENTREPRENEURS — FIE

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo à M. de NOBLENS - 13, rue Picot 75116 PARIS - Confidentialité absolue.

Affirmatis

---

# AVEC CGI, DEVENEZ EXPERT DES GRANDS SYSTEMES D'INFORMATION DE L'ASSURANCE

*Le monde de l'Assurance bouge, évolue, mobilise toute sa puissance pour se préparer aux grandes mutations de l'avenir.*
*Au coeur de ces évolutions, le Département Assurances du Groupe CGI affirme sa présence en Conseil et en maîtrise d'oeuvre de grands projets dans tous les métiers de l'Assurance (IARD, Vie, Réassurance ...).*

## INGENIEUR OU UNIVERSITAIRE DE FORMATION SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE

*Débutant ou première expérience*

*En rejoignant notre équipe, vous mettrez de votre côté tous les atouts d'une grande carrière :*

*- Vous serez formé aux techniques avancées de l'informatique, aux méthodes et outils qui ont assuré notre succès (MERISE, PACBASE*), aux applications spécifiques de l'Assurance...*

*- Vous accéderez, au fil de vos missions, à des responsabilités techniques et d'encadrement de plus en plus étendues.*
*Vous ferez partie des professionnels reconnus de l'Ingénierie Informatique dans le monde des Assurances.*

*- A plus long terme, votre carrière s'ouvrira sur toutes les perspectives offertes par le Groupe CGI, (2 700 collaborateurs réalisant en France, dans les autres pays européens, aux USA et au Canada un CA de 1,2 Milliard de francs, en croissance régulière de 30 % par an).*

*Si ces perspectives vous attirent, rencontrons-nous.*
*Nos responsables opérationnels vous recevront pour vous parler de leur métier et de la carrière qui pourra être la vôtre avec nous.*

*Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V. et photo), sous la référence 46/MS-290 à Madame D. JAMET*

*CGI INFORMATIQUE*
*30, rue du Château des Rentiers*
*75640 PARIS Cedex 13*

** PACBASE est une marque déposée de CGI*

CGI

**Pour ne pas se tromper de carrière**

ADCOM




*Le système télématique expert de l'emploi des cadres 3615 LM*




*Gruppo Ferruzzi*

**BEGHIN SAY - 37 milliards de CA en 1989 - pôle Agro-Industriel du Groupe FERRUZZI, recherche**

# UN(E) JURISTE

Au sein d'une équipe basée à Paris, rattaché(e) au secrétariat Général, vous apporterez votre aide aux responsables de la Société (recommandations, assistance à négociation, rédaction de contrats, études particulières, etc).
Vous prendrez en charge les litiges et assurerez leur gestion amiable ou judiciaire en liaison avec les avocats, les experts judiciaires, etc.

Vous êtes titulaire d'une maîtrise en droit avec spécialisation en droit des affaires, complétée soit par une expérience réussie d'au moins 5 ans en entreprise, soit par une expérience d'avocat. Vous maîtrisez l'anglais.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (CV, photo, prétentions) à Monsieur CHAMPETIER DE RIBES - B.P. 1 - 59239 THUMERIES qui traitera confidentiellement votre dossier. (Les rendez-vous seront fixés à Paris).

---

# DÉTECTER DES TALENTS...
## Chargée de Recherche

Notre Cabinet fait partie du bureau français de TRANSEARCH INTERNATIONAL, l'un des dix premiers réseaux mondiaux de Conseils en Recherche de Cadres Dirigeants (35 bureaux dans 22 pays). Notre important développement nous permet d'élargir notre équipe. Une chargée de recherche est donc la bienvenue.
De formation supérieure (bac + 4 minimum), vous disposez de préférence d'une première expérience dans notre métier.
Vous assisterez l'un de nos consultants dans toutes les phases des missions qu'il aura à traiter (identification, approche directe et information des candidats, suivi des recherches,...), une fonction où votre sens de l'initiative sera largement sollicité.
Vous travaillerez dans un cadre agréable, dans nos nouveaux locaux, (Paris 16ème).

Rencontrons-nous ! Envoyez votre dossier de candidature sous réf. : PC 1548 à PLEIN CADRE - 350 rue de Vaugirard - 75015 PARIS.

**PLEIN CADRE**

---

# D U N O D

Nous sommes une société d'édition SPECIALISEE DANS L'UNIVERSITAIRE et le professionnel. Nous recherchons

# EDITEUR
## Ouvrages de Gestion
## Vie Professionnelle

Vous avez déjà une expérience du poste et/ou une solide formation de gestion. Véritable manager d'un secteur d'activité, vous assurez l'examen des manuscrits avec les auteurs ainsi que leur mise en fabrication. Vous établissez les **comptes d'exploitation** et étudiez avec la Direction Commerciale la politique de parution.
A ce poste évolutif, riche de contacts, vous définissez avec les différents intervenants le plan de promotion.

Merci d'adresser CV + photo + prétentions à Denise Hirlemann, DUNOD, 11 rue Gossin, 92543 Montrouge CEDEX.

---

*Très important organisme national (20.000 personnes - Secteur de Pointe), recherche :*

# jeune ingénieur

**Grandes Ecoles (Centrale, AM, Mines, ENSI ...) pour son service Opérations**

Basé à Paris, avec séjours réguliers dans les territoires d'Outre-Mer, il aura pour mission de diriger et d'animer sur le terrain des équipes de techniciens et de maintenance dans les domaines mécanique et hydraulique, travaillant à l'aide d'équipements de haute technicité.
Ce poste comporte rapidement de très importantes responsabilités, de nombreux avantages (rémunération de haut niveau, formations, congés, etc...) et constitue une excellente plate-forme de départ pour une carrière dans un groupe de tout premier plan. Des connaissances en automatismes industriels seront des atouts.

Merci d'écrire avec CV et photo sous réf. 4178 M à JONCTION 32, Avenue Charles de Gaulle - 92522 NEUILLY CEDEX, qui transmettra.

---

**IMPORTANT MAITRE D'OUVRAGES EN PLEIN DEVELOPPEMENT recherche un**

# RESPONSABLE DE PROGRAMMES

Ingénieur Arts & Métiers ou ETP, vous justifiez d'une longue expérience du chantier et d'une parfaite maîtrise du bâtiment.
Une bonne connaissance de la maîtrise d'ouvrage est souhaitée.

Vous programmerez et contrôlerez les chantiers de logements et de bureaux, pour Paris et la région parisienne.

Nous offrons une haute rémunération à tout candidat sérieux et compétent.

Envoyez C.V. et photo à NORELL AMENAGEMENT ET CONSEIL, 9, avenue Matignon, 75008 PARIS.

**norell**
AMENAGEMENT ET CONSEIL

---

IMPORTANTE SOCIETE
PORTE D'ITALIE
700 PERSONNES
45 ETABLISSEMENTS

# CONCEPTEUR/REDACTEUR

VOUS ETES UN PROFESSIONNEL DE L'ECRIT,

VOUS ETES CREATIF,

VOUS AVEZ UNE PREMIERE EXPERIENCE EN MARKETING DIRECT,

Si vous vous reconnaissez dans cette description et que vous avez un niveau d'études supérieures, vous êtes probablement le CONCEPTEUR/REDACTEUR que nous recherchons.

Vous serez chargé de la rédaction de nos publications.

Vous concevrez et rédigerez, au sein d'une équipe les différents documents d'information.

Vous rédigerez nos supports de communication directe.

*Merci d'adresser CV + lettre manuscrite avec photo et prétentions annuelles sous réf. 5424 M (à préciser sur l'enveloppe) à l'Agence AFFLUENTS 49, av. Trudaine 75009 PARIS qui transmettra.*

---

Jean-François DROUOT-L'HERMINE a le plaisir de vous annoncer la création au 1er février 1990 de :

## DROUOT-L'HERMINE CONSULTANTS

société spécialisée dans le recrutement de cadres et dirigeants

Vous pouvez prendre contact avec son équipe au :
38, rue de Lisbonne - 75008 PARIS
Tél. 45 63 03 10 - Fax 45 63 86 27

**DROUOT-L'HERMINE**
CONSULTANTS

---

# CONSULTANT RECRUTEMENT
## après l'entreprise... le conseil.

Notre cabinet vient d'avoir 10 ans d'existence et nous sommes bien introduits auprès d'entreprises importantes. Partenaires de nos clients dans la réflexion sur leur politique en matière de ressources humaines, notamment pour les recrutements, nous réalisons nos actions dans le souci de les fidéliser.
Vous rejoindrez notre équipe et serez progressivement chargé de la mise en oeuvre de missions qui nous sont confiées. Une aisance relationnelle, un fort charisme et... beaucoup de bonne humeur faciliteront votre intégration au sein de notre cabinet.
De formation supérieure Sciences Humaines, une première expérience d'entreprise vous a donné une bonne approche du recrutement, dans les profils commerciaux.
Votre dossier de candidature sera traité en toute confidentialité sous réf. 578/M par Jacqueline FLEURENT - DIDIER

**JFD conseil** 8, rue Saint-Philippe-du-Roule 75008 PARIS

CURRICULUM

---

De nouveaux postes sont créés...
Vous aussi, vous vivrez la différence.

# CONSULTANTS EN RECRUTEMENT

Le recrutement, c'est votre métier. Vous le pratiquez dans une entreprise ou dans un cabinet et vous connaissez les qualités qu'il nécessite.
Vous en connaissez aussi les exigences...
Et cependant dans notre cabinet c'est différent.
Différent par l'ambiance créée par une réussite commune.
Différent par la structure de notre cabinet, filiale d'une des premières SSII, elle-même très proche d'un grand groupe industriel... et notre équipe de consultants peut alors vivre de plus près l'entreprise, s'impliquer davantage en interne, apprendre toujours et évoluer avec elle.

**Vivre son métier différemment.**

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 516/M
315, Bureaux de la Colline - 92213 SAINT-CLOUD CEDEX

**SYSECA SELECTION**

---

Retrouvez tous les mardis

dans la section C

# ECONOMIE




La rubrique généraliste des offres d'emploi destinées aux cadres débutants ou confirmés

---

# Mettre en place une gestion des relations humaines et sociales

**Aix-en-Provence** **250/300 KF**

C'est ce que vous propose une importante société (+ de 600 personnes en France), spécialisée dans la conduite de projets industriels en maintenance et travaux neufs, principalement dans les domaines de la métallurgie, chaudronnerie, tuyauterie, mécanique... Interface entre la direction générale et l'ensemble des sites opérationnels qui constitue un milieu social exigeant, vous aurez pour mission de créer et de gérer une fonction Personnel adaptée aux besoins individuels et collectifs de l'entreprise. Vous devrez élaborer, mettre en oeuvre et utiliser un système de gestion rigoureux et performant sur le plan administratif et juridique, optimiser les ressources humaines (recrutement, formation, gestion prévisionnelle des carrières). Vous serez également chargé des relations sociales (dialogue avec les différents partenaires) et du développement social (communication et expression des salariés) pour maintenir et améliorer un climat de travail participatif. Homme de terrain concret et réalisateur, diplômé d'une grande école d'ingénieur ou de gestion, vous maîtrisez tous les aspects de la fonction et avez une bonne connaissance de la gestion du personnel expatrié. Votre expérience réussie, dans un secteur d'activité similaire, vous permet d'être rapidement opérationnel. Si vous souhaitez mettre vos qualités de communicateur et de gestionnaire au service d'une entreprise en pleine expansion, envoyez votre dossier complet sous réf : FR 01, à Françoise Meyer - 25, rue Falque - 13006 Marseille.

**Meyer & partenaires**

---

**Réseau associatif national intervenant dans l'habitat ancien recherche**

# DIRECTEUR GÉNÉRAL DE SA FÉDÉRATION

**Fonctions :**
- coordination et animation des instances statutaires,
- participation à l'organisation et à la mobilisation d'un réseau diversifié réparti sur l'ensemble du territoire.

**Profil :**
- expérience de la vie sociale et associative,
- aptitude à l'animation d'une équipe pluridisciplinaire de haut niveau (une douzaine de personnes) et solide expérience en matière de gestion,
- connaissance approfondie du cadre réglementaire et institutionnel lié au logement et à ses acteurs,
- formation supérieure indispensable.

**Ecrire sous n° 8784 - Le Monde Publicité**
**5, rue de Monttessuy - 75007 Paris.**

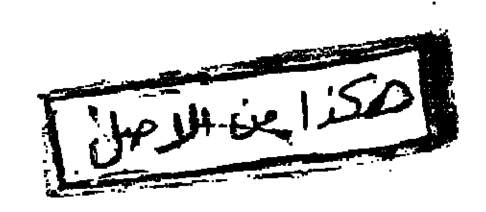
**Le Monde CADRES**

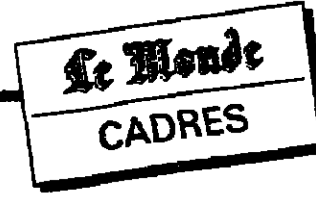
*Le Monde*, point de rencontre des grandes ambitions.




*Le système télématique expert de l'emploi des cadres* 3615 LM








*Le Monde*, point de rencontre des grandes ambitions.

## LA VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE

47 000 habitants en expansion

recrute

dans le cadre du développement de ses services

### Direction du personnel et des relations humaines

Rédacteur qui s'intégrera au sein de la cellule de gestion.

### Direction des sports

Rédacteur ou attaché adjoint
qui devra s'intégrer à l'équipe de direction.
Connaissances du milieu sportif souhaitées.
Une grande disponibilité s'avère indispensable.

### Direction de l'informatique

Attachés ou cadres A
chargés avec le service études du centre informatique
– de développer et de valoriser les techniques micro-informatiques (Wordstar, Multiplan, Word)
– de la production d'applications spécifiques sur PC, MS DOS, DBase III, IV, Framework.

### Direction du service des gardes urbains

Un directeur de police municipale
poste contractuel cadre A
Une expérience approfondie dans le domaine est nécessaire.
Le candidat devra faire preuve des connaissances nécessaires.
Des qualités d'organisation et de maîtrise seront exigées.
Une grande disponibilité s'avère indispensable.

### Service du logement et de l'habitat

Chef de service, cadre de catégorie A
Une expérience de la gestion est souhaitée.
Sera chargé de la mise en place d'un programme local de l'habitat.

Adresser lettre manuscrite à :
Monsieur le Maire, conseiller général
Hôtel de ville, 92110 CLICHY-LA-GARENNE.

---

## JURISTE D'ENTREPRISE

De formation supérieure, maîtrise et 3ème cycle de Droit privé général ou de Droit des Affaires, vous travaillez depuis deux ou trois ans au sein d'un service juridique d'entreprise, chez un conseil juridique ou auprès d'un expert comptable.

Véritable professionnel du Droit des Sociétés, Droit des contrats, vous souhaitez aujourd'hui valoriser vos compétences techniques, élargir vos responsabilités et intégrer une équipe performante au sein d'un grand groupe.

Directement rattaché au Secrétaire Général, vous serez responsable notamment de la gestion des sociétés, de la gestion d'immeubles, des négociations et de la rédaction des contrats.
Vous interviendrez , en tant que conseil, auprès des différents services.

La pratique de l'anglais est nécessaire.
Des connaissances en fiscalité seraient appréciées.

Pour en savoir plus, téléphonez dès maintenant au (1) 47.59.30.30 du lundi au vendredi, de 9H à 18H30 ou adressez votre dossier de candidature à Carrière Ligne Directe, 38 rue de Villiers, 92532 LEVALLOIS-PERRET Cedex. Discrétion assurée.




CONTESSE

---

## SOCIÉTÉ D'ENGINEERING

spécialisée dans le domaine pétrolier,

recherche

### UN JURISTE CONTRATS INTERNATIONAUX

– Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur niveau DEA de droit des affaires.
– Vous avez acquis une expérience d'au moins 5 ans dans le service juridique d'une entreprise.
– Vous avez une parfaite maîtrise de l'anglais.
– Vous avez une expérience solide des problèmes fiscaux.

**Sous l'autorité du Secrétaire Général et en liaison avec les Directions Commerciales et Opérations, vous serez chargé de :**
– Analyser et négocier des contrats.
– Participer à l'élaboration de montages complexes : consortium, joint-venture, accords de développements.
– Suivre les contentieux.

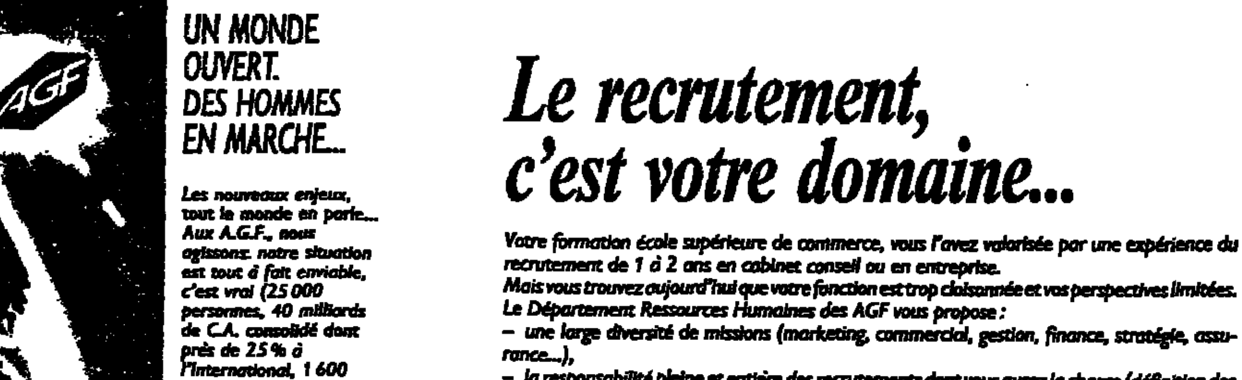
**Le poste est fixé à PARIS LA DÉFENSE**

Si vous avez le profil, merci de nous envoyer C.V. avec photo et lettre manuscrite sous n° 8791
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS

---

UN MONDE OUVERT. DES HOMMES EN MARCHE...

*Les nouveaux enjeux, tout le monde en parle... Aux A.G.F., nous agissons: notre situation est tout à fait enviable, c'est vrai (25 000 personnes, 40 milliards de C.A. consolidé dont près de 25 % à l'international, 1 600 agences en France, une implantation dans 44 pays). Mais nous savons que la remise en cause est facteur de progrès. Plus que jamais, nous sommes décidés à aller de l'avant avec des hommes et des femmes qui partagent notre esprit d'innovation. Ensemble, nous relèverons de nouveaux défis.*



## *Le recrutement, c'est votre domaine...*

*Votre formation école supérieure de commerce, vous l'avez valorisée par une expérience du recrutement de 1 à 2 ans en cabinet conseil ou en entreprise.*
*Mais vous trouvez aujourd'hui que votre fonction est trop cloisonnée et vos perspectives limitées.*
*Le Département Ressources Humaines des AGF vous propose :*
*– une large diversité de missions (marketing, commercial, gestion, finance, stratégie, assurance...),*
*– la responsabilité pleine et entière des recrutements dont vous aurez la charge (définition des profils, suivi des annonces, tri des candidatures, réception des candidats, sélection finale),*
*– de nombreux contacts, notamment avec les responsables des différentes Directions du groupe, l'agence de publicité...*
*– de réelles possibilités d'évolution soit dans la fonction personnel, soit dans d'autres filières.*
*Si vous voulez donner la bonne impulsion à votre itinéraire professionnel, adressez votre candidature sous réf. M 27 Département des Ressources Humaines, 33, rue La Fayette 75009 PARIS.*

AGF, L'ESPRIT OLYMPIQUE







photo Zefa

---

## *Price Waterhouse Associés*



***Conseil en management***

**Price Waterhouse** compte plus de 1500 consultants répartis dans toute l'Europe, ce qui permet de donner une dimension à la fois nationale et internationale aux services que la Firme apporte à ses clients.

Dans le cadre de notre développement en France, nous recrutons des

# Consultants

### ayant 3 à 5 ans d'expérience

Leur première expérience professionnelle devra avoir été acquise en **cabinet** (audit ou conseil), dans une **institution financière** (par exemple : inspection, organisation, informatique, back-office), chez un **constructeur informatique** ou **dans une SSII**.

Les candidats devront être diplômés d'une grande école (X, Centrale, HEC, etc...), et avoir, si possible, une formation complémentaire de type MBA. La pratique de l'anglais est indispensable, ainsi que l'aptitude au travail en équipe.

Dès que les consultants qui se joindront à nous auront fait preuve de leurs compétences et de leurs motivations, ils pourront travailler avec une grande autonomie et trouver au sein de notre réseau international de grandes possibilités d'épanouissement professionnel.

**Price Waterhouse Associés**, 113 rue de l'Université 75007 Paris, vous remercie d'adresser votre candidature, qui sera étudiée en toute discrétion, à l'attention de Catherine Gruvel.

---

# C A D R E S COMMERCIAUX

**FIXE 150.000 F OU PLUS SELON EXPERIENCE**

*EXERCEZ VOTRE TALENT AVEC LE CREDIT FONCIER*

*DIPLOMES BAC + 4*
*ECOLES DE COMMERCE*
*UNIVERSITAIRES*

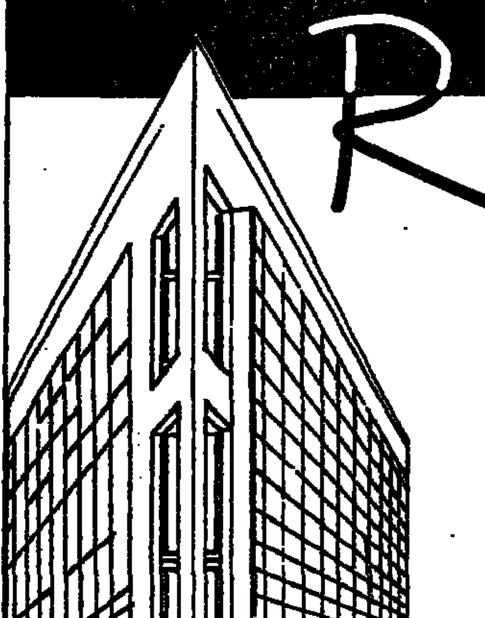
Bien implantés en France, nous sommes l'un des tout premiers intervenants sur le marché des prêts immobiliers et du financement des Collectivités locales. Notre stratégie innovatrice, orientée vers le redéploiement et la diversification de nos activités, nous conduit à créer et développer de nouveaux produits.
Ces produits nouveaux, nous vous proposons de les promouvoir et de les placer auprès d'une clientèle de particuliers et de professionnels : Notaires, Promoteurs, Collectivités locales...
Une formation particulièrement adaptée vous permettra de donner toute votre mesure dans le montage d'**opérations sophistiquées** et d'envergure.
Décidé(e) à conquérir de nouveaux marchés, vous avez le goût de la négociation et de la vente, vous êtes mobile et disponible. Une première expérience de la vente dans les secteurs immobilier ou financier serait un atout supplémentaire.
Vous exercerez vos fonctions dans les principales métropoles du territoire.

Prenez contact avec nous en adressant votre candidature (CV, lettre manuscrite, photo, en précisant les régions souhaitées) au CREDIT FONCIER DE FRANCE - Direction du Personnel - 19, rue des Capucines, BP 65 - 75050 PARIS Cedex 01 - Tél. 42 44 80 66 ou 80 67.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

CONTESSE

---



# RESPONSABLE DE PROGRAMMES BUREAUX

Importante société spécialisée dans la gestion de patrimoine d'Institutionnels, recherche un **RESPONSABLE DE PROGRAMMES BUREAUX**

De formation Supérieure (HEC, ESSEC, ESCP...), vous disposez d'une première expérience acquise dans une fonction similaire.

Directement rattaché au Secrétariat Général, vous serez chargé de gérer les opérations de bureaux engagées par le groupe et assurerez un rôle moteur dans la coordination des différents services intervenants.

Assumant la gestion administrative, juridique et financière des opérations, vous saurez concrétiser les les acquisitions foncières, assurer l'élaboration et le suivi des plans financiers et budgets prévisionnels.

Méthodique et rigoureux, vous prendrez également la responsabilité de la mise en place des financements (formation du tour de table, relations avec les banques et les associés, gestion des crédits).

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) s/réf.RPB au G.F.F. - Service des Relations Humaines Tour Franklin - Cedex 11 - 92081 PARIS LA DEFENSE.




ORC




*Le système télématique expert de l'emploi des cadres* 3615 LM

GEO
Ça m'intéresse
prima
Femme Actuelle
Télé Loisirs
Voici

**Au sein du Département Publicité de PRISMA PRESSE, le service ETUDES se développe et crée 2 postes :**

## Chargé d'études sénior (Réf : SEN)

Vous serez chargé de mener des analyses de marché et affiner les argumentaires de nos magazines.
Vous devrez préconiser et mettre en place les outils qualitatifs et quantitatifs nécessaires.
Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure (bac + 4) possédant
- une expérience en société d'études et marketing
- la pratique de l'informatique
- la connaissance du marché des médias et de la presse en particulier
- le sens de l'autonomie, de la créativité et de bonnes qualités relationnelles.

## Chargé d'études junior (Réf : JUN)

Dans un premier temps, en contrat à durée déterminée de 10 mois, vous participerez aux études quantitatives du service. Vous rédigerez les comptes rendus d'études.
Dans un second temps vous serez formé à l'utilisation des outils d'études qualitatives.
Ce poste conviendrait à un candidat de niveau bac + 4 (marketing ou économie) qui souhaite appréhender cette activité sous ses différentes facettes. Il doit posséder :
- un esprit d'analyse
- des capacités de rédaction
- des connaissances informatiques lui permettant d'élaborer des tableaux statistiques.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) en mentionnant la réf. à la Direction des Ressources Humaines Prisma Presse 6, rue Daru 75008 Paris.




*recherche pour leur activité "PROMOTION IMMOBILIERE" sur Paris et première couronne*

## RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT CONFIRME

*Diplômé de l'enseignement supérieur, doté d'une énergie intense, d'un sens aigu des contacts et de la négociation, d'un goût affirmé pour l'immobilier, ayant une bonne connaissance des secteurs du logement et des bureaux, vous serez responsable de l'initiation, de la négociation et du montage des affaires nouvelles : intégrant la stratégie de développement du groupe, de l'étude de faisabilité à la mise au point des projets y compris leur vente aux investisseurs le cas échéant.*

*Votre rémunération, très motivante, fonction de votre expérience et de votre performance comprendra un intéressement et la possibilité de participer aux tours de table des opérations que vous aurez montées.*

*Nous concevons des espaces de vie.*

*Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions*
*LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS*
*Madame Yvette Trescarte, Responsable des Relations Humaines*
*31, rue Ernest Renan 92130 ISSY LES MOULINEAUX.*

## Gestion de patrimoine

Diplômé(e) Sciences Po, ESC, Sciences Eco...., vous avez acquis en 3, 4 ou 5 années de métier au sein d'une banque de renom, des connaissances solides en matière de bourse, fiscalité, assurances, immobilier, droit des successions... Vous souhaitez poursuivre votre carrière dans un contexte très professionnel, qui bénéficie d'une image de haute competence et s'appuie sur un réseau international.

Importante Banque présente dans 65 pays, nous considérons la gestion de patrimoine comme l'un de nos métiers fondamentaux, à côté des "marchés" et des opérations de haut de bilan. Venez rejoindre notre equipe de conseillers, véritables ambassadeurs de la Banque auprès d'une clientèle d'investisseurs privés fortunés. Vous aurez à participer au développement de notre activité et à fidéliser le portefeuille de clients résidents ou non-résidents.

Intégré dans un premier temps aux équipes du siège parisien, vous aurez la perspective d'évoluer soit géographiquement en France et à l'étranger, soit dans un autre secteur de la Banque. Votre anglais, bien sûr, est opérationnel. Elizabeth Morin, associée de Sirca, notre conseil, attend votre dossier de candidature. Merci de le lui adresser sous référence 099 582LM au 140 Bd Haussmann - 75008 Paris, en précisant votre rémuneration actuelle.

**Sirca**

Paris-Lyon-Madrid-Lisbonne — Membre de Syntec

## Assistant Marketing

Jeunes diplômés HEC, ESSEC, ESCP...

Nous sommes un groupe performant (2,4 milliards de CA, 1550 personnes) leader sur le marché de la Bureautique. Notre progression importante repose sur la qualité de notre gamme de produits, large et compétitive, et sur la volonté d'implication de nos équipes. Rejoindre l'une d'entre elles, c'est pour vous Jeunes Diplômés, l'opportunité d'évoluer vers une carrière riche et diversifiée.
Dynamique et enthousiaste, vous souhaitez vous investir dans un projet d'entreprise ambitieux. Au sein de notre Direction Commerciale, vous participerez à la préparation des objectifs par réseau et à l'application de notre politique commerciale. En collaboration étroite avec les autres directions, vous participerez au lancement de nos nouveaux produits et animerez la force de vente.
Votre sens de la communication, votre goût du challenge et votre désir de réussir vous feront évoluer rapidement vers une responsabilité personnelle au sein d'un réseau. Poste basé au siège.

Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous référence 100/M CANON FRANCE SA Service Ressources et Développement 93154 LE BLANC MESNIL Cedex.

**Canon**

*Des carrières pleines de vie*

*Piloter notre développement ...*

## DIRECTEUR MARKETING

*Haute technologie médicale*

Leader dans la conception, la fabrication et la diffusion d'équipements d'imagerie médicale au plan international, cette entreprise affirme sa croissance et son développement dans un environnement scientifique sans cesse en évolution.

C'est un challenge passionnant qui consiste à analyser les marchés au niveau international afin de conseiller la Direction Générale sur les choix futurs.

Une formation scientifique supérieure complétée par une expérience commerciale et/ou marketing acquise dans un environnement médical (matériels d'équipements de préférence) sont impératifs pour la réussite de ce poste. La pratique de l'animation d'une équipe est vivement souhaitée.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 59/3358 B à :

**EGOR BIOMEDICAL**
8, rue de Berri - 75008 PARIS

**EGOR**

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE - BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

Importante Organisation Professionnelle Parisienne
secteur matériau de construction recherche son

## CHEF DU SERVICE ECONOMIQUE ET STATISTIQUE

Ce cadre doit posséder une solide formation en économie d'entreprise et statistiques (3e cycle) et avoir à son actif plusieurs années d'expérience.

Enquêtes statistiques, analyses économiques et financières, communication professionnelle et relations avec l'environnement économique, alimenteront son activité, appuyée sur une équipe de 5 personnes.

**Connaissance de la micro-informatique indispensable.**
**Salaire annuel 200/260 KF.**

*Adresser lettre manuscrite, CV. photo, sous réf. 9045 à*
PAL Publicité Alain Litas
24, rue du General Leclerc
94 227 CHARENTON CEDEX

## Conjuguez informatique et communication

*Entreprise leader dans son secteur, plus de 4 milliards de francs de C.A recherche pour sa Direction Innovation*

## CHEF DE PRODUIT H/F

*Diplômé HEC, ESSEC, ESCP, ESCAE..., votre expérience vous permet de bien connaître le marché de la micro-informatique et des services nouveaux rendus aux entreprises.*

*Vous prenez en charge les études de marché High Tech, l'analyse de la concurrence, la conception de nouveaux produits, tests, le positionnement-lancement de nouveaux marchés, l'élaboration de la stratégie Marketing, l'éducation du marché.*

*Votre goût pour l'innovation, les nouvelles technologies et pour la communication, via les supports électroniques, est essentiel pour rejoindre une équipe jeune, créative et dynamique qui attend de vous les mêmes qualités.*

*Merci d'envoyer CV, photo, lettre manuscrite et prétentions sous référence 6904/LM à*
*HCA - 1 place du Palais Royal -75001 PARIS*

**AVIS DE CONCOURS**
**Le département de la Haute-Marne**
recrute

## UN DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL A LA MUSIQUE ET A LA DANSE

pour son association départementale du développement musical

Le dépôt des candidatures doit être effectué avant le 28 février auprès de Monsieur le Docteur NIEDERBERGER, Président de l'A.D.D.M. de Haute-Marne, Hôtel du Département, 52000 CHAUMONT.

Le dossier doit comprendre obligatoirement une lettre de candidature manuscrite accompagnée d'une photo et d'un curriculum vitae détaillé assorti d'une note sur la façon de conduire son action de délégué.

**Rens. (16) 25-32-86-10**

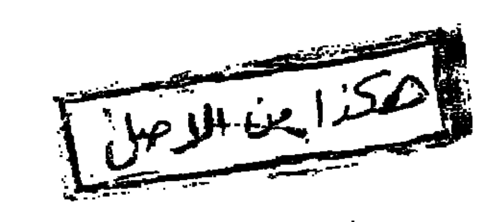
**LA VILLE DE PERPIGNAN**
Recrute par sélection sur titres et sur épreuves

## UN CHARGÉ DE MISSION CONTRACTUEL RESPONSABLE DU FONCTIONNEMENT ARTISTIQUE ET PÉDAGOGIQUE

De l'Ecole Municipale des Beaux-Arts
Agréée par le Ministère de la CULTURE pour les formations ARTS et DESIGN + Formations Municipales

CANDIDATURES : à adresser à
Monsieur le SÉNATEUR-MAIRE de la Ville de PERPIGNAN
AVANT LE 2 MARS à 18 HEURES

Renseignements :
SERVICE DU PERSONNEL, MAIRIE DE PERPIGNAN
Tél. : 68-66-31-26



# Le Monde CADRES

GROUPE DE TRAVAUX PUBLICS RÉGIONAL basé à NIMES recherche

## COMPTABLE CONFIRMÉ

niveau minimum : DECS, ESCAE ou équivalent avec au moins 5 ans expér.
Env. lettre manusc. avec C.V. détaillé, photo et prétentions à Havas nº 198 232 (34063) Montpellier Cedex

---

EQUIPE TRADUCTEURS (Paris) recherche

## TRADUCTEUR/TRICE

Langue maternelle français, capable traduire textes techniques vers anglais (télécom, dp, aéronautique).
Bon style rédactionnel pour adaptations en français
Jacqueline Zerdour
43-48-67-78

---

MENSUEL TEXTILE PROFESSIONNELLE cherche

## JOURNALISTE EXPÉRIMENTÉ(E)

pour poste de CHEF DE RUBRIQUE
connaissances des entreprises appréciées.
Ecrire sous nº 8789
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy
75007 PARIS

---

ETS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR recherche

## CADRE

associé à l'organisation.
Méthode, rigueur, sens du contact, exp. souhaitée.
Ecrire sous nº 8793 à
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy
75007 Paris

---

## VILLE DE BANLIEUE SUD (94)

RECRUTE

## 1 BIBLIOTHÉCAIRE

pour la direction de la bibliothèque
Envoyer cand. et C.V.
sous nº 8785
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy
75007 PARIS

---

Sté de Crédit recherche

## CORRESPONDANTS(TES)

pour Paris et province.
Conviendrait à retraités de banque ou assurance.
Ecr. avec C.V. à :
S.M.O., 219, rue St-Honoré
75001 PARIS

---

Collège de Juilly (Etablissement sous contrat d'association) recherche
UN PROFESSEUR DE LETTRES CLASSIQUES
UN PROFESSEUR DE LETTRES MODERNES
Adr. C.V. + photo à
Collège de Juilly
77230 Juilly

---

ETUDE MAILLARD GÉNÉALOGISTE
3 bis, rue de l'Alboni 16e
recherche

## JEUNE MAITRE EN DROIT

dynamique, bonne présentation, aimant voyager, en vue initiation profession. Poste stable. Situation intéressante. Adresser C.V. manuscrit, photo.

---

Importante société recherche pour poste en Afrique noire francophone

## ÉNERGÉTICIEN INGÉNIEUR OU BTS CONFIRMÉ

Le candidat devra justifier de très bonnes connaissances en électricité BT-MT-chaudière et réseau vapeur.
Adressez lettre manuscrite + C.V. avec photo et prétentions sous réf. 8658 à LTA
31, bd Bonne-Nouvelle
75002 PARIS

---

Société recherche pour son siège parisien

## UN JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN OU BTS CONFIRMÉ

justifiant de bonnes connaissances en automatisme par automate.
Mobilité pour déplacements à l'étranger.
Adresser lettre manuscrite + C.V. avec photo et prétentions sous réf. 8654 à
LTA 31, bd Bonne-Nouvelle,
75002 Paris

---

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES EDITEURS DE JOURNAUX
recherche

## TRADUCTEUR

(H/F) ANGLAIS/FRANÇAIS

à mi-temps, 5 j./semaine 14 h à 18 h (horaires non négociables)
FF 7 000 x 13 mois
44 j. ouvrables de congés
Candidatures à adresser à :
FIEJ, 25, rue d'Astorg.
75008 Paris

---

INSTITUT RÉGIONAL DE TRAVAIL SOCIAL
recrute de suite jusqu'au 30 juin

## ASSISTANTE DE DOCUMENTATION MI-TEMPS

débutante dipl. IUT, connais. sc. sociales. Aptitudes aux rel. humaines
Adresser C.V. et photo
Président I.T.S.R.S.
1, rue du 11-Novembre
92120 Montrouge

---

Groupe communication institutionnelle économique et financière presse d'entreprise (Paris centre) recrute

## DIRECTEUR

pour développement communication institutionnelle et Financière. A même d'animer et de coordonner l'activité conseil et la partie prestations (Rapports d'activités, Rapports annuels, Introduction Boursière, Brochures Institutionnelles...)
Le Groupe disposant de clients prestigieux, le candidat devra justifier d'une expérience réussie dans ce secteur. Bonnes perspectives d'évolution.
Adresser C.V. + photos et lettre de candidature manuscrite sous nº 8787
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy
75007 PARIS

---

Centre d'Information Jeunesse de l'Aisne recherche

## DIRECTEUR (H/F)

Profil : Manager associatif Bac + 3
Adr. lettre manus., C.V., photo avant le 13/3/90 à :
M. le Président du C.I.J.
Hôtel du département
02013 Laon Cedex
pour ts rens. : 23-79-28-28

---

Amnesty International Editions Francophones cherchent

## RÉVISEURS EXPÉRIMENTÉS

indépendants, anglais, français, avec Mac Intosh (ou IBM)

## 1 RÉVISEUR MI-TEMPS

anglais-français
Ecrire 22, rue de Dunkerque,
75010 Paris

---

Le Directeur Administratif et Financier d'AMNESTY INTERNATIONAL recherche son

## ASSISTANT(E)

A mi-temps, bénéficiant d'une large autonomie, vous aurez pour mission :
— Administration du personnel, préparation et contrôle de la paie, déclarations sociales, plan de formation...
— Etablissement et suivi de contrats (personnel et autres).
— Gestion des Assurances et études diverses.
— Secrétariat.
Votre profil :
— Environ 30 ans.
— Formation et expérience réussie d'au moins 3 ans.
— Sens aigu des relations humaines et esprit d'équipe.
— Pratique de la micro-informatique.
Rémunération annuelle entre 58 000 F ET 62 500 F.
Lettre manuscrite + C.V. à l'attention d'AMNESTY International France, 4, rue de la Pierre-Levée, 75011 Paris, sous la référence PH.B/90/01

---

Institution centrale de la communauté juive rech. pour son siège à Paris, son

## RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

pour répondre aux exigences du poste, il faut :
— une expér. équivalente dans une structure associative importante ou de type PME
— une maîtrise de l'outil informatique
— le sens des relations humaines
— de solides capacités d'organisation
Env. C.V., photo et prét. en précisant la réf. 59860
BLEU, 17, rue Lebel
94307 Vincennes Cedex
qui transmettra

---

ORGANISME PROFESSIONNEL recherche pour PARIS

## COLLABORATEUR

chargé d'assister le Président et de conseiller ses adhérents.
Formation souhaitée : licence ou maîtrise en droit social ou équivalent.
Ecrire sous réf. 02/3428 à Contesse, 38, rue de Villiers, 92532 Levallois-Perret Cedex qui transm.

---

LE SYNDICAT D'AGGLOMÉRATION NOUVELLE DE CERGY-PONTOISE (150 000 hab.)
recrute

## UN CHARGÉ DE MISSION

aux actions éducatives et de formation niveau Bac + 3.
Pour suivi de la programmation scolaire (écoles, collèges, lycées), suivi des relations écoles/entreprises, et être l'interlocuteur des divers organismes d'enseignement et de formation.
Adresser C.V. à M. le Président du S.A.N., parvis de la Préfecture, BP 309,
95027 Cergy-Pontoise

---

CABINET DE FORMATION ET DE CONSEIL en plein développement
recherche des

## FORMATEURS CONSULTANTS EN :

Organisation, Management
Négociation, Formation
Communication,
techniques commerciales en milieu bancaire
Formation supérieure, professionnalisme et expérience de l'animation en entreprise exigée
Veuillez adresser lettre de motivation + C.V. + photo + prétentions sous nº 8788
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy
75007 PARIS

---

ADIL Boutique de gestion
recrute

## UN GÉNÉRALISTE

de la création et gestion de PME.
ouvert sur l'économie sociale (conseil, étude, formation)
Env. C.V. + lettre manus. + prétentions :
23, rue Dareau, Paris 14e

---

## CABINET DE TRADUCTIONS

cherche

## TRADUCTEUR

technique très expérimenté ANGLAIS et ALLEMAND vers le français pour emploi temps complet
écrire s/nº 8770
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy
75007 PARIS

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ recherche

## ANCIEN ELÈVE

ECOLE COMMERCIALE
OU MAITRISE EN DROIT
OU SCIENCES ECO
OU SCIENCES PO
pour situation évolutive.
Excellente connaissance de l'anglais indispensable.
Adress. lettre manus. C.V., photo et prétent. à :
S.A. FRANÇAISE DE RÉASSURANCES, 34, bd de Courcelles, 75017 Paris

---

## LE CLAP

Comité de liaison d'associations
recherche pour le 5 mars

## 2 CHARGÉS D'ETUDES ET DE PROJETS

1 DANS LES LANGUES ET CULTURES D'ORIGINE (L.C.O.) à mi-temps.
suivi de la recherche action L.C.O., actions expérimentales, animation d'un réseau national d'échanges, format., conseil auprès des associations.
Expérience en milieu associatif issu de l'immigration, connaissance approfondie de la problématique des L.C.O. et du bilinguisme, expérience de formation de formateurs.

1 DANS LA PROMOTION DE LA VIE ASSOCIATIVE
Appui aux initiatives en matière de développement local, animation d'un réseau d'échanges, formation à l'animation, développement de la communication externe.
Connaissance et expérience du milieu associatif, expérience de formation d'adultes, compétences en méthodologie de projet.
Cand. avant le 20 février 90 à la Délégation Ile-de-France du CLAP,
Tour Rimini
8, av. de Choisy
75013 Paris

---

## IMPORTANTE SOCIÉTÉ LEADER PROMOTION IMMOBILIÈRE

RECHERCHE

## RESPONSABLE DE PROGRAMME PARIS ILE-DE-FRANCE

Diplômé de l'enseignement supérieur, 2 à 3 ans d'expérience dans la gestion d'opérations immobilières.
Adresser lettre manuscrite, CV + photo à COPRA - Françoise DAUDE, 13/15, rue des Sablons, 75116 PARIS.

---

Sté d'instrumentation biomédicale en pleine expansion recherche

## TECHNICIEN SUPÉRIEUR ÉLECTRONIQUE

BTS OU DUT

Bon expérimentateur rigoureux, il participe à la réalisation, au câblage, au montage, aux essais des prototypes. L'outil PC doit lui être familier.
Ses connaissances en microprocesseurs seront appréciées.
Anglais lu nécessaire.
Lieu de travail :
GENNEVILLIERS (92).
Env. CV + photo + prét. en précisant la réf. 59494.
BLEU, 17, rue Lebel,
94307 Vincennes Cedex
qui transmettra.

---

VILLE DE COLOMBES 92701
recrute
UN CONSEILLER EN ENVIRONNEMENT
● Formation niveau bac + 4 minimum souhaitée (diplôme de l'Institut de Strasbourg par exemple)
● Expérience opérationnelle indispensable,
● Poste statutaire ou contractuel
● Libre de suite.
Adresser candidature, CV, copie des diplômes à Monsieur le Maire.

---

Cours privé 8e arrdt recherche d'urgence
PROFESSEURS DE MATHÉMATIQUES ET D'ANGLAIS
Tél. : 45-44-25-24

---

LE THÉATRE DE SARTROUVILLE
RECHERCHE SON

## ADMINISTRATEUR

Envoyer lettre de candidature et CV à :
Claude SEVENIER
Théâtre de Sartrouville
BP 93
78505 Sartrouville Cedex.

---

## DÉVELOPPEMENT et INGÉNIERIE

recherche

## INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES UNIVERSITAIRES

SUP-AÉRO
ENST, ESE, ENSIMAG, INSA, ENSI, DEA, MIAGE
pour assurer des développements en :
LOGICIELS DE BASE
LOGICIELS D'APPLICATION TEMPS RÉELS
TÉLÉCOM, RÉSEAUX
SYSTÈME GESTION
Ecrivez-nous :
SD&I, 78/80,
avenue Galliéni
Tour Galliéni 1
93174 BAGNOLET CEDEX
Tél. : 43-60-13-54

---

Société spécialisée dans le courtage des risques politiques et financiers recherche un

## COLLABORATEUR

parfaitement bilingue anglais-français, connaissant le financement à l'exportation et les assurances qui s'y attachent, ayant déjà une première expérience.
Lieu de travail : Paris-8e
Envoyer impérativement lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 4204 M à PARCOURS
108, rue Saint-Honoré,
75001 PARIS
qui transmettra.

## DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. 35 ans mobile exp. communication marketing, anglais
Tél. : 48-87-95-53

---

Jeune diplômée 26 ans Sc.-Po + Droit spécialisée dans l'analyse des relations internationales, cherche emploi dans service analyse prévision risque géo-politique en cabinet ou entreprise
Tél. : 91-53-26-63

---

J.F. 25 a., licence droit international, maîtrise droit européen, DESS droit du marché commun, angl., esp. courant, exp. en formation de cadres, problème de la Communauté européenne collaborerait à ttes activités liées aux questions CEE et Europe 93. Economie, fiscalité, affaires de entreprises, assurances, banques, etc.
Tél. : 47-27-05-84

---

Cadre banque, 44 ans, 24 ans exp. ccial et financ. marketing et gestion PME/PMI, rompu aux relat. ht niveau, bonnes connais. des produits bancaires et financiers, sens du concret et des responsab., esprit de synthèse rech. opportunité auprès bques ou entreprises.
Ecr. sous nº 8782
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy
75007 PARIS

---

Allemande, résidant en France depuis dix ans, longue expérience professionnelle (publicité, mode, art) trilingue français/anglais. Sens de l'organisation/contacts, dynamique, bonne présentation, cherche emploi stable à Paris. Libre de suite.
Tél. : 46-33-75-56

---

GRAPHOLOGIE, RECRUTEMENT (tri, flash, analyse) graphologue diplômé
Tél. : (1) 43-07-91-11

---

J.F. 29 ans, DESS Droit Social, exp. 4 ans juriste et assistante de Direction, connais. animation télématique et PAO rech. poste à responsabilités et contacts sur Paris.
Tél. : 39-97-92-58

---

Ingénieur des Mines 31 a., bil. angl. et russe, 8 ans exp. export. Matériel informatique, scientifique, électronique, ch. emploi Paris.
Tél. : 46-04-96-17

---

J.F. 25 ans DESS Droit aff. et fisc. Paris. 2 ans d'exp. rech. POSTE JURISTE DROIT aff. en cabinet ou entreprise
Tél. soir 45-28-81-44

---

## ASSISTANTE DIRECTION COMMERCIALE

basée Paris, 40 ans, confirmée en marketing, finance, organisation, management, maîtrise parfaite négociation haut niveau, disponibilité pr déplacements, très bnes notions anglais et espagnol. Excellente présentation, rech. situation stable. Faire offre sous réf. 9021 à :
D.M.C.A. CONSEIL
101, av. du Général-Leclerc
75014 Paris

---

J. Femme, 34 ans, ESCP + DECS + anglais courant, connaiss. informatiques (SAARI + Lotus), 10 a. exp., rech. POSTE TEMPS PARTIEL S/PARIS. Tél. 42-51-05-52 soir/w.-end.

## formation professionnelle

CONTRAT FORMATION EMPLOI STAGE analyste programmeur sur IBM AS/400, 4 mois 1/2, héberg., placement garanti.
ARIES Institut
179, bd R.-Cassin 06200 NICE
Tél. : (16) 93-21-02-60

# FORMATION PROFESSIONNELLE



# Le Monde L'IMMOBILIER

## appartements ventes

**5e arrdt**

### VUE SUPERBE

CLUNY plein soleil, 4e, asc. Beau 6 P., 2 bns, cuis. équipée, 6 850 000 F. Libre juin 91

### SERGE KAYSER 43-29-60-60

RECH. APPARTEMENTS RIVE GAUCHE

**91 - Essonne**

YERRES (91)
A 5 minutes de gare, part. vd appt F4, refait nf, cuis. équipée, séj. dble, s.d.b. aménagée, 2 chbres, cave, parking, poss. garage.
Prix 535 000 F.
Tél. jour : 40-57-14-25 et soir 69-48-87-16

## appartements achats

Recherche 2 à 4 P., PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux, PAIE COMPTANT chez notaire
(1) 48-73-48-07, même le soir.

---

CH. URGT 4-5 P. 100 à 120 m² Paris 9e, paiem. compt. chez notaire.
Tél. : 48-73-20-67

---

JEAN FEUILLADE
54, av. Motte-Picquet 15e
rech. pour bons clients IMM. et GDS APPTS
6e, 7e, 15e, 16e
Tél. : 45-66-00-75

## locations non meublées offres

**Paris**

8e EUROPE
SUPERBE 4 P. 135 m²
entr. galerie + 2 bains.
16 200 F + charges
Tél. : 42-67-19-19

## locations non meublées demandes

**Paris**

### MASTER GROUP

47, rue Vaneau, 75007 Paris rech. pour cadres multinationales et banques, appts vides ou meublés, du studio au 7 P. de stand.
42-22-24-66/42-22-14-61

### EMBASSY SERVICE

8, av. de Messine
75008 Paris, recherche APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS, HOTEL PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST
(1) 45-62-78-99

## locations meublées demandes

**Paris**

### INTERNATIONAL SERVICE

rech. pr BANQUES, STÉS MULTIN. et DIPLOMATES GDS APPTS de stand. 5, 6, 7 P. Tél. : 45-26-33-27

## maisons individuelles

83 LES ISSAMBRES
1 km mer, quartier résidentiel, 1 200 m² paysagé, maison provençale 1987 (150 m² habitables), cuis. aménagée, séj. 45 m², 4 chbres, 2 s. de bains, 1 cab. toilette, 2 w.-c., lingerie, cave, piscine 50 m² + gde plage, très bonne prestation. 3 000 000 F, frais réduits.
Tél. : HB 42-60-66-13 le soir 30-82-64-71

---

PRÈS MONTFORT (78) sur terrain de 3 500 m², 4 PIÈCES PRINCIPALES. Prestations de qualité. 1 785 000 F. 34-81-40-80

---

LOCHES (37), 40 km Tours, Maison pl.-pied, cuis., s. à m., 2 ch., s. de b., w.-c., ch. centr. gaz, gren. aménageable ; entièrem. rénov. int./ext. Pet. jard. 70 m², cour 13 m². Prox. commerç. - Prix : 400 000 F. à débat. T. : 48-49-31-83, à p. 18 h.

## locaux commerciaux

*Locations*

Le bureau d'aide et d'information à la Roumanie cherche un entrepôt de 100 à 200 m² en prêt gracieux à Paris ou proche banlieue pour stockage matériel et livres pour la Roumanie.
BIAR 47-86-45-62.

## locaux commerciaux

*Locations*

VOTRE SIÈGE SOCIAL

### DOMICILIATIONS

SARL — RC — RM
Constitution de sociétés.
Démarches et tous serv.
Perman. téléphoniques.
**43-55-17-50.**

---

A PARTIR DE 50 F HT/mois votre ADRESSE COMMERCIALE PARIS 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e
LOCATION DE BUREAUX
INTERDOM 43-40-31-45

---

### SIÈGE SOCIAL

Burx équipés ts services, démarches R.C.-R.M.
SODEC SERVICES
CHPS-ELYSÉES 47-23-55-47
NATION 43-41-81-81

---

### GROUPE ASPAC

1er RÉSEAU NATIONAL DE CENTRES D'AFFAIRES
Propose bureaux et salles de réunion équipés ttes durées + ts services : tél., télex, fax, secrét., ttx, sièges sociaux
Boulogne 46-20-22-25
Strasbourg 88-75-78-78
Marseille 91-72-45-00
Rouen 35-71-80-80
Paris 8e, 9e, 15e
42-93-60-54
+ de 20 centres en France
Infos Minitel : 3616 ASPAC

---

DOMICILIATION
Bureaux, télécopie, télex
**AGECO 42-94-95-28**

---

### VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ETOILE

16e CHAMPS-ELYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO
Burx, secrét., tél., télex, fax.
Domicil. : 170 à 390 F/m.
**CIDES 47-23-84-21**

# L'AGENDA

*Bijoux*

### ACHAT NET BIJOUX

Brillants, rubis, émeraudes, saphirs, vieil or, argenterie.
PERRONO, bd des Italiens
OPERA 4, Chaussée-d'Antin
ETOILE 37, av. Victor-Hugo
Ventes, occasions, échanges

---

### BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES

se choisissent chez Gillet
ACHAT OR
actuellement 20 % de réduction
Gillet, 19, rue d'Arcole
75004 Paris 43-54-00-83

*Jeune fille au pair*

J.F. au pair à OSAKA année scolaire 90-91 pr. enseignmt corresp. français (CE1) et convers. français 2 enfants franco-japonais 6 et 4 ans.
Tél. : 45-65-10-77 ou 64-28-89-79

*Gants*

### HELION GANTIER

Hommes-femmes
Maison fondée en 1925
22, rue Tronchet
75008 Paris.

*Vacances*

*Tourisme*

*Loisirs*

### JURA

Part. loue studio 2 pers. tt cft, sur pistes de fond, zone nordique + 200 km balisés. Proche ski alpin station Métabief. 3 h par T.G.V. gare de Vallorbe (Suisse) à 6 km. Prix et rens. :
(16) 81-49-00-72

---

### SKI DE FOND HAUT JURA

3 h de Paris par T.G.V.
Yves et Liliane vous accueillent (14 pers. maxi) dans ferme du XVIIe, confortablement rénovée, chambre avec s. de bns, w.-c., table d'hôtes, cuis. mijotée et légère, pain maison cuit au feu de bois. Ambiance sympathique. De 2 200 F à 2 700 F par pers. et semaine tt compris, pension complète + vin, moniteur et matériel de ski.
(16) 81-38-12-51 ou écr. :
Le Crêt-l'Agneau,
25650 MONTBENOIT.

---

A LOUER
(AIGREFEUILLE-D'AUNIS 17290)
JUIN/JUILLET/SEPT.
Maison + jardin, 4 chbres, salle de séj., cuis., appareils ménagers, salle de bains, w.-c.
Prix : juin/sept. : 4 000 F
juillet : 5 000 F.
Ecrire ou téléphoner à René PERRET, 23, rue Mosiard,
92700 COLOMBES
Tél. : 42-42-51-56

# MARCHÉS FINANCIERS

Compromis sur la répartition du capital

## Accord des Douze sur la future Banque de l'Est (BERD)

Les Douze pays membres de la Communauté européenne sont parvenus à un accord sur la répartition du capital de la future Banque européenne de reconstruction et de développement pour l'Europe de l'Est (10 milliards d'écus, soit 69 milliards de francs).

D'après l'accord intervenu jeudi 8 février entre les experts et communiqué lundi 12 aux ministres des finances, la répartition serait la suivante : 8,58 % chacune pour la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et la RFA ; 3,15 % pour l'Espagne ; 2,48 % pour les Pays-Bas ; 2,28 % pour la Belgique ; 1,20 % pour le Danemark ; 0,65 % pour la Grèce ; 0,42 % pour le Portugal ; 0,30 % pour l'Irlande et 0,20 % pour le Luxembourg. La CEE en tant que telle interviendrait pour 6 %.

Cette position commune des Douze sera soumise les 11 et 12 mars aux vingt-quatre autres pays fondateurs (dont huit d'Europe de l'Est). Dans l'état actuel du projet, les Etats-Unis, le Japon et l'URSS participeraient à hauteur de 8,50 % chacun. – *(AFP.)*

A l'Est et à l'Ouest

## L'assureur danois Baltica continue son expansion européenne

**COPENHAGUE**

*de notre correspondante*

La compagnie danoise d'assurances Baltica (numéro un du royaume), dont la holding a conclu, l'hiver passé, un accord de coopération croisée avec le groupe Suez-Victoire (voir *le Monde* du 30 novembre 1989), continue son expansion tous azimuts. A Londres, elle vient de porter sa part de capital dans la Banque Hambros de 10 à 14 % afin « *d'étendre davantage son influence dans la City* ».

Par ailleurs, elle va s'implanter en Turquie, où le marché des assurances offre encore de vastes possibilités à ceux qui souhaitent le conquérir avec de bonnes cartes en main. Elle est en train de jeter les bases d'une société mixte en association avec le groupe turc Ozakat, qui mettra à sa disposition quarante succursales de la Banque Ege, qu'il contrôle. Cette société, qui prendra le nom d'Ege-Baltica-Sigarta, aura son siège social à Izmir.

Baltica et la Banque Ege détiendront chacune 37,2 % de ses actions, le quart restant étant versé par le Fonds danois pour l'industrialisation des pays en voie de développement (IFU). Ouverture prévue en mai ou juin prochain.

Enfin, la société privée de dépannage et de sauvetage Falck, rachetée il y a quelques mois par Baltica à la famille qui l'avait fondée au début du siècle, a reçu le feu vert des nouveaux dirigeants de Budapest pour créer en Hongrie, en collaboration avec un groupe de médecins hongrois, une société baptisée SOS, qui s'occupera, pour commencer, des transports urgents de malades et de handicapés en Hongrie. Falck, qui possédera 35 % du capital de SOS, envisage maintenant de signer des accords analogues avec d'autres pays d'Europe de l'Est.

CAMILLE OLSEN

Lancé au début de janvier

## *Le Plan d'épargne populaire démarre en flèche*

Le Plan d'épargne populaire (PEP), lancé au début du mois de janvier pour succéder au Plan d'épargne retraite (PER), pourrait collecter près de 40 milliards de francs la première année, a affirmé, lundi 12 février, au cours d'un colloque organisé par la revue Banque, M. Jean-Pierre Patat, directeur des études statistiques et monétaires à la Banque de France. Ce premier chiffre est supérieur de près du double aux estimations gouvernementales.

Créé dans le but de favoriser l'épargne nouvelle en France, le PEP risque de se développer au détriment d'autres formules. A commencer par le PER, dont les titulaires – exonérés d'impôts à l'entrée – bénéficieront de l'exonération fiscale à la sortie du PEP. Les banquiers, qui ont mobilisé leurs réseaux, encouragent également leur clientèle à transformer certaines formules d'épargne sur livret, notamment celles dont les fonds sont gérés par la Caisse des dépôts et consignations (Livret d'épargne populaire, Plan d'épargne logement...)

M. Patat a cependant estimé qu'une épargne nouvelle de l'ordre de 10 milliards de francs pourrait être engendrée par le PEP. Créé dans le but officiel de favoriser l'épargne des ménages défiscalisés, le PEP semble rencontrer pour l'instant la faveur des ménages qui ont affaire avec le fisc. La souplesse de la formule imaginée par le gouvernement permet en effet de bénéficier, selon des combinaisons, de rendements après impôts supérieurs à bien des formules d'épargne actuellement existantes.

Y. M.

## Le président-directeur général de l'UAP exclut tout investissement majeur avant trois ans

L'UAP va prochainement réaliser une augmentation de capital de 10 milliards de francs qui sera souscrite à 50 % par l'Etat, explique M. Jean Peyrelevade dans un entretien publié mardi 13 février par *la Tribune de l'Expansion*. Cette opération permettra à la fois de financer la prise de participation croisée entre l'UAP et la BNP, mais aussi à l'assureur public de reconstituer des fonds propres à hauteur de 10 milliards de francs. Des acquisitions de taille moyenne pourront être envisagées pendant les trois prochaines années. M. Jean Peyrelevade précise qu'il ne prévoit aucun achat majeur. Il s'explique sur son rôle d'investisseur institutionnel, déclarant que son ambition n'était pas de créer un conglomérat, mais de devenir « *un jour l'assureur européen de référence* ».



## NEW-YORK, 12 février ↓

### Baisse

Mauvais début de semaine pour Wall Street. Le mouvement de baisse a, en effet, repris lundi en cours de séance. A la clôture, l'indice Dow Jones des industrielles accusait une perte de 29,06 points, à 2 619,14. Le bilan général a été aussi mauvais que ce résultat. Sur 1 953 valeurs traitées, 1 046 ont reculé, 466 seulement ont monté et 441 n'ont pas varié. La tension sur les taux d'intérêt a continué de peser sur les cours dans la perspective du projet d'union monétaire entre la RFA et la RDA. Mais des rumeurs, démenties ensuite, selon lesquelles Drexel demanderait la protection du chapitre 11 pour échapper à la faillite, ont également contribué à alourdir l'atmosphère. Dans la soirée, la direction de Drexel faisait savoir qu'elle recherchait un grand investisseur pour soutenir la banque ou un partenaire pour fusionner avec lui. D'autre part, des informations ont circulé assurant que, selon les dernières estimations, la participation japonaise à la dernière opération de refinancement du Trésor américain se situait quelque part entre 20 % et 25 % au lieu des 30 % annoncés. L'activité a encore diminué, et 118,39 millions de titres ont changé de mains, contre 146,91 millions vendredi.

| VALEURS | Cours du 9 fév. | Cours du 12 fév. |
|---|---|---|
| Alcoa | 62 1/4 | 61 1/8 |
| A.T.T. | 29 7/8 | 39 5/8 |
| Boeing | 62 3/8 | 62 3/8 |
| Chase Manhattan Bank | 28 | 27 5/8 |
| Du Pont de Nemours | 38 3/8 | 38 1/4 |
| Eastman Kodak | 38 | 37 7/8 |
| Exxon | 48 1/4 | 47 1/8 |
| Ford | 43 7/8 | 44 |
| General Electric | 63 1/4 | 62 1/4 |
| General Motors | 42 3/4 | 43 3/8 |
| Goodyear | 36 | 35 7/8 |
| I.B.M. | 102 1/2 | 101 3/8 |
| I.T.T. | 52 3/4 | 52 1/4 |
| Mobil Oil | 62 | 60 3/4 |
| Pfizer | 67 | 67 3/8 |
| Schlumberger | 48 1/4 | 43 3/4 |
| Texaco | 58 1/4 | 58 3/4 |
| UAL Corp. ex-Allegis | 136 3/8 | 132 1/2 |
| Union Carbide | 23 1/4 | 22 3/4 |
| U.S.X. | 35 3/8 | 34 3/4 |
| Westinghouse | 73 | 72 1/4 |
| Xerox Corp. | 54 1/2 | 53 5/8 |

## PARIS, 12 février ↓

### Vive baisse

Le mouvement de baisse observé lundi dès l'ouverture (– 0,2 %) est allé en s'amplifiant au fil des heures dans un marché peu actif troublé par la dégradation du marché obligataire allemand. L'indice CAC-40 a terminé sur un repli de 1,63 %.

La perspective d'une réunification de l'Allemagne contribue aux turbulences des dernières séances, qui ont été amplifiées après la visite du chancelier Kohl à Mikhaïl Gorbatchev durant le week-end. « *La voie de la réunification est libre* », a déclaré dimanche le chancelier ouest-allemand après avoir obtenu le feu vert du chef du Kremlin. « *La réunification politique pourrait être menée de pair avec la réunification économique* », a-t-il ajouté. Et de préciser que les discussions pourraient démarrer rapidement après les élections du 18 mars en RDA. Les investisseurs redoutent donc une flambée des taux d'intérêt. Elles seraient dues à l'accroissement des charges de la RFA pour faire face à l'afflux d'immigrants de l'Est, et à une accélération de la consommation après l'introduction du deutschemark en RDA obligeant la Banque centrale à durcir sa politique monétaire.

La tension sur les taux observée outre-Rhin n'a toutefois pas contraint la Banque de France à relever ses taux lors de son appel d'offres de lundi. Elle a préféré retirer des liquidités. Sur le MATIF, l'ensemble des contrats se dépréciaient, l'échéance mars du rationnel perdait 0,22 %.

Sur le marché à règlement mensuel, le calme était de mise, les transactions n'étaient guère importantes, à l'exception de celles observées sur Source Perrier. Un moment réservé à la baisse, le titre perdait 12 % avec 252 000 pièces échangées. L'un de ces actionnaires, Exor, se dépréciait de plus de 5 %, après la décision de suspendre temporairement les ventes de Perrier aux Etats-Unis, suite à la découverte de benzène dans les bouteilles d'eau pétillante.

Les hausses étaient emmenées dans de faibles volumes par la Société de développement régional Nord-Pas-de-Calais, Jean Lefebvre, et Sextant Avionique.

## LONDRES, 12 février ↓

### Forte chute

La journée de lundi a été noire à la Bourse de Londres, où les valeurs ont terminé en net repli, l'indice Footsie des cent valeurs vedettes cédant 26,7 points, à 2 286,9 points. Quelque 337,4 millions de titres ont été échangés et le nombre des transactions a été de 24 580, contre 28 988 vendredi. La réunification de l'Allemagne est restée au centre des préoccupations des investisseurs persuadés que cet événement aura des répercussions sur l'inflation et la tenue du deutschemark. D'autre part, les opérateurs étaient très inquiets avant la publication, cette semaine et la suivante, d'importantes statistiques économiques. La majorité des compartiments se sont repliés, notamment les alimentaires, les titres de la construction, les industrielles, les compagnies régionales de l'eau et les chimiques. Après les gains réalisés la semaine dernière dans l'espoir de réformes en Afrique du Sud, les minières et les mines d'or se sont effritées sous l'effet de prises de bénéfice. En revanche, la chaîne de pressings Sketchley a bondi après le lancement d'une OPA de 138 millions de livres par le groupe Godfrey Davis. Le groupe immobilier Rosehaugh s'est envolé à la suite de spéculations sur le lancement d'une offre par JMB Reality ou Olympia and York. Les fonds d'Etat ont terminé en recul de près de trois quarts de points par endroits.

## TOKYO, 13 février ↓

### Recul de 0,4 %

Après trois jours de fermeture, la Bourse de Tokyo a réouvert ses portes mardi dans un marché calme. L'indice Nikkei a perdu 181,11 yens, soit 0,4 %, et a terminé la séance à 37 107,03 yens.

Selon les opérateurs, cette baisse est le fait d'un marché peu actif dans l'attente de l'élection générale de dimanche. Les transactions ont ainsi fortement diminué. Le volume traité a porté sur 160 millions d'actions mardi matin, contre 180 millions pour la mi-séance de vendredi et 350 millions pour toute la journée de vendredi. 470 valeurs s'inscrivaient en baisse, contre 344 en hausse, alors que 287 demeuraient inchangées.

| VALEURS | Cours du 9 fév. | Cours du 13 fév. |
|---|---|---|
| Akai | 995 | 1 020 |
| Bridgestone | 1 820 | 1 850 |
| Canon | 1 770 | 1 800 |
| Fuji Bank | 3 480 | 3 440 |
| Honda Motors | 1 780 | 1 760 |
| Matsushita Electric | 2 210 | 2 210 |
| Mitsubishi Heavy | 1 090 | 1 090 |
| Sony Corp. | 8 120 | 8 140 |
| Toyota Motors | 2 460 | 2 440 |

## FAITS ET RÉSULTATS

□ **Nomura va implanter une société de crédit aux Etats-Unis.** – Nomura Securities Co., la plus grande maison de titres japonaise, envisage d'implanter prochainement, *via* sa filiale Nomura Finance, une société de crédit aux Etats-Unis. Les activités de cette nouvelle firme seront concentrées sur le financement d'opérations immobilières, de fusions-acquisitions, de leasing aéronautique et la titrisation de créances financières et hypothécaires.

□ **AGA : diminution des bénéfices, mais hausse du chiffre d'affaires.** – Le groupe industriel suédois AGA (gaz industriels) a enregistré, l'an dernier, un bénéfice avant impôts de 1,11 milliard de couronnes suédoises (autant de francs), soit une diminution de 40 millions par rapport à 1988. Le chiffre d'affaires a progressé en passant de 9,805 milliards de couronnes à 11,041 milliards de couronnes.

□ **Compagnie bancaire : hausse de 25 % du bénéfice d'exploitation.** – La Compagnie bancaire, filiale du groupe Paribas, a réalisé, en 1989, un bénéfice net d'exploitation consolidé de 1,67 milliard de francs, soit une progression de 25 % par rapport au résultat 1988 (1,33 milliard de francs). A cela s'ajoutent des plus-values exceptionnelles qui font monter le bénéfice net total consolidé à 1,71 milliard de francs. Une part de ces bénéfices vient du développement à l'étranger des sociétés de crédit, membres du groupe Compagnie bancaire.

□ **Nettoyage industriel : nouvelle acquisition de Bis.** – Erom France Holding, société rachetée au début de janvier 1990 par le groupe Bis (travail temporaire, nettoyage industriel), vient de prendre 95 % de Greys Bavi Netma (GBN), qui réalise 70 % de son activité dans le nettoyage industriel et 30 % dans la manutention. Créée en 1951, GBN espère atteindre, en 1990, un chiffre d'affaires de 160 millions de francs. Le chiffre d'affaires total du groupe Bis dans ce secteur avoisinerait alors les 570 millions de francs.

□ **Bass réalise l'achat de Holiday Inn.** – Pour financer l'achat de la chaîne hôtelière Holiday Inn (pour 1,2 milliard de livres, soit 11,3 milliards de francs environ), le groupe Bass, premier brasseur britannique, a introduit, jeudi 8 février, à la Bourse de New-York des certificats d'actions correspondant à 7,15 millions d'actions ordinaires de 2,5 livres. Bass a acheté les hôtels américains de Holiday Inn en septembre dernier, après avoir acquis, en 1987, ceux situés à l'étranger. Le groupe a nommé M. Bryan Langston, actuel directeur de sa division hôtelière, PDG de Holiday Inn Inc., dont le siège est à Atlanta (Georgie).

# PARIS :

## Second marché (sélection)

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| Arnault & Associés | .... | 465 | Le gd livre du mois | .... | 405 |
| Asystel | .... | 117 | Loca Investissement | .... | 288 80 |
| B.A.C. | .... | 212 | Locamic | .... | 154 40 |
| B. Demachy & Assoc. | .... | 577 | Matra Communication | .... | 218 |
| Banque Tarneaud | 191 | 191 | Metallurg. Minière | .... | 228 |
| B.I.C.M. | .... | 850 | Molex | 210 | 215 |
| Boiron | .... | 405 | Navale-Delmas | .... | 1250 |
| Boisset (Lyon) | .... | .... | Olivetti-Logabax | 240 | .... |
| Câbles de Lyon | .... | 2541 | Ore. Gest.Fin. | .... | 560 |
| Calberson | .... | 765 | Pinault | .... | 470 |
| Cardif | .... | 789 | Presbourg (C. In & Fin) | .... | 93 80 |
| C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.) | .... | 1010 | Présence Assurance | .... | 537 |
| C.D.M.E. | .... | 1850 | Publicat. Filipacchi | .... | 745 |
| C. Equip. Elect. | .... | 347 | Razel | .... | 827 |
| C.E.G.E.P. | .... | 280 | Rémy & Associés | .... | 380 |
| Ciments d'Origny | .... | 695 | Rhône-Alpes Eco (Ly.) | .... | 320 |
| C.N.I.M. | .... | 758 | St-Honoré Matignon | .... | 245 |
| Codetour | .... | 284 40 | S.C.G.P.M. | .... | 722 |
| Conforama | .... | 1156 | Segin | .... | 326 50 |
| Creeks | .... | 400 | Sélection Inv. (Lyon) | .... | 113 |
| Dafsa | .... | .... | S.E.P. | .... | 443 |
| Dauphin | .... | 588 | Serbo | .... | 538 |
| Devanlay | .... | 1080 | S.M.T.Goupil | .... | 319 80 |
| Deville | .... | 510 | Sodinforg | .... | 133 50 |
| Dolisos | .... | 197 | Supra | .... | 270 |
| Editions Belfond | .... | 175 | Thermador Hold. (Lyon) | .... | 295 |
| Elysées Investissem. | .... | 15 10 | TF 1 | .... | 322 80 |
| Finacor | .... | 205 | Unilog | .... | 189 80 |
| Garonor | .... | .... | Union Financ. de Fr. | .... | 509 |
| Gr. Foncier Fr. (G.F.F.) | .... | 358 | Viel et Cie | .... | 180 |
| Gravograph | .... | 227 | Yves Saint-Laurent | .... | 1072 |
| Guntoli | .... | 900 | | | |
| I.C.C. | .... | 288 | | | |
| Idia | .... | 312 | | | |
| Idianova | .... | 145 | | | |
| IN2 | .... | 300 | | | |
| Int. Metal Service | .... | 1059 | | | |



## Marché des options négociables le 12 février 1990

Nombre de contrats : 19 861.

| VALEURS | PRIX exercice | OPTIONS D'ACHAT Mars dernier | OPTIONS D'ACHAT Juin dernier | OPTIONS DE VENTE Mars dernier | OPTIONS DE VENTE Juin dernier |
|---|---|---|---|---|---|
| Bouygues | 640 | – | 16 | 78 | – |
| CGE | 560 | 20 | 40 | 16,50 | 25 |
| Elf-Aquitaine | 560 | 47 | 67 | – | 11,20 |
| Eurotunnel SA-PLC | 60 | 5,60 | 10 | 3,80 | 6 |
| Euro-Dysneyland SC | 110 | 2,70 | 6,30 | 11 | – |
| Havas | 1 560 | 40 | – | – | – |
| Lafarge-Coppée | 388 | 2,50 | – | 60 | – |
| Michelin | 120 | – | 23 | – | 3,60 |
| Midi | 1 500 | 7 | 26 | – | – |
| Paribas | 560 | 96 | 104 | 2,50 | – |
| Pernod-Ricard | 1 400 | 23 | – | – | – |
| Peugeot SA | 720 | 25 | 55 | 32 | 41 |
| Rhône-Poulenc CI | 480 | 2,50 | – | – | – |
| Saint-Gobain | 600 | 7 | – | 60 | – |
| Source Perrier | 1 500 | 75 | 115 | 50 | 80 |
| Société générale | 560 | 16 | 30 | – | – |
| Suez Financière | 440 | 18 | 38 | 13 | – |
| Thomson-CSF | 140 | 5,50 | 12,50 | 6,50 | – |

## MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 12 février 1990

Nombre de contrats : 54 546.

| COURS | ÉCHÉANCES Mars 90 | ÉCHÉANCES Juin 90 | ÉCHÉANCES Septembre 90 |
|---|---|---|---|
| Dernier | 99,72 | 100,08 | 100,36 |
| Précédent | 100,08 | 100,40 | 100,64 |

Options sur notionnel

| PRIX D'EXERCICE | OPTIONS D'ACHAT Mars 90 | OPTIONS D'ACHAT Juin 90 | OPTIONS DE VENTE Mars 90 | OPTIONS DE VENTE Juin 90 |
|---|---|---|---|---|
| 102 | 0,03 | 0,70 | 2,27 | 2,41 |

## INDICES

### CHANGES

**Dollar : 5,71 F ↑**

Le dollar s'inscrivait en hausse le mardi 13 février face aux principales devises, s'échangeant à 5,71 F, contre 5,7005 F la veille à la cotation officielle. Le deutschemark était en baisse, dans l'attente du résultat de la rencontre entre MM. Helmut Kohl et Hans Modrow, mardi à Bonn. Il s'échangeait à 3,4005 F, contre 3,4035 F lundi au fixing.

| FRANCFORT | 12 fév. | 13 fév. |
|---|---|---|
| Dollar (en DM) | 1,6680 | 1,6820 |

| TOKYO | 9 fév. | 13 fév. |
|---|---|---|
| Dollar (en yens) | 144,72 | 144,48 |

**MARCHÉ MONÉTAIRE** (effets privés)

Paris (13 fév.) . . 10 9/16-10 11/16 %

New-York (12 fév.) . . 8 1/8-8 3/16 %

### BOURSES

**PARIS** *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

| | 9 fév. | 12 fév. |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 94,9 | 93,2 |
| Valeurs étrangères | 100,3 | 98,9 |
| (SBF, *base 100 : 31-12-81*) | | |
| Indice général CAC | 522,30 | 518,2 |
| (SBF, *base 1000 : 31-12-87*) | | |
| Indice CAC 40 | 1 898,25 | 1 867,40 |

**NEW-YORK** *(Indice Dow Jones)*

Industrielles ..... 2 648,20 2 619,14

**LONDRES** *(Indice « Financial Times »)*

| | | |
|---|---|---|
| Industrielles | 1 830,7 | 1 810,6 |
| Mines d'or | 367,7 | 344,2 |
| Fonds d'Etat | 81,15 | 80,89 |

**TOKYO**

| | 12 fév. | 13 fév. |
|---|---|---|
| Nikkei Dow Jones | Clos | 37 107,03 |
| Indice général | Clos | 2 722,33 |

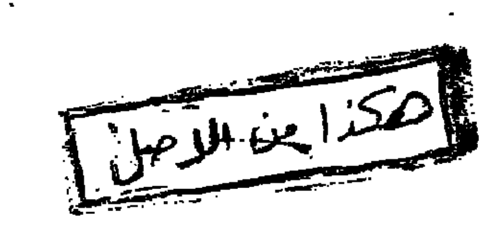
## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

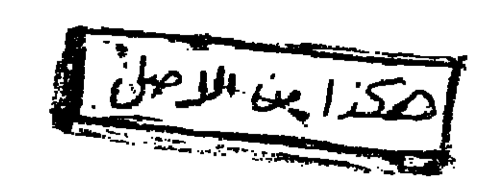
| | COURS DU JOUR + bas | COURS DU JOUR + haut | UN MOIS Rep. + | UN MOIS ou dép. – | DEUX MOIS Rep. + | DEUX MOIS ou dép. – | SIX MOIS Rep. + | SIX MOIS ou dép. – |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. | 5,7130 | 5,7180 | + 105 | + 120 | + 235 | + 265 | + 770 | + 820 |
| $ can. | 4,7529 | 4,7610 | – 86 | – 58 | – 151 | – 112 | – 337 | – 263 |
| Yen (100) | 3,9531 | 3,9579 | + 114 | + 141 | + 240 | + 280 | + 753 | + 814 |
| DM | 3,3972 | 3,4015 | + 56 | + 75 | + 121 | + 150 | + 356 | + 406 |
| Florin | 3,0156 | 3,0198 | + 32 | + 51 | + 75 | + 103 | + 254 | + 312 |
| FB (100) | 16,2440 | 16,2674 | – 25 | + 110 | + 21 | + 198 | + 338 | + 637 |
| FS | 3,7985 | 3,8044 | + 34 | + 52 | + 78 | + 108 | + 250 | + 301 |
| L (1 000) | 4,5722 | 4,5799 | – 93 | – 60 | – 158 | – 117 | – 417 | – 344 |
| £ | 9,6435 | 9,6577 | – 338 | – 273 | – 693 | – 586 | – 1769 | – 1631 |

## TAUX DES EUROMONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. | 8 1/16 | 8 5/16 | 8 1/8 | 8 1/4 | 8 3/16 | 8 5/16 | 8 5/16 | 8 7/16 |
| DM | 7 3/4 | 8 | 8 3/16 | 8 5/16 | 8 7/16 | 8 9/16 | 8 7/8 | 9 |
| Florin | 8 13/16 | 9 1/16 | 8 15/16 | 9 1/16 | 9 | 9 1/8 | 9 3/16 | 9 5/16 |
| F.B. (100) | 9 7/8 | 10 1/8 | 10 9/16 | 10 7/8 | 10 5/8 | 10 15/16 | 10 13/16 | 11 1/8 |
| F.S. | 8 5/8 | 8 7/8 | 9 5/16 | 9 7/16 | 9 1/2 | 9 5/8 | 9 5/8 | 9 3/4 |
| L (1 000) | 13 3/4 | 14 3/4 | 12 7/8 | 13 1/4 | 12 7/8 | 13 1/4 | 12 7/8 | 13 1/4 |
| £ | 14 11/16 | 14 15/16 | 15 1/16 | 15 3/16 | 15 1/8 | 15 1/4 | 15 1/8 | 15 1/4 |
| F franç. | 10 7/16 | 10 11/16 | 10 3/4 | 10 7/8 | 10 7/8 | 11 | 11 3/16 | 11 5/16 |

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.







# MARCHÉS FINANCIERS

## BOURSE DU 12 FEVRIER

Cours relevés à 17 h 39

### Règlement mensuel

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 3835 | C.N.E. 3% ★ | 3807 | 3820 | 3800 | – 0 18 |
| 1055 | B.N.P. T.P. | 1060 | 1050 | 1060 | .... |
| 1220 | C.C.F. T.P. | 1228 | 1228 | 1220 | – 0 65 |
| 1065 | Créd. Lyon. T.P. | 1042 | 1043 | 1043 | + 0 10 |
| 1795 | Renault T.P. | 1725 | 1720 | 1711 | – 0 81 |
| 2080 | Rhône-Poul. TP | 2085 | 2080 | 2050 | – 1 68 |
| 1270 | St-Gobain T.P. | 1230 | 1230 | 1225 | – 0 41 |
| 1289 | Thomson T.P. | 1229 | 1176 | 1249 | + 1 63 |
| 880 | Accor | 868 | 865 | 862 | – 0 69 |
| 640 | Air Liquide | 635 | 632 | 623 | – 1 89 |
| 2350 | Als. Superm. | 2250 | 2220 | 2220 | – 1 33 |
| 575 | A.L.S.P.I. ★ | 559 | 564 | 559 | .... |
| 2770 | Arjom. Prioux ★ | 2606 | 2605 | 2500 | – 4 07 |
| 615 | Ausedat-Rey ★ | 615 | 615 | 615 | .... |
| 980 | Aux. Entrepr. ★ | 998 | 983 | 982 | – 1 60 |
| 620 | Av. Dassault ★ | 567 | 567 | 535 | – 5 64 |
| .... | Axa Midi Assur. | 322 10 | 324 80 | 318 | – 1 27 |
| 360 | BAFIP ★ | 376 | 367 | 365 | – 2 93 |
| 340 | Bail-Equipem. ★ | 330 | 328 | 329 | – 0 30 |
| 970 | Bail Investiss. ★ | 981 | 983 | 981 | .... |
| 395 | B.N.P. C.I. ★ | 431 | 421 | 412 80 | – 4 22 |
| 905 | Bolloré Tech. | 900 | 900 | 895 | – 0 56 |
| 600 | Cie Bancaire ★ | 584 | 586 | 584 | .... |
| 790 | Bazar H.-V. ★ | 808 | 809 | 791 | – 2 10 |
| 745 | Béghin-Say ★ | 790 | 765 | 769 | – 2 66 |
| 1450 | Berger (Ma) | 1440 | 1450 | 1450 | + 0 69 |
| 735 | Bic ★ | 692 | 682 | 688 | – 0 58 |
| 950 | B.I.P. ★ | 1040 | 985 | 1029 | – 1 06 |
| 590 | B.I.S. ★ | 608 | 603 | 600 | – 1 32 |
| 3110 | Bongrain S.A. ★ | 3030 | 3000 | 2979 | – 1 68 |
| 1060 | Bon-Marché ★ | 1064 | 1054 | 1040 | – 2 26 |
| 600 | Bouygues ★ | 571 | 575 | 555 | – 2 80 |
| 162 | B.P. France ★ | 197 60 | 197 10 | 197 10 | – 0 20 |
| 730 | B.S.N. ★ | 713 | 718 | 703 | – 1 40 |
| 835 | Canal Plus ★ | 830 | 830 | 828 | – 0 24 |
| 490 | Cap Gem. S. ★ | 461 60 | 465 | 455 60 | – 1 34 |
| 3420 | Carrefour ★ | 3335 | 3330 | 3285 | – 1 50 |
| 200 | Casino ★ | 170 | 172 | 166 | – 2 35 |
| 132 | Casino A.D.P. ★ | 126 | 125 | 125 | – 0 79 |
| 1010 | Castorama D.I. | 1011 | 1007 | 1007 | – 0 40 |
| 150 | C.C.M.C. | 150 20 | 150 50 | 150 | – 0 13 |
| 725 | C.E.G.I.D. | 680 | 670 | 660 | – 2 94 |
| 235 | Centrest | 251 | 254 | 252 | + 0 40 |
| 555 | C.E.P. Comm. | 585 | 651 | 585 | .... |
| 430 | Cerus CER | 414 | 410 | 409 | – 1 21 |
| 570 | Cetelem ★ | 529 | 535 | 516 | – 2 46 |
| 695 | C.F.A.O. ★ | 680 | 675 | 664 | – 2 35 |
| 515 | C.G.E. | 570 | 566 | 555 | – 2 63 |
| 1670 | C.G.I. Informat. | 1634 | 1630 | 1584 | – 3 06 |
| 1390 | C.G.I.P. ★ | 1328 | 1332 | 1308 | – 1 51 |
| 630 | C.G.P. | 625 | 624 | 610 | – 2 40 |
| 1320 | Chargeurs S.A. ★ | 1214 | 1216 | 1175 | – 3 21 |
| 815 | Cica | 790 | 789 | 789 | – 0 13 |
| 1470 | Ciments franç. ★ | 1410 | 1389 | 1380 | – 2 13 |
| 740 | Club Méditerr. ★ | 706 | 709 | 702 | – 0 57 |
| 200 | C.M.B. Packag. | 200 60 | 201 90 | 198 10 | – 1 26 |
| 166 | Codetel ★ | 170 10 | 167 10 | 171 | + 0 53 |
| 410 | Colimeg ★ | 417 | 413 | 416 | – 0 24 |
| 500 | CPR (Par.-R.) ★ | 479 | 479 | 478 | – 0 21 |
| 870 | Colas ★ | 774 | 779 | 760 | – 1 81 |
| 240 | Cpt. Entrepr. ★ | 291 | 289 | 285 | – 2 06 |
| 1150 | Compt. Mod. ★ | 1085 | 1081 | 1055 | – 2 76 |
| 390 | Concept S.A. | 397 | 397 50 | 396 | – 0 50 |
| 1270 | Créd. Foncier ★ | 1280 | 1270 | 1265 | – 1 17 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 535 | C. F. Internat. ★ | 499 | 500 | 496 80 | – 0 44 |
| 210 | C.C.F. ★ | 240 50 | 237 | 233 50 | – 2 91 |
| 650 | Cr. Lyon. (CI) ★ | 730 | 720 | 713 | – 2 33 |
| 1320 | Crédit Nat. ★ | 1358 | 1330 | 1330 | – 2 06 |
| 345 | C.S.E.E. ★ | 342 | 341 50 | 335 90 | – 1 78 |
| 4050 | Damart S.A. ★ | 4055 | 4040 | 4050 | – 0 12 |
| 2070 | De Dietrich ★ | 1985 | 1988 | 1988 | + 0 15 |
| 220 | Dév. P.d.C. (Li) | 207 | 218 | 210 | + 1 45 |
| 335 | Dév. R. Sud-Est | 329 | 328 | 328 | – 0 30 |
| 620 | D.M.C. | 611 | 615 | 598 | – 2 13 |
| 340 | Drouot Assur ★ | 410 | 415 | 416 | + 1 46 |
| 5190 | Docks France ★ | 4729 | 4690 | 4628 | – 2 14 |
| 830 | Dumez ★ | 827 | 836 | 823 | – 0 48 |
| 2130 | Eaux (Gén.) ★ | 2166 | 2185 | 2150 | – 0 74 |
| 480 | Ecco ★ | 520 | 521 | 510 | – 1 92 |
| 975 | Electrofinanc. ★ | 970 | 960 | 955 | – 1 55 |
| 480 | El. S. Dassault ★ | 415 30 | 418 | 416 | + 0 17 |
| 530 | Elf-Aquitaine | 602 | 603 | 600 | – 0 33 |
| 415 | – (certific.) ★ | 450 | 450 | 445 | – 1 11 |
| 1370 | Epeda B.-F. | 1320 | 1305 | 1305 | – 1 14 |
| 2730 | Essilor ★ | 2799 | 2775 | 2690 | – 3 89 |
| 1330 | Essil. Inc.(DP) ★ | 1290 | 1290 | 1270 | – 1 55 |
| 685 | Esso S.A.F. ★ | 728 | 725 | 715 | – 1 79 |
| 2420 | Eurafrance ★ | 2438 | 2404 | 2345 | – 3 81 |
| 1850 | Eurocom ★ | 1881 | 1845 | 1904 | + 1 22 |
| 91 | Eurodisneyland | 105 | 103 80 | 99 | – 5 71 |
| 4700 | Euromarché ★ | 4656 | 4620 | 4590 | – 1 42 |
| 1160 | Europe nº 1 ★ | 1345 | 1335 | 1280 | – 4 83 |
| 60 | Eurotunnel ★ | 62 20 | 61 80 | 61 60 | – 0 96 |
| 1990 | Exor ★ | 1835 | 1610 | 1700 | – 7 36 |
| 1880 | Facom ★ | 1804 | 1809 | 1800 | – 0 22 |
| 1110 | Fichet-Bauche ★ | 1228 | 1220 | 1190 | – 3 09 |
| 205 | Finextel ★ | 202 | 202 | 198 | – 1 98 |
| 440 | Fives-Lille ★ | 439 | 432 | 422 | – 3 87 |
| 2440 | Fromager. Bel ★ | 2340 | 2320 | 2305 | – 1 50 |
| 1820 | Gal. Lafayette ★ | 1805 | 1806 | 1750 | – 3 05 |
| 545 | Gascogne ★ | 516 | .... | .... | .... |
| 1650 | Gaz et Eaux ★ | 1608 | 1623 | 1602 | – 0 37 |
| 1090 | Géophysique ★ | 1300 | 1324 | 1294 | – 0 46 |
| 675 | Gerland ★ | 695 | 700 | 682 | – 1 87 |
| 720 | Groupe Cité ★ | 749 | 745 | 733 | – 2 14 |
| 1610 | Gr. Victoire | 1550 | 1598 | 1536 | – 0 97 |
| 1130 | – (certif.) | 1056 | 1050 | 1050 | – 0 57 |
| 1320 | GTM-Entrep. ★ | 1332 | 1320 | 1327 | – 0 38 |
| 1150 | Guyenne-Gas. ★ | 1205 | 1200 | 1184 | – 1 74 |
| 380 | Hachette ★ | 402 | 400 | 380 | – 5 47 |
| 1390 | Havas ★ | 1493 | 1500 | 1461 | – 2 14 |
| 615 | Hénin (La) ★ | 617 | 618 | 610 | – 1 13 |
| 1170 | Hutchinson ★ | 1239 | 1240 | 1210 | – 2 34 |
| 290 | Imétal ★ | 283 | 293 | 290 | – 1 02 |
| .... | Immobil. Phénix | 80 10 | 80 | 77 30 | – 3 50 |
| 150 | Ingénico ★ | 148 | 148 10 | 140 | – 5 41 |
| 5690 | Inst. Mérieux ★ | 5500 | 5510 | 5500 | .... |
| 515 | Interbail ★ | 519 | 519 | 516 | – 0 58 |
| 1750 | Intertechnique ★ | 1658 | 1586 | 1585 | – 4 46 |
| 1170 | J. Lefebvre ★ | 1040 | 1070 | 1068 | + 2 69 |
| 1260 | Labinal ★ | 1250 | 1250 | 1168 | – 6 56 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 2420 | Lab. Bellon ★ | 2618 | 2600 | 2609 | – 0 34 |
| 370 | Lafarge-Coppée | 334 90 | 335 | 327 | – 2 36 |
| 1350 | Lebon ★ | 1316 | 1330 | 1311 | – 0 38 |
| 3470 | Legrand ★ | 3301 | 3300 | 3310 | + 0 27 |
| 1910 | Legrand (DP) ★ | 1900 | 1900 | 1856 | – 2 32 |
| .... | Leroy-Somer ★ | 2060 | 2080 | 2080 | + 0 97 |
| 790 | Locabail Im. ★ | 776 | 784 | 768 | – 1 03 |
| 510 | Locafrance ★ | 512 | 520 | 500 | – 2 34 |
| 835 | Locindus ★ | 872 | 873 | 865 | – 0 80 |
| 435 | Luchaire ★ | 504 | 505 | 486 | – 3 57 |
| 4950 | L.V.M.H. ★ | 4820 | 4800 | 4754 | – 1 37 |
| 635 | Lyon. Eaux ★ | 581 | 555 | 538 | – 4 10 |
| 320 | Majorette (Ly) ★ | 335 | 336 | 334 80 | – 0 06 |
| 450 | Mar. Wendel ★ | 421 | 419 | 413 | – 1 90 |
| 380 | Matra ★ | 348 50 | 356 | 350 | + 0 43 |
| 4820 | Merlin-Gerin ★ | 4915 | 4900 | 4850 | – 1 32 |
| 220 | Metaleurop ★ | 198 50 | 196 | 192 | – 3 27 |
| 240 | Métrologie Int. ★ | 240 | 240 | 236 | – 1 67 |
| 189 | Michelin | 133 90 | 134 50 | 131 50 | – 1 79 |
| 1350 | Midi (Cie) | 1324 | 1302 | 1290 | – 2 57 |
| 175 | Midl. Bk SA ★ | 173 | 173 | 171 50 | – 0 87 |
| 480 | Min Salsig (Ns) | 502 | 499 | 499 | – 0 60 |
| 190 | M.M.BM. ★ | 181 60 | 182 | 182 70 | + 0 61 |
| 130 | Moulinex ★ | 134 10 | 134 | 132 | – 1 57 |
| 1870 | Navig. Mixte ★ | 1909 | 1900 | 1871 | – 1 99 |
| 185 | Nord-Est ★ | 176 50 | 177 | 174 10 | – 1 36 |
| 435 | Nordon (Ny) | 415 | 415 | 419 | + 0 96 |
| 740 | Nouvelles Gal. ★ | 730 | 720 | 718 | – 1 64 |
| 775 | Occid. (Gén.) ★ | 798 | 794 | 790 | – 1 |
| 1600 | Omn.F.Paris ★ | 1682 | 1620 | 1630 | – 3 09 |
| 405 | Olipar ★ | 391 | 390 | 385 | – 1 53 |
| 4580 | Oréal (L') ★ | 4745 | 4680 | 4699 | – 0 97 |
| 865 | Paribas | 660 | 652 | 647 | – 1 97 |
| 1640 | Pechelbronn ★ | 1646 | 1640 | 1640 | – 0 36 |
| 285 | Pechiney CIP ★ | 268 | 270 | 267 50 | – 0 19 |
| 185 | Pechiney Int. | 159 80 | 160 90 | 154 40 | – 3 44 |
| 580 | Penhoet ★ | 575 | 575 | 571 | – 0 70 |
| 1400 | Pernod-Ricard ★ | 1313 | 1320 | 1301 | – 0 91 |
| 720 | Peugeot S.A. | 704 | 708 | 703 | – 0 14 |
| 455 | Plastic Omn. ★ | 435 | 440 | 422 | – 2 99 |
| 540 | Poliet ★ | 501 | 502 | 502 | + 0 20 |
| 1160 | Prétabail Sic. ★ | 1181 | 1190 | 1200 | + 1 61 |
| 865 | Primagaz ★ | 878 | 870 | 873 | – 0 57 |
| 690 | Printemps ★ | 613 | 605 | 590 | – 3 75 |
| 4410 | Promodès ★ | 4120 | 4120 | 4000 | – 2 91 |
| 600 | Radiotechn. ★ | 667 | 667 | 650 | – 2 55 |
| 180 | Raff. D. Total ★ | 205 10 | 202 10 | 199 | – 2 97 |
| 3420 | Redoute (La) ★ | 3120 | 3150 | 3130 | + 0 32 |
| 435 | R.-Poulenc CIP ★ | 413 | 418 | 412 | – 0 24 |
| 380 | Robur financ. | 345 | 345 | 345 | .... |
| 150 | Rochette (La) | 112 70 | 115 | 113 | + 0 27 |
| 2230 | Roussel-Uclaf ★ | 2250 | 2221 | 2212 | – 1 69 |
| 4700 | R. Impér. (Ly) | 4706 | 4705 | 4660 | – 0 96 |
| 180 | Sade | 185 | 184 90 | 185 30 | + 0 16 |
| 1470 | Sagem ★ | 1519 | 1485 | 1500 | – 1 25 |
| 585 | Saint-Gobain | 553 | 549 | 536 | – 3 07 |
| 1580 | St-Louis ★ | 1560 | 1560 | 1540 | – 1 28 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 2710 | Salomon | 2795 | 2790 | 2700 | – 3 43 |
| 580 | Salvepar | 552 | 548 | 548 | – 0 72 |
| 1050 | Sanofi ★ | 1040 | 1038 | 1039 | – 0 10 |
| 1580 | S.A.T. ★ | 1514 | 1490 | 1530 | + 1 06 |
| 330 | Saul-Chât (S) ★ | 330 | 330 10 | 330 | .... |
| 1420 | Saupiquet (Na) | 1500 | 1500 | 1500 | .... |
| 880 | Schneider ★ | 888 | 875 | 871 | – 1 91 |
| 42 | S.C.O.A. ★ | 42 85 | 42 80 | 42 60 | – 0 58 |
| 1120 | S.C.R.E.G. ★ | 1102 | 1102 | 1102 | .... |
| 1050 | Seb ★ | 1049 | 1046 | 1025 | – 2 29 |
| 530 | Sefimeg ★ | 512 | 510 | 508 | – 0 78 |
| 590 | Sextant A. | 575 | 588 | 575 | .... |
| 1530 | S.F.I.M. ★ | 1432 | 1431 | 1431 | – 0 07 |
| 265 | S.G.E. ★ | 252 | 252 | 246 | – 2 38 |
| 820 | Silic ★ | 830 | 835 | 830 | .... |
| 580 | Simco | 601 | 601 | 603 | + 0 33 |
| 990 | Sk. Rossignol ★ | 1060 | 1050 | 1045 | – 1 42 |
| 870 | Sligos ★ | 933 | 924 | 922 | – 1 18 |
| 490 | Société Génér. | 564 | 557 | 552 | – 2 13 |
| 144 | Sodecco | 141 | .... | .... | .... |
| 167 | Sodero (Na) | 169 | 170 | 170 | + 0 59 |
| 715 | Sodexho ★ | 710 | 710 | 700 | – 1 41 |
| 102 | Sogenal (Ny) | 101 50 | 102 90 | 102 90 | + 1 38 |
| 460 | Sogerap ★ | 525 | 520 | 518 | – 1 33 |
| 2400 | Somm-Allib. ★ | 2303 | 2315 | 2264 | – 1 69 |
| 1730 | Source Perrier ★ | 1692 | 1450 | 1490 | – 11 94 |
| 740 | Sovac ★ | 674 | 675 | 670 | – 0 59 |
| 700 | Spie-Batignol. ★ | 740 | 741 | 726 | – 1 89 |
| 1160 | Strafor ★ | 1205 | 1206 | 1200 | – 0 41 |
| 445 | Suez | 446 | 444 | 438 | – 1 79 |
| 470 | Synthélabo ★ | 468 | 460 | 456 | – 2 56 |
| 136 | Thomson-C.S.F. | 139 | 139 | 137 10 | – 1 37 |
| 545 | Total (CFP) ★ | 574 | 587 | 560 | – 2 44 |
| 100 | – (certific.) ★ | 104 80 | 105 60 | 104 | – 0 76 |
| 415 | Truffaut (Fin.) | 415 | 415 | 410 | – 1 20 |
| 435 | U.F.B.-Locab. ★ | 451 30 | 451 30 | 448 50 | – 0 62 |
| 1100 | U.I.C. ★ | 1115 | 1115 | 1110 | – 0 45 |
| 675 | U.I.F. ★ | 675 | 661 | 664 | – 1 63 |
| 970 | U.I.S. ★ | 995 | 1003 | 1010 | + 1 51 |
| 225 | U.C.B. ★ | 228 | 230 | 226 70 | – 0 57 |
| 880 | Unibail ★ | 924 | 915 | 912 | – 1 30 |
| 750 | Valéo ★ | 690 | 698 | 675 | – 2 17 |
| 430 | Vallourec ★ | 418 | 416 10 | 415 10 | – 0 69 |
| 385 | Via Banque ★ | 384 | 390 | 376 | – 2 08 |
| 1380 | Zodiac | 1407 | 1400 | 1401 | – 0 43 |
| 1050 | Elf-Gabon ★ | 1202 | 1201 | 1180 | – 1 83 |
| 132 | Amax Inc. | 133 | 133 50 | 133 50 | + 0 38 |
| 180 | Amer. Express | 168 50 | 166 | 168 | – 0 30 |
| 240 | Amer. Teleph. | 227 80 | 227 50 | 227 60 | + 0 57 |
| 220 | Anglo Amer. C. | 242 80 | 214 | 218 | – 10 21 |
| 630 | Amgold | 710 | 650 | 655 | – 7 75 |
| 280 | Banco Santander | 280 | 278 10 | 279 | – 0 36 |
| 890 | BASF (Akt) | 1037 | 1018 | 1022 | – 1 45 |
| 1020 | Bayer | 1051 | 1036 | 1042 | – 0 86 |
| 109 | Buffelsfont. | 116 50 | 103 20 | 103 | – 11 59 |
| 183 | Chase Manh. | 167 | 163 70 | 163 70 | – 1 98 |
| 111 | Echo Bay Mines | 114 | 112 80 | 112 80 | – 1 05 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 106 | De Beers | 119 70 | 108 70 | 112 10 | – 6 35 |
| 2770 | Deutsche Bank | 2825 | 2749 | 2733 | – 3 26 |
| 1420 | Dresdner Bank | 1451 | 1435 | 1435 | – 1 10 |
| 83 | Driefontein Ctd | 95 50 | 89 50 | 87 50 | – 8 38 |
| 695 | Du Pont-Nem. | 216 70 | 219 20 | 219 20 | + 1 15 |
| 230 | Eastman Kodak | 214 50 | 215 80 | 215 50 | + 0 47 |
| 32 | East Rand | 37 50 | 35 | 34 70 | – 7 47 |
| 265 | Electrolux | 258 50 | 248 | 248 10 | – 4 02 |
| 830 | Ericsson | 869 | 857 | 850 | – 2 19 |
| 270 | Exxon Corp. | 275 | 276 80 | 276 80 | + 0 65 |
| 255 | Ford Motors | 245 | 252 | 252 | + 2 86 |
| 90 | Freegold | 98 40 | 88 10 | 91 20 | – 7 32 |
| 20 | Gencor limit. | 22 80 | 20 90 | 21 | – 7 89 |
| 370 | Gén. Electr. | 356 | 358 90 | 358 90 | + 0 81 |
| 545 | Gén. Belgique | 544 | 524 | 544 | .... |
| 240 | Gen. Motors | 241 90 | 246 | 252 | + 4 18 |
| 59 | GdMetropolitain | 57 95 | 57 50 | 57 50 c | – 0 78 |
| 64 | Harmony | 76 | 69 90 | 69 | – 9 21 |
| 280 | Hewlett-Packard | 272 | 266 | 266 | – 2 21 |
| 62 | Hitachi | 59 05 | 59 80 | 59 60 | + 0 93 |
| 980 | Hoechst Akt. | 996 | 986 | 980 | – 1 61 |
| 125 | Homestake | 130 | 128 90 | 128 90 | – 0 85 |
| 104 | Imp. Chemical | 105 80 | 105 | 105 50 | – 0 28 |
| 560 | IBM | 581 | 586 | 586 | + 0 86 |
| 315 | ITT | 295 10 | 300 | 300 | + 1 66 |
| 173 | Ito-Yokado | 175 | 178 | 175 | .... |
| 182 | Mac Donald's | 189 | 189 50 | 189 50 | + 0 26 |
| 91 | Matsushita | 85 50 | 86 05 | 86 50 | + 1 17 |
| 20 | Maxwell | 20 55 | 20 80 | 20 60 | + 0 24 |
| 415 | Merck | 414 | 414 | 414 | .... |
| 455 | Minnesota M. | 462 50 | 460 | 460 | – 0 54 |
| 335 | Mobil Corp. | 350 | 355 | 355 | + 1 43 |
| 205 | Morgan J.P. | 194 | 196 | 196 | + 1 03 |
| 34550 | Nestlé | 33750 | 33350 | 33350 | – 1 19 |
| 1030 | Nixdorf | 939 | 935 | 934 | – 0 53 |
| 147 | Norsk Hydro | 166 | 169 | 169 | + 1 81 |
| 215 | Ofsil | 231 | 208 | 210 | – 9 09 |
| 1950 | Petrofina | 1865 | 1830 | 1835 | – 1 61 |
| 220 | Philip Morris | 222 | 223 50 | 223 10 | + 0 50 |
| 132 | Philips | 126 50 | 125 70 | 126 | + 0 51 |
| 117 | Placer Dome | 113 10 | 112 90 | 113 70 | + 0 53 |
| 365 | Quilmès | 352 | 350 | 345 | – 1 99 |
| 560 | Randfontein | 569 | 508 | 505 | – 11 25 |
| 420 | Royal Dutch | 437 70 | 436 20 | 436 20 | – 0 34 |
| 48 | Rio Tinto Zinc | 47 95 | 47 95 | 47 95 | .... |
| 24 | Saat. & Saatchi | 22 70 | 22 20 | 22 20 | – 2 20 |
| 75 | St Helena Co | 84 50 | 77 90 | 78 60 | – 6 98 |
| 275 | Schlumberger | 277 60 | 274 10 | 274 10 | – 1 26 |
| 42 | Shell transp. | 45 60 | 45 50 | 45 50 | – 0 22 |
| 2470 | Siemens A.G. | 2600 | 2585 | 2575 | – 0 96 |
| 345 | Sony | 317 | 315 | 315 | – 0 63 |
| 132 | Sumitomo | 128 | 130 10 | 130 30 | + 1 80 |
| 45 | Telefonica | 45 05 | 45 | 45 20 | + 0 33 |
| 255 | T.D.K. | 234 90 | 236 20 | 236 20 | + 0 55 |
| 46 | Toshiba Corp. | 45 05 | 45 05 | 45 05 | .... |
| 455 | Unilever | 443 50 | 442 | 442 | + 0 57 |
| 300 | Unit. Techn. | 280 | 284 50 | 284 | + 1 43 |
| 720 | Vaal Reefs | 752 | 700 | 705 | – 6 25 |
| 380 | Volvo | 372 50 | 376 | 372 | – 0 13 |
| 310 | West Deep | 315 | 290 50 | 289 | – 5 08 |
| 320 | Xerox Corp. | 310 | 308 80 | 308 80 | – 0 39 |
| 141 | Yamanouchi | 133 | 132 50 | 132 50 | – 0 38 |
| 2 45 | Zambia Corp. | 2 61 | 2 59 | 2 58 | – 1 15 |

### Comptant (sélection)

#### Obligations

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| Emp. 8,80 % 77 | 119 40 | 6 389 |
| 9,80 % 78/93 | 98 20 | 5 773 |
| 10,80 % 79/94 | 98 95 | 4 784 |
| 13,25 % 80/90 | 100 51 | 9 221 |
| 16 % juin 82 | 101 41 | 10 871 |
| 14,60 % fév. 83 | 103 89 | 14 240 |
| 13,40 % déc. 83 | 109 26 | 1 946 |
| 12,20 % oct. 84 | 103 55 | 4 245 |
| 11 % fév. 85 | 104 20 | 10 729 |
| 10,26 % mars 86 | 99 93 | 9 473 |
| OAT 10 % 2000 | 100 | 7 151 |
| OAT 9,90 % 1997 | 99 82 | 1 655 |
| OAT 9,80 % 1996 | 98 39 | 0 349 |
| Ch. France 3 % | 144 20 | .. |
| CNB Bques janv. 82 | 99 20 | 1 016 |
| CNB Paribas | 99 80 | 1 016 |
| CNB Suez | 100 20 | 1 016 |
| CNI janv. 82 | 99 45 | 1 016 |
| PTT 11,20% 85 | 101 95 | 2 182 |
| CFF 10,30% 86 | 97 40 | 0 584 |
| CNE 11,50% 86 | 101 30 | 7 202 |
| CNT 9% 86 | 90 30 | 6 902 |
| CRH 10,90% déc. 85 | 101 20 | 1 193 |
| C.N.C.A. T.P. | .... | 109 |
| Cons 4% | 2001 | 186 |
| C.G.E. 6% janv. 89-98 | .... | 55 |
| Drouot Ass. Obl. conv. | .... | .. |

#### Actions

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Agache (Sté Fin.) | .... | 1547 |
| A.G.F. (St Cent.) | .... | 1250 |
| Alsthom | .... | .... |
| Applic. Hydraul. | .... | 1152 o |
| Arbel | .... | 950 |
| Astorg | .... | 334 50 |
| Avenir Publicité | .... | 1795 |
| Bain C. Monaco | .... | 588 d |
| Banque Hypoth. Eur. | .... | .... |
| Béghin-Say (C.I.) | .... | 636 |
| Blanzy-Ouest | .... | 3895 |
| B.N.P. Intercontin. | .... | 297 90 |
| Bénédictine | .... | 4290 |
| B.T.P. (Compagnie) | .... | 102 |
| Calif | .... | .... |
| Cambodge | .... | 700 |
| C.A.M.E. | .... | 204 |
| Carbone-Lorraine | .... | 1044 |
| Case-Pochin | .... | 29 10 |
| C.E.G.Frig. | .... | 449 |
| Centen. Blanzy | .... | 640 |
| Cerabati | .... | 150 |
| Champex (Ny) | 152 | 153 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| C.I.C. (Franc. de) | .... | 217 |
| C.I. Maritime | .... | 800 |
| Ciments (B) | 2340 | 2340 |
| Clause | .... | .... |
| Cofradel (Ly) | .... | .... |
| Cogifi | .... | 391 |
| Comiphos | .... | 745 |
| Cie Industrielle | .... | 8640 |
| Comp. Lyon-Alem. | .... | 630 |
| Concorde (La) | .... | 1400 |
| C.M.P. | .... | 32 20 d |
| Créd. Gén. Ind. | .... | .... |
| Cr. Universel (Cie) | .... | 723 |
| Crédifel | .... | 137 |
| Darblay S.A. | .... | 718 |
| Degremont | .... | 768 |
| Delalande S.A. | .... | 2084 |
| Delmas Vieljeux | .... | 4515 |
| Didot-Bottin | .... | 1083 |
| Eaux Bass. Vichy | .... | 1522 |
| Eaux Vittel | .... | 4310 |
| E.C.I.A. | .... | 1490 |
| Electro-Banque | .... | 384 |
| Elf-Antargaz | .... | 1588 d |
| E.L.M. Leblanc | .... | 825 |
| Ensili-Bretagne | .... | 396 |
| Entrepôts Paris | .... | 1690 |
| Europe Soudure Indust. | .... | .... |
| Eternit | .... | 1900 |
| Exalens | .... | 211 10 |
| FIPP | .... | 238 |
| Frac | .... | 1840 |
| Foncière (Cie) | .... | 762 |
| Fonc. Lyonnaise | .... | 851 |
| Foncina | .... | 530 |
| Forinter | .... | 980 |
| Fougerolle | .... | 879 |
| France I.A.R.D. | .... | 1328 d |
| France (La) | .... | 3515 |
| From. Paul Renard | .... | 2051 |
| GAN | .... | 2470 |
| G.F.I.I. | .... | 320 |
| Gaumont | .... | 1001 |
| Gemaltin | .... | 367 |
| Générit | .... | 540 |
| Gr. Fin. Constr. | .... | 430 |
| Gds Moulins Paris | .... | 1465 |
| G. Transp. Ind. | .... | 781 |
| Imm. Plaine-Monceau | .... | .... |
| Immolwest | .... | .... |
| Immobail | .... | 435 |
| Immobanque | .... | 848 |
| Immob. Marseille | .... | 8800 |
| Immofice | .... | 535 |
| Invest. (Sté Cent.) | .... | 3030 |
| Jaeger | .... | 233 40 |
| Lambert Frères | .... | 484 |
| Lille-Bonnières | .... | 1640 |
| Locs-Expansion | .... | 285 |
| Locafinancière | .... | 393 |
| Locatel | .... | 372 |
| Louis Vuitton | .... | 1280 |
| Louvre (Sté) | .... | 4105 |
| Lucia | .... | 2000 |
| Machines Bull | .... | 77 60 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Magasins Uniprix | .... | 185 10 |
| Magnant S.A. | .... | 185 d |
| Maritimes Part. | .... | 380 |
| Métal Déployé | .... | 615 |
| Mors | .... | 200 |
| Navig. (Nat. de) | .... | 255 |
| Nozal | .... | 292 |
| Optorg | .... | 408 50 |
| Oréal (L') C.I. | 2250 | 2226 |
| Origny-Desvroise | .... | 1400 |
| Palais Nouveauté | .... | 1165 |
| Paluel Marmont | .... | 872 |
| Parfinance | .... | 245 50 |
| Paribas-CIP | 370 | 345 o |
| Paris France | .... | 242 60 |
| Paris-Orléans | .... | 265 50 |
| Partenia | .... | 462 |
| Pasam. Rinq. Div. | .... | 1872 d |
| Pathé-Cinéma | .... | .... |
| Piper-Heidsieck | .... | 2170 |
| P.L.M. | .... | 640 |
| Porcher | .... | 710 |
| Promodès | 1780 | .... |
| Publicis | .... | 980 |
| Rochefortaise S.A. | .... | 1471 d |
| Rosario (Fin.) | .... | 550 |
| Rougier et Fils | .... | 381 |
| Rozières (usine de) | .... | 620 |
| Sacer | .... | 690 |
| SAFAA | .... | 478 |
| Safic-Alcan | .... | 700 |
| SAFT | .... | 2370 |
| Saga | .... | 230 |
| Salins du Midi | .... | 589 |
| Saturn | .... | 135 |
| Savoisienne (M) | 347 | 347 |
| SCAC | .... | 795 |
| Senelle Maubeuge | .... | 491 10 |
| S.E.P. (M) | 185 | 185 |
| Sicil | .... | .... |
| Simnor (Li) | .... | .... |
| Sinvim | .... | 434 |
| Siph (Plant. Hévéas) | .... | 480 |
| Sofal financière | .... | 775 |
| Soficel | .... | 1086 |
| Soffo | .... | 587 |
| Soficomi | .... | 720 |
| S.O.F.I.P. (M) | 475 | 480 |
| Sofragi | .... | 1450 |
| Sopagri | .... | 167 |
| Sophia-Bail | .... | 472 |
| Souchon Autog. | .... | 875 |
| Sovabail | .... | 850 |
| Suez (Fin. de)-CIP | .... | 229 90 |
| Stemi | .... | .... |
| Taittinger | .... | 4299 |
| Télémécanique Elect. | .... | .... |
| Testut-Aequitas | .... | 735 |
| Tour Eiffel | .... | 350 |
| Ulliner S.M.D. | .... | 800 |
| Ugine A. Chat. Gueug. | .... | 310 |
| U.A.P. | .... | 672 |
| U.T.A. | .... | 4083 |
| Vicat | .... | 2900 |
| Viniprix | .... | 2300 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Virax | .... | 195 50 |
| Waterman S.A. | .... | 940 |
| Brass. du Maroc | .... | .... |

#### Étrangères

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| A.E.G. | 1133 | .... |
| Akzo | 346 | .... |
| Alcan Alum | 116 | 116 |
| Algemene Bank | 122 | 119 |
| American Brands | 369 | 372 |
| Arbed | 800 | .... |
| Asturienne Mines | 177 20 | .... |
| Bco Pop Espanol | 440 | 445 |
| Banque Ottomane | 1826 | 1832 |
| B. Régl. Internat. | 40100 | 41000 |
| Br. Lambert | 690 | 694 |
| Canadian-Pacific | 115 90 | 115 20 |
| Chrysler corporation | 91 10 | 93 |
| CIR | 21 | 22 |
| Commerzbank | 1100 | 1096 |
| Dart. and Kraft | .... | .... |
| De Beers (port.) | .... | .... |
| Dow Chemical | 350 | 364 |
| Gén. Belgique | .... | .... |
| Gevaert | 1260 | .... |
| Glaxo | 70 | 69 |
| Goodyear | 206 | 210 |
| Grace and Co | 170 | 174 |
| GTE corporation | 360 60 | .... |
| Honeywell Inc. | 472 | 472 |
| Johannesburg | 1750 | 1700 |
| Kubota | 44 90 | 44 60 |
| Latonia | .... | .... |
| Midland Bank Plc | 34 70 | 35 |
| Mineral-Ressourc. | 89 40 | 92 10 |
| Noranda | 103 20 | 103 |
| Olivetti | 21 | 20 40 |
| Pakhoed Holding | 471 | 478 |
| Pfizer Inc. | 386 50 | 377 |
| Procter Gamble | 365 | 370 10 |
| Ricoh Cy Ltd | 49 | 46 10 |
| Rolinco | 300 70 | 300 |
| Robeco | 304 30 | 302 70 |
| Rodamco | 236 | 235 |
| Saipem | 9 90 | 10 |
| Swan Group | 36 | 36 |
| Shell fr. (port.) | .... | .... |
| S.K.F. Aktiebolag | 142 | 138 |
| Steel Cy of Can. | 108 60 | 98 o |
| Tenneco | 338 | 350 |
| Thorn EMI | 72 20 | 71 20 |
| Toray indust. inc | 37 10 | 37 20 |
| Vieille Montagne | .... | .... |
| Wagons-Lits | 1470 | 1450 |
| West Rand | 26 75 | 25 85 |
| Whitman Corporation | 141 | .... |

#### Hors-cote

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| American Petrofina | .... | .... |
| Banque Hydro-Energie | 315 | .... |
| Buitoni | 850 | .... |
| Calciphos | 170 | 168 |
| Chambourcy (M.) | 976 | .... |
| Cochery | 360 | .... |
| Cogeskor | 160 | 164 50 |
| C. Occid. Forestière | 180 | .... |
| Copérex | 356 | .... |
| Europ. Accumul. | 70 | 72 10 |
| Gachot | 115 | 111 |
| Guy Degrenne | 500 | .... |
| Haribo-Ricqlès-Zan | 210 | .... |
| Hoogovens | 297 | .... |
| Merlin Immobilier | 240 | .... |
| Nicolas | 920 | .... |
| Particip. Perrier | 365 | .... |
| Roventa N.V. | 174 50 | 174 |
| St-Gobain-Emballage | 1990 | .... |
| Samo-Matra | 315 20 | 316 |
| S.E.P.R. | 1800 | 1800 |
| S.P.R. | 534 | .... |
| Sté Lecteurs du Monde | 450 10 | 450 10 |
| Uliman | 380 | .... |
| Union Brasseries | 95 70 | .... |
| Wonder | 1470 | 1353 o |

### SICAV (sélection) 12/2

| VALEURS | Emission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| A.A.A. | 1129 33 | 1101 79 |
| Actifior | 239 94 | 233 52 |
| Actions France | 605 77 | 583 87 |
| Actions sélectionnées | 696 28 | 671 11 |
| Aedificandi | 681 36 | 656 73 |
| A.G.F. Actions (ex-CIP) | 1345 46 | 1215 07 |
| A.G.F. 5000 | 715 76 | 698 30 |
| A.G.F. ECU | 1067 53 | 1056 96 |
| A.G.F. Foncier | 127 59 | 124 48 |
| A.G.F. Interfonds | 439 96 | 429 23 |
| A.G.F. Invest | 128 93 | 125 79 |
| A.G.F. OBLIG. | 1134 58 | 1128 94 |
| A.G.F. Sécurité | 11164 14 | 11164 14 |
| Agimo | 722 94 | 705 31 |
| Altefi | 206 68 | 199 21 |
| A.L.T.O. | 176 60 | 170 22 |
| Amsi-Gan | 6480 89 | 6187 01 |
| Amplitude | 665 06 | 645 69 |
| Arbitrages court terme | 5797 82 | 5786 24 |
| Associc | 1062 10 | 1062 10 |
| Atout Futur | 374 38 | 362 07 |
| Aurecic | 1515 92 | 1471 77 |
| Avenir C.I.C. | 104 51 | 101 47 |
| Avenir Alizés | 1537 98 | 1507 82 |
| Axa Europe | 124 31 | 118 67 |
| Axa Investissements | 130 20 | 124 30 |
| Axa N.P.I. | 109 32 | 104 36 |
| Axa Valeurs PER | 136 66 | 130 46 |
| Bred Associations | 2598 74 | 2590 97 |
| Capitacic | 1047 18 | 1031 70 |
| Capital-Monde (ex F.I.) | 442 37 | 431 58 |
| Capital Plus | 1676 78 | 1676 78 |
| Cavden-Fiarre | 34 60 | 33 76 |
| CIP (voir AGF Actions) | ...... | ...... |
| Comis | 1053 11 | 1037 55 |
| Compavalor | 5687 94 | 5679 42 |
| Convertimmo | 424 78 | 408 44 |
| Credinter | 529 47 | 514 05 |
| Crédit Mutuel Capital | 1044 06 | 1023 59 |
| Diese | 1166 29 | 1127 94 |
| Drouot-France | 881 96 | 841 97 |
| Drouot-Investiss. | 1083 95 | 1034 80 |
| Drouot-Sécurité | 262 45 | 241 |
| Drouot-Sélection | 146 31 | 139 68 |
| Ecocic | 1072 48 | 1056 63 |
| Ecureuil Capitalisation | 2062 96 | 2042 53 |
| Ecureuil Investissement | 413 65 | 401 60 |
| Ecureuil Monepremière | 54012 01 | 54012 01 |
| Ecureuil Monétaire | 31822 42 | 31822 42 |
| Ecureuil Trimestriel | 1978 41 | 1958 82 |
| Elicash | 2245672 | 2245672 ◆ |
| Energie | 284 85 | 271 93 |
| Eparcic | 2905 62 | 2905 62 |
| Eparcourt Sicav | 4345 14 | 4334 30 |
| Epargne Associations | 25893 65 | 25855 17 |
| Epargne-Capital | 8588 71 | 8503 67 |
| Epargne Court-Terme | 549 30 | 549 30 |
| Epargne Croissance | 1660 75 | 1616 30 |
| Epargne-Industr. | 95 35 | 92 80 |
| Epargne Inter | 602 21 | 586 09 |
| Epargne J | 56659 30 | 56659 30 |
| Epargne Long-Terme | 190 65 | 185 56 |
| Epargne Monde | 1360 09 | 1323 69 |
| Epargne Première | 11829 71 | 11741 66 |
| Epargne-Oblig. | 190 69 | 185 59 |
| Epargne-Ouest | 1079 31 | 1050 42 |
| Epargne-Unie | 1384 77 | 1334 72 |
| Epargne-Valeur | 455 34 | 443 15 |
| Epsilon | 1154 17 | 1142 74 |
| Eurocic Leaders | 1134 62 | 1101 57 |
| Eurodyn | 1163 46 | 1125 20 |
| Euro-Gan | 7773 77 | 7421 26 |
| Fonsicav (div. par 10) | 11566 73 | 11566 73 |
| Foncival | 268 34 | 259 89 |
| France Avenir | 116 38 | 116 38 ◆ |
| France-Gan | 10061 79 | 9605 53 |
| France-Garantie | 269 62 | 269 08 ◆ |

| VALEURS | Emission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| France-Index Sicav | 113 10 | 110 40 |
| France-Obligations | 457 64 | 453 11 |
| Francic | 500 69 | 486 11 |
| Francic Pierre | 120 92 | 117 40 |
| Francic Régions | 1344 18 | 1305 03 |
| Fructi-Associations | 29 | 29 |
| Fructi-Epargne | 29 49 | 28 77 |
| Fructicapi | 34 26 | 33 75 |
| Fructicourt | 115016 59 | 115016 59 |
| Fructidor | 230 07 | 226 67 c |
| Fructifrance | 948 70 | 925 56 |
| Fructimmo | 32 08 | 31 30 |
| Fruxiver | 4442 17 | 4431 09 |
| Fructi ECU | 586 22 | 557 85 |
| Fructo-Première | 10695 64 | 10537 58 |
| Futuroblig | 1153 95 | 1116 01 |
| Gestion | 59231 63 | 59083 92 |
| Gestion Associations | 160 08 | 156 56 |
| Gest. France Sécurité | 10035 46 | 10035 46 |
| Horizon | 1269 82 | 1223 13 |
| Interépar | 106240 41 | 103146 03 |
| Interoblig. | 11723 43 | 11272 53 |
| Intersélect France | 544 22 | 528 37 |
| Japacic | 194 70 | 189 03 |
| Jeune épargne | 240 64 | 237 08 |
| Laffitte-Amérique | 225 80 | 216 58 |
| Laffitte Europe | 303 39 | 289 63 |
| Laffitte-Expansion | 291 49 | 278 27 |
| Laffitte-France | 360 88 | 344 52 |
| Laffitte-Immobilière | 273 13 | 260 74 |
| Laffitte-Japon | 452 76 | 432 23 |
| Laffitte-Oblig. | 137 59 | 131 35 |
| Laffitte-Rend. | 188 27 | 179 73 |
| Laffitte-Tokyo | 394 84 | 376 94 |
| Latitude | 5502 61 | 5494 27 |
| Leumi Court terme | 10281 65 | 10281 65 |
| Leumi Long terme | 5545 67 | 5384 15 |
| Lion-Associations | 10748 51 | 10748 51 ◆ |
| Lion-Institutionnels | 23501 92 | 23443 31 |
| Lionplus | 776 40 | 769 71 |
| Lion Trésor | 2160 43 | 2139 04 |
| Livret Bourse Investis. | 551 59 | 535 52 |
| Livret portefeuille | 731 36 | 710 06 |
| Méditerranée | 201 39 | 192 26 |
| Mensuel CIC | 10108 73 | 10007 64 |
| Mondiale Investissem. | 452 97 | 432 43 |
| Monecic | 5829 94 | 5829 94 |
| Monedan | 54504 44 | 54504 44 |
| Moné J. | 59058 12 | 59058 12 ◆ |
| Mutualité Dépôts | 10920 88 | 10899 08 |
| Mutuelle Unie Sél. | 146 21 | 139 58 |
| Natio.-Epargne | 14229 48 | 14088 59 |
| Natio.-Epargne Trésor | 6362 73 | 6350 03 |
| Natio.-Court terme | 228856 | 228856 |
| Natio.-Inter. | 1163 84 | 1132 50 |
| Natio.-Monétaire | 20702 57 | 20702 57 |
| Natio.-Obligations | 488 67 | 485 32 |
| Natio.-Patrimoine | 1482 27 | 1442 60 |
| Natio.-Placements | 62235 36 | 62235 36 |
| Natio.-Revenu | 991 21 | 981 40 |
| Natio.-Sécurité | 11502 88 | 11502 88 |
| Natio.-Valeurs | 855 65 | 832 76 |
| Nippon-Gan | 6869 06 | 6575 71 |
| Nord-Sud Développ. | 1233 36 | 1230 89 ◆ |
| Normatif | 12268 89 | 12028 13 |
| Obli Association | 122 94 | 121 72 |
| Oblicic Mondial | 2271 94 | 2238 36 |
| Oblicic Régions | 1035 74 | 1020 43 |
| Oblig. toutes catég. | 148 59 | 144 42 |
| Oblilion | 1077 04 | 1066 39 |
| Oblisécurité | 10418 10 | 10418 10 |
| Orection | 1276 60 | 1233 56 |
| Orvalor | 6527 44 | 6291 51 |
| Paribas Epargne | 16768 33 | 16724 88 |
| Paribas Opportunités | 124 95 | 119 86 |
| Paribas Patrimoine | 558 56 | 535 79 |
| Paribas Revenu | 88 79 | 87 91 |
| Patrimoine Retraite | 179 84 | 176 31 |

| VALEURS | Emission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Pervalor | 691 94 | 671 79 |
| Phenix Placements | 268 72 | 260 89 |
| Pierre Investiss. | 774 37 | 755 48 |
| Placement A | 1227 03 | 1202 97 |
| Placement crt-terme | 72826 95 | 72681 59 |
| Placement J | 5844 37 | 5832 70 |
| Placement Premier | 53934 20 | 53826 55 |
| Plénitude | 116 31 | 113 20 |
| Poste Gestion | 52941 73 | 52941 73 |
| Première Obligations | 11018 78 | 11007 77 |
| Prévoyance Ecureuil | 113 86 | 110 81 |
| Priv' Association | 23860 86 | 23860 86 |
| Quartz | 125 36 | 122 26 |
| Rentacic | 168 85 | 168 50 |
| Revenus Trimestriels | 5297 56 | 5245 11 |
| Revenu Vert | 1114 98 | 1098 50 |
| St-Honoré Bio-aliment. | 910 46 | 869 16 ◆ |
| St-Honoré Global | 278 37 | 265 75 ◆ |
| St-Honoré Matignon Pl. | 241 93 | 230 96 ◆ |
| St-Honoré Pacifique | 616 23 | 588 29 ◆ |
| St-Honoré P.M.E. | 541 44 | 516 89 ◆ |
| St-Honoré Real | 12179 14 | 12130 62 ◆ |
| St-Honoré Services | 527 26 | 506 98 ◆ |
| St-Honoré Technol. | 811 76 | 774 95 ◆ |
| Sécuricic | 1430 11 | 1428 68 |
| Sécuri Taux | 11358 08 | 11358 08 |
| Sicavden (Cavden BP) | 681 28 | 681 06 c |
| Sicav-Associations | 1511 16 | 1508 90 |
| S.F.I. fr. et étr. | 721 49 | 700 48 |
| Sicav 5000 | 439 04 | 427 29 |
| Sivafrance | 692 65 | 674 11 |
| Sivam | 452 78 | 440 66 |
| Sivarente | 213 36 | 211 25 |
| Sivinter | 438 73 | 426 99 |
| S.N.I. | 1284 11 | 1246 71 |
| Sogepargne | 331 80 | 319 81 |
| Sogevar | 1124 16 | 1073 18 |
| Soginter | 1404 14 | 1340 47 |
| Soleil Investissement | 581 27 | 554 91 |
| Stratégie Actions | 1224 71 | 1177 61 |
| Stratégie Rendement | 1173 49 | 1136 55 |
| Technocic | 1151 96 | 1118 41 |
| Techno-Gan | 6296 78 | 6011 25 |
| Thesora | 526 59 | 521 38 |
| Transcontinents | 87 17 | 85 46 |
| Trésor Avenir | 111 69 | 108 44 |
| Trésor Plus | 1040 91 | 1030 60 |
| Trésor Réel | 11644 34 | 11644 34 |
| Trésoricic | 104323 93 | 104323 93 |
| Trilion | 5082 60 | 5032 28 |
| U.A.P. Investiss. | 492 25 | 474 46 |
| U.A.P. moyen terme | 110 88 | 106 87 |
| Uni-Associations | 111 83 | 111 83 ◆ |
| Unifrance | 603 52 | 581 71 |
| Unifoncier | 1479 88 | 1426 37 |
| Uni-Garantie | 1251 66 | 1227 08 |
| Uni-Régions | 1624 61 | 1585 79 |
| Unirente | 2316 98 | 2240 79 |
| Univer | 195 89 | 195 89 ◆ |
| Univers-Actions | 1298 78 | 1256 07 |
| Univers-Obligations | 1633 42 | 1579 71 |
| Valorem | 582 83 | 568 61 |
| Valorg | 1701 04 | 1699 34 |
| Valrail | 43380 05 | 43338 38 |
| Vauban | 23528 98 | 23505 43 |



### Cote des changes

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 12/2 | COURS DES BILLETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 5 881 | 5 700 | 5 500 | 5 960 |
| ECU | 6 928 | 6 934 | .... | .... |
| Allemagne (100 DM) | 340 220 | 340 150 | 329 500 | 350 |
| Belgique (100 F) | 16 245 | 16 263 | 15 750 | 16 800 |
| Pays Bas (100 fl.) | 301 620 | 301 670 | 292 | 311 |
| Danemark (100 krd) | 88 020 | 88 080 | 86 | 92 |
| Norvège (100 k) | 89 050 | 89 190 | 85 | 92 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 9 600 | 9 644 | 9 250 | 10 050 |
| Grèce (100 drachmes) | 3 611 | 3 808 | 3 400 | 4 200 |
| Italie (1 000 lires) | 4 571 | 4 572 | 4 350 | 4 850 |
| Suisse (100 fr.) | 380 850 | 378 870 | 368 | 392 |
| Suède (100 krs) | 92 850 | .... | .... | .... |
| Autriche (100 sch) | 48 308 | 48 304 | 46 750 | 49 850 |
| Espagne (100 pes.) | 5 244 | 5 253 | 5 | 5 550 |
| Portugal (100 esc.) | 3 852 | 3 856 | 3 650 | 4 350 |
| Canada ($ can 1) | 4 764 | 4 736 | 4 570 | 4 970 |
| Japon (100 yens) | 3 911 | 3 942 | 3 800 | 4 020 |

### Marché libre de l'or

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 12/2 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 76550 | 76250 |
| Or fin (en lingot) | 76700 | 76300 |
| Pièce française (20 fr) | 439 | 438 |
| Pièce française (10 fr) | 395 | ..... |
| Pièce suisse (20 fr) | 498 | 499 |
| Pièce latine (20 fr) | 441 | 440 |
| Souverain | 555 | 555 |
| Pièce de 20 dollars | 2625 | 2680 |
| Pièce de 10 dollars | 1390 | 1375 |
| Pièce de 5 dollars | 930 | ..... |
| Pièce de 50 pesos | 2865 | 2890 |
| Pièce de 10 florins | 480 | 460 |
| Or Londres | ..... | ..... |
| Or Zurich | ..... | ..... |
| Or Hongkong | ..... | ..... |
| Argent Londres | ..... | ..... |

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

Le contentieux des élections municipales devant le Conseil d'Etat

# M. Médecin, maire de Nice, était éligible

**Avant de se prononcer, la semaine prochaine, sur les cas de Bastia et de Colombes (Hauts-de-Seine), pour lesquels le commissaire du gouvernement, qui ne fait que « dire le droit », a conseillé l'annulation, le Conseil d'Etat a cassé, lundi 12 février, les élections de Pantin, ville communiste de Seine-Saint-Denis. Mais sa décision la plus attendue concernait M. Jacques Médecin, président (RPR) du conseil général des Alpes-Martitimes, maire de Nice, inculpé pour ingérence, dont le Conseil d'Etat a confirmé la réélection en mars 1989.**

*« En aucun cas ce que nous allons dire ne devra être interprété comme comportant une appréciation positive ou négative de la probité de M. Médecin »*, a prévenu M. de La Verpillière, commissaire du gouvernement au Conseil d'Etat . Peut-être. Mais si ce haut magistrat, *qui ne parle en rien au* nom du pouvoir exécutif, a jugé utile cette précaution, c'est parce-qu'il sait que le dossier, présenté par M. Jean-Hugues Colonna, ancien député socialiste, à l'appui de sa demande d'annulation des élections municipales de Nice, est exactement le même que celui qui vaut à M. Jacques Médecin quelques ennuis avec la justice pénale, puisqu'il a été inculpé d'ingérence.

Les faits sont relativement simples. Comme beaucoup de maires, M. Médecin préside de nombreuses associations qui ne vivent que des subventions que leur verse le conseil municipal pour effectuer des actions se prêtant mal à la rigidité de la comptabilité publique. M. Colonna en déduisait que M. Médecin était *« entrepreneur de services municipaux »*. Or l'article L. 231 - 6 du code électoral indique que *« ne peuvent être élus en qualité de conseillers municipaux (...) les comptables des deniers communaux et les entrepreneurs de services municipaux »*

Le commissaire du gouvernement ne l'a pas suivi sur ce terrain. Il a rappelé que la jurisprudence estimait que de telles associations n'étaient que le prolongement de l'action municipale. Le Conseil d'Etat a partagé cet avis et a souligné que ces présidences *« ne faisaient l'objet d'aucune rétribution directe ou indirecte »*.

Autrement plus délicate est la situation de la société des éditions SEGAT, dont M. Médecin détenait 380 parts sur 400 au moment des élections. Cette entreprise édite le mensuel *Action Nice Côte d'Azur* qui, d'après M. Colonna a, comme principales ressources, les recettes publicitaires que lui procurent des associations paramunicipales. C'est d'ailleurs ce dossier qui a valu son inculpation d'ingérence au maire de Nice. Cette fois M. de La Verpillière partage l'analyse du responsable socialiste. Il souligne *« l'imbrication complète des organes du journal avec ceux de la ville de Nice. M. Médecin en était le propriétaire et l'éditorialiste ; le directeur de la publication est un conseiller municipal ; le rédacteur en chef n'est autre que le directeur général de Nice-Communication, association paramunicipale chargée de l'information (...) de la municipalité niçoise. La plupart des photos émanent du service photo de la ville »* .

Le magistrat a été particulièrement choqué par un *« montage dans lequel M. Médecin, responsable de la société d'édition, négociait les tarifs publicitaires avec M. Médecin, président des associations paramunicipales, sous le contrôle de M. Médecin, maire de Nice. C'est très exactement ce genre de situation, où intérêts privés et intérêt public risquent d'entrer en conflit, que le législateur a voulu interdire en instituant une inéligibilité »* pour les entrepreneurs de services municipaux.

Le Conseil d'Etat ne l'a pas suivi. Il a considéré que le contenu de ce magazine *« le distingue des organes officiels d'information du public émanant de la municipalité »*, et qu'il n'était pas prouvé qu'il ait *« eu des liens contractuels avec la ville de Nice »*, car le fait que *« certaines des associations liées à la municipalité, ou certaines entreprises clientes de celles-ci auraient confié à ce magazine des annonces publicitaires ne suffit pas à établir l'existence de tels liens »*. Il a donc décidé que M. Médecin était éligible.

### *Le scrutin de Pantin annulé*

Les habitants de Pantin, commune jouxtant Paris, vont devoir, au contraire des Niçois, retourner aux urnes. Le 12 mars dernier, ils n'avaient reconduit que d'extrême justesse le maire sortant communiste, M. Jacques Isabet. La liste d'union de la gauche, conduite par M. Isabet, n'avait obtenu, au premier tour, que 35 voix de plus que la majorité absolue, en recueillant 6 399 suffrages contre 3 573 à celle RPR-UDF-CNI conduite par M. Jacques Oudot, ancien député RPR, 1 834 à celle du Front national et 921 à une liste divers droite.

Or, dans la nuit du vendredi au samedi précédant le vote, des tracts, signés par le CNI, avaient été jetés en divers endroit de la ville. Ils annonçaient qu'un protocole de fusion des trois listes de droite, en vue du deuxième tour, était imminent et se réjouissaient que se réalise l'accord entre la droite parlementaire et l'extrême droite. M. de La Verpillière a estimé qu'il était *« très vraisemblable que ce tract soit un faux, et n'émane pas du CNI, dont les responsables locaux étaient candidats sur la liste de M. Oudot et avaient formellement accepté de ne pas rechercher un accord avec le FN »*. Il en déduit que M. Oudot parait *« fondé à soutenir que le contenu de ce tract, qui contredisait l'attitude officielle de sa liste durant toute la campagne, lui a aliéné bon nombre des voix de la communauté israélite, forte d'un millier de familles, alors qu'il a obtenu le soutien de l'association Judaïsme et liberté »*, et qu'il n'avait plus le temps de lui répondre.

Le tribunal administratif de Paris n'avait pas suivi un tel raisonnement et avait rejeté la requête de M. Oudot. Le Conseil d'Etat, à l'inverse, vient de lui donner raison. Il a considéré que *« les allégations contenues dans ces tracts, par leur précision et l'origine qui leur était attribuée, constituaient un élément nouveau dans la campagne électorale, particulièrement important pour une partie de l'électorat de Pantin, et de nature à modifier son vote ; que dans les circonstances de l'espèce, et quelle qu'ait été l'origine de ces tracts, leur diffusion a été constitutive d'une manœuvre ; que celle-ci, compte tenu du faible écart de voix par lequel la liste proclamée élue au premier tour a dépassé la majorité absolue, a été de nature à fausser les résultats du scrutin »* .

THIERRY BREHIER

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

## Racket

COMBIEN vous dites qu'ils vont paumer, rapport au benzène dans les bulles, les mecs de chez Perrier ? 40 millions de dollars ? Ça fait combien d'argent, ça ? 22 milliards de centimes ? Seulement ? C'est pas assez. Quand je pense à tous les chichis dont on l'entoure aux Etats-Unis, le champagne des yuppies ! Tout juste si on vous en sert pas la valeur d'un doigt — faut voir la taille de la bouteille ! — dans un seau à glace, le goulot entouré d'une serviette damassée. C'est d'un grotesque achevé.

Non, c'est vrai, c'est dingue ce que ça coûte, même ici, 12 balles le quart au comptoir contre 2,50 F le ballon de rouge boulevard Haussmann, 15 F en salle, et encore c'est rien à côté des Champs. A ce prix-là, 7 microgrammes de saloperie, l'équivalent, paraît-il, d'une goutte d'eau dans une piscine, c'est une goutte de trop, la goutte qui fait déborder le ras-le-bol devant le racket des eaux, source de santé.

Et je te lancine, et je te matraque à coups de slogans et de spots filmés sur des cimes enneigées ou le long de ruisseaux bondissant à travers prés. Buvez Vittel. Buvez Evian. Buvez Saint-Yorre. Buvez la force de l'équilibre. Buvez, éliminez. Buvez, c'est fort... Ah ! ça, d'accord, c'est fort, c'est très fort, de réussir à nous vendre un litre d'eau en bouteille plus cher qu'un mètre cube d'eau du robinet !

C'est pas tellement qu'on y croit, à toutes leurs salades sur les prétendues vertus diurétiques, digestives, énergétiques, bref, uniques, de la marque, c'est qu'ils nous ont à l'intimidation. Prenez-moi ! Sur le coup de 11 heures du mat, après la chronique, je descends boire un coup chez Maurice. Pas un coup de blanc, non, ça fait poivrot. Pas un jus de fruit, ça fait grossir. Pas un verre de château-lapompe, ça fait minable. Pas un petit noir, ça fait speedé. Bon, alors, va pour un quart Perrier... Rondelle, hein, oublie pas !

Pareil chez moi. Quand ma fille me confie son bébé, si je m'écoutais, je remplirais le biberon au robinet. Seulement j'ose pas, sait-on jamais. Oui, bon maintenant, après le coup du moutard empoisonné par une eau minérale dans le Morbihan, on sait. L'arnaque à la bouteille, terminé ! Par ici la carafe.

La situation en Corse

## *L'usage quotidien du plastic*

**Véhiculée par les médias parce qu'il ne peut en aller autrement, l'image de l'attentat colle aujourd'hui à la Corse comme autrefois celle de la vendetta.**

AJACCIO

*de notre correspondant*

Rares sont les nuits où rien ne se passe, au point que l'ex-FLNC, qui naguère encore s'attachait à démentir les attentats qu'on pouvait lui imputer alors qu'il s'en déclarait étranger, vient de faire savoir : *« Nous ne ferons plus désormais état que de nos revendications. Nous ne formulerons donc plus de démentis ponctuels, en soulignant, bien évidemment, que nous démentons globalement tout ce qui n'est pas revendiqué par notre organisation. »* Autre précision : *« A l'exception des quatre actions de commando revendiquées ces derniers mois, nous démentons tout autre attentat. »*

Ces quatre actions étaient dirigées contre des cibles de *« spéculation touristique »*. Elles sont les seules que l'ex-FLNC déclare avoir menées depuis qu'il a, en juillet 1988, décrété la trêve. D'où viennent alors la centaine d'attentats commis depuis lors ?

### *Personne ne s'y retrouve*

Il n'est pas aisé de répondre à la question. Certes, du temps où l'ex-FLNC conduisait ses *« opérations militaires »*, un tiers des attentats relevait chaque année du strict droit-commun : racket, rivalités commerciales, vengeances, voire affaires de cœur. Mais aujourd'hui, le nombre de ces attentats s'est notablement accru (146 en 1989, mais déjà une vingtaine depuis le 1er janvier 1990) au point que l'on se demande si l'on ne doit pas établir une relation entre cet accroissement et la diminution du nombre des vols à main armée (188 en 1989 259 en 1988), vraisemblablement due au renforcement des moyens de lutte contre cette forme de banditisme. L'usage nocturne de l'explosif, en effet, est moins dangereux pour les voyous que les agressions diurnes à main armée.

On enregistre aussi des attentats inexplicables, autrement que par des raisons politiques. Au début de ce mois, le domicile d'un vice-président MRG du conseil général a été plastiqué, et à Calvi un conseiller général RPR a connu la même mésaventure. Nulle revendication n'est venue étayer les hypothèses des uns ou des autres. Nationalistes et autonomistes ont crié à la provocation. Les attentats contre MM. Roger Franzoni et Eugène Ceccaldi, les élus visés, entreraient-ils dans la catégorie des actions politiques ? M. François Giacobbi, sénateur MRG, qui a réuni le conseil général de Haute-Corse qu'il préside en session extraordinaire, a aussitôt dénoncé *« ces cagoulards »* avec lesquels *« il faut en finir »*. Après avoir dénoncé le laxisme de l'Etat, il a posé la question : *« L'Etat veut-il garder la Corse ? »*

Comment l'homme de la rue et l'observateur lui-même *pourraient-ils dans ces conditions* faire la différence entre la violence politique non revendiquée et la violence de droit commun ? La situation devient difficile à apprécier et la « supermédiatisation » que connait l'île, ne facilite point l'appréhension des choses. Mais l'usage du plastic fait désormais partie de la vie de tous les jours en Corse.

Quelle police, quelle gendarmerie, peuvent *rétablir* la sécurité à laquelle chacun aspire ? Faudra-t-il un jour décupler leurs effectifs et instituer un quadrillage tel que celui que connut l'île sous l'occupation mussolinienne ? Ou bien alors trouver « autre chose » qui permette de venir à bout de cette forme de délinquance...

PAUL SILVANI

Le projet d'union économique et monétaire entre la RFA et la RDA

## Le ministre ouest-allemand des finances n'a pas convaincu ses collègues européens

BRUXELLES

*(Communautés européennes) de notre correspondant*

Il ne sert à rien de protester contre ce qu'on ne peut changer. Tel est le sentiment qui semblait animer les ministres des finances de la CEE réunis lundi 12 février à Bruxelles, après avoir écouté leur collègue allemand, M. Theo Waigel, leur expliquer que le chancelier Kohl proposerait à M. Hans Modrow, mardi lors de sa visite à Bonn, d'engager des négociations sur *« le rattachement de la RDA à la zone du DM »*. *« Il est inéluctable que le processus d'unification politique des deux parties de l'Allemagne, ainsi que leur union économique et monétaire soient menés à leur terme »*, a observé ainsi M. Pierre Bérégovoy.

Ni pour ni contre, mais pas forcément convaincu par la tentative faite par M. Waigel pour démontrer que l'exercice ainsi engagé n'aurait que des effets limités, au reste pas forcément négatifs, sur l'économie de la RFA, et surtout qu'il ne remettait pas en cause la pleine adhésion de l'Allemagne au programme d'union économique et monétaire européenne. A l'issue de la réunion, le caractère étonnamment limité des commentaires des ministres présents tenait sans doute à ce que M. Waigel venait d'informer le Conseil de la décision du cabinet fédéral, mais non pas de son contenu, comme s'il l'ignorait lui-même ! La primeur en est réservée à M. Modrow et, si concertation il y a avec les partenaires de la Communauté, elle viendra plus tard.

Le ministre fédéral a expliqué que l'effondrement de l'autorité politique et le caractère aigu de la crise économique exigeaient d'adresser aux citoyens de la RDA *« un clair signe d'espoir »*, ne serait-ce que pour enrayer leur exode à l'Ouest. L'opération d'union monétaire maintenant projetée n'aura lieu que dans la mesure où la RDA s'orientera de manière convaincante vers l'économie de marché, a expliqué M. Waigel. Selon lui, c'est certes un défi pour la RDA comme pour la RFA, mais il ne faut pas pour autant en exagérer la portée : *« Le poids économique de la RDA correspond à environ 10 % de celui de la RFA, du même ordre que celui du Land de Hesse... »* L'union économique et monétaire des deux Etats allemands représente également une *« grande chance »*, non seulement pour la RFA, mais pour tous ses partenaires.

Le ministre fédéral souligna encore que la politique de stabilité financière et monétaire menée par la RFA serait fermement maintenue, de même que son gouvernement était décidé à pleinement respecter le calendrier communautaire arrêté lors des conseils européens de Madrid et de Strasbourg.

PHILIPPE LEMAITRE

*Lire également page 3*

□ **RDA : le maire de Berlin-Est annonce sa démission.** — Le maire de Berlin-Est, M. Erhard Krach (Parti communiste, PDS), a annoncé lundi 12 janvier sa démission. Il avait été mis en cause au sein du conseil municipal pour fraude électorale. De nombreuses poursuites judiciaires sont en cours contre des maires et adjoints communistes à la suite des élections municipales de mai 1988. Le Conseil d'Etat (présidence collégiale de la République) de RDA a envisagé, lundi, l'annulation du résultat de ce scrutin qui avait provoqué un vif mécontentement dans la population. — *(AFP.)*

## L'ESSENTIEL


SECTION A

***Débats***

« La Terre, astre errant », par Edgar Morin ● Musique : « L'artiste, le fonctionnaire et le politique », par Michel Schneider ........... 2

***Tension politique en Israël***

M. Sharon a démissionné du gouvernement ................ 4

***L'évolution politique à Moscou et les troubles au Tadjikistan*** ......... 5

***La situation en Afrique du Sud***

M. Mandela cherche à rassurer la communauté blanche ......... 9

***La crise du RPR***

MM. Pasqua et Séguin ont obtenu un nouveau décompte des voix obtenues par les motions des assises .................. 11

SECTION B

***Le Japon et la drogue***

La lutte contre le trafic de drogue et le blanchiment de l'argent sale est recueillies un phénomène politique mondial. Le Japon, longtemps préservé, engage aujourd'hui ce combat .................. 13

***Vers la fin probable de l'« affaire Nucci »***

M. Pierre Bézio, procureur général près la Cour de cassation et la Haute Cour de justice, conclut, dans ses réquisitions sur l'affaire Nucci, à un non-lieu pour une partie des faits et constate l'*« extinction de l'action publique par amnistie »* pour les autres .................. 14

***Diagonales***

Par Bertrand Poirot-Delpech ... 14

***« Les Maîtres chanteurs » sifflés au Châtelet***

Une mise en scène et des décors contestés pour la comédie lyrique de Wagner, transformée en cérémonial initiatique morbide .... 19

***Bibliothèque d'Alexandrie***

Une trentaine de chefs d'Etat ont assisté lundi 12 février, à Assouan, au lancement de la Campagne internationale pour la reconstruction de la Bibliotheca Alexandrina .... 19

SCIENCES ◆ MÉDECINE

● Rhinopharyngites : remèdes au compte-gouttes ● Une petite pensée pour l'ordinateur ● Longue vie aux mouches ● Le suicide des personnes âgées ......... 15 à 17

SECTION C

***Remous à Wall Street***

Les difficultés de la banque vedette Drexel Burnham Lambert ..... 27

***L'ouverture des marchés de l'Est***

Une joint-venture de Digital en Hongrie ...................... 28

***Affaires***

Le PMU face à la concurrence européenne .............. 31

***Technologies***

Des entreprises japonaises expérimentent les arômes pour diminuer le stress ou améliorer l'ardeur au travail de leurs employés ..... 32

***Régions***

● La Savoie se refait une beauté ● Sur la Côte d'Azur, une villa Médicis à l'américaine ● M. Théo Braun, un ministre sur le terrain ...................... 33

***Services***

Abonnements ........... 28
Annonces classées ... 34 à 43
Campus .............. 25
Carnet ................ 24
Marchés financiers ....... 44
Météorologie ........... 24
Mots croisés ............ 25
Radio-Télévision ......... 24
Spectacles ............ 22


La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 13 février 1990 a été tiré à 579 493 exemplaires.

□ **Vol d'œuvres d'art près de Cannes.** — Plusieurs toiles de maître, des objets d'art, et deux voitures, globalement estimés à plusieurs dizaines de millions de francs, ont été dérobés dans la villa d'un ressortissant australien au Cannet, près de Cannes (Alpes-Maritimes). Les cambrioleurs, qui ont brisé une vitre du salon, ont décroché plusieurs toiles, dont un Raoul Dufy et un Marie Laurencin. Le vol, qui a eu lieu dans la nuit du 29 au 30 janvier dernier, n'a été révélé que lundi 12 février.

□ **GABON : report d'une visite de M. Bongo à Paris en raison des grèves dans l'enseignement.** — La visite privée que devait effectuer, cette semaine en France, le président Omar Bongo a été ajournée en raison du malaise qui prévaut dans l'enseignement gabonais, a-t-on appris à Paris, lundi 12 février. Après les étudiants et les enseignants en janvier, ce sont les instituteurs des écoles publiques de Libreville qui ont décidé de lancer une grève qui risque de s'étendre au reste du pays. — *(AFP, Reuter.)*

## BOURSE DE PARIS

Matinée du 13 février

### Nouvelle baisse

Deuxième matinée de baisse, mardi, rue Vivienne. Cette fois, cependant, le mouvement tend à se ralentir un peu. En retrait de 0,56 % à l'ouverture, l'indice CAC-40 n'enregistrait plus vers 11 heures qu'une perte de 0,53 %. Baisse de Thomson titre participatif, BIC, Immobilière Phénix, Euromarché, Bis, De Dietrich, Labinal, Printemps. Hausse de SCREG, Raffinage-distribution.